

OPEL CORSA

Manuel d'utilisation



O P E L

Sommaire

Introduction	2
Clés, portes et vitres	6
Sièges, systèmes de sécurité	27
Rangement	48
Instruments et commandes	55
Éclairage	91
Infotainment System	101
Climatisation	173
Conduite et utilisation	185
Soins du véhicule	280
Service et maintenance	321
Caractéristiques techniques	326
Informations au client	334
Index alphabétique	344

Introduction

Carburants

Désignation

Huile moteur

Qualité

Viscosité

Pression de gonflage des pneus

Monte

avant

arrière

Pneus été

Pneus d'hiver

Poids

Poids total autorisé

- Poids à vide du modèle de base

= Chargement

Caractéristiques spécifiques du véhicule

Veillez inscrire les données de votre véhicule à la page précédente afin de les garder facilement accessibles.

Veillez vous reporter aux sections « Service et maintenance » et « Caractéristiques techniques » ainsi qu'à la plaquette d'identification du véhicule et aux documents nationaux d'immatriculation.

Introduction

Votre véhicule associe technologie avancée, sécurité, écologie et économie.

Le présent Manuel d'utilisation contient toutes les informations qui vous seront nécessaires pour conduire votre véhicule efficacement et en toute sécurité.

Certaines fonctions ne sont opérationnelles que lorsque le contact est mis, lorsque le moteur thermique est en marche ou lorsque le moteur électrique est prêt.

Informez les occupants du véhicule des risques éventuels d'accident et de blessure dus à une mauvaise utilisation.

Vous devez toujours vous conformer aux lois et réglementations en vigueur dans le pays dans lequel vous vous trouvez. Ces lois peuvent différer des informations contenues dans ce Manuel d'utilisation.

Ignorer la description donnée dans ce manuel peut affecter votre garantie.

Quand il est indiqué de prendre contact avec un atelier, nous vous recommandons de chercher un réparateur agréé Opel.

Les réparateurs agréés Opel offrent un service de première qualité à des prix raisonnables. Le personnel expérimenté formé par Opel travaille selon les prescriptions spécifiques d'Opel.

La documentation destinée au client doit toujours être conservée à portée de main, dans le véhicule.

Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.**
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.
- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre « Caractéristiques techniques ».

- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.

Types de propulsion

Véhicule à moteur à combustion interne (ICE)

Les véhicules ICE sont propulsés par un moteur à combustion interne - diesel ou essence - uniquement.

Véhicule électrique à batterie (BEV)

Les BEV sont propulsés uniquement par un moteur électrique.

La batterie haute tension est chargée à l'aide d'un câble de charge ainsi que par le frein moteur.

Danger, attention et avertissement

Danger

Les paragraphes accompagnés de la mention ** Danger** fournissent des informations concernant un risque de blessure mortelle. Ignorer ces informations peut entraîner un danger de mort.

Attention

Les paragraphes accompagnés de la mention ** Attention** fournissent des informations concernant un risque d'accident ou de blessure. Ignorer ces informations peut entraîner des blessures.

Avertissement

Les paragraphes accompagnés de la mention **Avertissement** fournissent des informations concernant un risque de dégradation du

véhicule. Ignorer cette information peut entraîner une dégradation du véhicule.

Symboles

Les références à une page sont marquées d'un symbole .  signifie « voir page ».

Les références des pages et les entrées d'index se rapportent aux titres des rubriques donnés dans la table des matières.

Bonne route !

Votre équipe Opel

Clés, portes et vitres

Clés, serrures	6
Clés	6
Télécommande radio	7
Système à clé électronique	8
Verrouillage central	10
Verrouillage automatique	15
Sécurité enfants	16
Portes	17
Coffre	17
Sécurité du véhicule	18
Dispositif antivol	18
Alarme antivol	19
Blocage du démarrage	20
Rétroviseurs extérieurs	21
Forme convexe	21
Réglage électrique	21
Rabattement	21
Rétroviseurs chauffés	22
Rétroviseur intérieur	22
Rétroviseurs intérieurs	22
Position nuit manuelle	23
Position nuit automatique	23
Vitres	23
Pare-brise	23

Lève-vitres électriques	24
Lunette arrière chauffante	25
Pare-soleil	25
Toit	26
Panneau vitré	26

Clés, serrures

Clés

Avertissement

Ne pas fixer d'éléments lourds ou volumineux à la clé de contact.

⚠ Danger

Ne jamais retirer la clé du contacteur d'allumage en roulant, car ceci provoquerait, selon la version, un blocage de la direction.

Clés de rechange

Le numéro de clé est mentionné sur une étiquette détachable.

Le numéro de clé doit être communiqué lors de la commande des clés de rechange car il s'agit d'un composant du système de blocage du démarrage.

Serrures ⇨ 317.

Verrouillage centralisé ⇨ 10.

Démarrage du moteur ⇨ 189.

Télécommande radio ⇨ 7.

Clé électronique ⇨ 8.

Le numéro de code de l'adaptateur pour écrous de blocage de roue est précisé sur une carte. Il doit être mentionné lors de toute commande d'un adaptateur de recharge.

Changement de roue ⇨ 307.

Clé avec panneton rabattable



Appuyer sur le bouton pour l'ouvrir. Pour replier la clé, appuyer d'abord sur le bouton.

Télécommande radio



-  : déverrouille le véhicule
-  : verrouille le véhicule
-  : une pression prolongée déverrouille et ouvre le hayon

Active les fonctions suivantes par l'utilisation des boutons de télécommande :

- verrouillage central ⇨ 10
- dispositif antivol ⇨ 18
- alarme antivol ⇨ 19
- déverrouillage du hayon
- lève-vitres électriques ⇨ 24

- rabattement des rétroviseurs ⇨ 21
- éclairage de localisation du véhicule ⇨ 100

La commande à distance a une portée pouvant atteindre 50 m, mais pouvant être bien inférieure en raison d'influences extérieures. Les feux de détresse confirmer l'activation.

Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.

Remplacement de la pile de la télécommande radio

Remplacer la pile dès que le système ne fonctionne plus correctement ou que la portée est réduite.

Dans le cas d'une batterie déchargée,  s'allume dans le combiné d'instruments et un message d'avertissement est affiché sur le centre d'informations du conducteur.

Centre d'informations du conducteur ⇨ 87.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées par les centres de collecte appropriés.



1. Extraire le couvercle au dos du boîtier de commande à distance.
2. Extraire la pile déchargée de son emplacement.

3. Remplacer la pile par une pile du même type. Veiller à la position lors de la repose.
4. Clipser en place le couvercle au dos du boîtier.

Défaillance

S'il n'est pas possible d'actionner le verrouillage central à l'aide de la télécommande radio, cela peut être dû à l'une des causes suivantes :

- Défaillance de la télécommande radio.
- La tension de pile est trop basse.
- Surcharge du verrouillage central suite à des manœuvres trop fréquentes, ce qui interrompt l'alimentation électrique pendant quelques instants.
- Recouvrement des ondes radio par des installations radioélectriques externes plus puissantes.

Déverrouillage manuel ⇨ 10.

Système à clé électronique

⚠ Attention

La clé électronique peut affecter un stimulateur cardiaque.

Garder la clé électronique éloignée de la poitrine.



Permet une utilisation sans la clé des fonctions suivantes :

- verrouillage central ⇨ 10
- mise en fonction de l'allumage et démarrage du moteur ⇨ 189

Il suffit que le conducteur porte la clé électronique sur lui.

Pour des raisons de sécurité, la clé électronique peut être équipée d'un capteur de mouvements. Si tel est le cas, le démarrage du véhicule n'est pas possible quand la clé électronique n'a pas été déplacée pendant un certain temps. Lorsque l'on tente de faire démarrer le véhicule, un message correspondant s'affiche sur le centre d'informations du conducteur. Déplacer la clé électronique et essayer à nouveau de faire démarrer le véhicule.

En outre, la clé électronique inclut la fonction de télécommande radio ↻ 7.

Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.

Remplacement de la pile de la clé électronique

Remplacer la pile dès que le système ne fonctionne plus correctement ou que la portée est réduite.

Dans le cas d'une batterie déchargée,  s'allume dans le combiné d'instruments et un message d'avertissement est affiché sur le centre d'informations du conducteur.

Centre d'informations du conducteur
↻ 87.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées par les centres de collecte appropriés.



1. Extraire le couvercle du dos.
2. Extraire la pile déchargée de son emplacement.
3. Remplacer la pile par une pile du même type. Insérer la pile en la poussant contre le contact situé dans le coin puis en appuyant dessus. Veiller à la position lors de la repose.
4. Clipser en place le couvercle au dos du boîtier.

Défaillance

S'il n'est pas possible d'actionner le verrouillage central ou de démarrer le moteur, cela peut être dû aux causes suivantes :

- Défaillance de la clé électronique.
- La clé électronique se trouve en dehors de la zone de réception.
- La tension de pile est trop basse.
- Surcharge du verrouillage central suite à des manœuvres trop fréquentes, ce qui interrompt l'alimentation électrique pendant quelques instants.
- Recouvrement des ondes radio par des installations radioélectriques externes plus puissantes.

La solution à la défaillance consiste à modifier la position de la clé électronique.

Déverrouillage manuel ⇨ 10.

Verrouillage central

Il déverrouille et verrouille les portes, le coffre et la trappe à carburant.

La porte correspondante est déverrouillée et s'ouvre en tirant la poignée intérieure de la porte.

Lorsque seule la fonction de la porte du conducteur est activée dans les paramètres de personnalisation du véhicule, seule la porte du conducteur se déverrouille quand sa poignée intérieure est tirée. Lorsque la fonction est désactivée, toutes les portes se déverrouillent.

Quel que soit le paramètre de personnalisation du véhicule, toutes les portes se déverrouillent lorsque la poignée intérieure d'une autre porte que celle du conducteur est tirée.

Personnalisation du véhicule ⇨ 88.

Remarque

En cas d'accident avec déploiement d'airbags ou déclenchement des rétracteurs, le véhicule est automatiquement déverrouillé.

Fonctionnement de la télécommande

Déverrouillage



Appuyer sur .

Remarque

Peu de temps après le déverrouillage du véhicule avec la commande à distance, les portes se verrouillent automatiquement si aucune porte n'a été ouverte.

Le mode déverrouillage peut être paramétré dans le menu de personnalisation du véhicule, dans l'affichage d'informations. Les réglages suivants sont disponibles :

- Toutes les portes, le coffre et la trappe de remplissage de carburant seront déverrouillés en appuyant une fois sur .
- Seules la porte du conducteur et la trappe de remplissage de carburant sont déverrouillées en appuyant une fois sur . Pour déverrouiller également toutes les portes et le coffre, appuyer deux fois sur .

Sélectionner le réglage concerné dans la personnalisation du véhicule.

Personnalisation du véhicule ⇨ 88.

Verrouillage

Fermer les portes, le coffre et la trappe à carburant.



Appuyer sur .

Si le véhicule n'est pas bien fermé, le verrouillage central ne fonctionnera pas.

Le fonctionnement du verrouillage central est confirmé par les feux de détresse.

Coffre



Appuyer sur  et le maintenir enfoncé pour déverrouiller.

Les paramètres de déverrouillage du coffre peuvent être réglés dans la personnalisation du véhicule :

- Seul le coffre est déverrouillé en appuyant une fois sur .
- Toutes les portes, le coffre et la trappe de remplissage de carburant seront déverrouillés en appuyant une fois sur .

Selon le réglage choisi dans la personnalisation du véhicule, le coffre peut être verrouillé :

- en fermant simplement le hayon ouvert.
- en appuyant une fois sur  sur la commande à distance avec le hayon fermé.

Sélectionner le réglage correspondant dans la personnalisation du véhicule.

Personnalisation du véhicule ⇨ 88.

Déverrouillage du hayon ⇨ 17.

Confirmation

Le fonctionnement du verrouillage central est confirmé par les feux de détresse.

Fonctionnement du système à clé électronique

La clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule dans un rayon d'environ 1 m du côté de la porte concernée.

Ce système permet le verrouillage et le déverrouillage automatiques du véhicule simplement par la détection

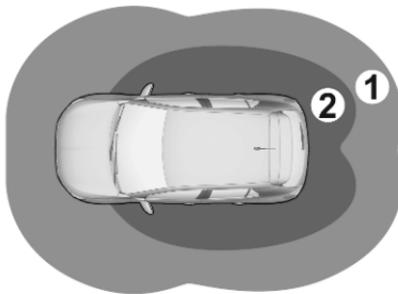
de la clé électronique. La clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule.

Remarque

Si le véhicule n'est pas correctement fermé ou si la clé électronique est restée dans le véhicule, le verrouillage n'est pas autorisé. Si le véhicule est équipé d'un système d'alarme antivol, un signal sonore est émis après quelques secondes.

Remarque

La clé électronique peut ne pas fonctionner si elle est placée près d'appareils électroniques tels que des téléphones ou des ordinateurs portables.



- Zone 1 : verrouillage automatique en quittant le véhicule
- Zone 2 : déverrouillage automatique en approchant du véhicule

Remarque

Si la clé électronique reste plus de 15 minutes dans la zone 1, le déverrouillage automatique est désactivé. Déverrouiller le véhicule en appuyant sur  ou sur  de la commande à distance ou toucher le capteur sur la poignée de la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule. Le verrouillage et le déverrouillage automatiques sont réactivés.

Remarque

Peu de temps après le déverrouillage automatique, le véhicule se reverrouille si aucune porte n'a été ouverte.

Remarque

Si le contact est coupé pendant plus de 9 jours ou si la batterie du véhicule n'est pas suffisamment chargée, la fonction automatique est désactivée. Appuyer sur  ou sur  de la commande à

distance ou toucher le capteur sur la poignée de la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule.

Si le contact est coupé pendant plus de 21 jours, la seule façon de déverrouiller le véhicule est d'appuyer sur  ou sur  de la commande à distance.

Déverrouillage / verrouillage

Le mode déverrouillage / verrouillage peut être paramétré dans le menu de personnalisation du véhicule, dans l'affichage d'informations. Les réglages suivants sont disponibles :

- Seules la porte du conducteur et la trappe de remplissage de carburant sont déverrouillées / verrouillées.
- Toutes les portes, le coffre et la trappe de remplissage de carburant seront déverrouillés / verrouillés.
- Seul le coffre est déverrouillé / verrouillé.

Personnalisation du véhicule ⇨ 88.

Coffre ⇨ 17.

Utilisation avec les boutons de la clé électronique



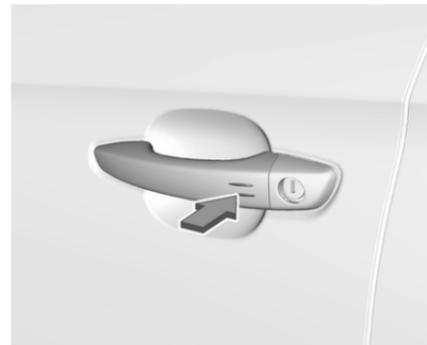
Le verrouillage central peut également être actionné avec les boutons de la clé électronique.

Appuyer sur  ou sur  pour déverrouiller.

Appuyer sur  pour verrouiller.

Utilisation de la télécommande ⇨ 10.

Poignée de porte du conducteur



Le verrouillage central peut également être actionné en touchant le capteur de la poignée de porte du conducteur.

Toucher le capteur de la poignée de porte du conducteur pour déverrouiller ou pour verrouiller.

Confirmation

Le fonctionnement du système de verrouillage centralisé est confirmé par les feux de détresse.

Bouton de verrouillage central

Verrouille ou déverrouille toutes les portes, le coffre et la trappe à carburant depuis l'intérieur de l'habitacle.



Appuyer sur  pour verrouiller. La LED du bouton s'allume.

Appuyer à nouveau sur  pour déverrouiller. La LED du bouton s'éteint.

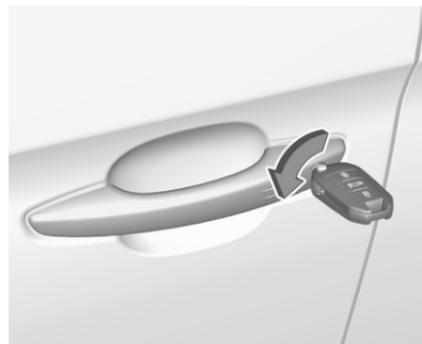
Utilisation avec la clé en cas de défaillance du verrouillage central

En cas de défaillance, par exemple si la batterie du véhicule ou la pile de la commande à distance / clé électronique est déchargée, la porte avant peut être verrouillée ou déverrouillée avec la clé mécanique.

Déverrouillage manuel



Clé électronique : pousser le loquet pour extraire la clé intégrée.

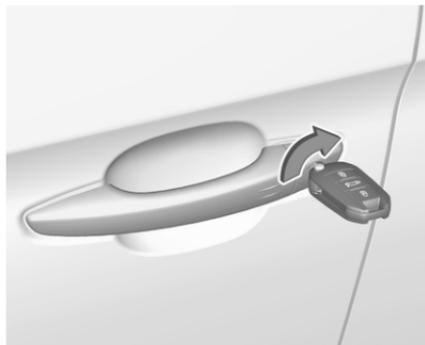


Déverrouiller manuellement la porte avant en introduisant et en tournant la clé dans le barillet de la serrure.

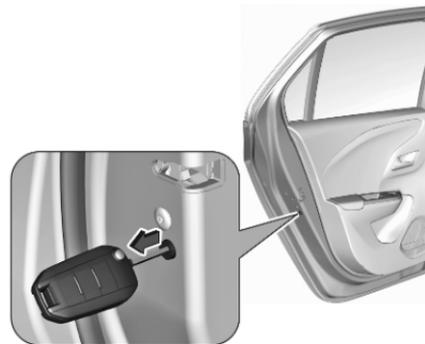
Les autres portes peuvent être ouvertes en tirant la poignée intérieure. Le coffre et la trappe de remplissage de carburant peuvent ne pas se déverrouiller.

Le dispositif antivol se désactive en mettant le contact.

Verrouillage manuel



Verrouiller manuellement la porte avant en introduisant et en tournant la clé dans le barillet de la serrure.



Pour verrouiller les autres portes, ouvrir les portes arrière. S'assurer que la sécurité enfants est désactivée.

Insérer la clé délicatement et la déplacer vers le côté intérieur de la porte sans tourner la clé.

Ensuite, retirer la clé.

Fermer les portes.

La trappe de remplissage de carburant et le hayon ne sont probablement pas verrouillés.

Verrouillage automatique

Verrouillage automatique après avoir pris la route

Ce système permet le verrouillage automatique des portes et du hayon dès que la vitesse du véhicule dépasse une certaine vitesse.

Si l'une des portes ou le hayon est ouvert(e), le verrouillage automatique centralisé ne fonctionne pas. Ceci est signalé par un son de rebond des serrures,  s'allume au combiné

d'instruments, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message d'alerte.



Cette fonction peut être activée ou désactivée à tout moment. Contact mis, appuyer sur  jusqu'au signal sonore et à l'affichage d'un message correspondant.

L'état du système reste mémorisé après avoir coupé le contact.

Verrouillage automatique après déverrouillage

Cette fonction verrouille à nouveau automatiquement le véhicule peu de temps après son déverrouillage à l'aide de la commande à distance ou de la clé électronique, à condition que le véhicule n'ait pas été ouvert.

Sécurité enfants

⚠ Attention

Utiliser les sécurités enfants quand les places arrière sont occupées par des enfants.

Sécurité enfants mécanique



Faire tourner la sécurité enfants rouge vers l'intérieur de la porte arrière en position horizontale en utilisant une clé. La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur.

Pour désactiver, tourner la sécurité enfants en position verticale.

Sécurité enfants électrique

Système commandé à distance pour éviter l'ouverture des portes arrière au moyen des manettes intérieures de porte et l'utilisation des lève-vitres électriques arrière.

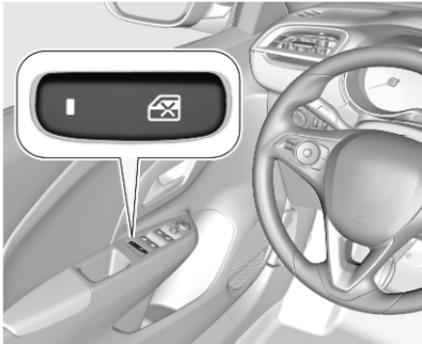
Deux versions sont disponibles .

Mise en marche



Appuyer sur . La LED du bouton s'allume, accompagnée d'un message de confirmation. Cette LED reste allumée jusqu'à ce que la sécurité enfants soit de nouveau désactivée.

Ou



Appuyer sur .

Désactivation

Appuyer à nouveau sur . La LED du bouton s'éteint, accompagnée d'un message de confirmation.

Ou

Appuyer à nouveau sur .

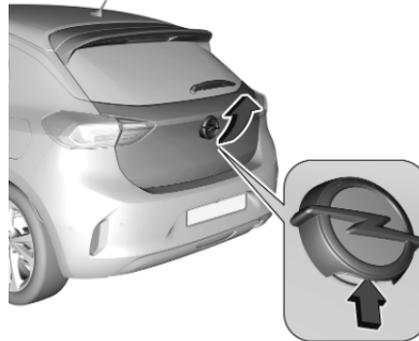
Lève-vitres électriques ⇨ 24.

Portes

Coffre

Hayon

Ouverture



Appuyer sur le bouton du hayon sous l'emblème de la marque ou appuyer longuement sur  de la télécommande radio et ouvrir le hayon.

Fermeture



Utiliser la poignée intérieure.

Ne pas appuyer sur le pavé tactile lors de la fermeture du hayon, car ceci l'ouvrirait à nouveau.

Verrouillage central ⇨ 10.

Remarques générales sur la manœuvre du hayon

 **Danger**

Ne pas rouler avec le hayon ouvert ou entrouvert, par exemple lorsque vous transportez des objets

encombrants, car des gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores, pourraient pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci peuvent rendre inconscients et sont mortels.

Avertissement

Avant d'ouvrir le hayon, vérifier l'absence d'obstacles en hauteur, par exemple une porte de garage, pour éviter d'endommager le hayon. Toujours vérifier la zone de mouvement au-dessus et derrière le hayon.

Remarque

La pose de certains accessoires lourds sur le hayon peut empêcher qu'il ne reste ouvert.

Remarque

Le hayon peut ne pas s'ouvrir de lui-même lors de températures extérieures basses. Dans ce cas, il faut soulever le hayon manuellement jusqu'à sa position finale normale.

Sécurité du véhicule

Dispositif antivol

⚠ Attention

Ne pas mettre le dispositif antivol en marche quand des personnes sont dans le véhicule ! Le déverrouillage de l'intérieur est impossible.

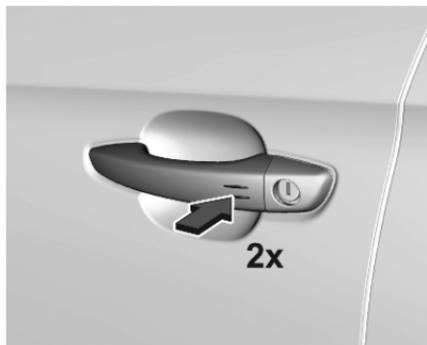
Le système condamne toutes les portes. Toutes les portes doivent être fermées pour pouvoir activer le système.

Un déverrouillage du véhicule désactive le dispositif antivol mécanique. Cela n'est pas possible avec le bouton de verrouillage central.

Activation



Appuyer sur  sur la télécommande radio ou toucher deux fois le capteur sur la poignée de la porte du conducteur en 3 secondes.



Alarme antivol

L'alarme antivol est combinée avec le dispositif antivol.

Elle surveille :

- portes, hayon et capot
- habitacle y compris coffre
- allumage

Activation

Toutes les portes, le coffre et le compartiment moteur doivent être fermés.

La clé électronique ne doit pas rester dans le véhicule.

Le système est activé automatiquement 45 secondes après le verrouillage du véhicule.

Si une porte, le hayon ou le capot n'est pas correctement fermé, le véhicule n'est pas verrouillé. Cependant, l'alarme antivol est auto-activée après 45 secondes.

Remarque

La fonction de verrouillage automatique du véhicule n'active pas le système antivol.

Pour activer le système antivol, verrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande radio ou en touchant le capteur sur la poignée de la porte du conducteur.

Verrouillage central ⇨ 10.

Remarque

Toute modification de l'environnement intérieur du véhicule telle que usage de housses de siège et vitres ouvertes risque de perturber la fonction de surveillance de l'habitacle.

Activation sans surveillance de l'habitacle



Désactiver la surveillance de l'habitacle quand des animaux sont laissés dans le véhicule en raison de la grande quantité de signaux ultrasoniques ou de leurs mouvements déclenchant l'alarme. Le désactiver également quand le véhicule est à bord d'un ferry ou d'un train.

1. Fermer le hayon, le capot, les vitres.
2. Couper le contact et appuyer sur  dans les 10 secondes, jusqu'à ce que la LED du bouton  s'allume.

3. Quitter le véhicule et fermer les portes.
4. Activer l'alarme antivol.

Indication

La LED du bouton  clignote si le système antivol est activé. Les feux de détresse s'allument pendant quelques secondes.

Désactivation

Le déverrouillage du véhicule désactive l'alarme antivol.

Le système n'est pas désactivé en déverrouillant la porte avant avec la clé ou au moyen du bouton de verrouillage centralisé de l'habitacle.

Alarme

Une fois déclenchée, la sirène de l'alarme retentit tandis que les feux de détresse clignotent. Le nombre et la durée des signaux d'alarme sont spécifiés par la législation.

L'alarme antivol peut être désactivée en appuyant sur  ou en mettant le contact.

Une alarme déclenchée, qui n'a pas été interrompue par le conducteur, sera signalée par la LED du bouton . La LED clignotera rapidement la prochaine fois que le véhicule sera déverrouillé.

Si la batterie du véhicule a été rebranchée (par ex. après un travail d'entretien), attendre 10 minutes avant de faire redémarrer le moteur.

Défaillance

Si, en mettant le contact, la LED du bouton  s'allume de manière permanente, demander l'aide d'un atelier.

Verrouillage du véhicule sans activation de l'antivol

Verrouiller le véhicule en verrouillant la porte avant avec la clé.

Blocage du démarrage

Le système fait partie du contact d'allumage et vérifie si le véhicule peut être démarré avec la clé utilisée.

Le blocage du démarrage est activé automatiquement.

Remarque

Les étiquettes d'identification de fréquence radio (RFID) peuvent provoquer des interférences avec la clé. Ne les placez pas près de la clé en démarrant le véhicule.

Remarque

Le blocage du démarrage ne verrouille pas les portes. Toujours verrouiller le véhicule après l'avoir quitté ⇨ 10.

Mettre l'alarme antivol sous tension ⇨ 19.

Utilisation d'urgence de la clé électronique ⇨ 187.

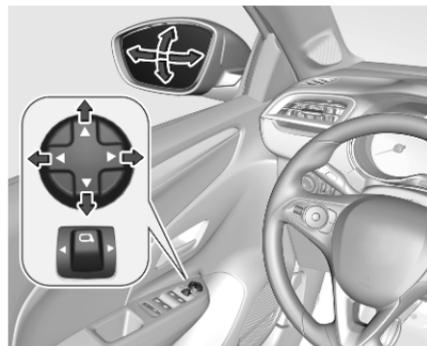
Rétroviseurs extérieurs

Forme convexe

La forme du miroir diminue la taille des objets, ce qui rend plus difficile l'estimation des distances.

Alerte d'angle mort latéral ↗ 249.

Réglage électrique



Sélectionner le rétroviseur extérieur concerné en appuyant sur  vers la gauche ou la droite.

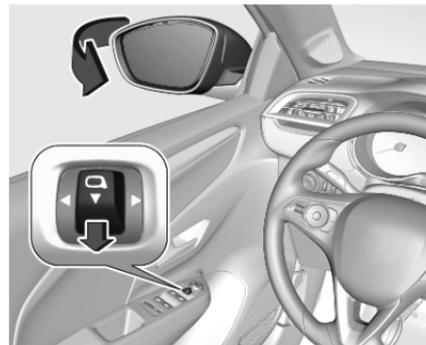
Puis pivoter le bouton de commande pour régler le rétroviseur.

Rabattement



Pour la sécurité des piétons, les rétroviseurs extérieurs se rabattent s'ils sont violemment heurtés. Repositionner le rétroviseur en appuyant légèrement sur son boîtier.

Rabattement électrique manuel



Placer  en position centrale.

Tirer  vers l'arrière. Les deux rétroviseurs extérieurs sont rabattus.

Tirer à nouveau  vers l'arrière. Les deux rétroviseurs extérieurs reviennent en position initiale.

Si un rétroviseur rabattu électriquement est déplié manuellement en tirant  vers l'arrière, seul l'autre rétroviseur est déplié électriquement.

Rabattement électrique automatique

Lorsque le véhicule est déverrouillé, les rétroviseurs basculent à la position normale de montage. Lorsque le véhicule est verrouillé, les rétroviseurs se rabattent.

Pour activer ou désactiver le rabatement automatique des rétroviseurs extérieurs, consulter un atelier.

Rétroviseurs chauffés



Pour les mettre en marche, appuyer sur .

Selon le système de climatisation,  se trouve à une position différente.

Le chauffage est automatiquement coupé après un court moment.

Lunette arrière chauffante ⇨ 25.

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs intérieurs



Pour régler le rétroviseur, déplacer le boîtier du rétroviseur dans la direction désirée.

Position nuit manuelle



Pour réduire l'éblouissement, ajuster le levier sous le boîtier du rétroviseur.

Position nuit automatique



L'éblouissement causé par les véhicules qui vous suivent est automatiquement réduit lorsque vous conduisez de nuit.

Vitres

Pare-brise

Autocollants sur le pare-brise

Ne pas fixer d'autocollants sur le pare-brise comme des autocollants de péage ou tout autre élément identique dans la zone du rétroviseur intérieur du pare-brise. Sinon, la zone de détection du capteur et la zone de vision de la caméra dans le boîtier du rétroviseur peuvent être restreintes.

Remplacement du pare-brise

Avertissement

Si le véhicule est doté d'un capteur de caméra orienté vers l'avant pour les systèmes d'assistance au conducteur, il est très important que tout remplacement de pare-brise soit effectué précisément et conformément aux spécifications d'Opel. Faute de quoi ces systèmes peuvent ne pas fonctionner correctement et il existe un risque

de comportement et / ou de messages inattendus de ces systèmes.

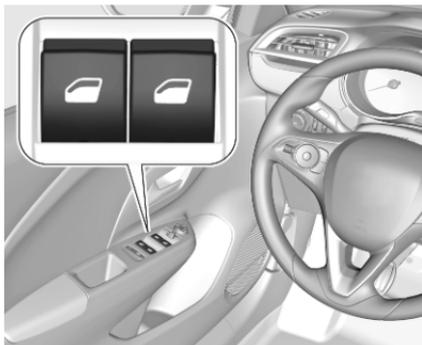
Lève-vitres électriques

⚠ Attention

Manipuler les lève-vitres électroniques avec prudence. Risque de blessure, en particulier pour les enfants.

Si des enfants se trouvent sur les sièges arrière, enclencher la sécurité enfants du lève-vitre électronique.

Fermer les vitres en observant bien la zone de fermeture. S'assurer que rien ne puisse être coincé.



Manipuler le commutateur de la vitre correspondante en l'enfonçant pour ouvrir ou en le relevant pour fermer.

En enfonçant ou en relevant le commutateur doucement (jusqu'au premier cran) : la vitre monte ou descend tant que le commutateur est actionné.

En enfonçant ou en relevant fermement jusqu'au deuxième cran, puis en le relâchant : la vitre monte ou descend automatiquement avec la fonction de protection activée. Pour mettre fin au mouvement, actionner à nouveau le commutateur dans la même direction.

Fonction de protection

Si la vitre rencontre une résistance en cas de fermeture automatique, elle est immédiatement stoppée et abaissée.

Sécurité enfants pour les vitres arrière

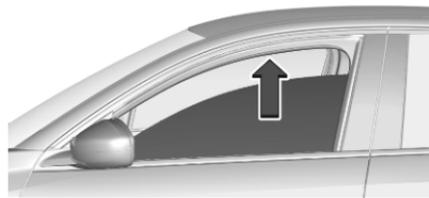


Appuyer sur  pour désactiver les lève-vitres électriques des portes arrière. La LED s'allume. Pour l'activation, appuyer à nouveau sur .

Selon la version, fonctionnement supplémentaire de sécurité enfants électrique ↪ 16.

Fermeture des vitres depuis l'extérieur

Les vitres peuvent être fermées à distance depuis l'extérieur du véhicule.



Enfoncer et maintenir  pour fermer les vitres.

Si les vitres sont complètement fermées, les feux de détresse clignoteront deux fois.

Surcharge

Si les vitres sont manœuvrées fréquemment à de courts intervalles, la commande des vitres est désactivée un certain temps.

Initialisation des lève-vitres électriques

Activer l'électronique des vitres comme suit :

1. Fermer les portes.
2. Mettre le contact.
3. Ouvrir complètement la vitre à l'aide du commutateur.
4. Tirer le commutateur plusieurs fois jusqu'à ce que la vitre soit complètement fermée et continuer à tirer pendant 1 seconde supplémentaire. Noter que la vitre se ferme uniquement sur quelques centimètres après chaque traction du commutateur.
5. Effectuer cette opération pour chaque vitre.

Lunette arrière chauffante



Pour les mettre en marche, appuyer sur .

Selon le système de climatisation,  se trouve à une position différente.

Le chauffage est automatiquement coupé après un court moment.

Rétroviseurs chauffants ⇨ 22.

Pare-soleil

Les pare-soleil peuvent être abaissés et pivotés latéralement pour éviter les éblouissements.

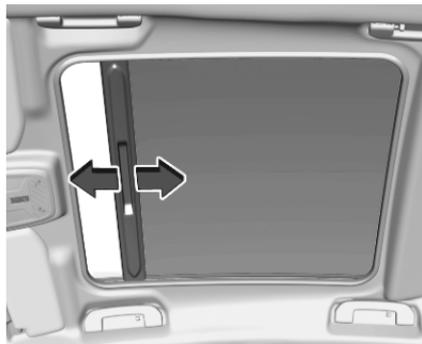
Si les pare-soleil sont équipés de miroirs de courtoisie, les caches de ces derniers doivent être fermés en roulant.

Un porte-billet se trouve sur la face arrière du pare-soleil.

Toit

Panneau vitré

Store



Le store est commandé manuellement.

Faire coulisser le pare-soleil dans la position voulue.

Sièges, systèmes de sécurité

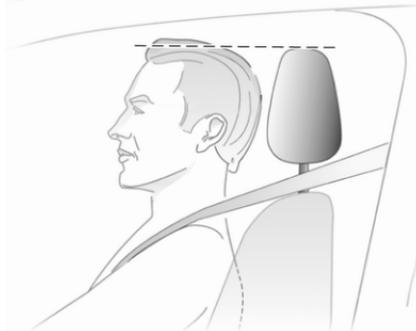
Appuis-tête	27
Sièges avant	28
Position de siège	28
Réglage manuel des sièges	29
Réglage électrique des sièges ..	30
Accoudoir	31
Chauffage	32
Massage	32
Ceintures de sécurité	32
Ceinture de sécurité à trois points	34
Système d'airbag	35
Système d'airbag frontal	38
Système d'airbag latéral	39
Système d'airbag rideau	39
Désactivation d'airbag	40
Systèmes de sécurité pour enfant	41
Emplacements de montage d'un système de sécurité pour enfant	45

Appuis-tête

Position

⚠ Attention

Ne rouler que si l'appui-tête est correctement réglé.

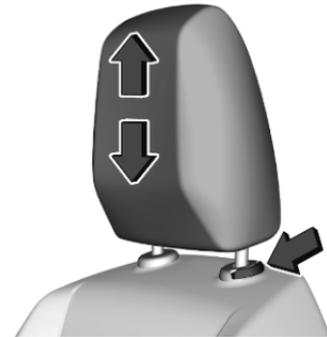


Le bord supérieur de l'appui-tête doit toujours être au niveau du haut de la tête. Si cela s'avérait impossible pour des personnes de très grande taille, l'appui-tête doit être réglé sur la posi-

tion la plus haute. Pour des personnes de très petite taille, régler l'appui-tête sur la position la plus basse.

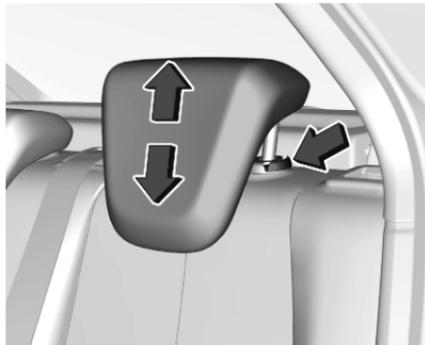
Réglage de hauteur

Appuis-tête des sièges avant



Tirer l'appui-tête vers le haut ou appuyer sur le loquet pour le déverrouiller et abaisser l'appui-tête.

Appuis-tête des sièges arrière



Tirer l'appui-tête vers le haut ou appuyer sur le loquet pour le déverrouiller et abaisser l'appui-tête.

Démontage

Appuyer sur le loquet, tirer l'appui-tête correspondant vers le haut et l'extraire.

Sièges avant

Position de siège

⚠ Attention

Ne conduire que si le siège est correctement réglé.

⚠ Attention

Ne jamais régler les sièges en roulant. Ils pourraient se déplacer de manière incontrôlée.

⚠ Danger

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

⚠ Attention

Ne jamais ranger d'objets sous les sièges.



- S'asseoir avec les fesses aussi près que possible du dossier. Ajuster la distance entre le siège et les pédales de sorte que les jambes soient légèrement fléchies en enfonçant les pédales. Reculer au maximum le siège du passager avant.
- Régler la hauteur de siège suffisamment haut que pour disposer d'un champ de vision claire de tous les côtés et de tous les instruments. Respecter un écartement d'au moins une main entre la tête et le cadre du toit.

Vos cuisses doivent reposer légèrement sur le siège sans s'y enfoncer.

- Régler l'appui-tête de façon à ce que son bord supérieur soit au niveau du haut de la tête.
- S'asseoir avec les épaules aussi près que possible du dossier. Régler l'inclinaison du dossier de sorte qu'il soit possible d'atteindre le volant avec les bras légèrement fléchis. En tournant le volant, le contact entre les épaules et le dossier doit être maintenu. Ne pas trop incliner le dossier vers l'arrière. Angle d'inclinaison maximal recommandé d'environ 25°.
- Ajuster le siège et le volant de sorte que le poignet repose sur le dessus du volant avec le bras entièrement déplié et les épaules sur le dossier.
- Régler le soutien lombaire de manière à épouser la forme naturelle de la colonne vertébrale.

Réglage des appuis-tête ⇨ 27.

Réglage du volant ⇨ 59.

Réglage manuel des sièges

Conduire uniquement le véhicule si les sièges et les dossiers sont correctement encliquetés.

Réglage longitudinal



Tirer la poignée, déplacer le siège et relâcher la poignée. Essayer de déplacer le siège vers l'arrière et l'avant pour s'assurer que le siège est verrouillé en place.

Inclinaison du dossier



Tourner la molette. Ne pas s'appuyer sur le dossier pendant le réglage.

Hauteur de siège



Mouvement de pompage du levier
 vers le haut : relever le siège
 vers le bas : abaisser le siège

Réglage électrique des sièges

⚠ Attention

Être prudent lors de la manœuvre des sièges à réglage électrique. Risque de blessures, en particulier pour les enfants. Des objets peuvent être coincés.

Bien observer les sièges durant leur réglage. Informer les passagers des risques potentiels.

Réglage longitudinal



Déplacer le commutateur vers l'avant / l'arrière.

Inclinaison du dossier



Tourner le commutateur vers l'avant / l'arrière.

Hauteur et inclinaison du siège



Déplacer le commutateur vers le haut / le bas.

Soutien lombaire



Appuyez sur  ou .

 : plus de soutien lombaire

 : moins de soutien lombaire

Accoudoir



L'accoudoir peut être réglé.
Espace de rangement  49.

Chauffage



Selon le chauffage voulu, appuyer une ou plusieurs fois sur  du siège correspondant. Le témoin du bouton indique le réglage sélectionné.

Le chauffage fonctionne uniquement lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.

Une utilisation prolongée au réglage maximum n'est pas recommandée pour les personnes à peau sensible.
Système d'arrêt-démarrage ⇨ 191.

Massage



Activer la fonction de massage du dos en appuyant sur . L'activation est signalée par l'éclairage de la LED du bouton.

La fonction de massage est activée pendant une période de 1 heure. Pendant ce temps, un massage est effectué en six cycles entrecoupés de pauses.

Appuyer sur  à nouveau désactive la fonction de massage. La LED s'éteint.

Système d'arrêt-démarrage ⇨ 191.

Ceintures de sécurité



Les ceintures de sécurité sont bloquées lors d'accélération ou de décélération fortes du véhicule, ce qui assure le maintien des occupants en position assise. Le risque de blessure est ainsi sensiblement réduit.

⚠ Attention

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque déplacement.

Les personnes non attachées mettent en danger tous les occupants du véhicule, en plus d'eux-mêmes.

Les ceintures de sécurité sont conçues pour n'être utilisées que par une seule personne à la fois.

Système de sécurité pour enfants
⇨ 41.

Vérifier régulièrement toutes les parties du système de ceinture pour s'assurer qu'elles fonctionnent bien, qu'elles ne sont pas endommagées ou ne présentent pas de saletés.

Faire remplacer les pièces endommagées. Après un accident, faire remplacer par un atelier les ceintures de sécurité et les rétracteurs de ceinture déclenchés.

Remarque

S'assurer que les ceintures ne sont pas coincées ni endommagées par des chaussures ou des objets tran-

chants. Empêcher que des saletés ne pénètrent dans les rétracteurs de ceinture.

Remarque

Utiliser la boucle de ceinture prévue pour boucler la ceinture de sécurité correspondante afin d'assurer un bon fonctionnement.

Rappel de ceinture de sécurité

Chaque siège est équipé d'un rappel de ceinture de sécurité indiqué par un témoin  pour le siège concerné dans la console suspendue ⇨ 74.

Limiteurs d'effort

Ils réduisent la charge sur le corps grâce à un relâchement progressif de la ceinture pendant une collision.

Rétracteurs de ceinture de sécurité

En cas de collision avant, arrière ou latérale d'une certaine gravité, les ceintures de sécurité des sièges avant et latéraux arrière sont tendues.

⚠ Attention

Une manipulation incorrecte (p. ex. la dépose ou la pose des ceintures) peut déclencher les rétracteurs de ceinture.

Le déclenchement des rétracteurs de ceinture est indiqué par un témoin  qui est allumé continuellement ⇨ 74.

Faire remplacer les rétracteurs de ceinture déclenchés par un atelier. Les rétracteurs de ceinture ne se déclenchent qu'une seule fois.

Remarque

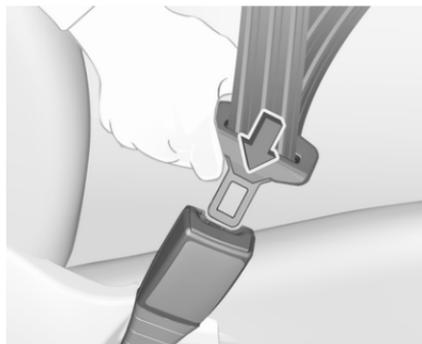
Ne pas fixer ou installer d'accessoires ou d'autres objets qui peuvent interférer avec le fonctionnement des rétracteurs de ceinture. Ne pas apporter de changement aux composants des prétensionneurs de ceinture car cela annulerait l'homologation d'usage du véhicule.

Ceinture de sécurité à trois points

Boucler



Tirer la ceinture hors de l'enrouleur, la guider sur le corps sans la vriller et insérer le verrou plat dans la serrure. La ceinture de sécurité doit passer sur l'épaule et s'ajuster au corps pendant la conduite.



Le port de vêtements larges ou épais gêne la position serrée de la ceinture. Ne pas placer d'objets, comme un sac à main ou un téléphone portable, entre la ceinture et le corps.

⚠ Attention

Ne pas faire passer la ceinture sur des objets durs ou fragiles dans les poches des vêtements.

Rappel de ceinture de sécurité 
◇ 74.

Détacher



Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton rouge de la serrure.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse



⚠ Attention

La sangle abdominale doit passer le plus bas possible sur le bassin pour éviter la pression sur le bas-ventre.

Système d'airbag

Le système d'airbags se compose de plusieurs éléments.

Une fois déclenchés, les airbags se déploient en quelques millisecondes. Il se dégonfle si rapidement que cela passe souvent inaperçu pendant la collision.

⚠ Attention

Le système d'airbag se déploie de manière explosive et les réparations doivent être effectuées uniquement par du personnel qualifié.

⚠ Attention

L'ajout d'accessoires modifiant la configuration d'origine du châssis du véhicule, du système de pare-chocs, de leur hauteur, de la tôle de l'extrémité avant ou latérale, peut empêcher le système d'airbag de fonctionner correctement. Le fonctionnement du système

d'airbag peut également être affecté par la modification de toute pièce des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic d'airbag, du volant, du tableau de bord, des joints d'étanchéité de porte intérieurs y compris les haut-parleurs, de l'un des modules d'airbag, de garniture de plafonnier ou de montant, des capteurs avant, des capteurs d'impact latéral ou du câblage d'airbag.

⚠ Attention

Ne placer aucune partie du corps ni objet dans la zone de déploiement de l'airbag.

Remarque

Dans la zone de la console centrale se trouve l'électronique de commande du système d'airbags et

de rétracteurs de ceinture. Ne ranger aucun objet magnétique à cet endroit.

Ne relier aucun objet aux recouvrements des airbags et ne pas les recouvrir d'autres matériaux. Faire remplacer les recouvrements endommagés dans un atelier.

Chaque airbag ne peut être déclenché qu'une seule fois. Faire remplacer les airbags par un atelier. En outre, il peut être nécessaire de faire remplacer le volant, le tableau de bord, des pièces de garnissage, les joints de portes, les poignées et les sièges.

Ne pas apporter de changement au système d'airbag, car cela annulerait l'homologation d'usage du véhicule.

Témoin  des systèmes d'airbags
⇨ 74.

Systèmes de sécurité pour enfant sur le siège passager avant avec systèmes d'airbag



EN: NEVER use a rearward-facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it; DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

DE: Nach hinten gerichtete Kindersitze NIEMALS auf einem Sitz verwenden, der durch einen davor befindlichen AKTIVEN AIRBAG geschützt ist, da dies den TOD oder SCHWERE VERLETZUNGEN DES KINDES zur Folge haben kann.

FR: NE JAMAIS utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE ACTIF placé devant lui, sous peine d'infliger des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES à l'ENFANT.

ES: NUNCA utilice un sistema de retención infantil orientado hacia atrás en un asiento protegido por un AIRBAG FRONTAL ACTIVO. Peligro de MUERTE o LESIONES GRAVES para el NIÑO.

RU: ЗАПРЕЩАЕТСЯ устанавливать детское удерживающее устройство лицом назад на сиденье автомобиля, оборудованном фронтальной подушкой безопасности, если ПОДУШКА НЕ ОТКЛЮЧЕНА! Это может привести к СМЕРТИ или СЕРЬЕЗНЫМ ТРАВМАМ РЕБЕНКА.

NL: Gebruik NOOIT een achterwaarts gericht kinderzitje op een stoel met een ACTIEVE AIRBAG ervoor, om DODELIJK of ERNSTIG LETSEL van het KIND te voorkomen.

DA: Brug ALDRIG en bagudvendt autostol på et forsæde med AKTIV AIRBAG, BARNET kan komme i LIVSFARE eller komme ALVORLIGT TIL SKADE.

SV: Använd ALDRIG en bakåtvänd barnstol på ett säte som skyddas med en framförvarande AKTIV AIRBAG. DÖDSFALL eller ALLVARLIGA SKADOR kan drabba BARNET.

FI: ÄLÄ KOSKAAN sijoita taaksepäin suunnattua lasten turvaistuinta istuimelle, jonka edessä on AKTIIVINEN TURVATYYNY, LAPSI VOI KUOLLA tai VAMMAUTUA VAKAVASTI.

NO: Bakovervendt barnesikringsstytir må ALDRI brukes på et sete med AKTIV KOLLISJONSPUTE foran, da det kan føre til at BARNET utsettes for LIVSFARE og fare for ALVORLIGE SKADER.

PT: NUNCA use um sistema de retenção para crianças voltado para trás num banco protegido com um AIRBAG ACTIVO na frente do mesmo, poderá ocorrer a PERDA DE VIDA ou FERIMENTOS GRAVES na CRIANÇA.

IT: Non usare mai un sistema di sicurezza per bambini rivolto all'indietro su un sedile protetto da AIRBAG ATTIVO di fronte ad esso: pericolo di MORTE o LESIONI GRAVI per il BAMBINO!

EL: ΠΟΤΕ μη χρησιμοποιείτε παιδικό κάθισμα ασφαλείας με φορά προς τα πίσω σε κάθισμα που προστατεύεται από μετωπικό ΕΝΕΡΓΟ ΑΕΡΟΣΑΚΟ, διότι το παιδί μπορεί να υποστεί ΘΑΝΑΣΙΜΟ ή ΣΟΒΑΡΟ ΤΡΑΥΜΑΤΙΣΜΟ.

PL: NIE WOLNO montować fotelika dziecięcego zwróconego tyłem do kierunku jazdy na fotelu, przed którym znajduje się WŁĄCZONA PODUSZKA POWIETRZNA. Niezas-tosowanie się do tego zalecenia może być przyczyną ŚMIERCI lub POWAŻNYCH OBRAŻEŃ u DZIECKA.

TR: Arkaya bakan bir çocuk emniyet sistemini KESİNLİKLE önünde bir AKTİF HAVA YASTIĞI ile korunmakta olan bir koltukta kullanmayınız. ÇOCUK ÖLEBİLİR veya AĞIR ŞEKİLDE YARALANABİLİR.

UK: НІКОЛІ не використовуйте систему безпеки для дітей, що встановлюється обличчям назад, на сидінні з УВІМКНЕНОЮ ПОДУШКОЮ БЕЗПЕКИ, інакше це може призвести до СМЕРТІ чи СЕРЬОЗНОГО ТРАВМУВАННЯ ДИТИНИ.

HU: SOHA ne használjon hátrafelé néző biztonsági gyerekülést előlről AKTÍV LÉGZSÁKKAL védett ülésen, mert a GYERMEK HALÁLÁT vagy KOMOLY SÉRÜLÉSÉT okozhatja.

HR: NIKADA nemojte koristiti sustav zadržavanja za djecu okrenut prema natrag na sjedalu s AKTIVNIM ZRAČNIM JASTUKOM ispred njega, to bi moglo dovesti do SMRTI ili OZBILJNIH OZLJEDA za DIJETE.

SL: NIKOLI ne nameščajte otroškega varnostnega sedeža, obrnjenega v nasprotni smeri vožnje, na sedež z AKTIVNO ČELNO ZRAČNO BLAZINO, saj pri tem obstaja nevarnost RESNIH ali SMRTNIH POŠKODB za OTROKA.

SR: NIKADA ne koristiti bezbednosni sistem za decu u kome su deca okrenuta unazad na sedištu sa AKTIVNIM

VAZDUŠNIM JASTUKOM ispred sedišta zato što DE TE može da NASTRADA ili da se TEŠKO POVREDI.

МК: НИКОГАШ не користете детско седиште свртено наназад на седиште заштитено со АКТИВНО ВОЗДУШНО ПЕРНИЧЕ пред него, затоа што детето може ДА ЗАГИНЕ или да биде ТЕШКО ПОВРЕДЕНО.

ВГ: НИКОГА не използвайте детска седалка, гледаща назад, върху седалка, която е защитена чрез АКТИВНА ВЪЗДУШНА ВЪЗГЛАВНИЦА пред нея - може да се стигне до СМЪРТ или СЕРИОЗНО НАРАНЯВАНЕ на ДЕТЕТО.

RO: Nu utilizați NICIODATĂ un scaun pentru copil îndreptat spre partea din spate a mașinii pe un scaun protejat de un AIRBAG ACTIV în fața sa; acest lucru poate duce la DECESUL sau VĂTĂMAREA GRAVĂ a COPIILUI.

CS: NIKDY nepoužívejte dětský zádržný systém instalovaný proti směru jízdy na sedadle, které je chráněno před sedadlem AKTIVNÍM

AIRBAGEM. Mohlo by dojít k VÁŽNĚMU PORANĚNÍ nebo ÚMRTÍ DÍTĚTE.

SK: NIKDY nepoužívejte detskú sedačku otočenú vzad na sedadle chránenom AKTÍVNÝM AIRBAGOM, pretože môže dôjsť k SMRTI alebo VÁŽNÝM ZRANENIAM DIĎAŤA.

LT: JOKIU BŪDU nemontuokite atgal atgręžtos vaiko tvirtinimo sistemas sėdynėje, prieš kurią įrengta AKTYVI ORO PAGALVĖ, nes VAIKAS GALI ŽŪTI arba RIMTAI SUSIŽALOTI.

LV: NEKĀDĀ GADĪJUMĀ neizmantojiet uz aizmuguri vērstu bērnu sēdekļi sēdvietā, kas tiek aizsargāta ar tās priekšā uzstādītu AKTĪVU DROŠĪBAS SPILVENU, jo pretējā gadījumā BĒRNS var gūt SMAGAS TRAUMAS vai IET BOJĀ.

ET: ÄRGE kasutage tahapoole suunatud lapseturvaistet istmel, mille ees on AKTIIVSE TURVAPADJAGA kaitstud iste, sest see võib põhjustada LAPSE SURMA või TÕSISE VIGASTUSE.

MT: QATT tuża trażżin għat-tfal li jgħares lejn in-naħa ta' wara fuq sit protett b'AIRBAG ATTIV quddiemu; dan jista' jikkawża l-MEWT jew ĠRIEHI SERJI lit-TFAL.

GA: Ná húsáid srian sábháilteachta linbh cúil RIAMH ar shuíochán a bhfuil mála aeir ag feidhmiú os a chomhair. Tá baol BÁIS nó GORTÚ DONA don PHÁISTE ag baint leis.

En outre, pour des raisons de sécurité, vous ne devez utiliser un système de sécurité pour enfant face à la route que conformément aux instructions et restrictions du tableau ⇨ 45.

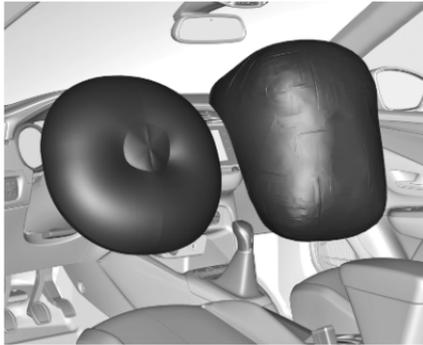
L'étiquette d'airbag se trouve des deux côtés du pare-soleil du passager avant.

Désactivation d'airbag ⇨ 40.

Systeme d'airbag frontal

Le système d'airbags avant se compose de deux airbags, un dans le volant et un autre dans le tableau de bord en face du passager avant. Ils sont reconnaissables à l'inscription AIRBAG.

Le système d'airbag avant se déclenche en cas de collision frontale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc et de la tête des occupants avant.

⚠ Attention

Une protection optimale n'est assurée que si le siège se trouve dans la position correcte.

Position de siège ↪ 28.

Fixer correctement la ceinture de sécurité et l'enclencher fermement. C'est indispensable pour que la protection de l'airbag soit efficace.

Système d'airbag latéral



Le système d'airbags latéraux se compose d'un airbag dans chacun des dossiers de siège avant. Ils sont reconnaissables à l'inscription **AIRBAG**.

Le système d'airbag latéral se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc et du bassin en cas de collision latérale.

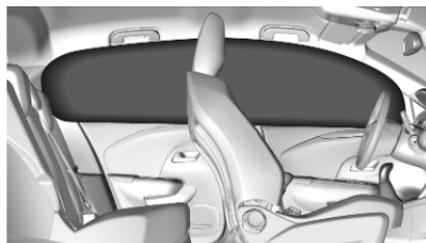
Remarque

N'utiliser que des housses de protection de siège qui sont homologuées pour le véhicule. Ne pas couvrir les airbags.

Système d'airbag rideau

Le système d'airbags rideaux se compose d'un airbag de cadre de toit, de chaque côté du véhicule. Il est reconnaissable à la mention **AIRBAG** sur les montants de toit.

Le système d'airbag rideau se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure de la tête en cas de choc latéral.

⚠ Attention

Les crochets dans les poignées de cadre de toit peuvent uniquement servir à suspendre des vêtements légers, sans cintre. Ne pas garder d'objets dans ces vêtements.

Désactivation d'airbag

Le système d'airbag du passager avant doit être désactivé pour les systèmes de sécurité pour enfant placés sur le siège passager, conformément aux instructions du tableau ↗ 45.

Les systèmes d'airbags rideau et latéral, les rétracteurs de ceinture et tous les systèmes d'airbags du conducteur restent actifs.



Le système d'airbag du passager avant peut être désactivé via un commutateur à clé dans la boîte à gants.

Utiliser la clé de contact pour choisir la position :

- OFF  : le coussin gonflable de passager avant est désactivé et ne se gonfle pas en cas de collision. Le témoin OFF  (arrêt) s'allume en permanence dans la console centrale.
- ON  : l'airbag de passager avant est activé.

Remarque

Après avoir mis le commutateur à clé en position OFF , continuer à tourner vers cette position jusqu'à ce que la clé soit retirée.

⚠ Danger

Ne désactiver l'airbag passager que dans le cas de l'utilisation d'un système de sécurité pour enfant soumis aux instructions et restrictions du tableau ↗ 45.

Dans le cas contraire, il existe un risque de blessure mortelle pour la personne occupant un siège quand l'airbag pour passager avant est désactivé.



Si le témoin  s'allume pendant environ 60 secondes après avoir mis le contact, le système d'airbags de passager avant se déploiera en cas de collision.

Si le témoin  s'allume après avoir mis le contact, le système d'airbag du passager avant est désactivé. Il reste allumé tant que l'airbag est désactivé.

Si les deux témoins sont allumés en même temps, le système présente une défaillance. Le statut du système est indéterminé et personne n'est autorisé à occuper le siège de passager avant. Prendre immédiatement contact avec un atelier.

Prendre immédiatement contact avec un atelier si aucun des deux témoins n'est allumé.

Ne changer de mode que si le véhicule est à l'arrêt avec le contact coupé.

L'état reste le même jusqu'au prochain changement.

Témoin de désactivation d'airbag
↗ 75.

Systèmes de sécurité pour enfant**⚠ Danger**

S'assurer que les enfants d'une taille et d'un poids inférieurs à la norme sont protégés par un système de sécurité pour enfant adéquat. Ne jamais placer un enfant sur les genoux.

⚠ Danger

Si vous utilisez un système de sécurité pour enfant dos à la route sur le siège passager avant, le système d'airbag du siège passager avant doit être désactivé. Cette instruction s'applique également à certains systèmes de sécurité pour enfant face à la route, comme indiqué dans les tableaux ↗ 45.

Désactivation d'airbag ↗ 40.

Étiquette d'airbag ↗ 35.

Nous conseillons un système de retenue enfants spécialement adapté au véhicule. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

En cas d'interférence du système de sécurité pour enfant avec l'appui-tête du siège du véhicule, régler ou retirer l'appui-tête correspondant ↗ 27.

Quand un système de sécurité pour enfant est employé, faire attention aux instructions de montage et d'utilisation qui suivent ainsi qu'à celles fournies avec le système de sécurité pour enfant. Les restrictions indiquées dans le tableau se réfèrent à un corps d'essai, qui est l'enveloppe maximale de tous les systèmes de sécurité pour enfant existants. S'assurer que les sièges avant n'interfèrent pas avec le système de sécurité pour enfant utilisé.

Toujours se plier aux réglementations locales ou nationales. Dans certains pays, l'utilisation de systèmes de sécurité pour enfant est interdite sur certains sièges.

Ne conduire que si le siège conducteur est correctement réglé ↗ 28.

Les systèmes de sécurité pour enfant peuvent être fixés avec :

- Ceinture de sécurité à trois points
- Supports ISOFIX
- Un top-tether

Ceinture de sécurité à trois points

Les systèmes de sécurité pour enfant peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points. Après avoir assujéti le système de sécurité pour enfant, la ceinture de sécurité doit être serrée.

Supports ISOFIX



Fixer les systèmes de sécurité pour enfant ISOFIX homologués pour le véhicule aux supports ISOFIX. Les positions des systèmes de sécurité pour enfant ISOFIX spécifiques au véhicule sont indiquées dans le tableau ISOFIX ↗ 45.

Les supports ISOFIX sont signalés par une étiquette sur le dossier. Pour accéder aux supports ISOFIX, ouvrir d'abord la fermeture éclair.

Lors de la fixation des systèmes de sécurité pour enfant ISOFIX sur les sièges passager réglables, comme le siège passager avant, il faut d'abord incliner le dossier autant que nécessaire vers l'arrière afin d'accéder aux supports ISOFIX. Après la fixation correcte du système de sécurité pour enfant ISOFIX, incliner à nouveau le dossier vers l'avant.

Un système de sécurité pour enfant i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation n° 129 des Nations-Unies.

Tous les systèmes de sécurité pour enfant i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant au tableau i-Size, i-Size ↗ 45.

Une sangle de fixation supérieure ou une jambe d'appui doit être utilisée en plus des supports ISOFIX.



Les sièges pour enfant i-Size et sièges du véhicule homologués i-Size sont identifiés par le symbole i-Size, voir l'illustration.

Ancrages d'attache supérieure

Les ancrages de l'attache supérieure sont marqués du symbole  d'un siège pour enfant.



En plus des supports ISOFIX, attacher la sangle du Top-tether aux ancrages du Top-tether.

Les positions des systèmes de sécurité pour enfant ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées dans le tableau par IUF ⇨ 45.

Sélection du système adéquat

Les sièges arrière constituent l'emplacement idéal pour fixer le système de sécurité pour enfant.

Les enfants devraient voyager aussi longtemps que possible avec le dos à la route. En cas d'accident, ceci assure que moins de contraintes solli-

cent la colonne vertébrale de l'enfant, toujours très fragile. Ne pas utiliser de système de sécurité pour enfant face à la route sur tous les sièges lorsque le poids de l'enfant est inférieur à 13 kg.

Les systèmes de sécurité pour enfant adaptés sont tous ceux conformes aux réglementations UN ECE en vigueur. Vérifier les lois et réglementations locales concernant l'utilisation obligatoire de systèmes de sécurité pour enfant.

Les systèmes de sécurité pour enfant suivants sont recommandés pour les classes de poids suivantes :

- **Groupe 0, groupe 0+** : Maxi Cosi Cabriofix avec ou sans base ISOFIX pour enfants jusqu'à 13 kg
- **Groupe I** : Duo Plus avec ISOFIX et ancrage supérieur pour enfants de 9 kg à 18 kg
- **Groupe II, groupe III** : Kidfix XP avec ou sans ISOFIX pour enfants de 15 kg à 36 kg

S'assurer que le système de sécurité pour enfant à installer est compatible avec le type de véhicule.

Siège pour enfant à l'avant : Régler le siège du passager avant à la position de réglage la plus haute et la position longitudinale entièrement vers l'arrière avec le dossier redressé.

Siège pour enfant à l'arrière : Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier afin que les jambes de l'enfant dans le siège pour enfant face à la route ou dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.

Ne pas utiliser de système de sécurité pour enfant face à la route sur tous les sièges lorsque le poids de l'enfant est inférieur à 13 kg.

Suivre les instructions du fabricant du système de sécurité pour enfant pour installer les systèmes de sécurité pour enfant correspondants dans le véhicule.

Pour les systèmes de sécurité pour enfant semi-universels ou spécifiques à un véhicule (ISOFIX ou système de sécurité pour enfant à

ceinture), voir la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du système de sécurité pour enfant.

S'assurer que la position de montage du système de sécurité pour enfant dans le véhicule est correcte. Voir le tableau suivant.

Ne laisser les enfants monter et descendre du véhicule que du côté opposé au trafic.

Quand le système de sécurité pour enfant n'est pas employé, attacher le siège avec une ceinture de sécurité ou l'enlever du véhicule.

Remarque

Ne pas relier d'objets aux systèmes de sécurité pour enfant et ne pas les recouvrir d'autres matériaux.

Il faut remplacer les systèmes de sécurité pour enfant qui ont subi des contraintes dans un accident.

Emplacements de montage d'un système de sécurité pour enfant

Pose de sièges pour enfant universels, ISOFIX et i-Size

Comme exigé par la législation européenne, ce tableau répertorie les options d'installation sécurisée des sièges pour enfant avec la ceinture de sécurité et avec homologation universelle. Il liste également les options des sièges pour enfant plus grands ISOFIX et i-Size sur les positions de siège équipés de supports ISOFIX dans le véhicule.

Oui : Convient pour l'installation de la catégorie désignée du système de sécurité pour enfant.

Non : Ne convient pas pour l'installation de la catégorie désignée du système de sécurité pour enfant.

Catégories de systèmes de sécurité pour enfant	Siège du passager avant avec airbag activé ON	Siège du passager avant avec airbag désactivé OFF	Sièges arrière extérieurs	Siège arrière central
Système de sécurité pour enfant universel fixé par la ceinture ¹⁾	Oui ^{2) 3)}	Oui ^{3) 4)}	Oui	Oui
Système de sécurité pour enfant i-size	NON ⁵⁾	NON ⁵⁾	Oui	NON ⁵⁾
Position équipée d'une fixation pour sangle supérieure	NON ⁵⁾	NON ⁵⁾	Oui	NON ⁵⁾
Nacelle (système de sécurité pour enfant ISOFIX latéral) Support de système de sécurité pour enfant ISOFIX : L1, L2	NON ⁵⁾	NON ⁵⁾	NON	NON
Système de sécurité pour enfant ISOFIX dos à la route Support de système de sécurité pour enfant ISOFIX : R3	NON ⁵⁾	NON ⁵⁾	Oui ^{6) 7)}	NON ⁵⁾

Catégories de systèmes de sécurité pour enfant	Siège du passager avant avec airbag activé ON	Siège du passager avant avec airbag désactivé OFF	Sièges arrière extérieurs	Siège arrière central
Système de sécurité pour enfant ISOFIX face à la route	NON ⁵⁾	NON ⁵⁾	Oui ^{6) 7)}	NON ⁵⁾
Support de système de sécurité pour enfant ISOFIX : F3				
Siège d'appoint - pleine largeur : B3	Oui ^{5) 8)}	NON	Oui ^{6) 7)}	Oui ⁵⁾

- 1) Siège universel pour enfant : siège enfant qui peut être installé dans tous les véhicules au moyen de la ceinture de sécurité. S'applique à tous les groupes de taille et de masse.
- 2) Uniquement les systèmes de sécurité pour enfant face à la route.
- 3) Pour un siège avec réglage de hauteur, le régler sur la position longitudinale la plus haute et complètement en arrière. Pour un siège sans réglage de hauteur, déplacer le siège complètement en arrière, avec le dossier relevé.
- 4) Uniquement les systèmes de sécurité pour enfant dos à la route.
- 5) Sièges non équipés de supports ISOFIX / i-Size.
- 6) Régler le siège du conducteur devant le système de sécurité pour enfant en position longitudinale centrale et en position de hauteur maximale. Si nécessaire, régler l'angle du dossier du siège du conducteur. Veiller à ce que l'angle d'inclinaison du dossier ne dépasse pas l'angle de torse correspondant de 15°.
- 7) Avancer le siège passager placé devant le système de sécurité pour enfant autant que nécessaire.
- 8) Déplacer le siège du passager complètement vers l'arrière.

Taille du système de sécurité pour enfant (1, 2, 3) :

- R1 représente un système de sécurité pour enfant dos à la route pour le groupe de masse 0 jusqu'à 10 kg et le groupe de masse 0+ jusqu'à 13 kg, âge environ 0-1 an.
- R2 signifie une taille réduite du système de sécurité pour enfant dos à la route pour le groupe de masse 0+ jusqu'à 13 kg et le groupe de masse 1 de 9 à 18 kg, l'âge étant d'environ 2-4 ans.
- R3 signifie une taille entière du système de sécurité pour enfant dos à la route pour le groupe de masse 0+ jusqu'à 13 kg et le groupe de masse 1 de 9 à 18 kg, l'âge étant d'environ 2-4 ans.

-
- F2, F2X signifient une hauteur réduite du système de sécurité pour enfant face à la route pour le groupe de masse 1 de 9 à 18 kg, l'âge étant d'environ 6-7 ans.
 - F3 signifie une hauteur entière du système de sécurité pour enfant face à la route pour le groupe de masse 1 de 9 à 18 kg, âge environ 7-10 ans.

Rangement

Espaces de rangement	48
Boîte à gants	48
Porte-gobelets	48
Rangement dans le panneau de porte	49
Rangement dans la console centrale	49
Coffre	50
Cache-bagages	51
Recouvrement des rangements dans le plancher arrière	51
Anneaux d'arrimage	52
Galerie de toit	52
Informations sur le chargement ...	53

Espaces de rangement

⚠ Attention

Ne pas entreposer d'objets lourds ou tranchants dans les espaces de rangement.

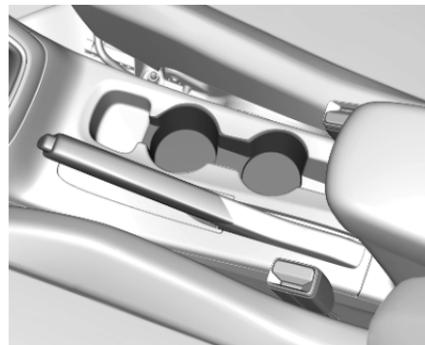
Boîte à gants



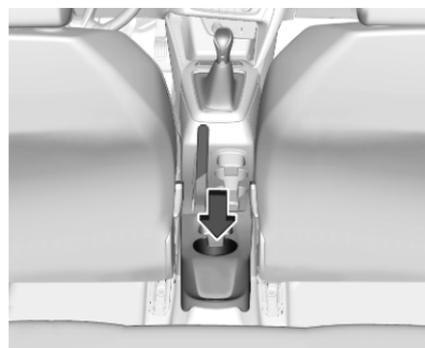
Tirer sur le levier pour ouvrir la boîte à gants.

En roulant, la boîte à gants doit rester fermée.

Porte-gobelets

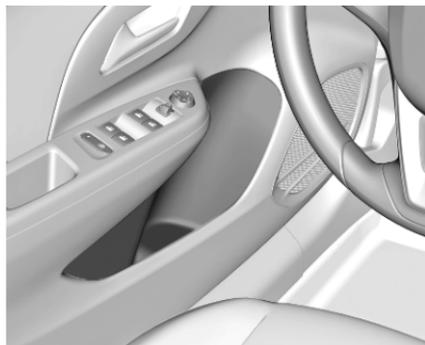


Les porte-gobelets se trouvent dans la console centrale.



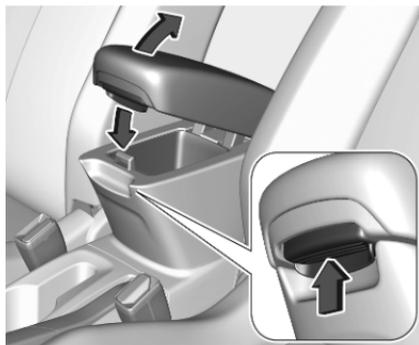
Selon la version, un porte-gobelet supplémentaire se trouve dans la console centrale.

Rangement dans le panneau de porte



Un espace de rangement se trouve dans les panneaux de porte avant et arrière.

Rangement dans la console centrale



Faire coulisser l'accoudoir vers l'arrière, appuyer sur le bouton et soulever. Un espace de rangement se trouve sous l'accoudoir.



Un espace de rangement se trouve dans la console centrale.

Coffre

Le dossier de sièges arrière est divisé en parties 2/3 à 1/3. Les deux parties peuvent être rabattues individuellement pour augmenter le volume du coffre.

Avant de rabattre le dossier de siège arrière, effectuer les opérations suivantes si nécessaire :

- Déplacer les sièges avant vers l'avant si nécessaire.
- Enlever le cache-bagages
↗ 51.
- Enfoncer et maintenir le loquet pour abaisser les appuis-tête
↗ 27.

Abaissement/levage des dossiers de siège arrière

- Vérifier que les ceintures de sécurité ne sont pas engagées dans les boucles de ceinture de sécurité, de manière à ce que les dossiers puissent être déplacés.



- Tirer la manette de déverrouillage d'un ou des deux côtés extérieurs, et rabattre les dossiers sur l'assise.
- Pour relever les dossiers, les soulever et les guider jusqu'en position verticale jusqu'à ce qu'ils se verrouillent de manière audible. S'assurer que les ceintures sont correctement placées et restent dégagées de l'espace de rabattement.



Les dossiers arrière ne sont verrouillés que si les repères rouges près des poignées de déverrouillage ne sont plus visibles.

⚠ Attention

Lors du rabattement, vérifier que les dossiers sont correctement verrouillés en position avant de conduire le véhicule. Ne pas effectuer cette vérification peut causer des blessures ou des dégâts au chargement ou au véhicule en cas de freinage brusque ou de collision.



La ceinture de sécurité du siège central pourrait coincée lorsque le dossier est soulevé trop rapidement. Pour débloquer l'enrouleur, rentrer la ceinture de sécurité ou la sortir d'environ 20 mm, puis relâcher.

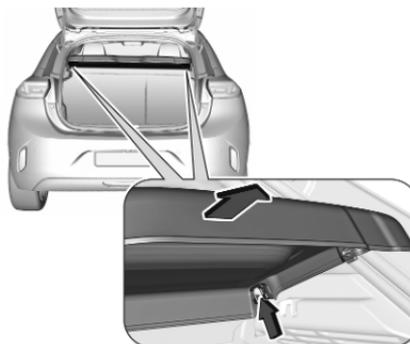
Cache-bagages

Ne pas poser d'objets sur le cache-bagages.

Dépose



Décrocher les sangles de retenue du hayon.



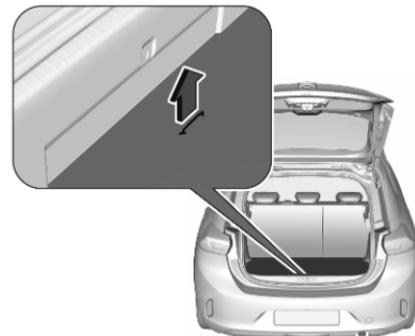
Soulever le cache à l'avant et le pousser vers le haut à l'arrière.

Enlever le cache.

Pose

Engager le cache-bagages dans les guides latéraux et le rabattre. Attacher les sangles de fixation au hayon.

Recouvrement des rangements dans le plancher arrière



Le recouvrement de plancher arrière peut être soulevé et déposé. Utiliser l'ouverture pour soulever le recouvrement de plancher arrière, puis l'enlever.

Anneaux d'arrimage



Les anneaux d'arrimage servent à sécuriser les objets pour éviter qu'ils ne glissent, par exemple avec des sangles de serrage ou le filet à bagages.

Galerie de toit

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, nous vous recommandons d'utiliser le système de galerie de toit homologué pour votre véhicule. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.



Ouvrir toutes les portes.

Les points de fixation se situent dans chacun des cadres de porte de la carrosserie.

Fixer la galerie de toit conformément aux instructions d'installation fournies avec la galerie.

Retirer la galerie de toit quand on ne l'utilise pas.

Informations sur le chargement

⚠ Attention

Veiller à ce que le chargement à bord du véhicule soit solidement arrimé. Sans quoi, des objets pourraient se trouver projetés dans l'habitacle, provoquant des blessures ou des dégâts au chargement ou au véhicule.



- Placer les objets lourds dans le coffre contre les dossiers. S'assurer que les dossiers sont

correctement encliquetés. Dans le cas d'objets empilés, placer les plus lourds en bas.

- Éviter le glissement des objets non fixés en les fixant au moyen des sangles fixées aux anneaux d'arrimage ↪ 52.
- Le chargement ne doit pas dépasser le bord supérieur des dossiers.
- Ne placer aucun objet sur le cache-bagage, ni sur le tableau de bord et ne pas recouvrir le capteur sur le haut du tableau de bord.
- Le chargement ne doit pas gêner l'utilisation des pédales, du frein de stationnement et du levier de vitesses et ne doit pas gêner le conducteur dans ses mouvements. Ne pas laisser des objets non arrimés dans l'habitacle.
- Ne pas conduire avec le coffre ouvert.
- La charge utile est la différence entre le poids total autorisé en charge (voir plaquette signaléti-

que ↪ 326) et le poids à vide selon norme CE.

Pour calculer le poids à vide, saisir les données de votre véhicule indiquées dans le tableau des poids au début de ce manuel.

Le poids en ordre de marche CE inclut le poids du conducteur (68 kg), des bagages (7 kg) et tous les liquides (réservoir de carburant rempli à 90 %).

Les équipements et accessoires en option augmentent le poids à vide.

- La charge sur le toit augmente la sensibilité au vent latéral du véhicule et altère la tenue de route du fait de l'élévation du centre de gravité du véhicule. Répartir la charge de manière uniforme et l'arrimer fermement avec des sangles afin qu'elle ne glisse pas. Adapter la pression des pneus et la vitesse du véhicule à l'état de charge. Contrôler régulièrement les fixations et les resserrer.

Ne pas dépasser 120 km/h.

La charge admissible sur le toit est de 70 kg. Ne pas dépasser une hauteur de chargement de 40 cm. La masse sur le toit est la somme des masses de la galerie de toit et de la charge.

Instruments et commandes

Vue d'ensemble du tableau de bord

Aperçu du tableau de bord 57

Commandes 59

Réglage du volant 59

Commandes au volant 59

Volant chauffé 59

Avertisseur sonore 60

Alerte de sécurité pour piétons .. 60

Essuie-glace et lave-glace

avant 60

Essuie-glace et lave-glace de

lunette arrière 62

Température extérieure 63

Horloge 63

Prises de courant 63

Chargement inductif 64

Témoins et cadrans 66

Compteur de vitesse 66

Compteur kilométrique 66

Compteur kilométrique

journalier 67

Compte-tours 68

Jauge à carburant 68

Indicateur de batterie haute

tension 69

Indicateur d'alimentation 69

Jauge de température de liquide

de refroidissement du moteur . . 70

Surveillance du niveau d'huile

moteur 70

Affichage de service 71

Témoins 72

Feux de direction 73

Rappel de ceinture de sécurité .. 74

Airbags et rétracteurs de

ceinture 74

Désactivation d'airbag 75

Système de charge 75

Témoin de dysfonctionnement . . 75

Prochain entretien du véhicule .. 75

Arrêter le moteur 76

Contrôle du système 76

Système de freinage et

d'embrayage 76

Frein de stationnement 76

Défaillance du frein de

stationnement électrique 76

Fonctionnement automatique

du frein de stationnement

désactivé 77

Antiblocage de sécurité (ABS) . . 77

Changement de rapport 77

Assistance au maintien de

trajectoire 77

Aide au stationnement 77

Electronic Stability Control et

système antipatinage 77

Température de liquide de

refroidissement du moteur 78

Préchauffage 78

Filtre d'échappement 78

AdBlue 78

Système de détection de

dégonflage 78

Pression d'huile moteur 79

Niveau bas de carburant 79

Câble de chargement branché . . 79

Véhicule prêt 79

Puissance réduite du moteur 79

Arrêt automatique 80

Éclairage extérieur 80

Feux de croisement 80

Feux de route 80

Feux de route automatiques 80

Phares antibrouillard 80

Feu antibrouillard arrière 80

Détecteur de pluie 80

Défaillance d'alerte de sécurité

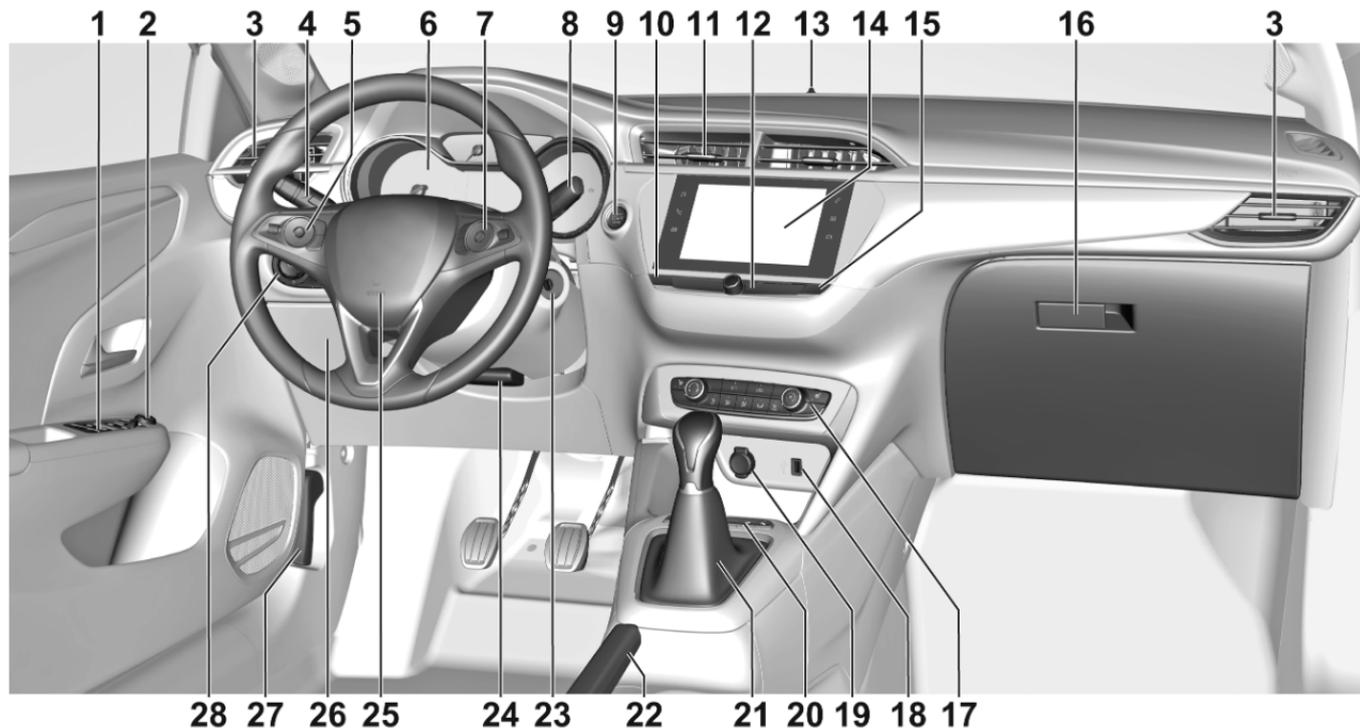
pour piétons 80

Freinage d'urgence actif 80

Assistant de détection des panneaux routiers	81
Porte ouverte	81
Écrans	81
Centre d'informations du conducteur	81
Affichage d'informations	84
Messages du véhicule	87
Signaux sonores	87
Personnalisation du véhicule	88
Services télématiques	89
Opel Connect	89
Appel d'urgence	90

Vue d'ensemble du tableau de bord

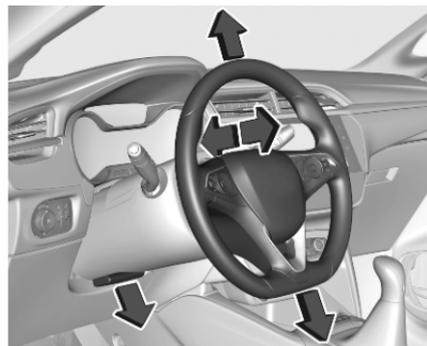
Aperçu du tableau de bord



1	Lève-vitres électroniques	24	10	Verrouillage central	10	24	Réglage du volant	59
2	Rétroviseurs extérieurs	21	11	Bouches d'aération centrales	182	25	Avertisseur sonore	60
3	Bouches d'aération latérales	182	12	Commandes de fonctionnement de l'affichage d'informations	84	26	Boîte à fusibles	
4	Clignotants, appel de phares, feux de croisement / feux de route	96	13	LED de statut d'alarme antivol	19	27	Poignée de déverrouillage du capot moteur	285
	Feux de stationnement	97	14	Affichage d'informations	84	28	Commutateur d'éclairage	91
	Boutons pour le centre d'informations du conducteur	81	15	Feux de détresse	96		Réglage de la portée des phares	93
5	Régulateur de vitesse	217	16	Boîte à gants	48		Phares antibrouillard	97
	Limiteur de vitesse	220	17	Systèmes de climatisation . .	173		Feu antibrouillard arrière	97
	Régulateur de vitesse adaptatif	222	18	Port USB	63		Éclairage du tableau de bord	98
	Volant chauffé	59	19	Prise de courant	63			
6	Instruments	66	20	Sécurité enfants	16			
	Centre d'informations du conducteur	81		Aide au stationnement	237			
7	Commandes Infotainment			Assistance au maintien de trajectoire	260			
8	Essuie-glace et lave-glace de pare-brise, essuie- glace et lave-glace arrière ...	60		Système d'arrêt-démarrage	191			
9	Bouton d'alimentation	187		Mode Sport	217			
				Alarme antivol	19			
			21	Sélecteur	203			
			22	Frein de stationnement	212			
			23	Commutateur d'allumage	187			

Commandes

Réglage du volant



Débloquer le levier, régler le volant puis bloquer le levier et vérifier qu'il est bien verrouillé.

Ne régler le volant que lorsque le véhicule est immobilisé et, selon la version, lorsque la direction est débloquée.

Commandes au volant

Certains systèmes d'assistance au conducteur, l'Infotainment System et un téléphone mobile connecté peuvent être commandés au volant.



De plus amples informations sont disponibles dans la section Infotainment System.

Régulateur de vitesse ↪ 217.

Limiteur de vitesse ↪ 220.

Régulateur de vitesse adaptatif
↪ 222.

Volant chauffé



Activer le chauffage en appuyant sur . L'activation est signalée par la LED du bouton.

Le chauffage fonctionne uniquement lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.

Système d'arrêt-démarrage ↪ 191.

Avertisseur sonore



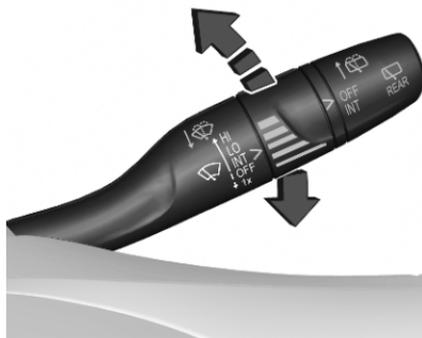
Appuyer sur .

Alerte de sécurité pour piétons

L'alerte de sécurité pour piétons produit un son pour signaler la présence du véhicule aux piétons. Elle est active jusqu'à 30 km/h.

Essuie-glace et lave-glace avant

Essuie-glace avant avec fréquence de balayage réglable



HI : rapide
LO : lent
INT : balayage intermittent
OFF : désactivé
1x : balayage simple

Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont gelées.

Ne pas enclencher les essuie-glace ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.

Pour activer le mode balayage intermittent lorsque le contact est remis, pousser le levier vers le bas en position **OFF** puis revenir en position **INT**.

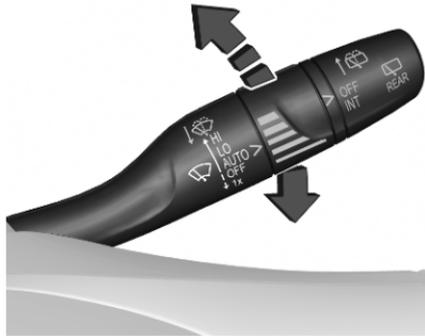
Fréquence de balayage réglable



Manette d'essuie-glace en position **INT**.

Tourner la molette pour régler la fréquence de balayage souhaitée.

Essuie-glace avant avec détecteur de pluie



- HI** : rapide
- LO** : lent
- AUTO** : balayage automatique avec détecteur de pluie
- OFF** : désactivé
- 1x** : balayage simple

En position **AUTO**, le détecteur de pluie détecte la quantité d'eau sur le pare-brise et règle automatiquement la vitesse de l'essuie-glace avant. Si le contact est coupé pendant plus d'une minute, le mode automatique de l'essuie-glace est désactivé. Pour activer le mode balayage automati-

que lorsque le contact est remis, pousser le levier vers le bas en position **OFF** puis revenir en position **AUTO**.

Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont gelées.

Ne pas utiliser dans les stations de lavage de voiture.



Le champ du capteur de pluie doit rester propre, c'est-à-dire sans poussière, saletés, ni givre.

Témoin  60.

Sensibilité réglable du détecteur de pluie



Tourner la molette pour régler la sensibilité.

Lave-glace avant



Tirer la manette. Le produit de lave-glace est pulvérisé sur le pare-brise et l'essuie-glace exécute quelques balayages.

Produit de lave-glace ↪ 289.

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière

Essuie-glace de lunette arrière



OFF : arrêt

INT : fonctionnement intermittent

Ne pas mettre en marche lorsque la lunette arrière est gelée.

Ne pas enclencher les essuie-glace ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.

L'essuie-glace de lunette arrière s'enclenche automatiquement si l'essuie-glace avant est en marche et que la marche arrière est engagée.

L'activation ou la désactivation de cette fonction est modifiable au menu de personnalisation du véhicule ↪ 88.

Lave-glace de lunette arrière



Pousser la manette.

Le produit de lave-glace est pulvérisé sur la lunette arrière et l'essuie-glace exécute quelques balayages.

Produit de lave-glace ↪ 289.

Température extérieure

Une chute de la température est affichée immédiatement, une hausse de la température est indiquée après un certain délai.



L'illustration donne un exemple.

Si la température extérieure chute à une certaine température, un message d'avertissement s'affiche au centre d'informations du conducteur.

⚠ Attention

Lorsque l'affichage indique une température de quelques degrés au-dessus de 0 °C, il se peut que la chaussée soit déjà verglacée.

Horloge

L'heure et la date sont indiquées sur l'affichage d'informations.

Le réglage de la date et de l'heure est décrit dans la section Infotainment System.

Prises de courant



La puissance maximale absorbée ne doit pas dépasser 120 W.

La prise de courant 12 V est désactivée si la tension de la batterie du véhicule est faible.

Les accessoires électriques branchés doivent répondre à la norme DIN VDE 40 839 en matière de compatibilité électromagnétique.

Ne pas y raccorder d'accessoires fournissant du courant, tels que chargeurs ou batteries.

Ne pas endommager la prise en utilisant des fiches inadaptées.

Système d'arrêt-démarrage ⇨ 191.

Ports USB



Le port USB fournit 5 V.

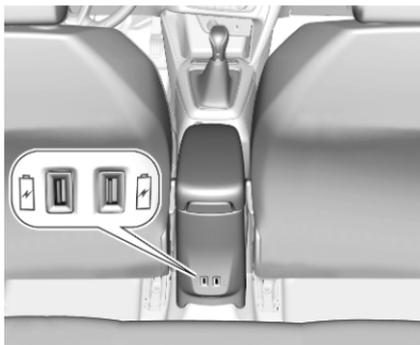


L'emplacement dépend de l'Infotainment System.

Remarque

Les prises doivent toujours rester propres et sèches.

Ports USB arrière



L'emplacement sous les ports USB à l'arrière de la boîte de rangement est destiné à la fixation d'un accessoire porte-gobelets.

Chargement inductif

⚠ Attention

Le chargement inductif peut affecter le fonctionnement des stimulateurs cardiaques ou des autres dispositifs implantés électroniques médicaux. Le cas échéant, demander un avis médical avant d'utiliser un chargeur inductif.

⚠ Attention

Éliminer tous les objets métalliques du chargeur avant de charger un appareil mobile, car ils peuvent devenir très chauds.

Pour charger un appareil portable :



1. Enlever tous les objets du chargeur.
2. Placer l'appareil mobile avec l'écran faisant face vers le haut sur l'espace de chargement. Noter que l'appareil mobile doit être placé entre les dispositifs d'aide au positionnement.

Les appareils portables compatibles Qi peuvent être chargés de manière inductive.

Sur certains appareils mobiles, un couvercle arrière avec bobine intégrée ou une pochette peut être nécessaire pour le chargement inductif.

Le couvercle de protection de l'appareil mobile pourrait avoir une incidence sur le fonctionnement du chargement inductif.

Dans le cas où l'appareil portable ne se charge pas correctement, le faire pivoter de 180° et le replacer sur le dispositif de chargement.

LED d'état



La LED signale l'état actuel du chargement.

S'allume en vert

L'appareil mobile est en cours de chargement.

Clignote en jaune

L'appareil mobile n'a pas été centré correctement dans la zone de chargement ou un objet inconnu a été détecté dans la zone de chargement.

Allumé en jaune

Un problème de batterie de l'appareil mobile ou une défaillance du chargeur inductif se sont produits.

Si le problème persiste, contacter un atelier.

Témoins et cadrans

Compteur de vitesse

Combiné d'instruments de niveau médian



Combiné d'instruments de niveau supérieur

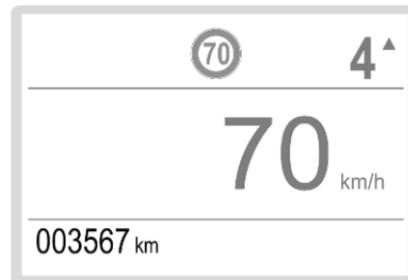


Affiche la vitesse du véhicule.

Compteur kilométrique

La distance totale enregistrée est affichée en km.

Combiné d'instruments de niveau médian

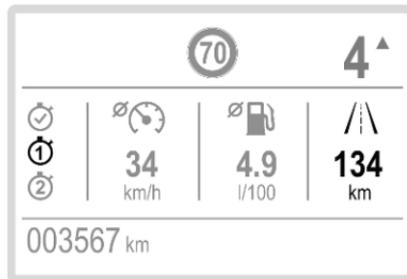


Combiné d'instruments de niveau supérieur



Compteur kilométrique journalier

Combiné d'instruments de niveau médian



Combiné d'instruments de niveau supérieur



La distance enregistrée depuis la dernière réinitialisation est affichée.

Deux pages de compteur kilométrique journalier peuvent être sélectionnées au module d'informations trajet / carburant pour différents trajets.

Le compteur kilométrique journalier compte jusqu'à 9 999 km.

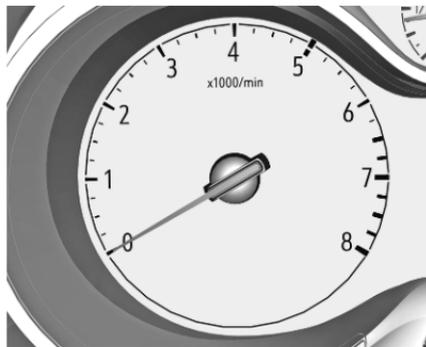


Appuyer sur **SET / CLR** pendant 2 secondes pour remettre à zéro le compteur kilométrique journalier.

Centre d'informations du conducteur ↪ 81.

Compte-tours

Combiné d'instruments de niveau médian



Combiné d'instruments de niveau supérieur



Affiche le régime du moteur.

Si possible, conduire dans la plage de régime inférieure sur chaque rapport.

Un repère rouge indique le début de la zone d'avertissement de régime excessif. Pour les moteurs diesel, la zone d'avertissement commence à 5000 tours par minute. Pour les moteurs à essence, la zone d'avertissement commence à 6500 tours par minute.

Avertissement

Le régime maximal autorisé est dépassé si l'e témoin atteint la zone d'avertissement rouge. Le moteur peut être endommagé.

Jauge à carburant

Combiné d'instruments de niveau médian



Combiné d'instruments de niveau supérieur



Le témoin ● ou  s'allume en jaune si le niveau de carburant est bas.

Ne jamais rouler jusqu'à ce que le réservoir de carburant soit vide.

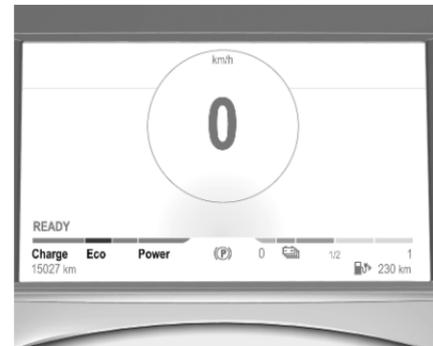
La quantité d'appoint peut être inférieure à la capacité spécifiée du réservoir de carburant, du fait du carburant restant dans le réservoir.

Indicateur de batterie haute tension



Affiche l'état de chargement de la batterie haute tension.

Indicateur d'alimentation



L'indicateur d'alimentation informe sur la situation actuelle d'énergie du véhicule.

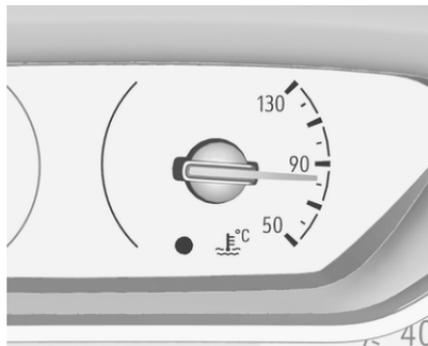
Charge : La batterie est en charge avec l'énergie résultant du freinage ou de la décélération du véhicule

Éco : Une énergie optimale est accessible dans tous les modes de conduite

Power (puissance) : Le véhicule est conduit avec un style de conduite dynamique axé sur les performances

Jauge de température de liquide de refroidissement du moteur

Combiné d'instruments de niveau médian



Combiné d'instruments de niveau supérieur



Affiche la température du liquide de refroidissement.

La zone rouge indique que la température de fonctionnement du moteur est trop élevée.

Le témoin ● ou  s'allume en rouge si la température du liquide de refroidissement est trop élevée.

Avertissement

Si la température de liquide de refroidissement du moteur est trop élevée, arrêter le véhicule, couper le moteur. Danger pour le moteur. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement.

Surveillance du niveau d'huile moteur

L'état du niveau d'huile moteur s'affiche dans le centre d'informations du conducteur pendant les quelques secondes qui suivent les informations sur l'entretien après avoir mis le contact.

Un état correct du niveau d'huile moteur est indiqué par un message.

Si le niveau d'huile moteur est bas,  clignote et un message est indiqué, accompagné du témoin .

Vérifier le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge et faire l'appoint d'huile moteur en conséquence.

Huile moteur ⇨ 286.

Un défaut de mesure est indiqué par un message. Vérifier le niveau d'huile moteur manuellement à l'aide de la jauge.

Affichage de service

Le système de service informe lorsque le remplacement de l'huile moteur et du filtre ou un entretien du véhicule est nécessaire. Selon les conditions de conduite, l'intervalle de vidange de l'huile moteur et de remplacement de filtre requis peut fortement varier.

Informations sur le service ↗ 321.

Un entretien nécessaire s'affiche dans le centre d'informations du conducteur pendant plusieurs secondes lorsque le contact est mis.

Si aucun entretien n'est requis pour les prochains 3000 km ou plus aucune information d'entretien ne s'affiche.

Si un entretien est nécessaire dans les prochains 3000 km, la distance restante avant le prochain entretien, la distance parcourue depuis le dernier entretien ou la période qui

reste jusqu'au prochain entretien est indiquée pendant quelques secondes. Simultanément, le symbole  s'allume temporairement en guise de rappel.

Si un entretien est nécessaire dans moins de 1000 km, la distance restante avant le prochain entretien, la distance parcourue depuis le dernier entretien ou la période qui reste jusqu'au prochain entretien est indiquée pendant quelques secondes. Simultanément,  s'allume en permanence en guise de rappel.

Une échéance dépassée d'entretien est indiquée par un message dans le centre d'informations du conducteur, avec la distance dépassée.  clignote puis s'allume en permanence jusqu'à l'entretien.

Réinitialisation de l'intervalle d'entretien

Après chaque service, le témoin d'entretien doit être réinitialisé pour fonctionner correctement. Il est recommandé de demander l'aide d'un atelier.

Si vous réalisez l'entretien vous-même, agir comme suit :

- couper le contact



- enfoncer et maintenir **SET / CLR**
- mettre le contact, l'indication de distance commence un décompte
- lorsque l'affichage indique =0, relâcher **SET / CLR**

Le symbole  disparaît.

Récupération de l'information d'entretien

Le statut des informations sur l'entretien peut être retrouvé à tout moment, via l'affichage d'informations.

Appuyer sur **Vérifier** dans le menu des réglages du véhicule. L'information d'entretien s'affiche pendant quelques secondes.

Affichage d'informations ↗ 84.

Informations sur le service ↗ 321.

Témoins

Les témoins décrits ne se retrouvent pas sur tous les véhicules. La description s'applique à toutes les versions d'instruments. Selon l'équipement, la position des témoins peut varier. Lors de la mise du contact, la plupart des témoins s'allument brièvement pour effectuer un test de fonctionnement.

Signification des couleurs des témoins :

rouge : danger, rappel important

jaune : avertissement, instruction, défaillance

vert : confirmation de mise en marche

bleu : confirmation de mise en marche

blanc : confirmation de mise en marche

gris : système mis en pause, au moins une limite du système a été détectée

Les témoins se trouvent dans le centre d'informations du conducteur. Centre d'informations du conducteur ↗ 81.

Vue d'ensemble

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un témoin s'allume ou clignote.

- 1 : uniquement pour information
- 2 : information et avertissement
- 3 : demander l'assistance d'un atelier
- 4 : arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier
- 5 : faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier
- 6 : arrêter le véhicule, ne pas poursuivre le voyage et demander l'assistance d'un atelier



1 Clignotants ↗ 73



2 Rappel de ceinture de sécurité ↗ 74



5 Airbags et rétracteurs de ceinture ↗ 74



1 Désactivation d'airbag ↗ 75



4 Système de charge ↗ 75



5 Témoin de dysfonctionnement ↗ 75



5 Prochain entretien du véhicule ↗ 75



4 Arrêter le moteur ↗ 76



4 Vérification de système ↗ 76



6 Système de freinage et d'embrayage ↗ 76



1 / 5 Frein de stationnement ↗ 76

	2	Fonctionnement automatique du frein de stationnement électrique désactivé ↷ 77		1	AdBlue ↷ 78		2 /	Freinage d'urgence		
	5	Défaillance du frein de stationnement électrique ↷ 76		2 /	Système de détection	3	actif ↷ 80		2 /	Assistant de détection
	2	Antiblocage de sécurité (ABS) ↷ 77		3	de dégonflage des pneus ↷ 78	3	des panneaux routiers ↷ 81		2	Porte ouverte ↷ 81
	1	Changement de rapport ↷ 77		4	Pression de l'huile moteur ↷ 79	5	Prochain entretien du véhicule ↷ 75		2	Câble de charge raccordé ↷ 79
	2	Assistance au maintien de trajectoire ↷ 77		2	Niveau bas de carburant ↷ 79	2	Câble de charge	2	Câble de charge	
	1	Aide au stationnement ↷ 77		1	Autostop ↷ 80	1	éclairé ↷ 79	1	Véhicule prêt ↷ 79	
	2 /	Electronic Stability Control et système anti-patinage ↷ 77		1	Éclairage extérieur ↷ 80	2	Puissance réduite du moteur ↷ 79	2	Puissance réduite du moteur ↷ 79	
	4	Température de liquide de refroidissement du moteur élevée ↷ 78		1	Feux de croisement ↷ 80	3	Défaillance de l'alerte de sécurité pour piétons ↷ 80	3	Défaillance de l'alerte de sécurité pour piétons ↷ 80	
	1	Préchauffage ↷ 78		1	Feux de route ↷ 80	1	Feux de route automatiques ↷ 80			
	2 /	Filtre d'échappement		1	Phares antibrouillard ↷ 80	1	Phares antibrouillard ↷ 80			
	3	↷ 78		1	Feu antibrouillard arrière ↷ 80	1	Feu antibrouillard arrière ↷ 80			
				1	Détecteur de pluie ↷ 80					

Feux de direction

↷ ↷ s'allume ou clignote en vert.

S'allume brièvement

Les feux de stationnement sont allumés.

Clignotement

Les clignotants ou les feux de détresse sont activés.

Clignotement rapide : défaillance d'un feu de direction ou du fusible associé.

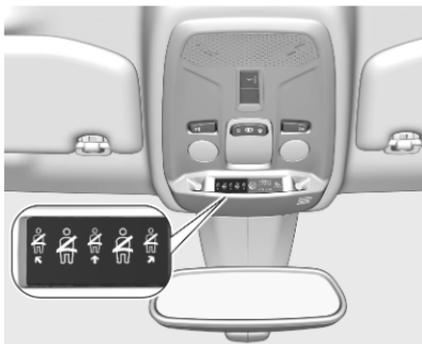
Remplacement des ampoules
 ↪ 294.

Feux de direction ↪ 96.

Rappel de ceinture de sécurité

Rappel de ceinture de sécurité de tous les sièges

🚗 s'allume ou clignote en rouge sur le combiné d'instruments conjointement avec l'indication de chaque ceinture de sécurité sur le vide-poches de pavillon.



- Lorsque le contact est mis, 🚗 dans le combiné d'instruments et le symbole correspondant au siège sur le vide-poches de pavillon s'allument, si une ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Le siège du passager avant s'affiche uniquement lorsqu'il est occupé.
- Après le départ, 🚗 dans le combiné d'instruments et le symbole du siège correspondant clignotent pendant un certain temps sur le vide-poches de pavillon avec un carillon. Après un certain temps de conduite, 🚗 reste allumé jusqu'à ce que la ceinture de sécurité du siège

correspondant ait été bouclée ou si un passager a débouclé sa ceinture de sécurité.

Ceintures de sécurité ↪ 32.

Airbags et rétracteurs de ceinture

🚗 s'allume en rouge.

Lorsque le contact est mis, le témoin de commande s'allume pendant quelques secondes. S'il ne s'allume pas, s'il ne s'éteint pas après quelques secondes ou s'il s'allume en roulant, le système d'airbags présente une défaillance. Prendre contact avec un atelier. Les airbags et les rétracteurs de ceinture peuvent ne pas se déclencher en cas d'accident.

Des rétracteurs de ceinture ou airbags déclenchés sont signalés par le témoin 🚗 qui reste allumé.

⚠ Attention

Faire immédiatement remédier à la cause de la défaillance par un atelier.

Rétracteurs de ceinture de sécurité
⇨ 32.

Système d'airbag ⇨ 35.

Désactivation d'airbag



 s'allume en jaune.

L'airbag de passager avant est activé.

 s'allume en jaune.

L'airbag de passager avant est désactivé.

Désactivation d'airbag ⇨ 40.

Système de charge

 s'allume en rouge.

S'allume lorsque le contact est mis et s'éteint peu après la mise en marche du moteur.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

S'arrêter, couper le moteur. La batterie de véhicule ne se charge pas. Le refroidissement du moteur peut être interrompu. L'unité de servofrein peut cesser de fonctionner. Prendre contact avec un atelier.

Témoin de dysfonctionnement

 s'allume ou clignote en jaune.

S'allume lorsque le contact est mis et s'éteint peu après la mise en marche du moteur.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

Défaillance dans le système d'épuration des gaz d'échappement. Les valeurs des gaz d'échappement autorisées peuvent être dépassées. Prendre immédiatement contact avec un atelier.

Il clignote lorsque le moteur tourne

Défaillance pouvant endommager le catalyseur. Relâcher l'accélérateur jusqu'à ce que le témoin cesse de clignoter. Prendre immédiatement contact avec un atelier.

Prochain entretien du véhicule

 /  s'allume en jaune.



S'allume brièvement quand le contact est mis.

Le témoin peut s'éclairer avec d'autres témoins et un message correspondant peut s'afficher au centre d'informations du conducteur.

Prendre immédiatement contact avec un atelier.



S'allume en permanence quand le contact est mis.

Une défaillance du moteur électrique ou la batterie haute tension a été détectée.

Prendre immédiatement contact avec un atelier.

Arrêter le moteur

 s'allume en rouge.

S'allume brièvement quand le contact est mis.

S'allume avec d'autres témoins, et avec une sonnerie d'avertissement ainsi qu'un message correspondant au centre d'informations du conducteur.

Arrêter immédiatement le moteur et prendre contact avec un atelier.

Contrôle du système

 s'allume en jaune ou rouge.

Allumé en jaune

Une défaillance mineure du moteur a été détectée.

Allumé en rouge

Une défaillance majeure du moteur a été détectée.

Arrêter le moteur dès que possible et demander l'aide d'un atelier.

Système de freinage et d'embrayage

 s'allume en rouge.

Le niveau de liquide de frein et d'embrayage est trop bas.

Attention

S'arrêter. Interrompre immédiatement le trajet. Prendre contact avec un atelier.

Liquide de freins ⇨ 289.

Frein de stationnement

 s'allume ou clignote en rouge.

Allumé

Le frein de stationnement est serré ⇨ 212.

Clignotement

Le frein de stationnement électrique n'est pas serré automatiquement. L'application ou le relâchement sont défectueux.

Attention

Faire immédiatement remédier à la cause de la défaillance par un atelier.

Défaillance du frein de stationnement électrique

 s'allume en jaune.

Allumé

Le frein de stationnement électrique a une défaillance ⇨ 212.

Attention

Faire immédiatement remédier à la cause de la défaillance par un atelier.

Fonctionnement automatique du frein de stationnement désactivé

 s'allume en jaune.

Allumé

Le fonctionnement automatique est désactivé ou défectueux. En cas de défaillance,  s'allume avec d'autres témoins ou il est accompagné d'un message correspondant dans le centre d'informations du conducteur.

Activer à nouveau le fonctionnement automatique ou faire réparer la cause par un atelier en cas de défaillance.

Fonctionnement automatique ⇨ 212.

Antiblocage de sécurité (ABS)

 s'allume en jaune.

Il s'allume pendant quelques secondes après avoir mis le contact. Le système est opérationnel dès que le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas au bout de quelques secondes ou s'il s'allume en cours de route, l'ABS présente un défaut. Le dispositif de freinage continue à fonctionner, mais sans régulation ABS.

Antiblocage de sécurité ⇨ 211.

Changement de rapport

Lorsqu'il est recommandé de passer un rapport supérieur ou de rétrograder pour des raisons d'économie de carburant, ▲ ou ▼ est affiché avec le chiffre du rapport supérieur ou inférieur.

Sur les véhicules équipés d'une boîte automatique, le système n'est actif qu'en mode manuel.

Mode manuel ⇨ 203.

Assistance au maintien de trajectoire

 s'allume ou clignote en jaune.

Allumé en jaune

Une défaillance a été détectée.

Clignote en jaune

Le système corrige le changement de voie inattendu.

Assistance au maintien de trajectoire ⇨ 260.

Aide au stationnement

^{P)}  clignote en jaune dès que le véhicule se rapproche d'un obstacle.

Aide au stationnement ⇨ 237

Electronic Stability Control et système antipatinage

 s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Présence d'une défaillance dans le système. Il est possible de poursuivre la route. La stabilité de conduite peut toutefois être dégradée suivant l'état de la chaussée.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Après avoir rebranché la batterie du véhicule, (p. ex. après intervention de maintenance),  s'allume pendant

plusieurs secondes. Après cette période,  s'éteint. Ceci est une procédure normale. Le véhicule n'a pas besoin d'assistance.

Clignotement

Le système est enclenché activement. La puissance du moteur peut être réduite et le véhicule peut être légèrement freiné automatiquement.

Electronic Stability Control et système antipatinage ⇨ 216.

Température de liquide de refroidissement du moteur

 ou  brille d'une lumière rouge.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

S'arrêter, couper le moteur.

Avertissement
La température de liquide de refroidissement est trop élevée.

Vérifier immédiatement le niveau de liquide de refroidissement ⇨ 287.

S'il y a suffisamment de liquide de refroidissement, prendre contact avec un atelier.

Préchauffage

 s'allume en jaune.

Le préchauffage du moteur diesel est activé. Il s'enclenche uniquement lorsque la température extérieure est basse. Démarrer le moteur lorsque le témoin s'éteint.

Démarrage du moteur ⇨ 189.

Filtere d'échappement

 s'allume en jaune.

Le filtre d'échappement exige un nettoyage.

Continuer à rouler jusqu'à l'extinction du témoin.

S'allume temporairement

Début de la saturation du filtre d'échappement. Lancer le processus de nettoyage dès que possible en roulant à une vitesse de véhicule d'au moins 60 km/h.

S'allume en permanence

Indication d'un bas niveau d'additif. Prendre contact avec un atelier.

Filtere d'échappement ⇨ 195.

AdBlue

 clignote ou s'allume en jaune.

Allumé en jaune

L'autonomie restante est comprise entre 800 km et 2400 km.

Clignote en jaune

L'autonomie restante est comprise entre 0 et 800 km.

Le niveau d'AdBlue est bas. Faire rapidement l'appoint d'AdBlue pour éviter l'interdiction de démarrage du moteur.

AdBlue ⇨ 196.

Système de détection de dégonflage

 s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Un ou plusieurs pneus dégonflés.
S'arrêter immédiatement et vérifier la pression de gonflage.

Clignotement

Défaillance dans le système. Prendre contact avec un atelier.

Système de détection de dégonflage des pneus ↷ 301.

Pression d'huile moteur

 s'allume en rouge.

S'allume lorsque le contact est mis et s'éteint peu après la mise en marche du moteur.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

Avertissement

La lubrification du moteur peut être interrompue. Cela peut entraîner des dégâts au moteur et / ou un blocage des roues motrices.

1. Sélectionner la vitesse neutre.
2. Quitter le trafic le plus rapidement possible sans gêner les autres véhicules.
3. Couper le contact.

⚠ Attention

Quand le moteur est arrêté, il faut exercer des efforts plus importants pour freiner et manœuvrer le volant. Au cours d'un Autostop, le servofrein reste opérationnel.

Ne pas ôter la clé tant que le véhicule n'est pas à l'arrêt afin d'éviter, selon la version, tout enclenchement inopiné du blocage de la direction.

Garder le moteur éteint et faire remorquer le véhicule jusqu'à un atelier.

Niveau bas de carburant

● ou  s'allume en jaune.

Le niveau dans le réservoir à carburant est trop bas.

Faire le plein ↷ 276.

Purge d'air du circuit de gazole (diesel) ↷ 292.

Câble de chargement branché

 s'allume en rouge.

La fiche côté véhicule du câble de chargement est toujours branchée au port de chargement. Le véhicule ne peut pas démarrer.

Débrancher la fiche côté véhicule du port de chargement et refermer le volet du port de chargement.

Chargement ↷ 266.

Véhicule prêt

READY s'allume en vert. Le véhicule peut rouler.

Puissance réduite du moteur

 s'allume en jaune.

Le niveau de charge de la batterie haute tension est bas. Seule la puissance réduite du moteur est disponible.

Arrêt automatique

 s'allume ou clignote en vert.

S'allume en vert

Le moteur est en Autostop.

Clignote en vert

L'arrêt automatique est momentanément indisponible, ou le mode Arrêt automatique est sollicité automatiquement.

Système d'arrêt-démarrage ⇨ 191.

Éclairage extérieur

 s'allume en vert.

Les feux extérieurs sont allumés ⇨ 91.

Feux de croisement

 s'allume en vert.

Allumé lorsque les feux de croisement fonctionnent.

Feux de route

 s'allume en bleu.

S'allume quand les feux de route sont allumés ou lors d'un appel de phares ⇨ 92.

Feux de route automatiques

 s'allume en vert.

Les feux de route automatiques sont activés ⇨ 92.

Phares antibrouillard

 s'allume en vert.

Les phares antibrouillard sont allumés ⇨ 97.

Feu antibrouillard arrière

 s'allume en jaune.

Le feu antibrouillard arrière est allumé ⇨ 97.

Détecteur de pluie

 s'allume en vert.

Éclairé lorsque la position du détecteur de pluie du levier d'essuie-glace est sélectionnée.

Essuie-glace et lave-glace avant ⇨ 60.

Défaillance d'alerte de sécurité pour piétons

 s'allume en jaune.

L'alerte de sécurité pour piétons ne fonctionne pas.

Freinage d'urgence actif

 s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Le système a été désactivé ou une défaillance a été détectée.

De plus, un message d'avertissement est affiché au centre d'informations du conducteur.

Vérifier la raison de la désactivation ⇨ 232 et en cas de défaillance système, demander l'aide d'un atelier.

Remarque

() s'allume également si les ceintures de sécurité des passagers avant ne sont pas bouclées. Dans ce cas, le freinage d'urgence actif est désactivé.

Clignotement

Le système est actionné et freine automatiquement le véhicule.

Freinage d'urgence actif ⇨ 232.

Alerte de collision avant ⇨ 230.

Protection des piétons à l'avant ⇨ 236.

Assistant de détection des panneaux routiers

() s'allume pendant quelques secondes ou en permanence.

S'allume pendant quelques secondes

Si le véhicule dépasse la limite de vitesse fournie par l'assistant de détection des panneaux routiers, la limite de vitesse affichée dans le centre d'informations du conducteur clignote et un signal sonore est émis. Si le clignotement et le signal sonore sont désactivés, () s'allume pendant quelques secondes.

S'allume en permanence

Si l'assistant de détection des panneaux routiers a une défaillance, () reste allumé en permanence. Prendre contact avec un atelier.

Assistant de détection des panneaux routiers ⇨ 256.

Porte ouverte

() s'allume en rouge.

Une des portes ou le hayon est ouvert.

Écrans**Centre d'informations du conducteur**

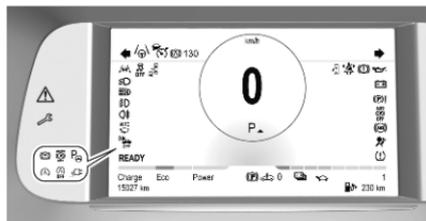
Le centre d'informations du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.

Selon la version, deux combinés d'instruments sont disponibles.

Combiné d'instruments de niveau médian



Combiné d'instruments de niveau supérieur

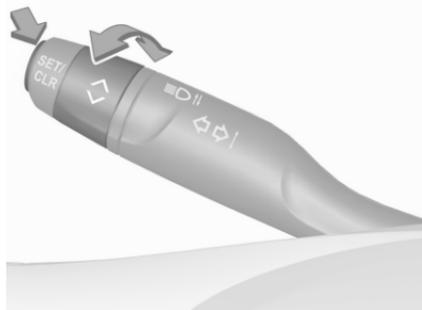


Le centre d'informations du conducteur indique :

- le totalisateur ou le compteur kilométrique journalier
- la vitesse sous forme numérique
- menu d'informations sur le trajet / l'autonomie
- indication de rapport de vitesse
- informations sur l'entretien
- les messages de véhicule et d'avertissement
- systèmes d'assistance au conducteur
- des messages instantanés

Sélection des menus et des fonctions

Les menus et les fonctions peuvent être sélectionnés via les boutons du levier de clignotants.



Faire tourner la molette de réglage pour sélectionner une page.

Appuyer sur **SET / CLR** pour sélectionner, confirmer ou réinitialiser une fonction.

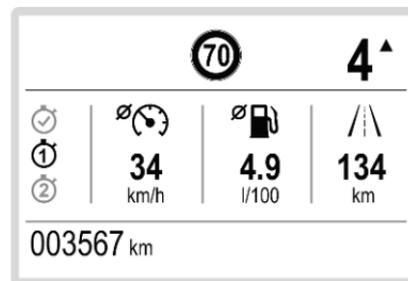
Les messages de véhicule et d'entretien sont affichés au centre d'informations du conducteur en cas de besoin. Faire défiler les messages en faisant

tourner la molette de réglage. Confirmer les messages en appuyant sur **SET / CLR**.

Messages du véhicule ⇨ 87.

Menu d'informations sur le trajet / l'autonomie

Combiné d'instruments de niveau médian



Combiné d'instruments de niveau supérieur



Différentes pages avec l'information combinée peuvent être sélectionnées.

Faire tourner la molette de réglage pour sélectionner une page.

Page d'information : Autonomie en carburant

L'autonomie est calculée à partir du niveau actuel de carburant et de la consommation actuelle. L'affichage donne des valeurs moyennes.

Après avoir rajouté du carburant, l'autonomie est automatiquement mise à jour après un bref instant.

Lorsque le niveau de carburant est bas, un message s'affiche et le témoin ● ou ⛛ de la jauge à carburant s'allume ↻ 79.

Consommation instantanée de carburant

Affichage de la consommation instantanée.

Autonomie électrique

L'autonomie électrique est calculée à partir du l'état de chargement actuel de la batterie haute tension et de la consommation actuelle. L'affichage donne des valeurs moyennes.

Après avoir rechargé, l'autonomie est automatiquement mise à jour après un court instant.

Indicateur de batterie haute tension ↻ 79.

Niveau de charge de batterie haute tension

Le niveau actuel de charge de la batterie haute tension est affiché en pourcentage.

L'affichage donne des valeurs moyennes.

Après avoir rechargé, le niveau de charge de la batterie haute tension est automatiquement mis à jour après un bref instant.

Compteur horaire d'arrêt automatique

Un compteur horaire calcule le temps passé en arrêt automatique pendant un voyage. Il se remet à zéro chaque fois que le contact est mis.

Page Trajet 1 / Trajet 2 : Vitesse moyenne

Affichage de la vitesse moyenne. La mesure peut être redémarrée à tout moment.

Consommation moyenne de carburant

Affichage de la consommation moyenne de carburant. La mesure peut être réinitialisée à tout moment et démarrée avec une valeur par défaut.

Consommation moyenne d'énergie électrique

Affichage de la consommation moyenne d'énergie électrique. La mesure peut être réinitialisée à tout moment et démarrée avec une valeur par défaut.

Distance parcourue

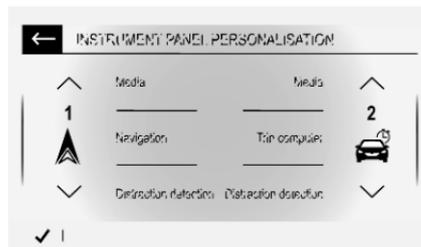
Affiche la distance actuelle du trajet correspondant depuis la réinitialisation.

Les valeurs de la page du trajet correspondant peuvent être réinitialisées en appuyant sur **SET / CLR** pendant quelques secondes.

Vue personnalisée

Des vues personnalisées peuvent être sélectionnées en tournant la molette de réglage.

Les vues personnalisées peuvent être modifiées dans le menu des réglages dans l'affichage d'informations.



Choisir le contenu, par exemple la carte de navigation ou les informations de trajet actuel et confirmer les réglages.

Affichage d'informations

L'affichage d'informations peut indiquer :

- l'heure ↷ 63
- la température extérieure ↷ 63
- la date ↷ 63
- Infotainment System, voir la description dans la section Infotainment System

- indication de caméra arrière ↷ 254
- indication du système de vision panoramique ↷ 251
- navigation, voir la description dans la section Infotainment System
- messages de véhicule et de système ↷ 87
- les réglages de personnalisation du véhicule ↷ 88
- autonomie AdBlue ↷ 196

Radio (Infotainment System)



Appuyer sur  pour allumer l'écran.

Toucher  pour sélectionner les réglages système (unités, langue, heure et date).

Toucher  pour sélectionner les réglages de véhicule ou les fonctions de conduite.

Confirmer une fonction ou une sélection la touchant.

Toucher  à l'écran pour retourner à la page précédente.

Multimedia / Multimedia Navi / Multimedia Navi Pro



Les illustrations montrent différentes variantes de l'Infotainment System.



Sélection des menus et des réglages

Il existe trois possibilités d'utilisation de l'affichage :

- via des boutons à côté de l'écran
- en touchant l'écran tactile du doigt
- via la reconnaissance vocale

Fonctionnement des boutons et de l'écran tactile

Appuyer sur  pour allumer l'écran.

Appuyer sur  pour sélectionner les réglages système (unités, langue, heure et date).

Appuyer sur  pour sélectionner les réglages de véhicule ou les fonctions de conduite.

Toucher avec le doigt l'icône d'affichage de menu désirée ou une fonction.

Confirmer une fonction ou une sélection la touchant.

Toucher  ou  à l'écran pour quitter un menu sans changer de réglage.

Pour plus d'informations, voir la section Infotainment System.

Reconnaissance vocale

Description : voir la section Infotainment System.

Flux

Remarque

Sur les véhicules équipés de l'Infotainment System **Multimedia**, ce menu ne peut être utilisé que via la MyOpel App.

Ce menu affiche le flux d'énergie actuel dans le système électrique.



1. Appuyer sur .
2. Sélectionner **Flux**.

Différentes couleurs indiquent le flux d'énergie.

- vert : moteur électrique en marche
- bleu : régénération de l'énergie

Consommation moyenne

Remarque

Sur les véhicules équipés de l'Infotainment System **Multimedia**, ce menu ne peut être utilisé que via la MyOpel App.

Ce menu affiche la consommation moyenne de puissance pendant le trajet actuel.

- vert : énergie électrique consommée
- bleu : énergie électrique générée lors des phases de freinage et de décélération du véhicule utilisée pour recharger la batterie

Le trajet actuel est divisé en tranches temporelles. Pour chaque tranche temporelle, la consommation moyenne est affichée. Les tranches temporelles peuvent être modifiées.

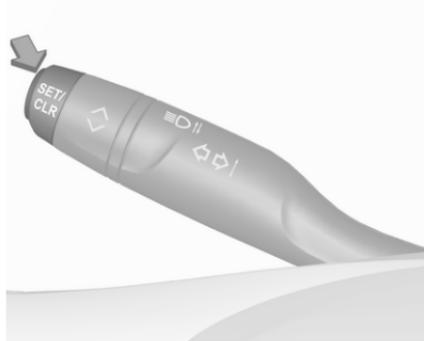


1. Appuyer sur .
2. Sélectionner **Statistiques**.
3. Appuyer sur + et - pour modifier les tranches temporelles.

Personnalisation du véhicule  88.

Messages du véhicule

Les messages apparaissent dans le centre d'informations du conducteur. Dans certains cas, ils s'accompagnent d'un signal sonore d'avertissement.



Appuyer sur **SET / CLR** pour confirmer un message.

Messages de véhicule et d'entretien

Les messages du véhicule sont affichés sous forme de textes. Suivre les instructions données dans les messages.

Messages dans l'affichage d'informations

Certains messages importants peuvent également s'afficher à l'Affichage d'informations. Certains messages n'apparaissent que pendant quelques secondes.

Signaux sonores

Le signal sonore indiquant des ceintures de sécurité non bouclées aura la priorité sur tout autre signal sonore.

À chaque fois qu'un signal sonore retentit, faire attention aux messages affichés et aux témoins dans le centre d'informations du conducteur.

Lors du démarrage du moteur ou en roulant

Un signal sonore retentit lorsque

- une ceinture de sécurité n'est pas attachée
- une porte ou le hayon n'est pas correctement fermé
- une vitesse donnée est dépassée alors que le frein de stationnement est serré

- le régulateur de vitesse se désactive automatiquement
- une vitesse programmée ou une limitation de vitesse est dépassée
- un message d'avertissement s'affiche au centre d'informations du conducteur
- la clé électronique n'est pas dans l'habitacle
- l'aide au stationnement détecte un objet
- un changement de file inattendu se produit
- la conduite main-libres est recon nue
- le filtre d'échappement a atteint son niveau de remplissage maximal

Un seul signal sonore peut représenter plusieurs avertissements simultanés.

Quand le véhicule est à l'arrêt et / ou que la porte du conducteur est ouverte

- Avec l'éclairage extérieur allumé.

Pendant un Autostop

- Lorsque la porte du conducteur est ouverte.
- Si l'une des conditions de redémarrage du moteur du véhicule n'est pas remplie.

Personnalisation du véhicule

Le comportement du véhicule peut être personnalisé en modifiant les réglages dans l'affichage d'informations.

Certaines fonctions sont uniquement affichées ou activées quand le moteur tourne.

Radio (Infotainment System)



Toucher  pour afficher le menu de personnalisation du véhicule.

Les réglages de stationnement, d'éclairage, de confort et de sécurité peuvent être modifiés.

Multimedia / Multimedia Navi / Multimedia Navi Pro



Les illustrations montrent différentes variantes de l'Infotainment System.



Toucher  pour afficher le menu de personnalisation du véhicule.

Les réglages d'éclairage, de confort et de sécurité peuvent être modifiés.

Services télématiques

Opel Connect

Opel Connect comprend divers services connectés accessibles via une application, en ligne ou dans le véhicule.

Remarque

Opel Connect n'est pas disponible sur tous les marchés. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

Remarque

La fonctionnalité intégrale de Opel Connect est assujettie à un enregistrement et à une activation correcte.

Les services connectés peuvent inclure les données de navigation en direct, telles que les informations en ligne sur la circulation et l'état du véhicule, ainsi que des informations telles que les alertes de rappel d'entretien.

Les services accessibles à bord du véhicule comprennent également l'appel d'urgence et l'appel en cas de

panne. Ces fonctions sont activées automatiquement. Les termes et conditions s'appliquent.

Appel d'urgence  90.

Appel en cas de panne

Une pression sur le bouton  dans le vide-poches de pavillon pendant plus de deux secondes permet d'entrer en contact avec un fournisseur de services d'assistance routière.

Pour des informations sur la couverture et l'étendue des services de l'assistance routière, se référer aux informations fournies par le distributeur Opel avec le formulaire de commande.

Paramètres de confidentialité

Les paramètres de confidentialité de Opel Connect peuvent être configurés. Cela aura une incidence sur l'ensemble des données envoyées, par ex., dans le cas où un appel en cas de panne est déclenché. La fonction d'appel d'urgence et l'assistant de détection des panneaux routiers ne seront pas affectés.

En fonction de la version, les paramètres de confidentialité peuvent être modifiés en appuyant simultanément sur  et **SOS** dans le vide-poches de pavillon ou via le menu de réglages du système, dans l'affichage d'informations.

Appel d'urgence

Remarque

Pour être disponible et opérationnel, le système nécessite que le système électrique du véhicule, un service mobile et une liaison satellite GPS ou GLONASS fonctionnent. Selon l'équipement, une batterie de secours est utilisée.

Remarque

Le service n'est disponible que sur les marchés où il est légalement exigé. En outre, il dépend de la disponibilité des centres d'urgence et de l'infrastructure dans le pays.

La LED d'état dans le vide-poches de pavillon

S'allume en vert et en rouge et s'éteint après un court instant, lorsque le contact est mis : le système fonctionne correctement.

S'allume en rouge : défaillance du système. Prendre contact avec un atelier.

Clignote en rouge : la pile de secours doit être remplacée. Prendre contact avec un atelier.

Appel d'urgence

La fonction d'appel d'urgence établit une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche. Un ensemble minimal de données, y compris les informations sur le véhicule et l'emplacement, sera envoyé au centre d'appel de sécurité publique (PSAP).

En cas d'urgence, appuyer sur le bouton rouge **SOS** dans le vide-poches de pavillon pendant plus de deux secondes. La LED clignote en vert pour confirmer qu'une connexion avec le centre d'appel de sécurité

publique (PSAP) le plus proche est en cours d'établissement. La LED s'allume en permanence tant que l'appel est actif.

En appuyant sur le bouton **SOS** immédiatement une seconde fois, l'appel est interrompu. La LED s'éteint.

Notification automatique d'accident

En cas d'accident, si les airbags se sont déployés mais que le matériel nécessaire n'est pas endommagé, un appel d'urgence automatique est établi et une notification automatique d'accident est transmise au PSAP le plus proche.

Éclairage

Feux extérieurs	91
Commutateur d'éclairage	91
Commande automatique des feux	92
Feux de route	92
Feux de route automatiques	92
Appel de phares	93
Réglage de la portée des phares	93
Phares pour conduite à l'étranger	94
Feux de jour	94
Phares à DEL-matrice	94
Feux de détresse	96
Clignotants	96
Phares antibrouillard	97
Feu antibrouillard arrière	97
Feux de stationnement	97
Feux de recul	98
Lentilles de feu embuées	98
Éclairage intérieur	98
Commande d'éclairage du tableau de bord	98
Lampes de lecture	99

Fonctions spéciales d'éclairage ...	99
Éclairage pour entrer dans le véhicule	99
Éclairage pour quitter le véhicule	99
Éclairage de localisation du véhicule	100
Protection contre la décharge de la batterie	100

Feux extérieurs

Commutateur d'éclairage



Tourner le commutateur d'éclairage :

AUTO : la commande automatique des feux passe automatiquement des feux de jour aux phares

☞☞ : feux de position

☞D : phares

Témoin ☞☞☞ 80.

Commande automatique des feux



Quand la fonction de commande automatique des feux est activée, le système bascule automatiquement entre les feux de jour et les phares, en fonction des conditions d'éclairage extérieur et des informations communiquées par le système d'essuie-glaces.

Feux de jour ↗ 94.

Allumage automatique des phares

En cas de mauvaises conditions d'éclairage, les phares s'allument automatiquement.

En outre, les phares sont allumés si les essuie-glaces de pare-brise ont effectué plusieurs balayages.

Détection de tunnel

Quand le véhicule pénètre dans un tunnel, les phares sont allumés immédiatement.

Feux de route



Pousser pour passer des feux de croisement aux feux de route.

Pousser à nouveau pour désactiver les feux de route.

Feux de route automatiques

Le système bascule entre feux de croisement et feux de route et vice-versa pour éviter l'éblouissement. Une fois activés, les feux de route automatiques restent actifs et s'allument et s'éteignent selon les conditions environnantes. Le dernier réglage des feux de route automatique restera actif lorsque le contact sera remis.

Feux de route non éblouissants pour phares à matrice LED ↗ 94.

Activation

L'assistance aux feux de route peut être activée via le menu des réglages du véhicule, dans l'affichage d'informations.

Sur les véhicules équipés de l'Infotainment System Radio, il n'est pas possible de modifier les réglages des feux de route automatiques.

Affichage d'informations ↪ 84.

Les feux de route s'allument automatiquement dans l'obscurité à une vitesse supérieure à 45 km/h. Les feux de route s'éteignent à une vitesse inférieure à 35 km/h, mais les feux de route automatiques restent actifs.

Le témoin vert  s'allume en permanence quand les feux de route automatiques sont activés ; le témoin bleu  s'allume quand les feux de route sont allumés.

Témoin  ↪ 80,  ↪ 80.

Les feux de route automatiques passent automatiquement en feux de croisement lorsque :

- Le véhicule se trouve en zone urbaine.
- La caméra détecte un brouillard épais.
- Le feu antibrouillard arrière est activé.
- La caméra détecte des véhicules qui viennent en sens inverse ou qui précèdent.

Si ces conditions ne sont plus remplies, le système repasse en feux de route.

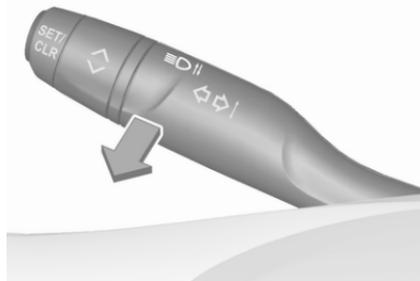
Désactivation

Le système peut être désactivé via le menu des réglages du véhicule, dans l'affichage d'informations.

Sur les véhicules équipés de l'Infotainment System Radio, il n'est pas possible de modifier les réglages des feux de route automatiques.

Affichage d'informations ↪ 84.

Appel de phares



Tirer pour faire un appel de phares.

Réglage de la portée des phares



Pour adapter la portée des phares en fonction du chargement du véhicule afin d'éviter l'éblouissement : tourner la molette  dans la position désirée.

VERGLAS

- 0 : Sièges avant occupés
- 1 : Tous les sièges occupés
- 2 : Tous les sièges occupés et charge dans le coffre
- 3 : Siège du conducteur occupé et coffre chargé

BEV

- 0 : Sièges avant occupés
- 1 : Tous les sièges occupés avec ou sans charge dans le coffre
- 2 : Siège du conducteur occupé et coffre chargé
- 3 : non utilisé

Types de propulsion ⇨ 4.

Phares pour conduite à l'étranger

En cas de circulation dans un pays où la conduite se fait du côté opposé de la route, il n'est pas utile de régler les phares.

Feux de jour

Les feux de jour augmentent la visibilité du véhicule pendant la journée.

Commande automatique des feux ⇨ 92.

Phares à DEL-matrice

Le système de phares Matrix-LED contient plusieurs LED particulières dans chaque phare, qui activent la commande des fonctions d'éclairage directionnel adaptatif.

La répartition et l'intensité de la lumière sont déclenchées de façon variable selon les conditions d'éclairage, le type de route et les conditions de conduite. Le véhicule adapte automatiquement les phares à la situation pour donner les meilleures performances d'éclairage au conducteur.

Les fonctions d'éclairage directionnel adaptatif et de phares Matrix-LED peuvent être désactivées ou désactivées dans le menu de personnalisation du véhicule.

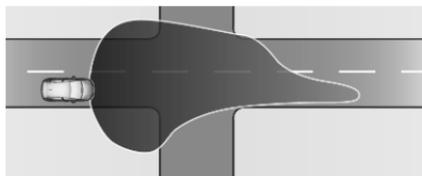
Personnalisation du véhicule ⇨ 88.

Affichage d'informations ⇨ 84.

La fonction anti-éblouissement des feux de route des phares Matrix-LED est disponible uniquement avec le commutateur d'éclairage en position **AUTO**.

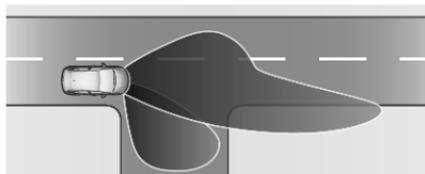
Feux de campagne

Activé automatiquement à une vitesse supérieure à 50 km/h en conduisant dans des zones rurales. L'éclairage de la voie et du bas-côté est adapté. Les véhicules qui arrivent et qui précèdent ne sont pas éblouis.

Feux de ville

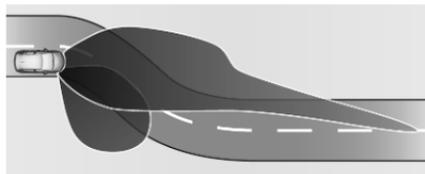
Activé automatiquement à une vitesse maximale d'environ 50 km/h. Le faisceau lumineux est large et symétrique.

Feu de changement de direction



Activé à une vitesse jusqu'à 40 km/h lors de la mise hors tension. L'éclairage se compose de diodes particulières qui éclairent dans le sens du trajet. Ces diodes sont déclenchées en fonction de l'angle du volant ou de l'activation des feux de direction.

Éclairage en virage



Des LED particulières, basées sur l'angle de braquage et la vitesse, sont en plus déclenchées pour améliorer l'éclairage dans les virages. Cette fonction est activée à des vitesses comprises entre 40 km/h et 70 km/h.

Feux de route anti-éblouissement

⚠ Attention

La fonction anti-éblouissement des feux de route peut éblouir les autres usagers de la route lorsque le véhicule est conduit dans des pays où la circulation se déplace dans le sens opposé. Par exemple, lorsque le véhicule a été conçu pour la conduite à gauche et qu'il est conduit dans un pays avec circulation à droite.

Arrêter la fonction anti-éblouissement des feux de route si vous roulez dans les pays mentionnés plus haut.

Le système active des feux de route anti-éblouissement lorsque l'environnement de conduite est sombre.



Chaque LED du côté droit ou gauche est déclenchée ou diminuée de façon particulière selon la circulation. La répartition de l'éclairage est ainsi optimale, sans éblouir les autres usagers de la route.

Les feux de route anti-éblouissement s'allument automatiquement à une vitesse supérieure à 50 km/h. Ils sont éteints à une vitesse inférieure à 35 km/h, mais le système reste actif.

Mode Autoroute



Activé automatiquement à une vitesse supérieure à 105 km/h. L'éclairage est adapté à la vitesse de conduite plus élevée sur autoroutes. Si aucun véhicule ne circule en sens inverse, la visibilité latérale du véhicule est augmentée. Lorsque vous suivez des véhicules en avant ou de passage, l'éblouissement pour ces véhicules est réduit.

Défaillance dans le système de phares à LED

Lorsque le système détecte une défaillance dans le système de phares à LED, il sélectionne une position prédéfinie pour éviter d'éblouir la circulation en sens inverse. Un avertissement est affiché dans le centre d'informations du conducteur.

Après avoir rebranché la batterie du véhicule, le système doit être recalibré en parcourant une courte distance.

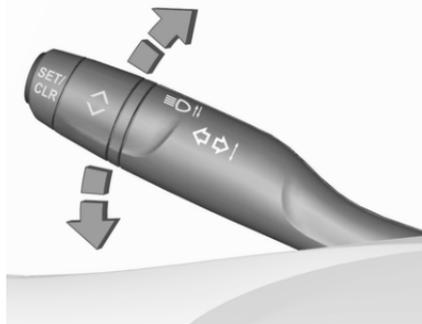
Feux de détresse



Pour les enclencher, appuyer sur .

En cas de freinage dans une situation d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement en fonction de l'intensité de la décélération. Ils s'éteignent automatiquement dès que le véhicule accélère à nouveau.

Clignotants



vers le haut : clignotant droit
vers le bas : clignotant gauche

Un point de résistance peut être ressenti lors du déplacement du levier des clignotants.

Un clignotement continu débute lorsque le levier des clignotants est déplacé au-delà du point de résistance. Il s'arrête lorsque le volant est tourné dans la direction opposée ou lorsque le levier des clignotants est replacé manuellement en position neutre.

Après 20 secondes, le volume du signal sonore augmente si la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Activer un clignotement temporaire en maintenant le levier des clignotants juste avant le point de résistance. Les clignotants resteront actifs jusqu'à ce que le levier des clignotants soit relâché.

Pour activer trois clignotements, appuyer brièvement sur le levier des clignotants sans passer le point de résistance.

Phares antibrouillard



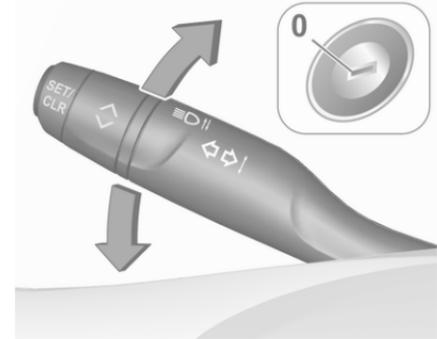
Pour les enclencher, appuyer sur **D**.
Commutateur d'éclairage en position **AUTO** : l'enclenchement des phares antibrouillard fera automatiquement s'allumer les phares.

Feu antibrouillard arrière



Pour les enclencher, appuyer sur **D**.
Commutateur d'éclairage en position **AUTO** : l'enclenchement du feu antibrouillard arrière fera automatiquement s'allumer les phares.
Commutateur d'éclairage en position **D** : les feux antibrouillard arrière peuvent uniquement être allumés avec les phares antibrouillard.
Le feu antibrouillard arrière du véhicule est désactivé quand une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque.

Feux de stationnement



Quand le véhicule est stationné, les feux de stationnement peuvent être allumés d'un côté :

1. Couper le contact.
2. Relever à fond le levier (feux de stationnement de droite) ou l'abaisser à fond (feux de stationnement de gauche).

Confirmation par signal sonore et via le témoin du clignotant correspondant.

Feux de recul

Le feu de recul s'allume lorsque la marche arrière est enclenchée.

Lentilles de feu embuées

L'intérieur du boîtier de feu peut s'embuer brièvement si le temps est humide, s'il pleut fortement ou après un lavage de voiture. La buée disparaît rapidement d'elle-même. Pour accélérer le processus, allumer les phares.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage du tableau de bord

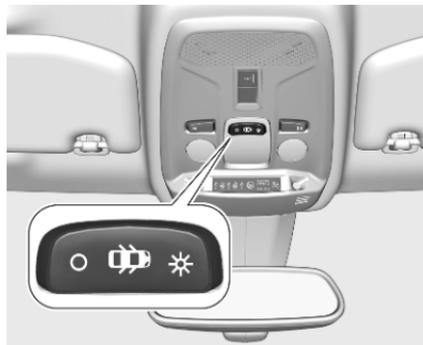


La luminosité des lampes suivantes peut être réglée quand les feux extérieurs sont allumés :

- éclairage du tableau de bord
- Affichage d'informations
- commutateurs et éléments de commande éclairés

Tourner la molette  et la maintenir jusqu'à ce que la luminosité souhaitée soit atteinte.

Éclairage intérieur



Actionner le commutateur à bascule :

 : allumage et extinction automatique

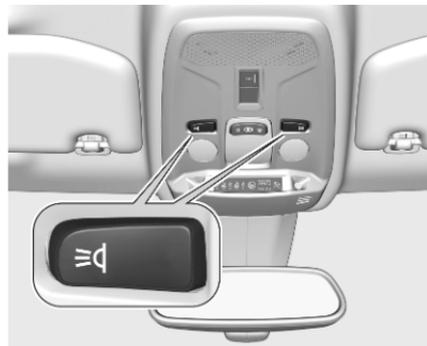
appuyer sur  : activé

appuyer sur  : désactivé

Remarque

En cas d'accident avec déploiement d'airbag, les plafonniers sont automatiquement allumés.

Lampes de lecture



Pour les enclencher, appuyer sur ≡.

Fonctions spéciales d'éclairage

Éclairage pour entrer dans le véhicule

Éclairage d'accueil

Une ou plusieurs des lampes suivantes sont allumées pendant un court instant lors du déverrouillage du véhicule avec la télécommande radio :

- phares
- éclairage intérieur

Le nombre de lampes allumées dépend de l'éclairage environnant.

Les éclairages s'éteignent dès que le contact est en position de marche.

Prendre la route ⇨ 187.

Cette fonction peut être activée ou désactivée dans la personnalisation du véhicule.

Personnalisation du véhicule ⇨ 88.

Les lampes suivantes s'allument en plus quand la porte du conducteur est ouverte :

- éclairage de quelques commutateurs
- Centre d'informations du conducteur
- les lampes de vide-poches de porte

Éclairage pour quitter le véhicule

Les éclairages suivants sont allumés lorsque le contact est coupé :

- Phares
- éclairage intérieur
- éclairage de la console centrale

Ils s'éteignent automatiquement après un certain temps. Cette fonction n'est active que dans le noir.

Éclairage de localisation du véhicule

Cette fonction permet de localiser le véhicule dans la pénombre en utilisant la commande à distance. Les phares et les feux de direction clignent pendant 10 secondes.

Appuyer sur  la commande à distance.

Protection contre la décharge de la batterie

Pour éviter la décharge de la batterie du véhicule quand le contact est coupé, certaines lampes intérieures sont automatiquement arrêtées après un certain temps.

Infotainment System

Multimedia Navi Pro	101
Audio	117
Périphériques externes	120
Navigation	124
Reconnaissance vocale	136
Téléphone	138
Multimedia	143
Audio	153
Périphériques externes	156
Reconnaissance vocale	158
Téléphone	160
Radio	163
Audio	168
Reconnaissance vocale	170
Téléphone	170

Multimedia Navi Pro

Introduction

Remarques importantes concernant l'utilisation et la sécurité routière

⚠ Attention

Conduire prudemment à chaque instant. Utiliser uniquement l'Infotainment System si les conditions de circulation permettent un usage en toute sécurité.

Pour votre sécurité, il peut être intéressant d'arrêter le véhicule avant d'utiliser l'Infotainment System (par ex. pour saisir des adresses).

⚠ Attention

L'utilisation du système de navigation ne dispense pas le conducteur de sa responsabilité d'adopter une attitude adéquate et vigilante

dans le trafic. Toujours se conformer aux règles de circulation applicables.

⚠ Attention

Dans certaines régions, les rues à sens unique ou d'autres routes et accès (p.ex. à des zones piétonnes) qu'il ne vous est pas permis d'emprunter ne sont pas mentionnés sur la carte. Dans de telles régions, l'Infotainment System peut émettre un avertissement qui devra être confirmé. Vous devez alors accorder une attention particulière aux rues à sens unique, aux routes et aux accès qu'il ne vous est pas permis d'emprunter.

Réception radio

La réception radio peut entraîner des sifflements, des bruits, des distorsions acoustiques ou une absence de réception dus à :

- des variations de distance par rapport à l'émetteur
- une réception multivoie par réflexions
- des effets d'écran

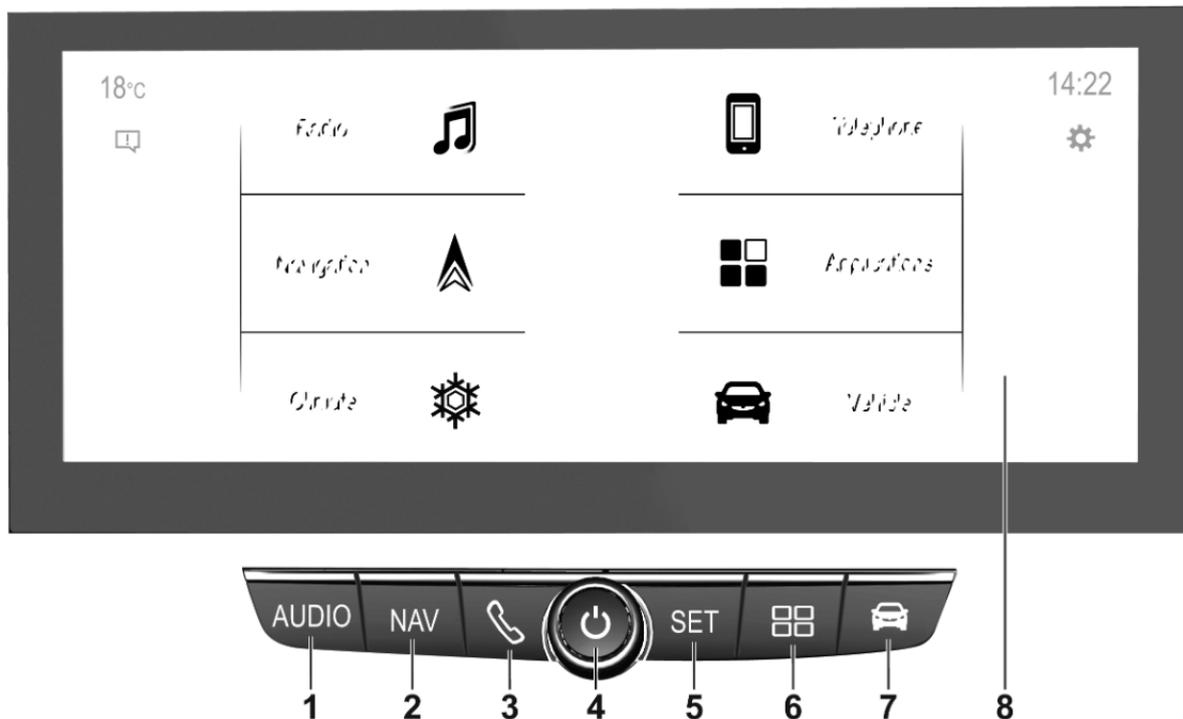
Fonction antivol

L'Infotainment System est équipé d'un système de sécurité électronique servant d'antivol.

Grâce à cette protection, l'Infotainment System fonctionne uniquement dans votre véhicule et n'est d'aucune utilité pour un voleur.

Multimedia Navi Pro

Panneau de commande – Multimedia Navi Pro



1 AUDIO

Ouverture de menu audio :

Radio 117

Périphériques (USB,
Bluetooth) 120

2 NAV

Affichage de la
cartographie de navigation
embarquée 124

3

Ouverture menu de
téléphone 138

Afficher l'écran de
projection du téléphone
lorsque celle-ci est active 120

4

Si désactivé :
commutateur
d'alimentation marche / arrêt

Si activé : système en
mode silencieux

Tourner pour régler le volume

5 SET /

Ouvrir le menu de paramètres

ou ouvrir les réglages de
chargement (véhicules
électriques)

6

Ouverture du menu
d'applications 120

7

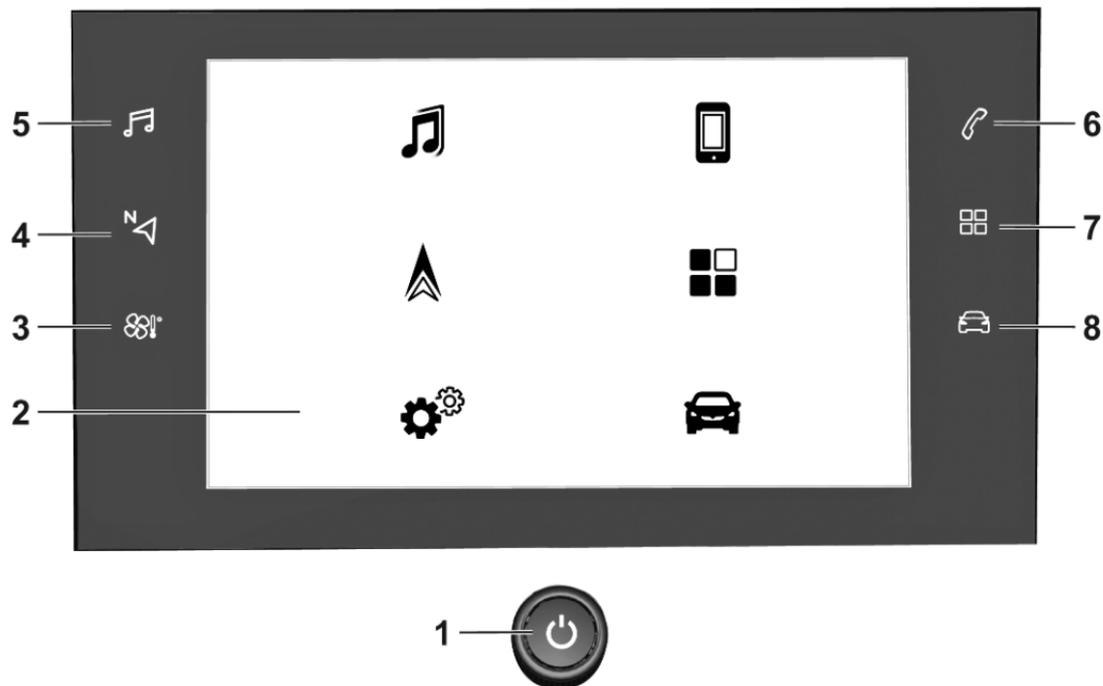
Ouvrir le menu des
réglages du véhicule 88

8 Affichage d'informations

Le menu d'accueil est
affiché en touchant l'écran
avec 3 doigts.

Multimedia Navi Pro

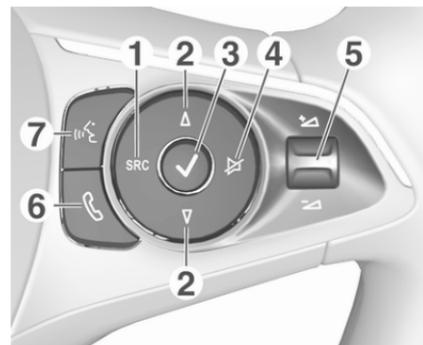
Panneau de commande – Multimedia Navi



- 1 
 - Si désactivé :
commutateur
d'alimentation marche / arrêt
 - Si activé : système en
mode silencieux
 - Tourner pour régler le volume
- 2 Affichage d'informations
 - Le menu d'accueil est
affiché en touchant l'écran
avec 3 doigts.
- 3 
 - Ouvrir le menu de
climatisation s'il est disponible
- 4 
 - Affichage de la
cartographie de navigation
embarquée 124
- 5 
 - Ouverture de menu audio :
Radio 117
 - Périphériques (USB,
Bluetooth) 120

- 6 
 - Ouverture menu de
téléphone 138
 - Afficher l'écran de
projection du téléphone
lorsque celle-ci est active 120
- 7 
 - Ouverture du menu
d'applications 120
- 8 
 - Ouvrir le menu des
réglages du véhicule 88

Télécommande au volant



- 1 **SRC (Source)**
 - Sélectionner la source
audio, confirmer la
sélection avec 
 - Pression longue : système
silencieux
- 2 
 - Sélection d'émetteur radio
présélectionné suivant/
précédent lorsque la radio
est active 117

ou sélectionner la piste/
l'image suivante/
précédente lorsque des
appareils externes sont
actifs 120

ou sélectionner l'entrée
suivante/précédente dans
la liste d'émetteurs, la liste
de médias, la liste
d'appels/contacts lorsque
le fonctionnement a
démarré via les
commandes au volant

Confirmation de sélection
avec ✓

3 ✓

Confirmation d'option
sélectionnée

ou ouverture de la liste
d'émetteurs, la liste de médias

4 ✕

Activation / désactivation
de la fonction sourdine

5 + / -

Faire tourner vers le haut/
le bas : augmentation/
diminution du volume

6 ☎

Pression brève : accepter
l'appel entrant

Pression longue : rejet
d'appel entrant, arrêter
l'appel 138

ou ouverture d'une liste
d'appels/contacts 138

Si l'appel de téléphone est
actif : ouvrir l'appel dans le
menu en cours

7 🗨

Pression brève : activation
de la reconnaissance
vocale intégrée

Pression longue :
activation de la
reconnaissance vocale
dans Apple CarPlay™ ou
Android™ Auto si le
téléphone est connecté via
le port USB 136

Éléments de commande

L'Infotainment System est commandé via les boutons de fonction, un écran tactile et les menus affichés à l'écran.

Les sélections se font au choix via :

- le panneau de commande de l'Infotainment System
- l'écran tactile
- les commandes au volant
- la reconnaissance vocale ➔ 136

Allumer/éteindre l'Infotainment System

Appuyer sur . Lorsque vous allumez l'Infotainment System, la dernière source sélectionnée est activée.

Remarque

Certaines fonctions de l'Infotainment System ne sont disponibles que si le contact est mis ou que le moteur est en marche.

Arrêt automatique

Si l'Infotainment System a été allumé en appuyant sur  alors que le contact était coupé, il s'éteindra à nouveau automatiquement lorsque le mode Eco deviendra actif.

Réglage du volume

Tourner . Le réglage actuel est mentionné sur l'affichage.

Quand l'Infotainment System est allumé, le dernier volume réglé est utilisé.

Volume compensé par rapport à la vitesse

Lorsque le volume compensé par rapport à la vitesse est activé, le volume est automatiquement adapté pour compenser le bruit de la route et du vent lorsque vous conduisez.

Mode silencieux

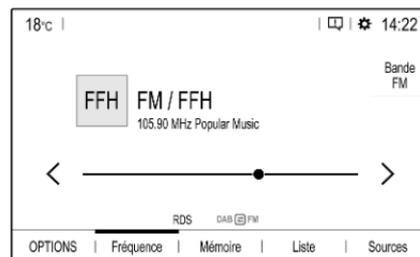
Appuyer sur  pour couper le son du Infotainment System.

Pour annuler la fonction de sourdine, appuyer à nouveau sur . Le dernier réglage de volume est réutilisé.

Modes de fonctionnement

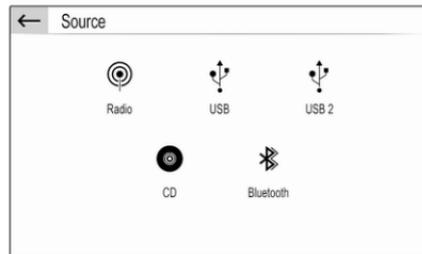
Média audio

Appuyer sur **AUDIO** /  pour afficher le menu principal du dernier mode audio sélectionné.



Modification de la source média

Sélectionner **Sources** pour afficher le menu de sélection de source média.



Sélectionner la source média désirée.

Pour une description détaillée :

- Fonctions radio ↪ 117
- Périphériques externes ↪ 120

Navigation

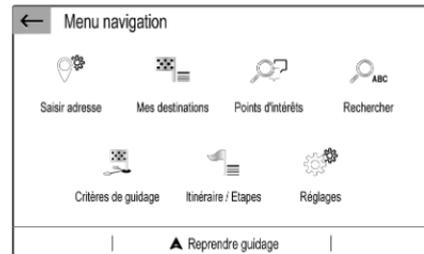
Appuyer sur **NAV** / $\overset{N}{\curvearrowright}$ pour afficher la carte de navigation présentant la zone aux alentours de l'emplacement actuel.



Pour une description détaillée des fonctions de base du système de navigation ↪ 124.

Menu de navigation

Sélectionner **MENU** pour afficher le menu de navigation.



Le menu de navigation sert de point d'entrée central pour :

- Recherche et saisie d'adresse
- Définition des trajets avec plusieurs points de passage
- Définition des critères de guidage d'itinéraire
- Annulation et reprise du guidage d'itinéraire

Pour une description détaillée des fonctions de base du système de navigation ↪ 124.

Téléphone

Avant d'utiliser la fonction de téléphone, une connexion doit être établie entre l'Infotainment System et le téléphone portable.

Pour une description détaillée de la préparation et de l'établissement d'une connexion Bluetooth entre l'Infotainment System et un téléphone portable ↪ 138.

Si le téléphone portable est connecté, appuyer sur  pour afficher le menu principal de la fonction téléphonique.



Pour une description détaillée de l'utilisation du téléphone portable via l'Infotainment System ↪ 138.

Réseau et services connectés

Appuyer sur , puis sélectionner **OPTIONS** pour afficher les réglages Bluetooth, du réseau et des services connectés.

Pour connecter le véhicule à un réseau Wi-Fi, toucher . La liste de tous les réseaux Wi-Fi disponibles est affichée.

Il est également possible de partager la connexion Wi-Fi pour d'autres appareils.

Pour mettre à jour l'état des services et de la connexion, aller au menu des services connectés  et toucher .

Pour utiliser les services connectés, s'assurer que le partage des données et la position du véhicule sont activés dans le menu de confidentialité dans le **Administration système**.

Applications

Pour afficher les applications spécifiques de votre smartphone sur l'affichage de l'Infotainment System, connecter votre smartphone.

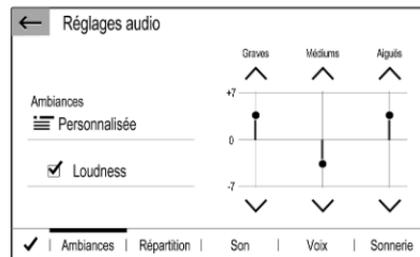
Appuyer sur  pour afficher le menu principal du mode applications.

Toucher **Apple CarPlay** ou **Android Auto**. Un menu avec les différentes applications disponibles s'affiche.

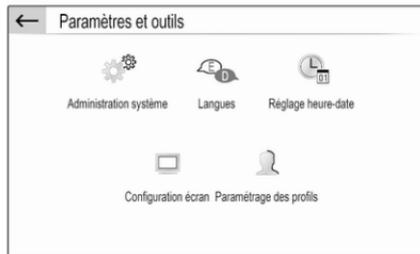
Pour une description détaillée, ↪ 120.

Réglages

Appuyer sur **SET** / , puis sélectionner **Réglages audio** pour afficher le menu correspondant.



Appuyer sur **SET** / , puis sur **OPTIONS** pour afficher un menu pour les différents réglages du système.



Réglages du véhicule

Appuyer sur  pour ouvrir un menu des divers réglages en rapport avec le véhicule.

Personnalisation du véhicule ⇨ 88.

Utilisation de menu

L'écran de l'Infotainment System est doté d'une surface tactile permettant une interaction directe avec les commandes de menu affichées.

Avertissement

Ne pas utiliser d'objets pointus ou durs comme des stylos à bille, crayons ou tout autre objet sur l'écran tactile.

Sélection ou activation d'un bouton d'écran ou point de menu



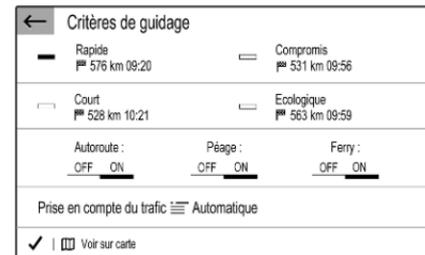
Toucher un bouton d'écran ou un élément du menu.

Remarque

La plupart des icônes affichées dans un menu, telles que  ou  dans l'exemple illustré, servent de boutons d'écran qui lancent certaines actions si vous les effleurez.

La fonction du système correspondant est activée, un message est affiché ou un sous-menu avec options supplémentaires est affiché.

Boutons d'écran ← et ✓ / OK



En utilisant les menus, toucher ← dans le sous-menu correspondant pour retourner au niveau de menu supérieur suivant.

Lorsqu'aucun bouton d'écran ← n'est affiché, vous êtes au niveau supérieur du menu correspondant.

Après la sélection des options de menu ou les réglages dans un menu, toucher ✓ / OK pour confirmer vos choix. Sinon, toutes les sélections ou tous les réglages sont perdus.

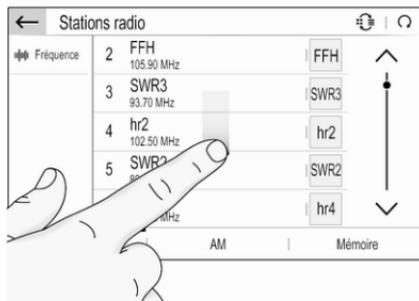
Raccourcis vers les menus importants



Les textes et icônes affichés dans la barre supérieure de, par exemple, le menu principal de navigation, servent de raccourcis vers certains menus

importants. Par exemple, toucher le nom d'émetteur pour ouvrir le menu de liste d'émetteurs.

Défilement d'une liste



Si plus d'éléments que ceux présentés à l'écran sont disponibles, la liste doit faire l'objet d'un défilement.

Pour faire défiler la liste des points de menu, vous disposez des possibilités suivantes :

- Placer votre doigt n'importe où sur l'écran et le déplacer vers le haut ou vers le bas.

Remarque

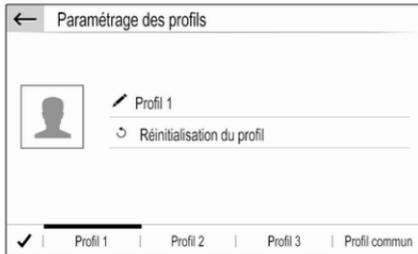
Une pression constante doit être appliquée et le doigt doit être déplacé à vitesse constante.

- Toucher ^ ou v en haut ou en bas de la barre de défilement.
- Toucher n'importe où sur la ligne de guidage de la barre de défilement.
- Déplacer le curseur de la barre de défilement vers le haut et vers le bas avec votre doigt.

Mise à jour d'une liste

Toucher ↻ pour mettre à jour manuellement, par exemple, les listes d'émetteurs, les listes de contacts ou les listes de destinations.

Champs de saisie et claviers

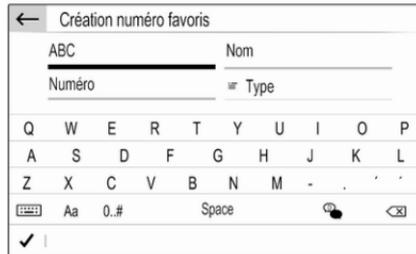


Les champs de saisie sont indiqués par .

Toucher le champ de saisie pour ouvrir un clavier de saisie de texte ou de chiffres.

Selon l'application ou la fonction active actuellement, différents claviers s'affichent.

Claviers de saisie de texte



Les claviers de saisie de texte peuvent contenir plusieurs claviers d'entrée. Toucher un champ pour l'activer et saisir du texte.

Pour saisir un caractère, toucher le bouton d'écran correspondant. Le caractère est saisi lorsque vous relâchez la touche.

Toucher et maintenir un bouton d'écran de lettre pour afficher les lettres associées dans un menu contextuel de lettre. Relâcher, puis sélectionner la lettre souhaitée.

Pour basculer vers le clavier des symboles, toucher **0..#**.

Pour retourner au clavier des lettres ou commuter entre les lettres majuscules et minuscules, toucher **Aa**.

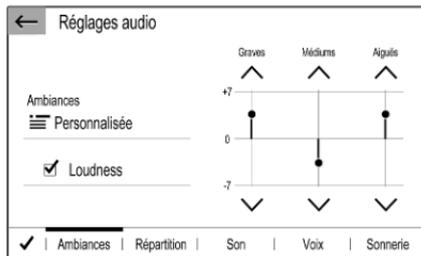
Pour basculer entre le clavier des lettres dans l'ordre normal et l'ordre alphabétique, toucher .

Pour supprimer le dernier caractère ou symbole saisi, toucher .

Pour supprimer un caractère ou un symbole à un point quelconque de votre saisie : toucher là où vous le souhaitez pour placer un curseur clignotant, puis toucher .

Réglages audio

Appuyer sur  / **SET**, sélectionner **Réglages audio** puis sélectionner l'onglet **Ambiances**.



Plusieurs réglages prédéfinis sont disponibles pour optimiser la tonalité pour un style spécifique de musique (par exemple **Pop-Rock** ou **Classique**).

Pour régler la tonalité individuellement, sélectionner **Utilisateur** ou **Personnalisée**. Modifier les réglages comme désiré puis confirmer vos réglages.

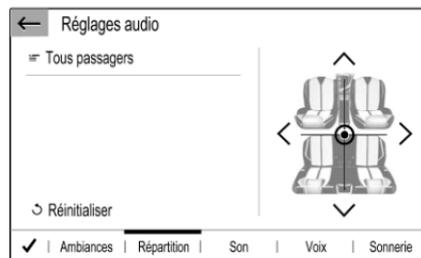
Remarque

Si vous modifiez les réglages prédéfinis, par exemple **Pop-Rock**, ces réglages s'appliqueront au réglage **Utilisateur** ou **Personnalisée**.

L'activation de la fonction **Loudness** peut optimiser la tonalité en cas de bas niveau de volume.

Balance et fader

Sélectionner l'onglet **Répartition**.



Plusieurs réglages prédéfinis sont disponibles pour régler la répartition du volume à l'intérieur du véhicule (par exemple **Tous passagers** ou **Avant seul**).

Pour modifier le réglage actuel, par exemple **Tous passagers**, sélectionner ce réglage puis sélectionner le nouveau réglage désiré dans la liste affichée.

Vous pouvez régler individuellement les réglages prédéfinis.

Pour définir le point dans l'habitacle où le volume est au niveau le plus élevé, déplacer le curseur dans l'illustration sur le côté droit de l'écran au point désiré.

Pour retrouver les réglages par défaut, sélectionner ↺.

Paramètres de volume

Appuyer sur  / **SET**, sélectionner **Réglages audio** puis sélectionner l'onglet **Son**.

Information sonore en retour d'appui

Si la fonction de rétroaction tactile audible est activée, chaque pression sur un bouton d'écran ou un élément du menu est indiquée par un bip.

Pour régler le volume de sonnerie tactile, activer **Sons tactiles** et régler le volume.

Volume compensé par rapport à la vitesse

Activer ou désactiver **Volume asservi à la vitesse**.

Si activé, le volume de l'Infotainment System est adapté automatiquement pour tenir compte du bruit de roulement et du vent pendant que vous roulez.

Sortie vocale

Sélectionner l'onglet **Voix**.

Régler le volume pour toutes les sorties vocales du système, c'est-à-dire les annonces de circulation, les messages de navigation, etc.

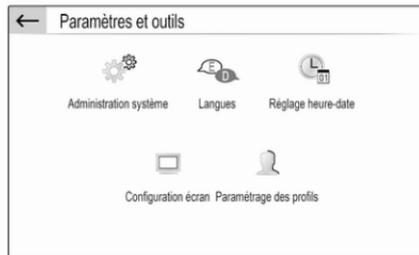
Sonnerie

Sélectionner l'onglet **Sonnerie**.

Régler le volume des sonneries des appels entrants.

Réglages du système

Appuyez sur **SET** / , puis sélectionner **OPTIONS**.



Configuration de système

Sélectionner **Administration système** pour exécuter certaines configurations de base de système, telles que :

- Régler l'affichage des unités de température ou de consommation de carburant.
- Retrouver la configuration système par défaut.
- Mettre à jour la version du logiciel installé.
- Régler les paramètres de confidentialité pour le partage de données et la position du véhicule.

Changement de la langue d'affichage
Pour régler la langue des textes de menu, sélectionner **Langues**.

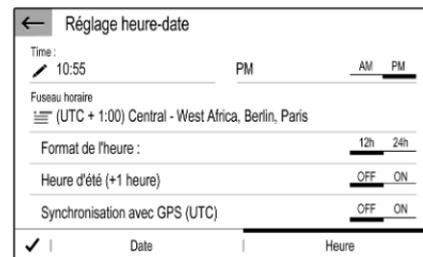
Ensuite, sélectionner la langue désirée.

Remarque

Si la langue d'affichage sélectionnée est prise en charge par la reconnaissance vocale intégrée, la langue de la reconnaissance vocale est modifiée en conséquence. Sinon, la reconnaissance vocale intégrée est indisponible.

Réglage de l'heure et de la date

Sélectionner **Réglage heure-date**.



Modification des formats d'heure et de date

Pour modifier les formats d'heure et de date, sélectionner les onglets concernés puis sélectionner les formats désirés.

Réglage de l'heure et de la date

Par défaut, l'heure et la date affichées sont réglées automatiquement par le système.

Pour régler manuellement l'heure et la date affichées :

Sélectionner l'onglet **Heure** .

Régler **Synchronisation avec GPS (UTC)** sur **OFF**. Ensuite, sélectionner le champ **Heure** pour régler l'heure désirée.

Sélectionner l'onglet **Date** puis sélectionner le champ **Date** : pour régler la date désirée.

Réglage de l'écran

Sélectionner **Configuration écran**.

Fonction de défilement du texte

Sélectionner l'onglet **Animation**.

Si de longs textes à l'écran doivent défiler automatiquement, activer **Défilement de texte automatique**.

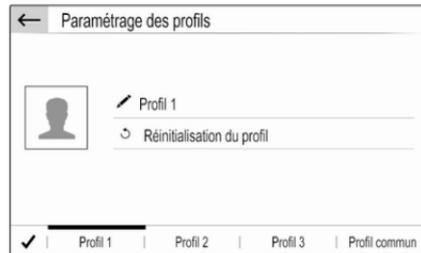
Si **Défilement de texte automatique** est désactivé, les longs textes sont tronqués.

Réglage de l'intensité lumineuse

Sélectionner **Luminosité** et régler l'intensité lumineuse de l'écran au niveau désiré.

Enregistrement de vos réglages personnels

Sélectionner **Paramétrage des profils**.



Vous pouvez enregistrer de nombreux réglages dans un profil personnel. Par exemple, tous les réglages actuels de tonalité, toutes

les présélections de radio, un répertoire téléphonique, les réglages de carte et vos adresses préférées.

Si vous partagez le véhicule avec d'autres personnes, ceci vous permet de restaurer vos réglages personnels à partir de votre profil à n'importe quel moment.

Un maximum de trois profils personnels peuvent être enregistrés.

En outre, un **Profil commun** est disponible. Tous les réglages exécutés à n'importe quel moment sont enregistrés automatiquement dans ce profil. Si aucun profil personnel n'est activé, **Profil commun** est actif.

Enregistrement de votre profil personnel

Après avoir effectué tous vos réglages personnels :

Sélectionner un des onglets de profil personnel.

Sélectionner le champ de saisie  et saisir le nom désiré de votre profil personnel.

Si vous désirez ajouter une photo au profil :

Connecter une clé USB avec la photo désirée enregistrée sur la clé au port USB ↻ 120. Toucher le cadre photo puis sélectionner la photo désirée.

Confirmer votre sélection pour télécharger la photo sélectionnée dans le système.

Et enfin, confirmer les données que vous avez saisies pour les enregistrer dans votre profil personnel.

Activation de votre profil personnel

Appuyer sur . Ensuite, sélectionner l'onglet avec le nom de votre profil personnel.

Activation de Profil commun

Si un profil personnel est actif actuellement :

Appuyer sur  puis sélectionner **Désactiver Profil** .

Réinitialisation d'un profil personnel

Vous pouvez à tout moment réinitialiser un profil personnel pour retrouver les réglages par défaut sur ce profil.

Sélectionner le profil concerné puis sélectionner **Réinitialisation du profil**.

Réinitialisation de Profil commun

Vous pouvez à tout moment réinitialiser le **Profil commun** pour restaurer les réglages par défaut sur ce profil.

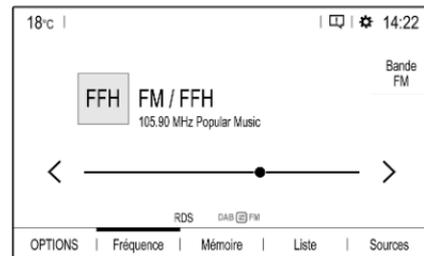
Sélectionner **Profil commun** puis sélectionner **Réinitialiser le profil commun**.

Audio

Activer la radio

Appuyer sur  / **AUDIO**. Le dernier menu principal audio sélectionné est affiché.

Si le menu principal de la radio est inactif, sélectionner **Sources** puis sélectionner **Radio**.



La station reçue est la dernière station écoutée.

Sélection de gamme d'ondes

Sélectionner à plusieurs reprises **Bande** pour basculer entre les différentes bandes de fréquences.

Recherche d'émetteurs

Recherche automatique d'émetteurs

Toucher brièvement < ou > pour écouter l'émetteur disponible précédent ou suivant.

Recherche manuelle d'émetteurs

Enfoncer et maintenir < ou >. Relâcher quand la fréquence requise est presque atteinte.

La prochaine station captable est cherchée et est automatiquement diffusée.

Syntonisation de station

Si vous connaissez la fréquence de radio exacte de l'émetteur, vous pouvez saisir manuellement cette fréquence.

Sélectionner **OPTIONS**. Sélectionner **Stations radio**. Sélectionner la bande de fréquence désirée.

Sélectionner **Fréquence**. Saisir la fréquence de réception. Confirmer votre saisie.

Si un émetteur est disponible sur cette fréquence, il est diffusé.

Listes de stations

Dans les listes de stations, toutes les stations radio disponibles pour choix dans la zone de réception finale sont disponibles pour sélection.

Pour afficher une liste des émetteurs de la bande de fréquences active actuellement, sélectionner **Liste**.

Sélectionner la station souhaitée.

Mise à jour des listes de stations

Si les stations enregistrées dans la liste de stations spécifique des bandes d'ondes ne peuvent plus être reçues, les listes de stations AM et DAB doivent être mises à jour. La liste des émetteurs FM est mise à jour automatiquement.

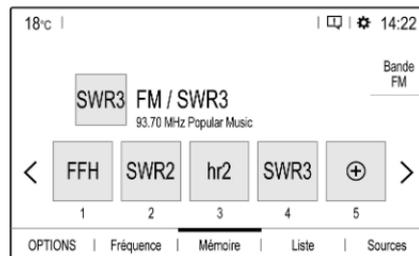
Sélectionner **OPTIONS**. Sélectionner **Stations radio**. Sélectionner la bande de fréquence désirée.

Pour lancer et mettre à jour la bande de fréquence sélectionnée, sélectionner Ω .

Enregistrement des émetteurs favoris

Jusqu'à 15 émetteurs radio de toutes les bandes de fréquence peuvent être enregistrés comme favoris dans la liste **Mémoire**.

Sélectionner **Mémoire** pour afficher les boutons de présélection.

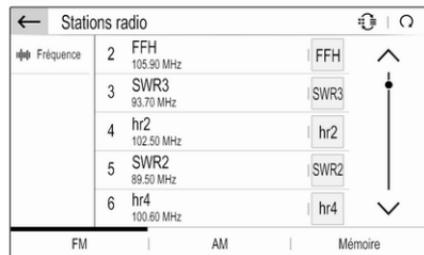
**Enregistrement de l'émetteur actif actuellement**

Maintenir effleuré le bouton désiré pendant quelques secondes. Le nom de fréquence ou d'émetteur concerné s'affiche sur le bouton.

Si un émetteur est déjà enregistré sur un bouton de présélection, cet émetteur est écrasé par le nouveau.

Enregistrement d'un émetteur depuis une liste d'émetteurs

Sélectionner **OPTIONS**. Sélectionner **Stations radio**. Sélectionner la bande de fréquence désirée.



Toucher brièvement le bouton à côté de l'émetteur désiré. Alternativement, sélectionner pour passer à la vue superposée. Ensuite, toucher brièvement sur l'élément de l'émetteur désiré.

Sélectionner **Mémoriser**. Maintenir effleuré pendant quelques secondes la rangée de la liste où vous désirez enregistrer l'émetteur.

Si un émetteur est déjà enregistré sur une rangée de liste, cet émetteur est écrasé par le nouveau.

Retrouver les stations

Au menu principal de la radio, sélectionner **Mémoire**. Toucher brièvement le bouton de présélection de l'émetteur désiré.

Configuration du RDS

Au menu principal de radio, sélectionner **OPTIONS**. Ensuite, sélectionner **Réglages Radio** pour ouvrir le menu de configuration RDS.

Activation RDS

Sélectionner **Général** puis activer **Suivi de station**.

Si **Suivi de station** est activé, **RDS** s'affiche dans la ligne du bas du menu principal de radio.

Texte radio

Si RDS est activé, l'information du programme de radio actif actuellement ou de la piste de musique lue actuellement s'affiche sous le nom du programme.

Pour afficher ou masquer les informations, activez ou désactivez **Affichage radio texte**.

Annonces sur la circulation

De nombreux émetteurs RDS diffusent des annonces de circulation. Si la fonction d'annonces de circulation est activée, la diffusion de la radio ou la lecture du média est interrompue pendant la durée de l'annonce de circulation.

Sélectionner **Annonces**. Activer ou désactiver **Annonce trafic**.

Si **Annonce trafic** est activé, **TA** s'affiche dans la ligne du bas du menu principal de radio.

Digital audio broadcasting

Digital Audio Broadcasting (DAB) diffuse les stations radio de manière numérique.

Les stations DAB sont indiquées par un nom au lieu d'une fréquence de réception.

Annonces DAB

Outre leurs programmes musicaux, un grand nombre de stations DAB émettent également des annonces de diverses catégories. Si vous activez

certaines ou l'ensemble des catégories, le service DAB actuellement reçu est interrompu lorsqu'une annonce de ces catégories est émise.

Au menu principal de radio, sélectionner **OPTIONS**. Sélectionner **Réglages Radio**. Puis sélectionner **Annonces**.

Activation des catégories d'annonce désirées, par exemple **Actualité** ou **Météo**. Différentes catégories d'annonces peuvent être sélectionnées en même temps.

Liaison FM-DAB

Cette fonction active la commutation entre une station FM et une station DAB correspondante et vice versa.

La commutation entre FM et DAB survient dès qu'une station DAB correspondante est disponible. Cependant, il est recommandé d'enregistrer les stations favorites comme stations DAB pour réduire la fréquence de commutation.

Le passage de la DAB à la FM se produit si le signal est trop faible pour être capté par le récepteur et que la station FM correspondante est disponible.

Remarque

Après le changement, le volume peut être différent.

Activation

Une condition préalable est que la **Suivi de station** soit activée avant l'activation de la liaison FM-DAB.

Pour activer la liaison FM-DAB, aller à **OPTIONS** ▶ **Réglages Radio** ▶ **Général** et sélectionner **Suivi FM-DAB**.

Le symbole suivant s'affiche lorsque la liaison FM-DAB est activée :



Désactivation

Pour désactiver la liaison FM-DAB, aller à **OPTIONS** ▶ **Réglages Radio** ▶ **Général** et désélectionner **Suivi FM-DAB**.

La liaison FM-DAB est automatiquement désactivée lorsque la **Suivi de station** est désactivée.

Périphériques externes

Un port USB se trouve dans la console centrale.

Avertissement

Pour protéger le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Remarque

Les ports USB doivent toujours rester propres et secs.

Ports USB

Un lecteur MP3, un dispositif USB, une carte SD (via un connecteur / adaptateur USB) ou un smartphone peuvent être connectés au port USB.

L'Infotainment System peut lire les fichiers audio ou afficher des fichiers d'image contenus dans des clés USB.

L'utilisation des différentes fonctions des appareils mentionnés ci-dessus branchés sur un port USB s'opère via les commandes et menus de l'Infotainment System.

Remarque

Tous les périphériques auxiliaires ne sont pas pris en charge par l'Infotainment System.

Connexion / déconnexion d'un appareil

Connecter un des périphériques mentionnés ci-dessus à un port USB. Si nécessaire, utiliser le câble de connexion approprié. La fonction Musique démarre automatiquement.

Remarque

Si un appareil USB non lisible est connecté, un message d'erreur correspondant s'affiche et l'Infotainment System se commut automatiquement vers la fonction précédente.

Pour débrancher une clé USB, sélectionner une autre fonction et retirer ensuite le périphérique USB.

Avertissement

Évitez de déconnecter l'appareil en cours de lecture. Ceci peut endommager l'appareil ou l'Infotainment System.

Audio en streaming Bluetooth

Le streaming vous permet d'écouter la musique depuis votre smartphone.

Pour une description détaillée de l'établissement d'une connexion Bluetooth ↪ 138.

Si la lecture audio ne commence pas automatiquement, il peut s'avérer nécessaire de lancer la lecture sur le smartphone.

Commencer par régler le volume sur votre smartphone (à un niveau élevé). Ensuite, régler le volume de l'Infotainment System.

Formats de fichiers

L'équipement audio prend en compte différents formats de fichier.

Activation de la fonction musique

Connexion de clé USB ou d'appareil Bluetooth.

Si l'appareil est déjà connecté mais si la lecture des fichiers musicaux enregistrés est inactive :

Appuyer sur **AUDIO** / 🎵, sélectionner **Sources**, puis sélectionner la source correspondante.

La lecture des plages audio débute automatiquement.



Fonctions de lecture

Interruption et reprise de la lecture

Toucher  pour interrompre la lecture. Le bouton d'écran se transforme en .

Toucher  pour revenir à la lecture.

Lecture de la piste précédente ou suivante

Toucher  ou .

Avance et recul rapides

Toucher et maintenir  ou . Relâcher pour revenir au mode de lecture normal.

Vous pouvez également déplacer vers la gauche ou vers la droite le curseur indiquant la position actuelle de la piste.

Lecture aléatoire des plages

Toucher plusieurs fois le bouton pour basculer entre les modes aléatoires disponibles.

 : lit les pistes de la liste sélectionnée actuellement (album, artiste, etc.) en ordre aléatoire.

 : lit toutes les pistes enregistrées sur l'appareil connecté en ordre aléatoire.

 : lit les pistes de la liste actuellement sélectionnée (album, artiste, etc.) en mode normal de lecture.

Répétition des pistes

Toucher le bouton plusieurs fois pour activer ou désactiver le mode répétitif.

 : répéter les pistes de la liste sélectionnée actuellement (album, artiste, etc.).

 : lire les pistes de la liste actuellement sélectionnée (album, artiste, etc.) en mode normal de lecture.

Navigation des fonctions de musique

(disponible uniquement pour les appareils connectés via USB)

Vos fichiers musicaux peuvent être triés suivant différents critères. Deux options sont disponibles pour la navigation parmi les fichiers de musique enregistrés sur la clé USB connectée.

Navigation via le menu principal

Si vous désirez modifier la source USB active actuellement, sélectionner **Sources**. Ensuite, sélectionner la source désirée. Le menu principal correspondant s'affiche.

Sélectionner le bouton montrant les critères de tri sélectionnés actuellement, par exemple **Tri : Album** ou **Tri : Artiste**. Ensuite, sélectionner le nouveau critère de tri désiré. Un processus de tri s'exécute.

Sélectionner **Liste**. Ensuite, sélectionner la piste désirée.

La lecture de la piste sélectionnée commence.

Navigation via le menu de l'appareil

Sélectionner **OPTIONS** puis sélectionner **Fichiers musicaux**.

Pour modifier la source USB active actuellement, sélectionner **Autre**.

Sélectionner le critère de tri désiré, par exemple **Albums** ou **Artistes**. Ensuite, sélectionner la piste désirée.

La lecture de la piste sélectionnée commence.

Activation de l'afficheur d'image

Connexion de l'appareil USB.

Si l'appareil est déjà connecté mais si l'afficheur d'image est inactif :

Appuyer sur **AUDIO** / 🎵, sélectionner **OPTIONS**, puis sélectionner **Gestion photos**.

Sélectionner la photo souhaitée.

Un diaporama de tous les fichiers d'image enregistrés commence automatiquement.



Toucher l'écran pour afficher la barre de menus.

Affichage de l'image précédente ou suivante

Toucher ◀◀ ou ▶▶.

Lancement ou arrêt d'un diaporama

Sélectionner ▶ pour afficher les photos mémorisées sur le périphérique USB sous forme de diaporama.

Toucher || pour arrêter le diaporama.

Projection de téléphone

Les applications Apple CarPlay et Android Auto de projection du téléphone affichent des applications sélectionnées de votre smartphone sur l'écran d'informations et permet leur fonctionnement directement par les commandes de l'Infotainment System.

Vérifiez avec le fabricant de l'appareil si cette fonction est compatible avec votre smartphone et si cette application est disponible dans le pays dans lequel vous vous trouvez.

Préparation du smartphone

iPhone® : Siri® doit être activé sur votre téléphone.

Téléphone Android : Télécharger l'application Android Auto sur votre téléphone depuis le magasin Google Play™.

Connexion du smartphone

iPhone

Connecter le téléphone au port USB.

Si le téléphone est déjà connecté via Bluetooth, lors de la connexion au port USB et au lancement de l'application Apple CarPlay, la connexion Bluetooth se déconnecte.

Téléphone Android

Connecter le téléphone via Bluetooth ↻ 138 puis connecter le téléphone au port USB.

Démarrage de la projection du téléphone

Appuyer sur 🗄️. Toucher **Apple CarPlay** ou **Android Auto**.

L'écran affiché de projection du smartphone dépend de votre smartphone et de la version du logiciel.

Retour à l'écran d'info-divertissement

Appuyer par exemple sur le bouton **AUDIO** / 🎵 du panneau de commande.

Navigation

Ce chapitre traite du guidage vers les destinations souhaitées à l'aide du système de navigation embarqué.

La situation actuelle de la circulation est prise en compte dans le calcul de l'itinéraire. À cet effet, l'Infotainment System reçoit des annonces de circulation dans la zone actuelle de réception via le système RDS-TMC.

Le système de navigation ne peut toutefois pas prendre en compte les modifications sans avis préalable, relatives au code de la route ou à des problèmes soudains (travaux routiers par exemple).

Avertissement

L'utilisation du système de navigation ne dispense pas le conducteur de sa responsabilité d'adopter une attitude adéquate et vigilante

dans le trafic. Les règles de circulation applicables doivent toujours être suivies. Si une indication de navigation contrevient aux règles de circulation, ces dernières sont toujours d'application.

Fonctionnement du système de navigation

La position et le mouvement du véhicule sont détectés par le système de navigation au moyen de capteurs. La distance parcourue est déterminée par le signal du compteur du véhicule, les mouvements de rotation dans les courbes par un capteur. La position est déterminée par des satellites GPS (système de positionnement global).

En comparant les signaux des capteurs avec les cartes numériques, il est possible de déterminer la position avec une précision d'env. 10 m.

Le système fonctionne également si la réception GPS est mauvaise. Toutefois, la précision dans la détermination de la position en sera réduite.

Après la saisie de l'adresse de destination ou du point d'intérêt (station-service la plus proche, hôtel, etc.), l'itinéraire est calculé à partir de l'emplacement actuel jusqu'à la destination sélectionnée.

Le guidage d'itinéraire est assuré par indication vocale et par une flèche ainsi qu'à l'aide d'un écran couleur.

Remarque**Système d'informations trafic TMC et guidage dynamique**

Le système d'infos trafic TMC reçoit toutes les informations de circulation actuelles émises par les stations de radio TMC. Ces informations sont comprises dans le calcul de l'itinéraire global. L'itinéraire est alors calculé de sorte que les embarras de circulation soient évités selon des critères prédéterminés.

Une condition préalable à l'utilisation d'informations de trafic TMC est la réception d'émetteurs TMC dans la région concernée.

Navigation en direct

Quand le partage de données et la position du véhicule sont activés, le système de navigation affiche les informations en ligne sur la circulation, ainsi que des informations sur le stationnement, le prix des carburants et la météo. Les services peuvent être interrompus à tout moment en désactivant le partage de données et la position du véhicule.

Le partage de données et la position du véhicule peuvent être activés ou désactivés via le menu de confidentialité dans le **Administration système**.

Réseau et services connectés ↻ 101.

Le menu de confidentialité et le menu de services connectés sont également accessibles via l'icône de message à l'écran.

Données cartographiques

Toutes les données cartographiques sont enregistrées dans l'Infotainment System.

Des mises à jour cartographiques sont disponibles chez les Réparateurs agréés Opel ou sur le portail des clients myOpel. Pour télécharger les

mises à jour cartographiques depuis le portail des clients Opel, un compte myOpel et une clé USB vide d'une capacité d'au moins 32 Go, au format FAT 32, sont nécessaires.

Télécharger et enregistrer les données cartographiques sur un ordinateur puis décompresser ces données sur la clé USB.

Pour mettre les données cartographiques à jour dans l'Infotainment System, brancher la clé USB sur l'Infotainment System, sélectionner la fonction de navigation puis suivre les étapes de l'affichage d'informations.

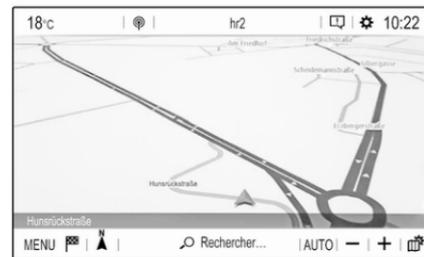
L'installation de la mise à jour cartographique peut prendre jusqu'à 1 heure. Ne pas couper le moteur pendant l'installation.

Certaines fonctions de l'Infotainment System, comme la fonction de navigation, ne sont pas disponibles pendant l'installation.

Indications sur l'affichage de carte

Appuyer sur **NAV** /  pour afficher la carte de navigation présentant la zone aux alentours de l'emplacement actuel.

Guidage routier non actif



- La vue de carte est affichée.
- L'emplacement actuel est indiqué par une flèche.

- Le nom de la rue où vous vous trouvez est affiché dans la partie inférieure gauche de la vue cartographique.
- Des stations de chargement publiques sont indiquées (véhicules électriques).

Guidage routier actif



- La vue de carte est affichée.
- L'itinéraire actif est indiqué par une ligne de couleur.
- Le véhicule en mouvement est marqué par une flèche pointant dans la direction du trajet.

- La manœuvre de virage suivante est illustrée dans un champ séparé du coin supérieur de la vue cartographique.

En fonction de la situation l'information au sujet du guidage dans la voie ou la seconde manœuvre de virage suivante peut s'afficher en supplément.

- L'heure d'arrivée et la distance restante jusqu'à la destination s'affichent dans le coin supérieur droit de la vue cartographique.

Personnalisation de l'affichage cartographique

Vues cartographiques

Différentes vues de cartes sont disponibles.

Toucher  pour basculer entre les différentes vues de cartes.

Selon la vue de la carte, l'autonomie restante est indiquée par un cercle (véhicules électriques).

Couleurs de la carte

Selon les conditions d'éclairage extérieur, les couleurs de l'écran de carte (couleurs claires dans la journée et couleurs foncées de nuit) peuvent être adaptées.

Toucher  pour afficher un menu du côté droit de l'écran.



Sélectionner **Couleur carte** de manière répétitive pour basculer entre des teintes claires et foncées.

Icônes de points d'intérêt sur la carte

Les POI sont des points d'intérêt général, tels que les stations d'essence et les parcs de stationnement.

L'affichage des catégories de points d'intérêt indiqués sur la carte peut être adapté.

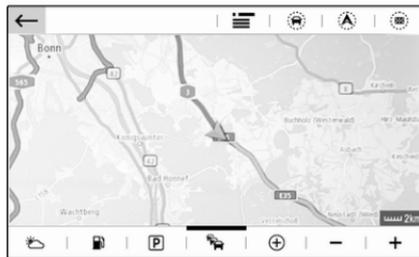
Activer les catégories de points d'intérêt désirées. La vue cartographique change en conséquence.

Alternativement, sélectionner **POI sur carte** pour afficher un menu avec une multitude de catégories et sous-catégories de points d'intérêt à sélectionner. Activer les catégories de points d'intérêt désirées.

Événements de circulation

Les événements de circulation peuvent être indiqués sur la carte. En outre, l'information au sujet de ces événements peut s'afficher dans une liste.

Sélectionner **Consult. carte** pour passer à un affichage cartographique alternatif avec de nouvelles options de menu.



La vue cartographique passe en mode **Orienté nord** et peut afficher une plus grande partie de l'itinéraire.

Toucher l'icône d'embouteillage pour afficher les événements de circulation sur la carte. Effleurer  pour afficher une liste avec l'information sur ces événements de circulation.

Toucher l'icône de station de chargement pour afficher un cercle indiquant l'autonomie restante (véhicules électriques).

Si vous désirez afficher une section différente de la carte :

Toucher  pour afficher la zone autour de l'emplacement actuel.

Toucher  pour afficher l'itinéraire entier.

Toucher  pour afficher la zone autour de la destination.

Pour retourner à la vue de navigation par défaut, toucher .

Fonction Auto-zoom



Si la fonction auto-zoom est activée (**AUTO** s'affiche sous la vue cartographique), le niveau de zoom change automatiquement à l'approche d'une manœuvre de virage lorsque le guidage est actif. Vous avez ainsi toujours un bon aperçu de la manœuvre correspondante.

Si la fonction auto-zoom est désactivée, le niveau de zoom sélectionné reste le même pendant tout le processus de guidage.

Pour activer ou désactiver la fonction :

Sélectionner **MENU**, sélectionner **Réglages** puis sélectionner l'onglet **Aspect**.

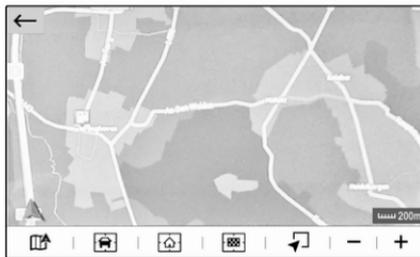
Activer ou désactiver **Ajustement automatique du zoom**.

Manipulation des cartes

Déplacement de la section visible de carte

Placer le doigt n'importe où sur l'écran et le déplacer dans la direction désirée.

La carte est déplacée en conséquence et affiche une nouvelle section. Une nouvelle barre de bouton s'affiche.



 : affiche à nouveau la zone autour de l'emplacement actuel.

 : affiche la zone autour de l'adresse de résidence.

 : affiche la zone autour de la destination.

Pour retourner à la vue de navigation par défaut, sélectionner .

Centrage de la section visible de carte

Toucher l'emplacement désiré sur l'écran pour centrer la carte autour de cet emplacement.

Un  rouge s'affiche à l'emplacement correspondant et l'adresse est indiquée.

Zoom manuel

Pour faire un zoom avant sur un emplacement sélectionné de la carte, placer deux doigts sur l'écran et les éloigner l'un de l'autre.

Alternativement, toucher **+** sous la vue cartographique.

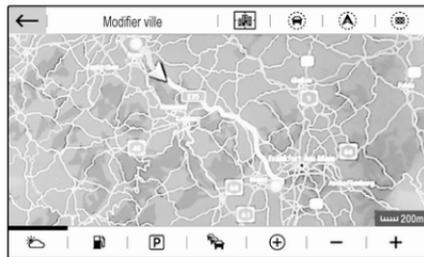
Pour faire un zoom arrière et afficher une zone plus large autour de la position sélectionnée, placer deux doigts sur l'écran et les rapprocher l'un de l'autre.

Alternativement, toucher **-** sous la vue cartographique.

Affichage d'un aperçu de l'itinéraire

Effleurer . Sélectionner **Consult.** carte puis effleurer .

La vue cartographique passe à **Orienté nord** et affiche un aperçu de l'itinéraire actuel.



Pour retourner à la vue de navigation par défaut, toucher ←.

Guidage vocal

Le processus de guidage peut être associé à des invites vocales du système.

Pour activer ou désactiver le fonctionnement :

Sélectionner **MENU** au menu principal de navigation. Sélectionner **Réglages** puis sélectionner l'onglet **Vocal**.

Activer ou désactiver **Activer les messages de guidage**.

Réglages navigation

Sélectionner **MENU** au menu principal de navigation. Ensuite sélectionner **Réglages** pour afficher le menu concerné avec une variété de réglages de navigation.



Veuillez explorer les différents réglages. Certains ont déjà été décrits plus haut, d'autres sont décrits dans les sections suivantes.

Sélection d'une adresse à partir de la carte

Toucher l'emplacement désiré sur la carte. La carte est centrée par rapport à ce point.

Un  rouge s'affiche à l'emplacement correspondant et l'adresse est indiquée.

Pour lancer le guidage d'itinéraire, sélectionner .

Pour une description détaillée de la guidance d'itinéraire.

Recherche rapide d'adresse ou de point d'intérêt

Sélectionner **Rechercher...** Un menu avec une liste de destinations récentes et un clavier s'affichent.



Pour raffiner la zone de recherche d'adresse ou de point d'intérêt, sélectionner  puis sélectionner l'option désirée.

Pour dissimuler le clavier et afficher la liste entière, sélectionner . Pour afficher à nouveau le clavier, sélectionner .

Pour rechercher uniquement des points d'intérêt, sélectionner l'onglet **POI**.

Saisir une adresse ou un terme de recherche. Dès que des caractères sont saisis, une recherche d'adresse s'exécute et la liste des adresses trouvées est mise à jour en continu.

Sélectionnez l'entrée de liste souhaitée.

Selon la situation actuelle et votre sélection, le système de navigation peut réagir différemment :

- Si l'élément sélectionné dans la liste est une adresse valide de destination et si le guidage d'itinéraire est inactif actuellement :
Le menu principal de navigation s'affiche à nouveau et le guidage d'itinéraire démarre.

Pour une description détaillée de la guidance d'itinéraire.

- Si l'élément sélectionné de la liste est une adresse de destination valide mais si le guidage d'itinéraire est déjà actif :

Un message s'affiche et vous devez décider pour commencer si l'ancienne destination doit être remplacée, ou si vous désirez ajouter l'adresse sélectionnée comme destination intermédiaire d'un trajet avec point de passage. Pour une description détaillée des trajets avec point de passage, voir plus loin.

Sélectionnez l'option souhaitée.

- Si le système de navigation a besoin d'information plus détaillée pour le calcul d'itinéraire :
Saisir un terme de recherche pour raffiner votre recherche.

Saisie d'adresse détaillée

Sélectionner **MENU** puis sélectionner **Saisir adresse** pour afficher un clavier de saisie d'adresse.



Dès que des caractères sont saisis, une recherche d'adresses commence. Chaque caractère supplémentaire est considéré dans le processus de correspondance et une liste des adresses correspondantes s'affiche.

Sélectionner l'adresse désirée ou modifier votre saisie pour lancer une nouvelle recherche.

Poursuivre avec la saisie d'adresse jusqu'à ce que l'adresse entière recherchée soit trouvée.

Remarque

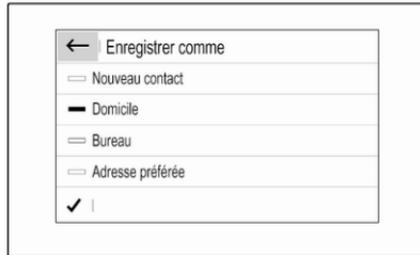
S'assurer que le bon pays a été sélectionné. Pour modifier le pays, toucher le code du pays dans le coin supérieur droit.

Pour lancer le guidage d'itinéraire vers l'adresse concernée, confirmer votre saisie.

Pour une description détaillée de la guidance d'itinéraire.

Enregistrement de vos adresses favorites

Si vous désirez enregistrer l'adresse saisie, sélectionner .



Vous pouvez enregistrer l'adresse par exemple votre adresse **Domicile** ou votre adresse **Bureau**.

Sélectionner l'option désirée. Confirmer votre sélection. Saisir un nom pour l'adresse.

L'adresse enregistrée peut être aisément sélectionnée comme adresse de destination via les listes de destination **Préférées** ou **Contacts**, voir plus loin.

Listes des destinations

Sélectionner **MENU** puis sélectionner **Mes destinations**.



Sélectionner **Récentes** pour afficher une liste de toutes les destinations saisies récemment.

Sélectionner **Préférées** pour afficher toutes les destinations qui ont été enregistrées auparavant comme adresse de résidence, adresse de travail ou adresse préférée.

Sélectionner **Contacts** pour afficher une liste des noms de contact et toutes les adresses apparentées enregistrées auparavant comme contacts personnels.

Pour lancer le guidage d'itinéraire à l'adresse respectives, sélectionner une entrée dans la liste.

Pour une description détaillée de la guidance d'itinéraire.

Points d'intérêt

Un point d'intérêt (POI) est un lieu spécifique qui peut être un lieu d'intérêt général, par ex. une station-service, une zone de stationnement ou un restaurant.

Les données enregistrées dans le système de navigation contiennent un grand nombre de points d'intérêt prédéfinis, indiqués sur la carte (si l'option est activée).

Sélection d'un point d'intérêt à partir de la carte

Toucher l'icône de point d'intérêt désiré sur la carte. La carte est centrée par rapport à ce point.

Toucher à nouveau l'icône.

Un  rouge s'affiche à l'emplacement correspondant et l'adresse est indiquée.

Pour lancer le guidage d'itinéraire, sélectionner .

Pour une description détaillée de la guidance d'itinéraire.

Affichage d'une liste des points d'intérêt autour d'un emplacement

Toucher l'emplacement désiré sur la carte. La carte est centrée par rapport à ce point.

Un  rouge s'affiche à l'emplacement correspondant et l'adresse est indiquée.

Maintenir effleuré .

Une liste des points d'intérêt autour de l'emplacement s'affiche.

Sélectionner le point d'intérêt désiré pour lancer le guidage d'itinéraire.

Pour une description détaillée de la guidance d'itinéraire.

Recherche de points d'intérêt via des catégories

Sélectionner **MENU** puis sélectionner **Points d'intérêts**.



Sélectionner une catégorie principale de points d'intérêt, par exemple **Voyage** puis sélectionner une sous-catégorie, par exemple **Aéroport**. Un nouveau menu s'affiche.

Sélectionner une zone de recherche, par exemple **Autour véhicule** pour raffiner la recherche.

Après la recherche de point d'intérêt, sélectionner le point d'intérêt désiré.

Pour rechercher des points d'intérêt à un autre emplacement, sélectionner **Adresse**.

Pour sélectionner des points d'intérêt au moyen de mots-clés (voir plus loin), sélectionner **Rechercher**.

Recherche par mots-clés

Sélectionner **MENU**, sélectionner **Rechercher**, saisir un mot-clé, par exemple « Station », saisir ou sélectionner un nom de ville et confirmer votre saisie.

Après la recherche de point d'intérêt, sélectionner le point d'intérêt désiré.

Trajets à points de passage

Un point de passage est une destination intermédiaire prise en compte dans le calcul d'un itinéraire vers sa destination finale. Pour créer un voyage avec points de passage, vous pouvez ajouter un ou plusieurs points de passage.

Saisir ou sélectionner la destination finale de votre voyage avec points de passage et lancer le guidage d'itinéraire.

Pendant le guidage d'itinéraire actif, sélectionner **MENU** puis sélectionner **Itinéraire / Etapes**.



Sélectionner **Ajouter étape** puis sélectionner une option pour la saisie d'adresse, par exemple **Trouver POI**.

Entrer ou sélectionner une nouvelle adresse. L'adresse est insérée dans la liste des points de passage.

Le cas échéant, saisir des points de passage supplémentaires comme décrit ci-dessus.

Si vous désirez modifier l'ordre des points de passage :

Effleurer ↓↑ puis effleurer les flèches affichées pour déplacer les entrées de la liste vers le haut ou le bas.

Sélectionner **Calculer** pour recalculer l'itinéraire conformément à l'ordre modifié.

Pour retourner au menu principal de navigation, sélectionner **Terminer**.

Pour afficher une liste d'itinéraire détaillée du trajet avec point de passage, sélectionner l'onglet **Itinéraire**.



Guidage

Le guidage d'itinéraire est fourni par le système de navigation grâce à des instructions visuelles et des invites vocales (guidage vocal).

Instructions visuelles

Des instructions visuelles sont fournies sur l'écran.



Remarque

Lorsque le guidage d'itinéraire est actif et que vous n'êtes pas dans l'application de navigation, les manœuvres de virage sont affichées au combiné d'instruments.

Guidage vocal

Les invites vocales de navigation annoncent les directions à suivre, à l'approche d'une intersection où vous devrez tourner.

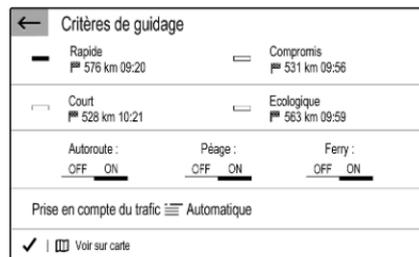
Pour activer ou désactiver la fonction d'avis vocaux, sélectionner **MENU** au menu principal de navigation. Sélectionner **Réglages**. Sélectionner l'onglet **Vocal**. Activer ou désactiver **Activer les messages de guidage**.

Si les avis vocaux sont activés, vous pouvez en outre spécifier si les noms de rue doivent être dits ou non.

Pour réécouter la dernière consigne de guidage vocal, toucher la flèche tournante du côté gauche de l'écran.

Réglages de guidage d'itinéraire

Sélectionner **MENU** au menu principal de navigation. Ensuite, sélectionner **Critères de guidage** pour afficher le menu correspondant.



Lorsque le menu est ouvert, plusieurs itinéraires optionnels sont automatiquement calculés par le système de

navigation, par exemple l'itinéraire le plus rapide ou l'itinéraire le plus écologique.

Pour afficher les différents itinéraires optionnels sur une carte, sélectionner **Voir sur carte**.

Si vous désirez par exemple éviter les autoroutes, régler l'option correspondante sur **OFF**.

Prise en compte du trafic

Lorsque le système détermine un itinéraire jusqu'à une destination, il prend en compte les événements de circulation.

Lorsque le guidage est actif, l'itinéraire peut être modifié en fonction des messages de circulation entrants.

Trois options sont disponibles pour **Prise en compte du trafic** :

Si vous souhaitez que le système modifie automatiquement l'itinéraire en fonction des nouveaux messages de circulation, sélectionner **Automatique**.

Si vous souhaitez être consulté lorsqu'un itinéraire est modifié, sélectionner **Manuel**.

Si vous ne souhaitez pas que les itinéraires soient modifiés, sélectionner **Aucun**.

Lancement, annulation, reprise du guidage d'itinéraire

Pour lancer le guidage d'itinéraire, saisir ou sélectionner une adresse de destination. Selon la situation, le guidage d'itinéraire peut commencer automatiquement ou vous devez suivre certaines consignes affichées.

Pour annuler le guidage d'itinéraire, sélectionner **MENU** au menu principal de navigation. Ensuite, sélectionner **Arrêter guidage**.

Pour reprendre un guidage d'itinéraire annulé, sélectionner **MENU** au menu principal de navigation. Ensuite, sélectionner **Reprendre guidage**.

Liste des virages

La manœuvre de virage suivante est indiquée sur le côté gauche de l'écran.

Pour afficher une liste de tous les virages à venir sur l'itinéraire actif, sélectionner **MENU** au menu principal de

navigation. Sélectionner **Itinéraire / Etapes** puis sélectionner l'onglet **Itinéraire**.

← Itinéraire et étapes				
⊕ Ajouter étape	60 m	Alexanderstraße	↘	↑
🗺 Aperçu	400 m	B1/B5 Alexanderstraße	↘	↑
📍 Terminer	8 km	Wexstraße, Tegel	↘	↑
	8 km	A100, Magdeburg	↙	↑
	9 km	A100	↑	↓
	Etapes		Itinéraire	

Pour afficher une manœuvre de virage sur la carte, toucher l'icône avec flèche tournante près de l'entrée de liste désirée. La carte passe à la position correspondante sur la carte.



Pour afficher la manœuvre de virage précédente ou suivante sur la carte, toucher < ou >.

Pour éviter la section d'itinéraire affichée actuellement sur la carte, toucher ⚙.

Si désiré, d'autres sections d'itinéraire peuvent être sélectionnées pour être évitées.

Confirmer vos sélections.

Reconnaissance vocale

Reconnaissance vocale intégrée

La reconnaissance vocale intégrée de l'Infotainment System vous permet d'utiliser différentes fonctions de l'Infotainment System par entrée vocale. Elle détecte les commandes et les suites de chiffres indépendamment de la personne, masculine ou féminine, qui les prononce. Les commandes et les suites de chiffres peuvent être prononcées sans pause entre les mots.

En cas d'opération ou de commande incorrecte, la reconnaissance vocale envoie un message visuel et / ou acoustique et vous invite à entrer à nouveau la commande souhaitée. En outre, la reconnaissance vocale confirme les commandes importantes et vous interroge si nécessaire.

En général, il existe différents moyens d'énoncer des commandes pour réaliser les actions souhaitées.

Remarque

Pour éviter que des conversations à l'intérieur du véhicule ne déclenchent les fonctions du système de façon involontaire, la reconnaissance vocale ne démarre pas tant qu'elle n'a pas été activée.

Remarque

Prise en charge des langues

- Toutes les langues disponibles pour l'affichage de l'Infotainment System ne sont pas disponibles non plus pour la reconnaissance vocale.
- Si la langue d'affichage actuellement sélectionnée n'est pas prise en charge par la reconnaissance vocale, cette dernière n'est pas disponible.

Dans ce cas, vous devez sélectionner une autre langue d'affichage si vous voulez commander l'Infotainment System par commandes vocales. Pour modifier la langue d'affichage ↗ 101.

Saisie d'adresse de destinations à l'étranger

Au cas où vous souhaiteriez saisir vocalement l'adresse d'une destination dans un pays étranger, il vous faut remplacer la langue de l'affichage d'informations par celle du pays étranger.

Par ex. si l'affichage est actuellement défini sur Français et que vous souhaitez entrer le nom d'une ville située en Angleterre, vous devez modifier la langue d'affichage en anglais.

Pour modifier la langue d'affichage, voir « Langue » dans le chapitre « Réglages du système » ↗ 101.

Ordre d'entrée pour les adresses de destinations

L'ordre dans lequel les éléments d'adresse doivent être entrés avec le système de reconnaissance vocale dépend du pays où se trouve la destination.

Si le système de reconnaissance vocale rejette votre adresse saisie, répéter la commande en modifiant l'ordre des éléments de l'adresse.

Activation de la reconnaissance vocale

Remarque

La reconnaissance vocale n'est possible que pendant un appel téléphonique actif.

Activation via la touche au volant

Appuyer sur  au volant.

Le système audio est mis en sourdine, un message vocal vous invite à prononcer une commande et des menus d'aide avec les commandes les plus importantes actuellement disponibles s'affichent.

La reconnaissance vocale est disponible pour parler après un bip.

Vous pouvez maintenant énoncer une commande vocale pour initier une fonction du système (par exemple en écoutant une station radio pré-réglée).

Réglage du volume des invites vocales

Appuyer sur le bouton de volume du volant de direction vers le haut (augmentation du volume)  ou vers le bas (diminution du volume) .

Interruption d'une invite vocale

En tant qu'utilisateur expérimenté, vous pouvez interrompre une invite vocale par une brève pression de  sur le volant.

Alternativement, vous pouvez dire « Régler le mode dialogue expert ».

Un signal sonore retentit immédiatement et une commande peut être dite sans avoir à attendre.

Annulation d'une séquence de dialogue

Pour annuler une séquence de dialogue et pour désactiver la reconnaissance vocale, appuyer sur  au volant de direction.

Si vous ne dites aucune commande pendant un certain temps, ou si vous dites des commandes qui ne sont pas

reconnues par le système, une séquence de dialogue est automatiquement annulée.

Fonctionnement via les commandes vocales

Suivre les consignes vocales et affichées.

Pour de meilleurs résultats :

- Écoutez l'invite vocale et attendez le signal sonore avant de dire une commande ou de répondre.
- Lire à l'écran des exemples de commande.
- Pour interrompre l'invite vocale, appuyer à nouveau sur .
- Attendre le bip, puis énoncer la commande naturellement, ni trop rapidement ni trop lentement.

Généralement, les commandes peuvent être dites en une seule commande.

Application d'intercommunication vocale

L'application d'intercommunication vocale de l'Infotainment System permet d'accéder aux commandes de reconnaissance vocale de votre smartphone.

Une fonction vocale est disponible via les applications de projection de téléphone Apple CarPlay et Android Auto.

Activation de la reconnaissance vocale

Maintenir enfoncé  au volant de direction jusqu'à ce qu'une session de reconnaissance vocale débute.

Réglage du volume des invites vocales

Faire tourner  sur le panneau de commande ou appuyer sur le bouton de volume du volant de direction vers le haut (augmentation de volume)  ou vers le bas (diminution de volume) .

Désactivation de la reconnaissance vocale

Appuyer sur  au volant. La session de reconnaissance vocale est terminée.

Téléphone

La fonction de téléphone vous offre la possibilité d'avoir des conversations téléphoniques via un micro et des haut-parleurs dans le véhicule, ainsi que d'utiliser les fonctions les plus importantes de votre téléphone mobile par l'intermédiaire de l'Infotainment System du véhicule. Pour utiliser la fonction de téléphone, le téléphone portable doit être connecté à l'Infotainment System via Bluetooth.

Toutes les fonctions du téléphone ne sont pas acceptées par tous les téléphones mobiles. Les fonctions téléphoniques utilisables dépendent du téléphone portable correspondant et du fournisseur de services. Vous pouvez trouver davantage d'informations sur le sujet dans les instructions d'utilisation de votre téléphone

mobile, vous pouvez également vous renseigner auprès de votre fournisseur de services.

Remarques importantes concernant l'utilisation et la sécurité routière

Attention

Les téléphones mobiles ont un effet sur votre environnement. C'est pourquoi des directives et règlements de sécurité ont été édictés. Vous devriez être familiarisé avec les directives applicables avant d'utiliser le téléphone.

Attention

L'utilisation de la fonction mains libres en roulant peut être dangereuse car votre concentration est réduite quand vous êtes au téléphone. Parquez votre véhicule avant d'utiliser la fonction mains

libres. Suivez les réglementations du pays dans lequel vous vous trouvez à présent.

N'oubliez pas respecter les réglementations spéciales s'appliquant dans des zones particulières et éteignez toujours votre téléphone mobile si son utilisation est interdite, si le téléphone mobile provoque des interférences ou si une situation dangereuse peut survenir.

Couplage d'un appareil

Pendant le processus de couplage, l'échange de code PIN entre l'appareil Bluetooth et l'Infotainment System et la connexion de l'appareil Bluetooth avec l'Infotainment System est établie.

Remarque

- Deux appareils Bluetooth jumelés peuvent être connectés simultanément à l'Infotainment System. Un appareil en mode mains libres, l'autre en mode audio streaming. Voir la descrip-

tion qui suit des réglages de profil Bluetooth.

Cependant, deux appareils ne peuvent être utilisés simultanément en mode mains libres.

- Le couplage n'a besoin d'être effectué qu'une seule fois, à moins que l'appareil ne soit supprimé de la liste des appareils couplés. Si l'appareil a déjà été connecté, l'Infotainment System établit automatiquement la communication.
- L'utilisation du Bluetooth décharge considérablement la batterie du dispositif. Par conséquent, connecter le périphérique au port USB pour le charger.

Couplage d'un nouvel appareil

1. Activer la fonction Bluetooth du périphérique. Pour de plus amples informations, voir les instructions d'utilisation de l'appareil Bluetooth.
2. Si un autre appareil Bluetooth est déjà connecté :

Appuyer sur , sélectionner **OPTIONS**, sélectionner

Connexion Bluetooth puis toucher  **Rechercher**.

Si aucun appareil Bluetooth n'est connecté actuellement :

Appuyer sur  puis toucher **Recherche Bluetooth**.

Une recherche de tous les appareils Bluetooth dans l'environnement proche est exécutée.

3. Sélectionner l'appareil Bluetooth à coupler dans la liste affichée.
4. Confirmer la procédure de couplage :
 - SI le protocole SSP (couplage simplifié) est pris en charge :
Confirmez les messages de l'Infotainment System et de l'appareil Bluetooth.
 - SI le protocole SSP (couplage simplifié) n'est pas pris en charge :

Sur l'Infotainment System : un message s'affiche vous demandant de saisir un code PIN sur votre appareil Bluetooth.

Sur l'appareil Bluetooth : entrer le code PIN et confirmer.

- Activer les fonctions pour lesquelles vous désirez que votre smartphone couplé fonctionne et confirmer vos réglages. Vous pouvez modifier ces réglages de profil Bluetooth à tout moment. Voir plus loin.

L'Infotainment System et l'appareil sont couplés.

- Le répertoire téléphonique est automatiquement téléchargé dans l'Infotainment System. Selon le téléphone, l'Infotainment System doit pouvoir accéder au répertoire téléphonique. Si nécessaire, confirmer les messages affichés sur le périphérique Bluetooth.

Si cette fonction n'est pas prise en charge par l'appareil Bluetooth, le message correspondant s'affiche.

Opérations sur les appareils jumelés

Appuyer sur , sélectionner **OPTIONS** et sélectionner **Connexion Bluetooth**.

Une liste de tous les périphériques couplés s'affiche.

Modification des réglages de profil Bluetooth

Toucher  à côté de l'appareil jumelé désiré.

Activer ou désactiver les réglages de profil comme désirés et confirmer vos réglages.

Connexion d'un appareil couplé

Les appareils jumelés mais non connectés sont identifiés par .

Sélectionner l'appareil désiré pour le connecter.

Déconnexion d'un appareil

L'appareil connecté actuellement est identifié par .

Sélectionner l'appareil à déconnecter.

Effacement d'un appareil jumelé

Toucher  dans le coin supérieur droit de l'écran pour afficher les icônes  à côté de chaque appareil jumelé.

Toucher  à côté de l'appareil Bluetooth que vous désirez supprimer et confirmer le message affiché.

Menu principal Téléphone

Appuyer sur  /  pour afficher le menu principal du téléphone.



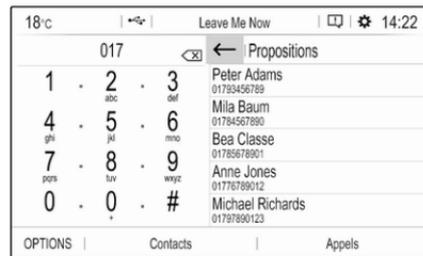
De nombreuses fonctions du téléphone peuvent maintenant être contrôlées via le menu principal du

téléphone (et les sous-menus associés) et via les commandes au volant spécifiques du téléphone.

Faire un appel téléphonique

Entrer un numéro de téléphone

Saisir un numéro de téléphone en utilisant le clavier du menu principal de téléphone.



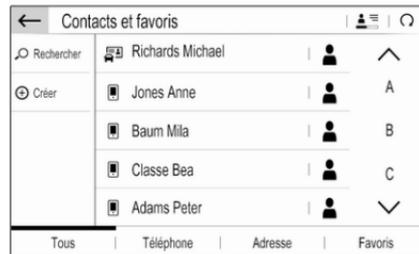
Dès que des chiffres sont saisis, les entrées correspondantes de la liste des contacts s'affichent par ordre alphabétique.

Toucher l'entrée désirée de la liste pour lancer un appel téléphonique.

Utilisation de la liste des contacts

La liste des contacts contient toutes les entrées du répertoire téléphonique depuis l'appareil Bluetooth connecté et tous les contacts du système de navigation.

Sélectionner **Contacts** puis sélectionner le type désiré de liste.



Recherche d'un contact

Les contacts sont classés par prénom ou nom de famille. Pour modifier le classement, toucher .

Pour faire défiler la liste, utiliser la barre de défilement,  ou .

Pour rechercher un contact au moyen du clavier, toucher **Rechercher**.

Modification ou suppression d'un contact

Sélectionner  près du contact puis sélectionner l'option désirée.

Si vous désirez ajouter une photo au contact :

Connecter une clé USB avec la photo désirée enregistrée sur la clé au port USB  120. Toucher le cadre photo puis sélectionner la photo désirée.

Confirmer votre sélection pour télécharger la photo sélectionnée dans le système.

Utilisation de l'historique des appels

Tous les appels entrants, sortants ou manqués sont enregistrés.

Sélectionner **Appels** puis sélectionner la liste désirée.

Sélectionner l'entrée désirée de la liste pour lancer un appel.

Appel téléphonique arrivant

Si un mode audio, par ex. la radio ou le mode USB, est actif au moment d'un appel entrant, la source audio est mise en sourdine et reste en sourdine jusqu'à ce que l'appel soit terminé.

Un message avec le numéro de téléphone ou le nom de l'appelant est affiché.

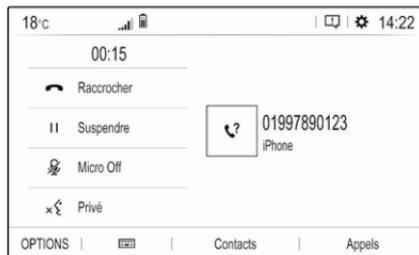


Pour répondre à l'appel, toucher .

Pour rejeter l'appel, toucher .

Pour mettre l'appel en attente, toucher . Pour reprendre l'appel, toucher .

Pendant l'appel en cours, le menu suivant s'affiche.



Pour réduire au silence le microphone de l'Infotainment System, toucher **Micro Off**.

Pour poursuivre la conversation via le téléphone mobile (en mode privé), effleurer  **Privé**. Pour réactiver la conversation via l'Infotainment System, toucher  **Privé**.

Remarque

Si vous quittez le véhicule et si vous le verrouillez pendant que vous êtes toujours en conversation téléphonique en mode privé, l'Infotainment System reste en fonction jusqu'à ce que vous ayez quitté la zone de réception Bluetooth de l'Infotainment System.

Toujours placer les appels entrants en attente

Pour des raisons de sécurité, la fonction téléphonique peut placer tous les appels entrants en attente par défaut.

Pour activer cette fonction, sélectionner **OPTIONS**, sélectionner **Sécurité** et sélectionner **Suspendre les appels entrants**.

Messages rapides

Différents messages rapides peuvent être envoyés aux contacts via l'Infotainment System.

Sélectionner **OPTIONS** puis **Messages rapides** pour afficher une liste de messages rapides triés par catégories différentes.

Pour envoyer un message rapide, sélectionner le message correspondant et choisir le contact.

Multimedia

Introduction

Remarques importantes concernant l'utilisation et la sécurité routière

Attention

Faire constamment preuve de prudence en conduisant. N'utiliser l'Infotainment System que si les conditions de circulation permettent de l'utiliser en toute sécurité.

Par mesure de sécurité, il est préférable d'arrêter le véhicule avant d'utiliser l'Infotainment System.

Attention

L'utilisation d'une application de navigation ne dispense pas le conducteur de sa responsabilité d'adopter une attitude adéquate et vigilante dans le trafic. Veiller à toujours respecter les règles de circulation routière en vigueur.

Réception radio

La réception radio peut entraîner des sifflements, des bruits, des distorsions acoustiques ou une absence de réception dus à :

- des variations de distance par rapport à l'émetteur
- une réception multivoie par réflexions
- des effets d'écran

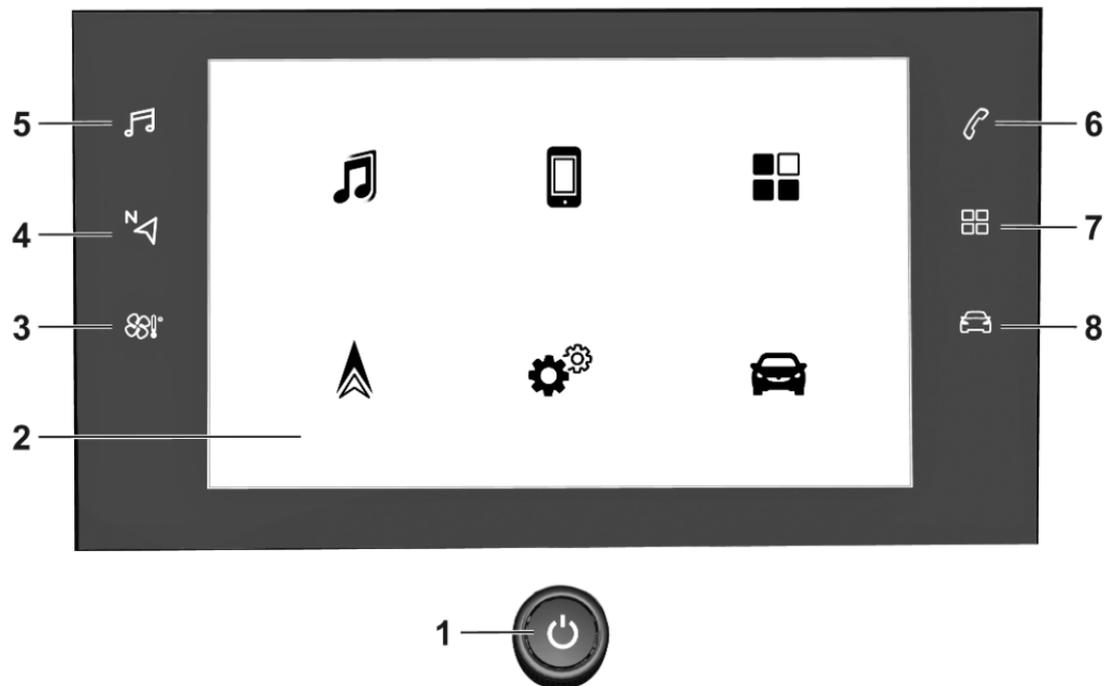
Fonction antivol

L'Infotainment System est équipé d'un système de sécurité électronique servant d'antivol.

Grâce à cette protection, l'Infotainment System fonctionne uniquement dans votre véhicule et n'est d'aucune utilité pour un voleur.

Multimedia

Panneau de commande – Multimedia



- 1 

Si désactivé :
commutateur
d'alimentation marche / arrêt

Si activé : système en
mode silencieux

Tourner pour régler le volume
- 2 Affichage d'informations

Le menu d'accueil est
affiché en touchant l'écran
avec 3 doigts.
- 3 

Ouvrir le menu de
climatisation s'il est disponible
- 4 

Affichage de l'application
de navigation lorsque la
projection du téléphone
est active 156
- 5 

Ouverture de menu audio :

- Radio 153
- Périphériques (USB,
Bluetooth) 156
- 6 

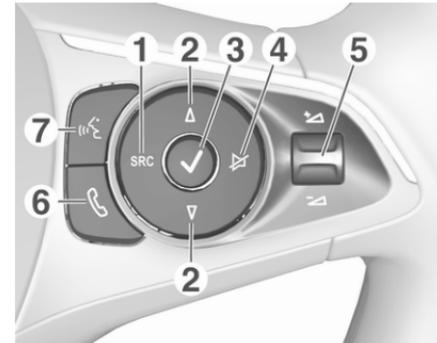
Ouverture menu de
téléphone 160

Afficher l'écran de
projection du téléphone
lorsque celle-ci est active 156
- 7 

Ouvrir le menu de la
fonction d'images 156
- 8 

Ouvrir le menu des
réglages du véhicule 88

Télécommande au volant



- 1 **SRC (Source)**

Sélectionner la source
audio, confirmer la
sélection avec ✓

Pression longue : système
silencieux
- 2 

Sélection d'émetteur radio
prédéterminé suivant/
prédécedent lorsque la radio
est active 153

ou sélectionner la piste/
l'image suivante/
précédente lorsque des
appareils externes sont
actifs 156

ou sélectionner l'entrée
suivante/précédente dans
la liste d'émetteurs, la liste
de médias, la liste
d'appels/contacts lorsque
le fonctionnement a
démarré via les
commandes au volant

Confirmation de sélection
avec ✓

3 ✓

Confirmation d'option
sélectionnée

ou ouverture de la liste
d'émetteurs, la liste de médias

4 ✕

Activation / désactivation
de la fonction sourdine

5 

Faire tourner vers le haut/
le bas : augmentation/
diminution du volume

6 

Pression brève : accepter
l'appel entrant

Pression longue : rejet
d'appel entrant, arrêter
l'appel 160

ou ouverture d'une liste
d'appels/contacts 160

Si l'appel de téléphone est
actif : ouvrir l'appel dans le
menu en cours

7 

(avec reconnaissance
vocale intégrée)

Pression brève : activation
de la reconnaissance
vocale intégrée

Pression longue :
activation de la
reconnaissance vocale
dans Apple CarPlay™ ou
Android™ Auto si le
téléphone est connecté via
le port USB 158

(sans reconnaissance
vocale intégrée)

Pression courte :
activation de la
reconnaissance vocale
dans Apple CarPlay™ ou
Android™ Auto si le
téléphone est connecté via
le port USB

Éléments de commande

L'Infotainment System est commandé via les boutons de fonction, un écran tactile et les menus affichés à l'écran.

Les sélections se font au choix via :

- le panneau de commande de l'Infotainment System
- l'écran tactile
- les commandes audio au volant
- la reconnaissance vocale ↗ 158

Allumer/éteindre l'Infotainment System

Appuyer sur . Lorsque vous allumez l'Infotainment System, la dernière source sélectionnée est activée.

Remarque

Certaines fonctions de l'Infotainment System ne sont disponibles que si le contact est mis ou que le moteur est en marche.

Arrêt automatique

Si l'Infotainment System a été allumé en appuyant sur  alors que le contact était coupé, il s'éteindra à nouveau automatiquement lorsque le mode Eco deviendra actif.

Réglage du volume

Tourner . Le réglage actuel est mentionné sur l'affichage.

Quand l'Infotainment System est allumé, le dernier volume réglé est utilisé.

Volume compensé par rapport à la vitesse

Lorsque le volume compensé par rapport à la vitesse est activé, le volume est automatiquement adapté pour compenser le bruit de la route et du vent lorsque vous conduisez.

Mode silencieux

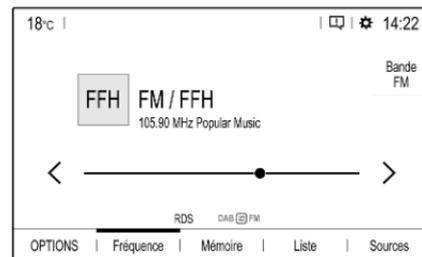
Appuyer sur  pour couper le son du Infotainment System.

Pour annuler la fonction de sourdine, appuyer à nouveau sur . Le dernier réglage de volume est réutilisé.

Modes de fonctionnement

Média audio

Appuyer sur  pour afficher le menu principal du dernier mode audio sélectionné.



Modification de la source média

Sélectionner **Sources** pour afficher le menu de sélection de source média.

Sélectionner la source média désirée.

Pour une description détaillée :

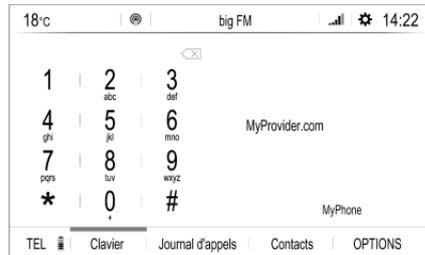
- Fonctions radio ↗ 153
- Périphériques externes ↗ 156

Téléphone

Avant d'utiliser la fonction de téléphone, une connexion doit être établie entre l'Infotainment System et le téléphone portable.

Pour une description détaillée de la préparation et de l'établissement d'une connexion Bluetooth entre l'Infotainment System et un téléphone portable ↪ 160.

Si le téléphone portable est connecté, appuyer sur  pour afficher le menu principal de la fonction téléphonique.



Pour une description détaillée de l'utilisation du téléphone portable via l'Infotainment System ↪ 160.

Applications

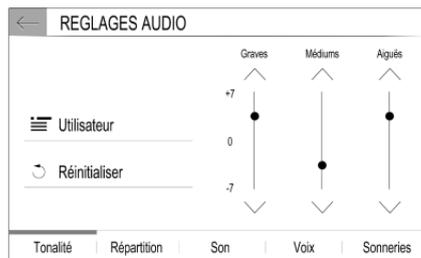
Pour afficher les applications spécifiques de votre smartphone sur l'affichage de l'Infotainment System, connecter votre smartphone.

Appuyer sur  puis toucher **Apple CarPlay** ou **Android Auto**. Un menu avec les différentes applications disponibles s'affiche.

Pour une description détaillée, ↪ 156.

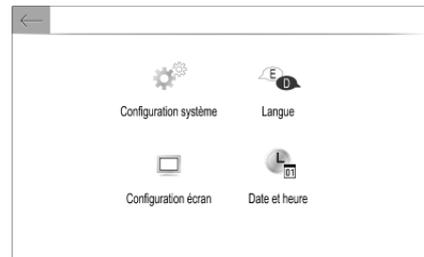
Réglages

Appuyer sur , sélectionner **OPTIONS** puis sélectionner **Réglages audio** pour afficher le menu correspondant.



Pour une description détaillée.

Toucher la barre supérieure  de l'écran pour afficher un menu pour les différents réglages relatifs au système.



Pour une description détaillée.

Réglages du véhicule

Appuyer sur  pour ouvrir un menu des divers réglages en rapport avec le véhicule.

Personnalisation du véhicule ↪ 88.

Centre de paramétrage

Le **Centre de paramétrage** permet d'accéder rapidement aux réglages suivants :

- écran sombre
- luminosité
- profils

- configuration du système
- paramètres de confidentialité

Toucher la barre supérieure  de l'écran pour afficher le **Centre de paramétrage**.

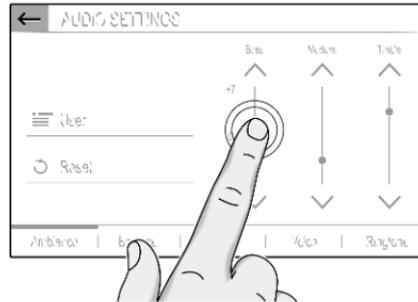
Utilisation de menu

L'écran de l'Infotainment System est doté d'une surface tactile permettant une interaction directe avec les commandes de menu affichées.

Avertissement

Ne pas utiliser d'objets pointus ou durs comme des stylos à bille, crayons ou tout autre objet sur l'écran tactile.

Sélection ou activation d'un bouton d'écran ou point de menu



Toucher un bouton d'écran ou un élément du menu.

La fonction du système correspondant est activée, un message est affiché ou un sous-menu avec options supplémentaires est affiché.

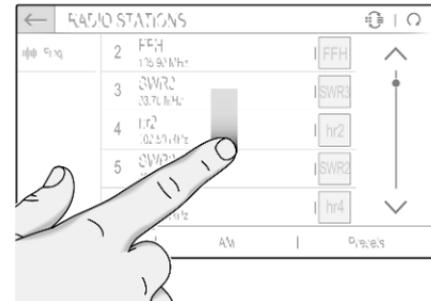
Boutons d'écran ←, X et ✓ / OK

En utilisant les menus, toucher ← ou X dans le sous-menu correspondant pour retourner au niveau de menu supérieur suivant.

Lorsqu'aucun bouton d'écran ← ou X n'est affiché, vous êtes au niveau supérieur du menu correspondant.

Sur certains écrans, il est nécessaire de toucher ✓ / OK pour confirmer un choix après avoir sélectionné les éléments du menu ou modifié les paramètres. Sinon, toutes les sélections ou tous les réglages sont perdus.

Défilement d'une liste



Si plus d'éléments que ceux présentés à l'écran sont disponibles, la liste doit faire l'objet d'un défilement.

Pour faire défiler la liste des points de menu, vous disposez des possibilités suivantes :

- Placer votre doigt n'importe où sur l'écran et le déplacer vers le haut ou vers le bas.

Remarque

Une pression constante doit être appliquée et le doigt doit être déplacé à vitesse constante.

- Toucher \wedge ou \vee en haut ou en bas de la barre de défilement.
- Toucher n'importe où sur la ligne de guidage de la barre de défilement.
- Déplacer le curseur de la barre de défilement vers le haut et vers le bas avec votre doigt.

Mise à jour d'une liste

Toucher \mathcal{O} pour mettre à jour manuellement les listes, par ex. une liste de stations.

Champs de saisie et claviers

Les champs de saisie sont indiqués par ✍ .

Toucher le champ de saisie pour ouvrir un clavier de saisie de texte ou de chiffres.

Selon l'application ou la fonction active actuellement, différents claviers s'affichent.

Claviers de saisie de texte

Les claviers de saisie de texte peuvent contenir plusieurs claviers d'entrée. Toucher un champ pour l'activer et saisir du texte.

Pour saisir un caractère, toucher le bouton d'écran correspondant. Le caractère est saisi lorsque vous relâchez la touche.

Toucher et maintenir un bouton d'écran de lettre pour afficher les lettres associées dans un menu contextuel de lettre. Relâcher, puis sélectionner la lettre souhaitée.

Pour basculer vers le clavier des symboles, toucher $0..\#$.

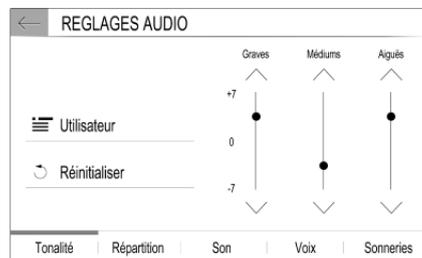
Pour retourner au clavier des lettres ou commuter entre les lettres majuscules et minuscules, toucher Aa .

Pour basculer entre le clavier des lettres dans l'ordre normal et l'ordre alphabétique, toucher [1234] .

Pour supprimer le dernier caractère ou symbole saisi, toucher [X] .

Réglages audio

Appuyer sur [Musique] , sélectionner **OPTIONS** et sélectionner **REGLAGES AUDIO**.



Plusieurs réglages prédéfinis sont disponibles pour optimiser la tonalité pour un style spécifique de musique (par exemple **Pop-Rock** ou **Classique**).

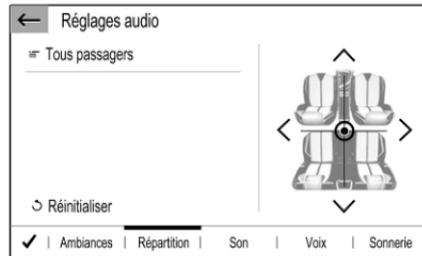
Pour régler la tonalité individuellement, sélectionner **Utilisateur**. Modifier les paramètres à votre convenance.

Remarque

Si vous modifiez les réglages prédéfinis, par exemple **Pop-Rock**, ces réglages s'appliqueront au réglage **Utilisateur** ou **Personnalisée**.

Balance et fader

Sélectionner l'onglet **Répartition**.



Plusieurs réglages prédéfinis sont disponibles pour régler la répartition du volume à l'intérieur du véhicule (par exemple **Tous passagers** ou **Avant seul**).

Pour modifier le réglage actuel, par exemple **Tous passagers**, sélectionner ce réglage puis sélectionner le nouveau réglage désiré dans la liste affichée.

Vous pouvez régler individuellement les réglages prédéfinis.

Pour définir le point dans l'habitacle où le volume est au niveau le plus élevé, déplacer le curseur dans l'illustration sur le côté droit de l'écran au point désiré.

Pour retrouver les réglages par défaut, sélectionner ↺.

Paramètres de volume

Appuyer sur 🎵, sélectionner **OPTIONS** et sélectionner **REGLAGES AUDIO**. Puis sélectionner l'onglet **Son**.

Information sonore en retour d'appui

Si la fonction de rétroaction tactile audible est activée, chaque pression sur un bouton d'écran ou un élément du menu est indiquée par un bip.

Pour régler le volume de sonnerie tactile, activer **Sons tactiles** et régler le volume.

Volume compensé par rapport à la vitesse

Activer ou désactiver **Volume asservi à la vitesse**.

Si activé, le volume de l'Infotainment System est adapté automatiquement pour tenir compte du bruit de roulement et du vent pendant que vous roulez.

Sortie vocale

Sélectionner l'onglet **Voix**.

Ajuster le volume de toutes les sorties vocales du système.

Sonnerie

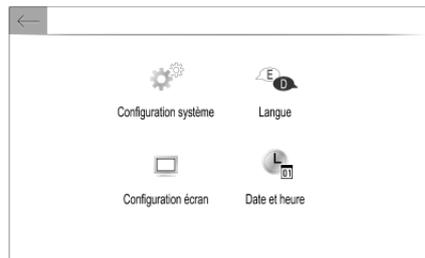
Sélectionner l'onglet **Sonneries**.

Régler le volume des sonneries des appels entrants.

Réglages du système

Toucher la barre supérieure ⚙️ de l'écran pour afficher le **Centre de paramétrage**.

Le menu de configuration est accessible via la **Centre de paramétrage**.



Configuration de système

Sélectionner **Configuration système** pour exécuter certaines configurations de base de système, telles que :

- Régler l'affichage des unités de température ou de consommation de carburant.
- Retrouver la configuration système par défaut.
- Mettre à jour la version du logiciel installé.
- Régler les paramètres de confidentialité pour le partage de données et la position du véhicule.

Changement de la langue d'affichage

Pour régler la langue des textes de menu, sélectionner **Langue**. Ensuite, sélectionner la langue désirée.

Remarque

Si la langue d'affichage sélectionnée est prise en charge par la reconnaissance vocale intégrée, la langue de la reconnaissance vocale est modifiée en conséquence. Sinon, la reconnaissance vocale intégrée est indisponible.

Réglage de l'heure et de la date

Sélectionner **Date et heure**.

Pour régler l'heure et la date, sélectionner les onglets concernés.

Réglage de l'écran

Sélectionner **Configuration écran**.

Fonction de défilement du texte

Sélectionner l'onglet **Animation**.

Si de longs textes à l'écran doivent défiler automatiquement, activer

Défilement de texte automatique.

Si **Défilement de texte automatique** est désactivé, les longs textes sont tronqués.

Réglage de l'intensité lumineuse

Sélectionner **Luminosité** et régler l'intensité lumineuse de l'écran au niveau désiré.

Enregistrement de vos réglages personnels

Pour accéder aux paramètres de profil, toucher la barre supérieure de l'écran , puis sélectionner **Profils**.

Vous pouvez enregistrer de nombreux réglages dans un profil personnel. Par exemple, tous les paramètres de tonalité actuels, tous les pré-réglages de radio et un répertoire téléphonique.

Si vous partagez le véhicule avec d'autres personnes, ceci vous permet de restaurer vos réglages personnels à partir de votre profil à n'importe quel moment.

Un maximum de trois profils personnels peuvent être enregistrés.

En outre, un **Profil commun** est disponible. Tous les réglages exécutés à n'importe quel moment sont enregistrés automatiquement dans ce profil. Si aucun profil personnel n'est activé, **Profil commun** est actif.

Enregistrement de votre profil personnel

Après avoir effectué tous vos réglages personnels :

Sélectionner un des onglets de profil personnel.

Sélectionner le champ de saisie  et saisir le nom désiré de votre profil personnel.

Et enfin, confirmer les données que vous avez saisies pour les enregistrer dans votre profil personnel.

Activation de votre profil personnel

Toucher la barre supérieure  de l'écran, puis sélectionner **Profils** et sélectionner ensuite l'onglet portant le nom de votre profil personnel.

Activation de Profil commun

Si un profil personnel est actif actuellement :

Accéder à l'onglet **Profil commun** puis sélectionner **Activer le profil**.

Réinitialisation d'un profil personnel

Vous pouvez à tout moment réinitialiser un profil personnel pour retrouver les réglages par défaut sur ce profil.

Activer le profil correspondant puis sélectionner **Réinitialiser le profil**.

Réinitialisation de Profil commun

Vous pouvez à tout moment réinitialiser le **Profil commun** pour restaurer les réglages par défaut sur ce profil.

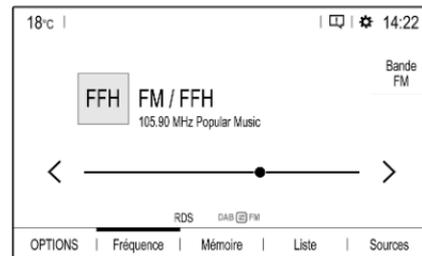
Sélectionner **Profil commun** puis sélectionner **Réinitialiser le profil commun**.

Audio

Activer la radio

Appuyer sur . Le menu principal Audio sélectionné en dernier lieu est affiché.

Si le menu principal de la radio est inactif, sélectionner **SOURCES** puis sélectionner **Radio**.



La station reçue est la dernière station écoutée.

Sélection de gamme d'ondes

Sélectionner **OPTIONS** et toucher à plusieurs reprises  pour basculer entre les différentes bandes de fréquences.

Recherche d'émetteurs

Recherche automatique d'émetteurs

Toucher brièvement < ou > pour écouter l'émetteur disponible précédent ou suivant.

Recherche manuelle d'émetteurs

Enfoncer et maintenir < ou >. Relâcher quand la fréquence requise est presque atteinte.

La prochaine station captable est cherchée et est automatiquement diffusée.

Listes de stations

Dans les listes de stations, toutes les stations radio disponibles pour choix dans la zone de réception finale sont disponibles pour sélection.

Pour afficher une liste des émetteurs de la bande de fréquences active actuellement, sélectionner **Liste**.

Sélectionner la station souhaitée.

Mise à jour des listes de stations

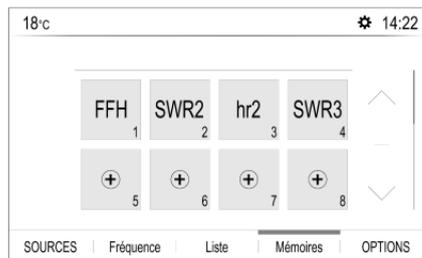
Si les stations enregistrées dans la liste des stations spécifiques de la bande de fréquences ne peuvent plus être reçues, les listes de stations doivent être mises à jour.

Pour lancer une mise à jour de la bande de fréquences actuellement active, sélectionner .

Enregistrement des émetteurs favoris

Jusqu'à 24 émetteurs radio de toutes les bandes de fréquences peuvent être enregistrés comme favoris dans la liste **Mémoires**.

Sélectionner **Mémoires** pour afficher les boutons de présélection.



Enregistrement de l'émetteur actif actuellement

Maintenir effleuré le bouton désiré dans la liste **Mémoires** pendant quelques secondes. Le nom de fréquence ou d'émetteur concerné s'affiche sur le bouton.

Si un émetteur est déjà enregistré sur un bouton de présélection, cet émetteur est écrasé par le nouveau.

Sinon, toucher **★ Mem** dans le menu principal de la radio pour mémoriser la station actuellement active.

Enregistrement d'un émetteur depuis une liste d'émetteurs

Sélectionner **OPTIONS** puis sélectionner la bande de fréquences désirée.

Pour mémoriser une station de la liste des stations, toucher brièvement **★** à côté de la station désirée. La station est mémorisée et le numéro de la touche de pré-réglage s'affiche alors. Pour supprimer une station, toucher à nouveau **★**.

Sinon, toucher longuement le nom de la station jusqu'à ce qu'elle soit mémorisée. Pour supprimer la station, toucher à nouveau longuement le nom de la station jusqu'à ce qu'un message correspondant s'affiche.

Retrouver les stations

Au menu principal de la radio, sélectionner **Mémoires**. Toucher brièvement le bouton de présélection de l'émetteur désiré.

Activation RDS

Dans le menu principal de la radio, sélectionner **OPTIONS** puis activer **RDS**.

Si **RDS** est activé, **RDS** s'affiche dans la ligne du bas du menu principal de radio.

Texte radio

Si RDS est activé, l'information du programme de radio actif actuellement ou de la piste de musique lue actuellement s'affiche sous le nom du programme.

Pour afficher ou masquer les informations, accéder au menu **OPTIONS** puis activer ou désactiver **INFO**.

Annonces sur la circulation

De nombreux émetteurs RDS diffusent des annonces de circulation. Si la fonction d'annonces de circulation est activée, la diffusion de la radio ou la lecture du média est interrompue pendant la durée de l'annonce de circulation.

Pour activer les annonces sur la circulation, accéder au menu **OPTIONS** puis activer **TA**.

Si **TA** est activé, **TA** s'affiche dans la ligne du bas du menu principal de radio.

Digital audio broadcasting

Digital Audio Broadcasting (DAB) diffuse les stations radio de manière numérique.

Les stations DAB sont indiquées par un nom au lieu d'une fréquence de réception.

Liaison FM-DAB

Cette fonction active la commutation entre une station FM et une station DAB correspondante et vice versa.

La commutation entre FM et DAB survient dès qu'une station DAB correspondante est disponible.

Pendant, il est recommandé d'enregistrer les stations favorites comme stations DAB pour réduire la fréquence de commutation.

Le passage de la DAB à la FM se produit si le signal est trop faible pour être capté par le récepteur et que la station FM correspondante est disponible.

Remarque

Après le changement, le volume peut être différent.

Activation

Une condition préalable est que la **RDS** soit activée avant l'activation de la liaison FM-DAB.

Pour activer la liaison FM-DAB, sélectionner **OPTIONS** dans le menu principal de la radio, puis sélectionner **Suivi FM-DAB**.

Le symbole suivant s'affiche lorsque la liaison FM-DAB est activée :



Désactivation

Pour désactiver la liaison FM-DAB, sélectionner **OPTIONS** dans le menu principal de la radio puis désactiver **Suivi FM-DAB**.

La liaison FM-DAB est automatiquement désactivée lorsque la **RDS** est désactivée.

Périphériques externes

Un port USB se trouve dans la console centrale.

Avertissement

Pour protéger le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Remarque

Les ports USB doivent toujours rester propres et secs.

Ports USB

Un lecteur MP3, un dispositif USB, une carte SD (via un connecteur / adaptateur USB) ou un smartphone peuvent être connectés au port USB.

L'Infotainment System peut lire les fichiers audio ou afficher des fichiers d'image contenus dans des clés USB.

L'utilisation des différentes fonctions des appareils mentionnés ci-dessus branchés sur un port USB s'opère via les commandes et menus de l'Infotainment System.

Remarque

Tous les périphériques auxiliaires ne sont pas pris en charge par l'Infotainment System.

Connexion / déconnexion d'un appareil

Connecter un des périphériques mentionnés ci-dessus à un port USB. Si nécessaire, utiliser le câble de connexion approprié. La fonction Musique démarre automatiquement.

Remarque

Si un appareil USB non lisible est connecté, un message d'erreur correspondant s'affiche et l'Infotainment System se commute automatiquement vers la fonction précédente.

Pour débrancher une clé USB, sélectionner une autre fonction et retirer ensuite le périphérique USB.

Avertissement

Évitez de déconnecter l'appareil en cours de lecture. Ceci peut endommager l'appareil ou l'Infotainment System.

Audio en streaming Bluetooth

Le streaming vous permet d'écouter la musique depuis votre smartphone.

Pour une description détaillée de l'établissement d'une connexion Bluetooth ↪ 160.

Si la lecture audio ne commence pas automatiquement, il peut s'avérer nécessaire de lancer la lecture sur le smartphone.

Commencer par régler le volume sur votre smartphone (à un niveau élevé). Ensuite, régler le volume de l'Infotainment System.

Formats de fichiers

L'équipement audio prend en compte différents formats de fichier.

Activation de la fonction musique

Connexion de clé USB ou d'appareil Bluetooth.

Si l'appareil est déjà connecté mais si la lecture des fichiers musicaux enregistrés est inactive :

Appuyer sur . Sélectionner **Sources**. Ensuite, sélectionner la source correspondante.

La lecture des plages audio débute automatiquement.

Fonctions de lecture

Interruption et reprise de la lecture

Toucher  pour interrompre la lecture. Le bouton d'écran se transforme en .

Toucher  pour revenir à la lecture.

Lecture de la piste précédente ou suivante

Toucher  ou .

Avance et recul rapides

Toucher et maintenir  ou . Relâcher pour revenir au mode de lecture normal.

Vous pouvez également déplacer vers la gauche ou vers la droite le curseur indiquant la position actuelle de la piste.

Lecture aléatoire des plages

Sélectionner **OPTIONS** puis toucher l'icône **Aléatoire** à plusieurs reprises :

 : lit les pistes de la liste sélectionnée actuellement (album, artiste, etc.) en ordre aléatoire.

 : lit toutes les pistes enregistrées sur l'appareil connecté en ordre aléatoire.

 : lit les pistes de la liste actuellement sélectionnée (album, artiste, etc.) en mode normal de lecture.

Répétition des pistes

Sélectionner **OPTIONS** puis toucher l'icône  de **Répéter** à plusieurs reprises pour sélectionner l'une des options suivantes :

 : répéter les pistes de la liste sélectionnée actuellement (album, artiste, etc.)

 : répéter une fois les pistes de la liste sélectionnée actuellement (album, artiste, etc.)

 : lire les pistes de la liste actuellement sélectionnée (album, artiste, etc.) en mode normal de lecture

Activation de l'afficheur d'image

Connexion de l'appareil USB.

Si l'appareil est déjà connecté mais si l'afficheur d'image est inactif :

Appuyer sur , sélectionner **Photos** et choisir le dossier et l'image souhaités.



Toucher l'écran pour afficher la barre de menus.

Affichage de l'image précédente ou suivante

Toucher  ou .

Lancement ou arrêt d'un diaporama

Sélectionner ► pour afficher les photos mémorisées sur le périphérique USB sous forme de diaporama. Toucher || pour arrêter le diaporama.

Projection de téléphone

Les applications Apple CarPlay et Android Auto de projection du téléphone affichent des applications sélectionnées de votre smartphone sur l'écran d'informations et permet leur fonctionnement directement par les commandes de l'Infotainment System.

Vérifiez avec le fabricant de l'appareil si cette fonction est compatible avec votre smartphone et si cette application est disponible dans le pays dans lequel vous vous trouvez.

Préparation du smartphone

iPhone® : Siri® doit être activé sur votre téléphone.

Téléphone Android : Télécharger l'application Android Auto sur votre téléphone depuis le magasin Google Play™.

Connexion du smartphone iPhone

Connecter le téléphone au port USB.

Si le téléphone est déjà connecté via Bluetooth, lors de la connexion au port USB et au lancement de l'application Apple CarPlay, la connexion Bluetooth se déconnecte. Après avoir débranché la connexion USB, le téléphone est à nouveau connecté via Bluetooth.

Téléphone Android

Connecter le téléphone via Bluetooth ⇨ 160 puis connecter le téléphone au port USB.

Démarrage de la projection du téléphone

Si la projection du téléphone ne démarre pas automatiquement, appuyer sur  puis toucher **Apple CarPlay** ou **Android Auto**.

L'écran affiché de projection du smartphone dépend de votre smartphone et de la version du logiciel.

Retour à l'écran d'info-divertissement

Appuyer par exemple sur le bouton  du panneau de commande.

Reconnaissance vocale

Reconnaissance vocale intégrée

La reconnaissance vocale intégrée de l'Infotainment System vous permet d'utiliser différentes fonctions de l'Infotainment System par entrée vocale. Elle détecte les commandes et les suites de chiffres indépendamment de la personne, masculine ou féminine, qui les prononce. Les commandes et les suites de chiffres peuvent être prononcées sans pause entre les mots.

En cas d'opération ou de commande incorrecte, la reconnaissance vocale envoie un message visuel et / ou acoustique et vous invite à entrer à nouveau la commande souhaitée. En

outre, la reconnaissance vocale confirme les commandes importantes et vous interroge si nécessaire.

En général, il existe différents moyens d'énoncer des commandes pour réaliser les actions souhaitées.

Remarque

Pour éviter que des conversations à l'intérieur du véhicule ne déclenchent les fonctions du système de façon involontaire, la reconnaissance vocale ne démarre pas tant qu'elle n'a pas été activée.

Remarque

Prise en charge des langues

- Toutes les langues disponibles pour l'affichage de l'Infotainment System ne sont pas disponibles non plus pour la reconnaissance vocale.
- Si la langue d'affichage actuellement sélectionnée n'est pas prise en charge par la reconnaissance vocale, cette dernière n'est pas disponible.

Dans ce cas, vous devez sélectionner une autre langue d'affichage si vous voulez commander

l'Infotainment System par commandes vocales. Pour modifier la langue d'affichage ↗ 143.

Activation de la reconnaissance vocale

Remarque

La reconnaissance vocale n'est possible que pendant un appel téléphonique actif.

Activation via la touche au volant

Appuyer sur  au volant.

Le système audio est mis en sourdine, un message vocal vous invite à prononcer une commande et des menus d'aide avec les commandes les plus importantes actuellement disponibles s'affichent.

La reconnaissance vocale est disponible pour parler après un bip.

Vous pouvez maintenant énoncer une commande vocale pour initier une fonction du système (par exemple en écoutant une station radio pré-réglée).

Réglage du volume des invites vocales

Appuyer sur le bouton de volume du volant de direction vers le haut (augmentation du volume)  ou vers le bas (diminution du volume) .

Interruption d'une invite vocale

En tant qu'utilisateur expérimenté, vous pouvez interrompre une invite vocale par une brève pression de  sur le volant.

Alternativement, vous pouvez dire « Régler le mode dialogue expert ».

Un signal sonore retentit immédiatement et une commande peut être dite sans avoir à attendre.

Annulation d'une séquence de dialogue

Pour annuler une séquence de dialogue et pour désactiver la reconnaissance vocale, appuyer sur  au volant de direction.

Si vous ne dites aucune commande pendant un certain temps, ou si vous dites des commandes qui ne sont pas

reconnues par le système, une séquence de dialogue est automatiquement annulée.

Fonctionnement via les commandes vocales

Suivre les consignes vocales et affichées.

Pour de meilleurs résultats :

- Écoutez l'invite vocale et attendez le signal sonore avant de dire une commande ou de répondre.
- Lire à l'écran des exemples de commande.
- Pour interrompre l'invite vocale, appuyer à nouveau sur .
- Attendre le bip, puis énoncer la commande naturellement, ni trop rapidement ni trop lentement.

Généralement, les commandes peuvent être dites en une seule commande.

Application d'intercommunication vocale

L'application d'intercommunication vocale de l'Infotainment System permet d'accéder aux commandes de reconnaissance vocale de votre smartphone.

Une fonction vocale est disponible via les applications de projection de téléphone Apple CarPlay et Android Auto.

Activation de la reconnaissance vocale

Appuyer sur  (sans la reconnaissance vocale intégrée) ou maintenir enfoncé (avec la reconnaissance vocale intégrée) sur le volant jusqu'à ce qu'une session de reconnaissance vocale soit lancée.

Réglage du volume des invites vocales

Faire tourner  sur le panneau de commande ou appuyer sur le bouton de volume du volant de direction vers le haut (augmentation de volume)  ou vers le bas (diminution de volume) .

Désactivation de la reconnaissance vocale

Appuyer sur  au volant. La session de reconnaissance vocale est terminée.

Téléphone

La fonction de téléphone vous offre la possibilité d'avoir des conversations téléphoniques via un micro et des haut-parleurs dans le véhicule, ainsi que d'utiliser les fonctions les plus importantes de votre téléphone mobile par l'intermédiaire de l'Infotainment System du véhicule. Pour utiliser la fonction de téléphone, le téléphone portable doit être connecté à l'Infotainment System via Bluetooth.

Toutes les fonctions du téléphone ne sont pas acceptées par tous les téléphones mobiles. Les fonctions téléphoniques utilisables dépendent du téléphone portable correspondant et du fournisseur de services. Vous pouvez trouver davantage d'informations sur le sujet dans les instructions d'utilisation de votre téléphone

mobile, vous pouvez également vous renseigner auprès de votre fournisseur de services.

Remarques importantes concernant l'utilisation et la sécurité routière

⚠ Attention

Les téléphones mobiles ont un effet sur votre environnement. C'est pourquoi des directives et règlements de sécurité ont été édictés. Vous devriez être familiarisé avec les directives applicables avant d'utiliser le téléphone.

⚠ Attention

L'utilisation de la fonction mains libres en roulant peut être dangereuse car votre concentration est réduite quand vous êtes au téléphone. Parquez votre véhicule avant d'utiliser la fonction mains

libres. Suivez les réglementations du pays dans lequel vous vous trouvez à présent.

N'oubliez pas respecter les réglementations spéciales s'appliquant dans des zones particulières et éteignez toujours votre téléphone mobile si son utilisation est interdite, si le téléphone mobile provoque des interférences ou si une situation dangereuse peut survenir.

Couplage d'un appareil

Pendant le processus de couplage, l'échange de code PIN entre l'appareil Bluetooth et l'Infotainment System et la connexion de l'appareil Bluetooth avec l'Infotainment System est établie.

Remarque

- Deux appareils Bluetooth jumelés peuvent être connectés simultanément à l'Infotainment System. Un appareil en mode mains libres, l'autre en mode audio streaming. Voir la descrip-

tion qui suit des réglages de profil Bluetooth.

Cependant, deux appareils ne peuvent être utilisés simultanément en mode mains libres.

- Le couplage n'a besoin d'être effectué qu'une seule fois, à moins que l'appareil ne soit supprimé de la liste des appareils couplés. Si l'appareil a déjà été connecté, l'Infotainment System établit automatiquement la communication.
- L'utilisation du Bluetooth décharge considérablement la batterie du dispositif. Par conséquent, connecter le périphérique au port USB pour le charger.

Couplage d'un nouvel appareil

1. Activer la fonction Bluetooth du périphérique. Pour de plus amples informations, voir les instructions d'utilisation de l'appareil Bluetooth.
2. Appuyer sur  puis toucher **Recherche Bluetooth**.

Une recherche de tous les appareils Bluetooth dans l'environnement proche est exécutée.

3. Sélectionner l'appareil Bluetooth à coupler dans la liste affichée.

4. Confirmer la procédure de couplage :

- Si le protocole SSP (couplage simplifié) est pris en charge :

Confirmez les messages de l'Infotainment System et de l'appareil Bluetooth.

- Si le protocole SSP (couplage simplifié) n'est pas pris en charge :

Sur l'Infotainment System : un message s'affiche vous demandant de saisir un code PIN sur votre appareil Bluetooth.

Sur l'appareil Bluetooth : entrer le code PIN et confirmer.

L'Infotainment System et l'appareil sont couplés.

5. Le répertoire téléphonique est automatiquement téléchargé dans l'Infotainment System. Selon le téléphone, l'Infotainment System doit pouvoir accéder au répertoire téléphonique. Si nécessaire, confirmer les messages affichés sur le périphérique Bluetooth.

Si cette fonction n'est pas prise en charge par l'appareil Bluetooth, le message correspondant s'affiche.

Opérations sur les appareils jumelés

Appuyer sur , sélectionner **TEL** et sélectionner **Connexion Bluetooth**.

Une liste de tous les périphériques couplés s'affiche.

Modification des réglages de profil Bluetooth

Toucher  à côté de l'appareil couplé souhaité.

Activer ou désactiver les réglages de profil comme désirés et confirmer vos réglages.

Connexion d'un appareil couplé

Les appareils jumelés mais non connectés sont identifiés par .

Sélectionner l'appareil désiré pour le connecter.

Déconnexion d'un appareil

L'appareil connecté actuellement est identifié par .

Sélectionner l'appareil à déconnecter.

Effacement d'un appareil jumelé

Toucher  dans le coin supérieur droit de l'écran pour afficher les icônes  à côté de chaque appareil jumelé.

Toucher  à côté de l'appareil Bluetooth que vous désirez supprimer et confirmer le message affiché.

Radio

Introduction

Remarques importantes concernant l'utilisation et la sécurité routière

Attention

L'Infotainment System doit être utilisé de sorte que le véhicule puisse toujours être conduit sans danger. En cas de doute, arrêtez le véhicule et manipulez l'Infotainment System tant que le véhicule se trouve à l'arrêt.

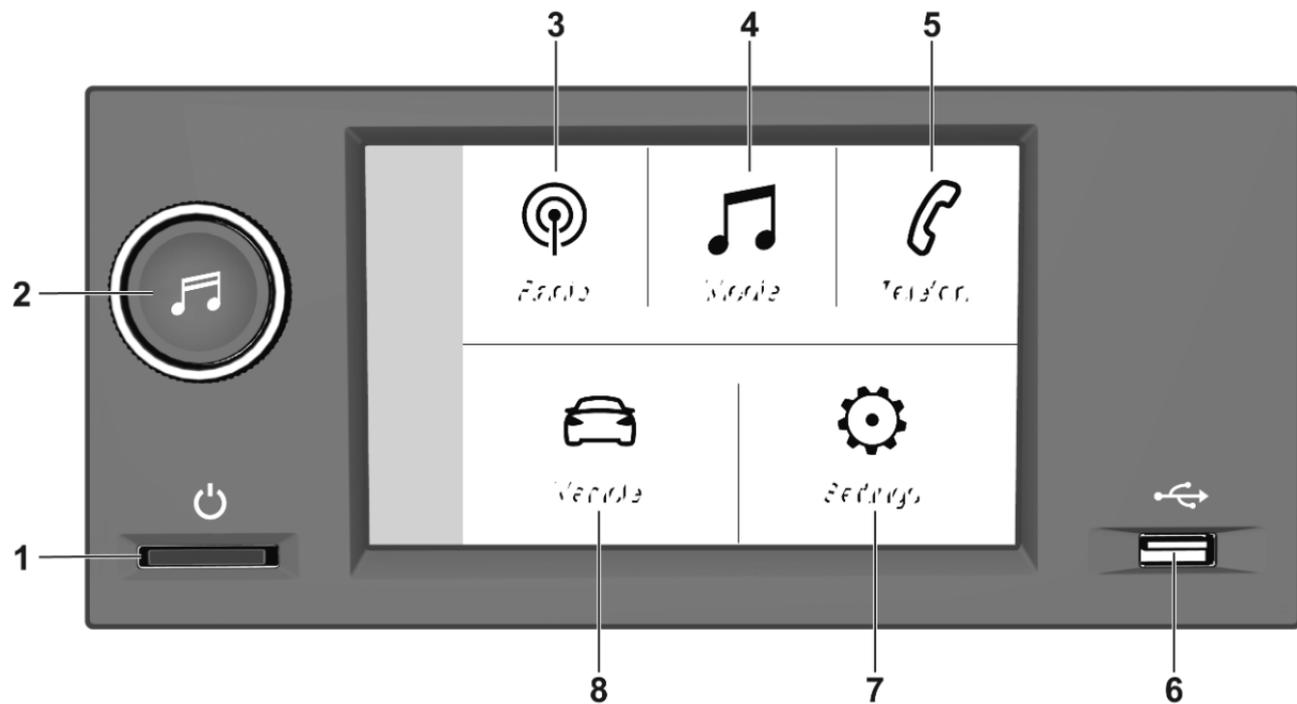
Réception radio

La réception radio peut entraîner des sifflements, des bruits, des distorsions acoustiques ou une absence de réception dus à :

- des variations de distance par rapport à l'émetteur
- une réception multivoie par réflexion
- des effets d'écran

Radio

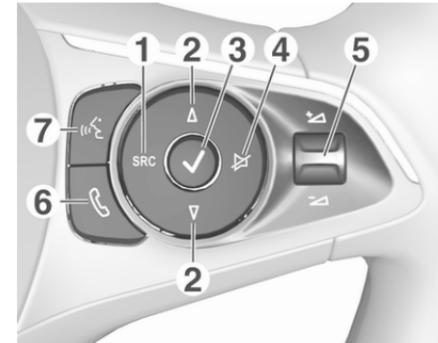
Panneau de commande



- 1  Appuyer : mettre en marche / arrêter
- 2  Tourner pour régler le volume
- 3  Afficher le menu de radio.
- 4  Afficher le menu média pour les périphériques externes.
- 5  Afficher le menu téléphone si un téléphone portable est connecté.
Afficher une liste de tous les périphériques couplés si aucun téléphone n'est connecté.
- 6  Port USB pour périphériques externes

- 7  Afficher le menu des réglages du système.
- 8  Afficher le menu des réglages du véhicule.

Télécommande au volant



- 1 **SRC (Source)**
Sélectionner la source audio, confirmer la sélection avec ✓

Pression longue : système silencieux
- 2 **Δ / ▽**
Sélection d'émetteur radio précédemment sélectionné/ précédent lorsque la radio est active

ou sélectionner la piste/
l'image suivante/
précédente lorsque des
appareils externes sont actifs

ou sélectionner l'entrée
suivante/précédente dans
la liste d'émetteurs, la liste
de médias, la liste
d'appels/contacts lorsque
le fonctionnement a
démarré via les
commandes au volant

Confirmation de sélection
avec ✓

3 ✓

Confirmation d'option
sélectionnée

ou ouverture de la liste
d'émetteurs, la liste de médias

4 ✕

Activation / désactivation
de la fonction sourdine

5 

Faire tourner vers le haut/
le bas : augmentation/
diminution du volume

6 

Pression brève : accepter
l'appel entrant

Pression longue : rejet
d'appel entrant, arrêter l'appel

ou ouverture d'une liste
d'appels/contacts

Si l'appel de téléphone est
actif : ouvrir l'appel dans le
menu en cours

7 

Pression brève : activation
de la reconnaissance vocale

Barre supérieure

La barre supérieure de l'écran indique
l'information suivante :

- l'heure
- température

Utilisations de l'écran

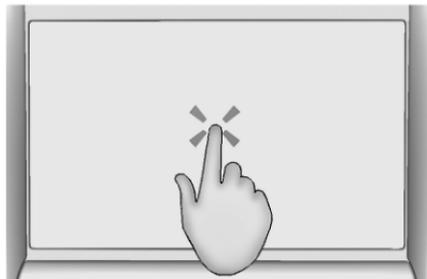
L'écran de l'Infotainment System est
doté d'une surface tactile permettant
une interaction directe avec les
commandes de menu affichées.

Avertissement

Ne pas utiliser d'objets pointus ou
durs comme des stylos à bille,
crayons ou tout autre objet sur
l'écran tactile.

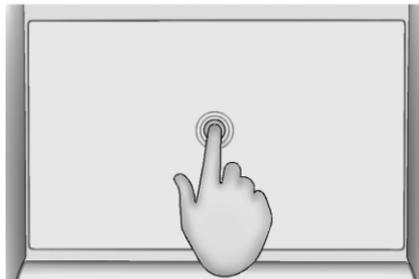
Utiliser les mouvements de doigts
suivants pour commander l'Infotain-
ment System.

Toucher



Pour ouvrir un menu ou sélectionner une option, toucher l'écran.

Toucher et maintenir appuyé



Pour sauvegarder des stations de radio, toucher et maintenir appuyé.

Retour à l'écran précédent

Pour retourner à l'écran précédent, toucher ← dans le coin supérieur gauche de l'écran.

L'écran audio s'affiche en touchant ← sur l'écran d'accueil.

Retour à l'écran d'accueil

Pour retourner à l'écran d'accueil, toucher 🏠.

Réglages du système

Pour afficher le menu des réglages du système, aller à l'écran d'accueil et sélectionner ⚙️.

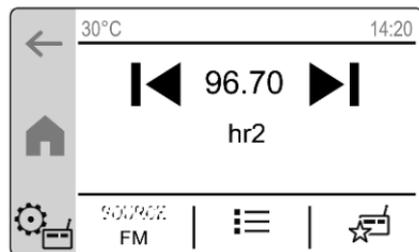
Les sous-menus suivants sont disponibles :

- **Affichage** : Régler la luminosité de l'écran et le défilement de texte ou la désactivation de l'écran.
- **Date/Heure** : Régler la date et l'heure.
- **Système** : Régler les paramètres de confidentialité pour le partage des données et la position du véhicule, réinitialiser le système aux paramètres d'usine, régler les unités et consulter les informations du système.
- **Langues** : Modifier la langue du système.
- **Bluetooth** : Afficher une liste de tous les appareils couplés.
- **Audio** : Activer / désactiver le volume compensé par rapport à la vitesse et toucher les tonalités

puis régler la répartition sonore, l'ambiance, les basses et les aigus.

Audio

Vue d'ensemble



- ◀** : Toucher pour accéder à la station/chanson précédente ou maintenir effleuré pour un retour rapide.
- 96.70** : Toucher pour saisir une fréquence.

- ▶** : Toucher pour accéder à la station/chanson suivante ou maintenir effleuré pour une avance rapide.
- ⚙️** : Ajuster les réglages audio.
- SOURCE** : Sélectionner la source audio.
- ☰** : Afficher la liste des émetteurs / la liste de suivi.
- ★** : Afficher la liste des favoris.

Sources

Toucher **SOURCE** et sélectionner la source audio désirée. La source audio actuellement active est indiquée.

Quand un périphérique externe est connecté, l'Infotainment System sélectionne automatiquement le périphérique externe comme source audio. Lorsque le périphérique externe est déconnecté, la source audio précédente est sélectionnée.

Syntonisation de station

Pour sélectionner un émetteur radio, ouvrir la liste d'émetteurs **☰** et toucher **ABC**. Tous les émetteurs radio disponibles sont classés en fonction de la première lettre.

Pour une fréquence spécifique, toucher l'indication de fréquence à l'écran principal de la radio. Un nouvel écran s'affiche avec un patin numérique. Une fréquence peut être saisie.

Liste des stations

Pour afficher la liste d'émetteurs, toucher **☰**.

L'émetteur radio actif actuellement est indiqué par **|||||**.

Les émetteurs radio favoris sont indiqués par **★**.

Pour mettre à jour la liste des émetteurs, toucher **⚙️** et sélectionner **Mettre à jour la liste**.

Favoris

Jusqu'à 16 émetteurs radio peuvent être sauvegardés comme favoris. Toucher  pour afficher la liste des favoris.

Pour sauvegarder l'émetteur radio actif actuellement comme favori, toucher et maintenir la ligne désirée dans la liste des favoris.

Annonce de circulation

L'annonce de circulation est un service des émetteurs radio FM. Lorsque les informations routières sont activées, la source audio en cours de lecture est interrompue si une station de radio FM diffuse des informations sur le trafic. La source audio est rétablie une fois les informations de trafic terminées.

Les annonces de circulation peuvent être activées ou désactivées dans les réglages radio .

Commutation RDS

Si la commutation RDS est activée, l'Infotainment System sélectionne toujours la meilleure fréquence radio disponible des émetteurs radio actuellement actifs.

La commutation RDS peut être activée ou désactivée dans les réglages radio .

Remarque

Après le changement, le volume peut être différent.

Périphériques

Un port USB pour la connexion de périphériques externes est situé près de l'affichage d'informations.

Lorsqu'une source audio externe (USB ou Bluetooth) est connectée et sélectionnée comme source audio, les symboles suivants s'affichent sur l'écran audio :

-  : Interrompre la lecture.
-  : Reprendre la lecture.
-  : Afficher la liste de suivi.
-  : Afficher la bibliothèque (dossiers, artistes, albums, listes de lecture, chansons).

Dans la bibliothèque , les pistes peuvent être triées par artiste, album, etc.

Lorsqu'un dossier est sélectionné dans la bibliothèque , seules les pistes du dossier correspondant s'affichent dans la liste de suivi .

Les fonctions de lecture suivantes peuvent être activées dans les paramètres média  :

- Répéter** : Répéter les pistes de la liste actuelle.
- Lecture aléatoire** : Lire les plages dans un ordre aléatoire.

Réglages audio

Pour régler les paramètres audio, toucher  sur l'écran audio. Sélectionner **Paramètres audio**. Les réglages suivants peuvent être ajustés :

- Activer / désactiver le volume compensé par rapport à la vitesse.
- Activer / désactiver les sons du clavier.

- Régler la répartition sonore.
- Régler l'ambiance, les basses et les aigus.

Reconnaissance vocale

L'application d'intercommunication vocale de l'Infotainment System permet d'accéder aux commandes de reconnaissance vocale d'un smartphone. Consulter les consignes d'utilisation du fabricant du smartphone pour savoir si le smartphone prend en charge cette fonction.

Pour utiliser l'application vocale, le smartphone doit être connecté via Bluetooth ↗ 170.

Activation de la reconnaissance vocale

Maintenir enfoncé  au volant de direction jusqu'à ce qu'une session de reconnaissance vocale débute.

Réglage du volume des invites vocales

Faire tourner  sur le panneau de commande ou appuyer sur le bouton de volume du volant de direction vers

le haut (augmentation de volume)  ou vers le bas (diminution de volume) .

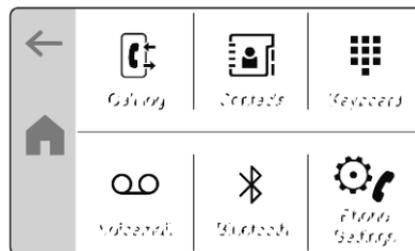
Désactivation de la reconnaissance vocale

Appuyer sur  au volant. La session de reconnaissance vocale est terminée.

Téléphone

Certains téléphones portables ne prennent pas complètement en charge la fonction de téléphone. Par conséquent, des différences avec la gamme des fonctions décrites ci-dessous est possible.

Menu principal Téléphone



-  : Afficher la liste d'appel.
-  : Afficher la liste des contacts.
-  : Afficher le pavé numérique.
-  : Appeler la messagerie vocale si un numéro de message vocal est configuré.
-  : Afficher une liste de tous les appareils couplés.
-  : Régler le téléphone.

Remarque

Sur certains téléphones portables, les permissions d'accès aux listes de contacts et d'appels doivent être paramétrées lors de la connexion du téléphone à l'Infotainment System.

Passer un appel téléphonique.

Pour effectuer un appel téléphonique, choisir un contact de la liste de contacts ou composer un numéro de téléphone via le pavé numérique.

Réglages du téléphone

Pour accéder au menu des réglages du téléphone, aller au menu téléphone et sélectionner .

Réglages disponibles :

- Placer automatiquement les appels en attente.
- Définition d'un numéro de messagerie vocale

Couplage d'un téléphone

Pour coupler un téléphone portable, procéder comme suit :

1. Activer le Bluetooth sur le téléphone portable et s'assurer que le téléphone est visible pour les autres appareils.
2. À l'affichage d'informations, sélectionner **Téléphone** ➤ **Gérer les appareils**.

3. Toucher **Ajouter**.

Les téléphones portables sont recherchés.

4. Sélectionner le téléphone portable désiré.

5. Sélectionner l'Infotainment System depuis la liste des appareils Bluetooth affichée sur le téléphone portable.

6. Comparer et confirmer le code indiqué sur le téléphone portable et sur l'affichage d'informations. Toucher **OK** sur l'affichage d'informations.

Alternativement, un pavé numérique peut apparaître sur l'affichage d'informations. Saisir le code qui s'affiche sur le téléphone portable.

Certains téléphones portables exigent de pouvoir accéder à certaines fonctions du téléphone ; suivre les instructions.

7. Déterminer si le téléphone portable doit être connecté pour la fonction téléphonique et la musique en streaming.

Une fois le téléphone portable correctement couplé, il sera connecté automatiquement et affiché comme connecté.

Si le téléphone portable est connecté pour la fonction téléphonique,  s'affiche dans la liste des appareils couplés.

Si le téléphone portable est connecté pour la musique en streaming,  s'affiche dans la liste des appareils couplés.

Déconnexion et connexion d'un téléphone portable

1. Dans le menu de téléphone sur l'affichage d'informations, sélectionner **Bluetooth**.
2. Pour déconnecter le téléphone portable connecté actuellement, toucher sur l'écran le téléphone portable correspondant et sélectionner **Oui** (yes).

Le téléphone portable est déconnecté.

3. Pour connecter un autre téléphone portable couplé, toucher sur l'écran le téléphone portable

correspondant. Sélectionner **Oui** (yes).

Le téléphone portable est connecté.

Suppression d'un téléphone portable couplé

1. Au menu de téléphone à l'affichage d'informations, sélectionner **Bluetooth** ➤ **Gérer les périphériques**.
2. Toucher **Effacer**.
3. Sélectionner le téléphone portable désiré.
4. Toucher **Oui**.
Le téléphone portable est effacé.

Climatisation

Systèmes de climatisation	173
Chauffage et ventilation	173
Climatisation	174
Climatisation électronique	176
Chauffage auxiliaire	181
Préconditionnement de la température	181
Bouches d'aération	182
Bouches d'aération réglables ..	182
Bouches d'aération fixes	183
Maintenance	183
Prise d'air	183
Fonctionnement normal de la climatisation	184
Service	184

Systèmes de climatisation

Chauffage et ventilation



Commandes pour :

- température (/ \)
- répartition de l'air (🌀, 🌀, and 🌀)
- régime du ventilateur (🌀)
- désembuage et dégivrage (🧊 MAX)
- lunette arrière chauffante et rétroviseurs extérieurs (🚗 REAR)
- chauffage des sièges (🪑)

Lunette arrière chauffante ⇨ 25.

Rétroviseurs extérieurs chauffants ⇨ 22.

Sièges chauffants ⇨ 32.

Température

Ajuster la température en tournant (/ \) sur la température souhaitée.

zone rouge : plus chaud
zone bleue : plus froid

Le chauffage n'est vraiment efficace que lorsque le moteur a atteint sa température normale de fonctionnement.

Répartition de l'air

- 🌀 : vers le pare-brise et les vitres latérales avant
- 🌀 : vers la tête via les bouches d'aération réglables
- 🌀 : vers les pieds et le pare-brise

Toutes les combinaisons sont possibles.

Régime du ventilateur

Régler le débit d'air en tournant (🌀) sur la vitesse souhaitée.

dans le sens : augmentation horaire
dans le sens : diminution antihoraire

Désembuage et dégivrage



- Appuyer sur  : l'air est dirigé vers le pare-brise.
- Régler le commutateur de température  sur le niveau le plus chaud.
- Régler le régime du ventilateur  au maximum.
- Activer la lunette arrière chauffante .
- Ouvrir les bouches d'aération latérales selon les besoins et les diriger vers les vitres latérales.

Climatisation



Commandes pour :

- température 
- répartition de l'air ,  et 
- régime du ventilateur 
- désembuage et dégivrage 
- refroidissement A/C
- recyclage d'air 
- lunette arrière chauffante et rétroviseurs extérieurs 
- chauffage des sièges 

Lunette arrière chauffante ⇨ 25.

Rétroviseurs extérieurs chauffants
⇨ 22.

Sièges chauffants ⇨ 32.

Certains changements de réglage sont indiqués brièvement dans l'affichage d'informations. Les LED des boutons correspondants s'allument pour indiquer les fonctions activées.

Température

Ajuster la température en tournant  sur la température souhaitée.

zone rouge : plus chaud
zone bleue : plus froid

Le chauffage n'est vraiment efficace que lorsque le moteur a atteint sa température normale de fonctionnement.

Répartition de l'air

 : vers le pare-brise et les vitres latérales avant

 : vers la tête via les bouches d'aération réglables

 : vers les pieds et le pare-brise

Toutes les combinaisons sont possibles.

Régime du ventilateur

Régler le débit d'air en tournant  sur le régime souhaité.

dans le sens  : augmentation
horaire

dans le sens  : diminution
antihoraire

Refroidissement A/C



Appuyer sur **A/C** pour mettre le refroidissement en marche. La LED du bouton s'allume pour signaler l'activation. Le refroidissement ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche et le ventilateur aussi.

Appuyer de nouveau sur **A/C** pour arrêter le refroidissement.

Le système de climatisation refroidit et déshumidifie l'air dès que la température extérieure est légèrement supérieure au point de gel. Par conséquent, de la condensation peut se former et les condensats s'écoulent alors sous le véhicule.

Si aucun refroidissement ou déshumidification n'est requis, désactiver le système de refroidissement pour économiser le carburant.

Activer le refroidissement peut inhiber les arrêts automatiques.

Système d'arrêt-démarrage  191.

Recyclage d'air



Appuyer sur  pour activer le mode de recyclage de l'air. La LED du bouton s'allume pour signaler l'activation.

Appuyer sur  de nouveau pour désactiver le mode de recyclage d'air.

Attention

Le système de recyclage d'air réduit le renouvellement de l'air intérieur. En utilisation sans refroidissement, l'humidité de l'air augmente et les vitres peuvent se

recouvrir de buée. On observe une baisse de la qualité de l'air, ce qui peut se traduire par des signes de fatigue chez les passagers.

Dans des conditions d'air ambiant chaud et très humide, le pare-brise peut s'embuer de l'extérieur quand il reçoit de l'air froid. Si le pare-brise s'embue depuis l'extérieur, enclencher l'essuie-glace avant et désactiver .

Refroidissement maximal



Ouvrir brièvement les vitres pour évacuer rapidement l'air chaud.

- Enclencher le refroidissement **A/C**.
- Appuyer sur  pour activer le système de recyclage de l'air.

- Appuyer sur  pour la répartition d'air.
- Placer le commutateur de température  sur le niveau le plus froid.
- Régler le régime du ventilateur  au maximum.
- Ouvrir toutes les bouches d'aération.

Lunette arrière chauffante ⇨ 25.

Rétroviseurs extérieurs chauffants ⇨ 22.

Désembuage et dégivrage des vitres



- Appuyer sur  : l'air est dirigé vers le pare-brise.
- Régler le commutateur de température  sur le niveau le plus chaud.

- Mettre en fonction le refroidissement **A/C**, si nécessaire.
- Activer la lunette arrière chauffante .
- Ouvrir les bouches d'aération latérales selon les besoins et les diriger vers les vitres latérales.

Remarque

Une pression sur , quand le moteur est en marche, empêche tout arrêt automatique jusqu'à ce que le bouton  soit pressé à nouveau.

Si  est pressé pendant un arrêt automatique du moteur, le moteur redémarre automatiquement.

Système d'arrêt-démarrage ⇨ 191.

Climatisation électronique



Commandes pour :

- température (/ \)
- **MENU** accède au menu des paramètres de la climatisation sur l'affichage d'informations
- régime du ventilateur 
- mode automatique **AUTO**
- refroidissement **A/C**
- recyclage d'air manuel 
- désembuage et dégivrage  MAX
- lunette arrière chauffante et rétroviseurs extérieurs  REAR
- chauffage des sièges 

Lunette arrière chauffante ⇨ 25.

Rétroviseurs extérieurs chauffants ⇨ 22.

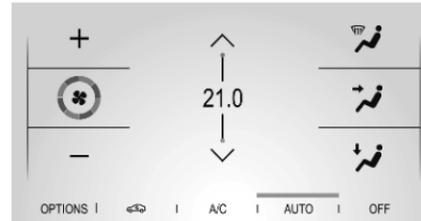
Sièges chauffants ⇨ 32.

En mode automatique, la température, le régime du ventilateur et la répartition de l'air sont réglés automatiquement.

Les LED des boutons correspondant aux commandes s'allument, indiquant quelles fonctions sont activées.

Le système de climatisation électronique fonctionne uniquement avec le moteur en marche.

Menu des réglages de climatisation



Appuyer sur **MENU** pour régler manuellement les fonctions suivantes de climatisation :

- répartition de l'air  et 
- régime du ventilateur 
- température (/ \)
- refroidissement **A/C**
- mode automatique **AUTO**

Le menu des paramètres de la climatisation est également affiché dans l'affichage d'informations.

Affichage d'informations ⇨ 84.

Mode Automatique AUTO



Réglage de base pour un confort maximum :

- Appuyer sur le bouton **AUTO**, la répartition de l'air et le régime du ventilateur seront réglés automatiquement.

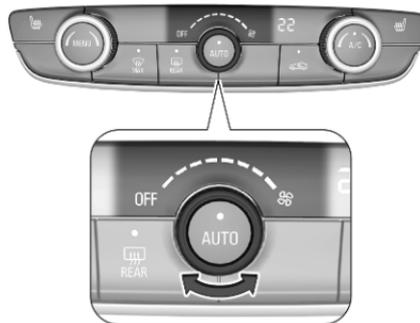
Trois vitesses différentes pré-réglées du ventilateur peuvent être sélectionnées en appuyant plusieurs fois sur **AUTO** sur le panneau de commande de climatisation ou sur l'affichage d'informations : lente, normale ou rapide. Le réglage sélectionné apparaît sur l'affichage d'informations.

- Ouvrir toutes les bouches d'aération pour permettre une meilleure répartition d'air en mode automatique.
- La climatisation doit être activée pour un fonctionnement optimal du refroidissement et du désembuage. Appuyer sur **A/C** pour activer la climatisation. La LED du bouton signale l'activation.
- Régler la température présélectionnée à l'aide de la molette rotative à gauche ou à droite. La température recommandée est de 22 °C.

Réglages manuels

Les réglages du système de climatisation peuvent être modifiés en activant les fonctions suivantes :

Régime du ventilateur

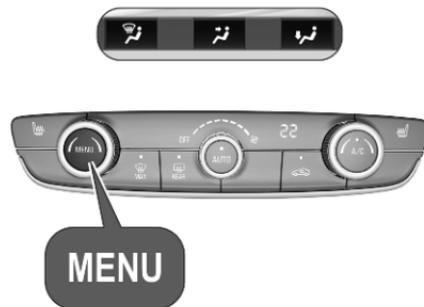


Régler le débit d'air en tournant le bouton rotatif sur la vitesse souhaitée. Le régime du ventilateur peut également être modifié au menu des réglages de climatisation. Appuyer sur **MENU** pour accéder au menu.

Tourner complètement la molette rotative dans le sens antihoraire : le ventilateur et le refroidissement sont désactivés.

Pour revenir au mode automatique, appuyer sur **AUTO**.

Répartition de l'air



Appuyer sur **MENU** pour accéder au menu.

Toucher dans l'affichage d'informations :

-  : vers le pare-brise et les vitres latérales avant
-  : vers la tête et les sièges arrière via les bouches d'aération réglables
-  : vers les espaces pour les pieds, avant et arrière, et vers le pare-brise

Pour revenir à une répartition automatique de l'air, appuyer sur **AUTO**.

Présélection de la température / \



Régler la température présélectionnée à la valeur désirée à l'aide de la molette rotative à gauche ou à droite.

La température recommandée est de 22 °C. La température est indiquée dans l'affichage et dans le menu des paramètres de climatisation.

Si la température minimale **Lo** est réglée, le système de climatisation fonctionne à sa capacité maximale de refroidissement, si le refroidissement **A/C** est activé.

Si la température maximale **Hi** est réglée, le système de climatisation fonctionne à sa capacité maximale de chauffage.

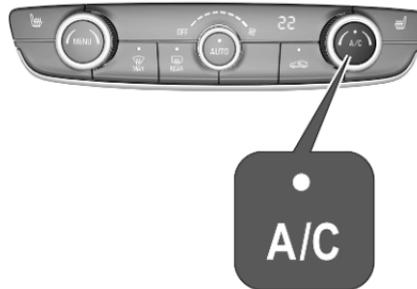
Remarque

Si **A/C** est activé, la réduction de la température réglée de l'habitacle peut provoquer le redémarrage du

moteur à combustion à partir d'un arrêt automatique ou le blocage d'un arrêt automatique.

Système d'arrêt-démarrage ⇨ 191.

Climatisation A/C



Appuyer sur **A/C** pour mettre le refroidissement en marche. L'activation est signalée par l'éclairage de la LED du bouton. Le refroidissement ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche et que le ventilateur de climatisation est en marche.

Appuyer de nouveau sur **A/C** pour arrêter le refroidissement.

Le système de climatisation refroidit et déshumidifie (assèche) l'air à partir d'une certaine température extérieure. Par conséquent, de la condensation peut se former et les condensats s'écoulent alors sous le véhicule.

Si aucun refroidissement ou déshumidification n'est requis, désactiver le système de refroidissement pour économiser le carburant.

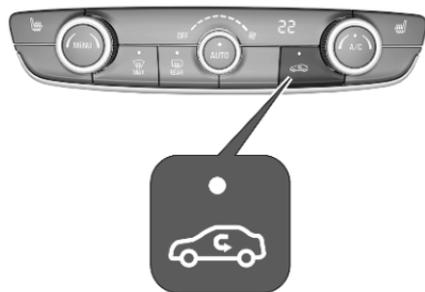
Climatisation maximale AC/MAX

Appuyer sur **MENU** pour accéder au menu des réglages de climatisation.

Toucher **A/C MAX** pour activer/désactiver la climatisation maximale.

La fonction de climatisation maximale règle la température aussi bas que possible et règle la distribution vers toutes les bouches d'aération. En outre, elle règle le débit d'air sur le maximum et active le recyclage de l'air.

Mode de recyclage d'air manuel 



Appuyer sur  pour activer le mode de recyclage de l'air. L'activation est signalée par l'éclairage de la LED du bouton.

Appuyer de nouveau sur  pour désactiver le mode de recyclage.

⚠ Attention

Le système de recyclage d'air réduit le renouvellement de l'air intérieur. En utilisation sans refroidissement, l'humidité de l'air augmente et les vitres peuvent se

recouvrir de buée. On observe une baisse de la qualité de l'air, ce qui peut provoquer une somnolence des occupants.

Dans des conditions d'air ambiant chaud et très humide, le pare-brise peut s'embuer de l'extérieur lorsqu'il reçoit de l'air froid. Si le pare-brise s'embue depuis l'extérieur, enclencher l'essuie-glace avant et désactiver .

Désembuage et dégivrage des vitres 



- Appuyer sur . La LED du bouton s'allume pour signaler l'activation.
- La température et la répartition d'air se règlent automatiquement et le ventilateur fonctionne à grande vitesse.

- Activer la climatisation en appuyant sur **A/C**, si nécessaire.
- Activer la lunette arrière chauffante .
- Pour revenir au mode précédent, appuyer à nouveau sur . Pour revenir en mode automatique, appuyer sur **AUTO**.

Lunette arrière chauffante ⇨ 25.

Rétroviseurs extérieurs chauffants ⇨ 22.

Remarque

Une pression sur , quand le moteur est en marche, empêche tout arrêt automatique jusqu'à ce que le bouton  soit pressé à nouveau.

Si  est pressé pendant un arrêt automatique du moteur, le moteur redémarre automatiquement.

Système d'arrêt-démarrage ⇨ 191.

Désactivation de la climatisation électronique

Le refroidissement, le ventilateur et le mode automatique peuvent être désactivés en faisant tourner l'une des molettes rotatives dans le sens antihoraire.

Activation par mise en fonction du ventilateur ou pression sur **AUTO**.

Chauffage auxiliaire

Chauffage d'appoint

Quickheat est un chauffage électrique d'appoint qui chauffe automatiquement l'habitacle plus rapidement.

Préconditionnement de la température

Le préconditionnement de la température permet de chauffer ou de ventiler l'habitacle avec l'air ambiant.

Le préconditionnement de la température peut être programmé via l'affichage d'informations ou la MyOpel App.

Remarque

Sur les véhicules équipés de l'Infotainment System **Multimedia**, le préconditionnement de la température ne peut être utilisé que via la MyOpel App.

Remarque

Le préconditionnement de la température n'est activé que si le contact est coupé et que le véhicule est verrouillé.

Si le niveau de charge de la batterie haute tension est inférieur à 30 %, le préconditionnement de la température n'est pas activé.

Lorsque le véhicule est branché, le chargement de la batterie est prioritaire sur le préconditionnement. Par conséquent, il ne peut être activé que si la batterie est chargée au-delà d'un seuil fixé à 80 %.

Si un chauffage / ventilation récurrent est programmé et que deux procédures de chauffage / ventilation sont effectuées sans que le véhicule ne fonctionne, la programmation est désactivée.

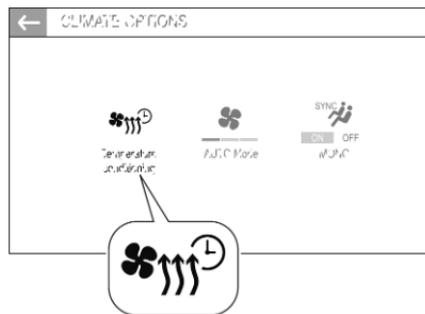
Réglage de la minuterie

Remarque

Plusieurs temporisateurs peuvent être programmés et enregistrés. Il est recommandé de programmer le préconditionnement de la température avec le véhicule branché, afin d'optimiser les performances à long terme de la batterie haute tension.



Appuyer sur **MENU**.
Toucher **OPTIONS**.



Sélectionner .

Toucher **+** pour modifier les réglages de minuterie.

Toucher **--;--**.

Saisir l'heure et le jour.

Appuyer sur  pour confirmer les réglages.

Appuyer sur **ON** pour activer la minuterie.

Pour supprimer une minuterie, appuyer sur  en haut de l'affichage d'informations et supprimer la minuterie indésirable.

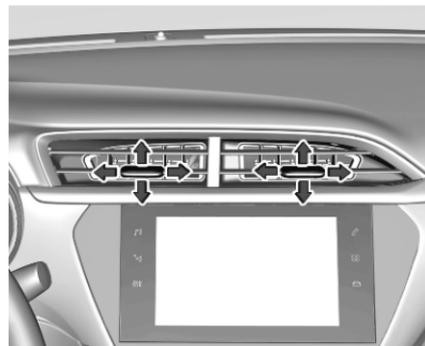
Le système vous demande si vous voulez vraiment effacer les données. Validez.

La procédure de chauffage / ventilation commence environ 45 minutes avant l'heure programmée et elle est maintenue ensuite pendant dix minutes.

Bouches d'aération

Bouches d'aération réglables

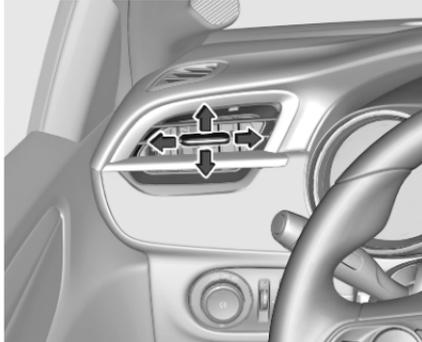
Bouches centrales d'aération du tableau de bord



Régler la direction du flux d'air en faisant basculer et pivoter les lamelles.

Pour fermer la bouche d'aération, faire pivoter les lamelles vers l'intérieur.

Bouches extérieures d'aération du tableau de bord



Régler la direction du flux d'air en faisant basculer et pivoter les lamelles.

Pour fermer la bouche d'aération, faire pivoter les lamelles vers l'extérieur.

Au moins deux bouches d'aération doivent être ouvertes pendant que le refroidissement fonctionne.

⚠ Attention

Ne pas attacher d'objet aux lamelles des bouches d'aération.
Risque de dommage et de blessure en cas d'accident.

Bouches d'aération fixes

D'autres bouches d'aération se trouvent sous le pare-brise et les vitres latérales ainsi que dans les espaces pour les pieds.

Maintenance

Prise d'air



La prise d'air dans le compartiment moteur, à l'extérieur devant le pare-brise, ne doit pas être encombrée. Le cas échéant, enlever les feuilles, les saletés ou la neige.

Fonctionnement normal de la climatisation

Pour assurer un fonctionnement parfait et constant, faire fonctionner le système de refroidissement une fois par mois pendant quelques minutes, quel que soit le temps ou la saison. Le refroidissement n'est pas possible quand la température extérieure est trop basse.

Service

Pour une performance optimale du refroidissement, il est recommandé de vérifier annuellement, à partir de la troisième année de mise en circulation du véhicule, le système de climatisation, y compris :

- test de fonctionnement et de pression
- fonctionnement du chauffage
- vérification de l'étanchéité
- contrôle des courroies d'entraînement
- nettoyage du condenseur et purge de l'évaporateur
- contrôle des performances

Conduite et utilisation

Conseils de conduite	186
Contrôle du véhicule	186
Direction	186
Urgences	186
Démarrage et utilisation	187
Rodage d'un véhicule neuf	187
Positions de la serrure de contact	187
Bouton d'alimentation	187
Démarrage du moteur	189
Coupure d'alimentation en décélération	191
Système d'arrêt-démarrage	191
Stationnement	193
Gaz d'échappement	195
Filtre d'échappement	195
Catalyseur	195
AdBlue	196
Unité d'entraînement électrique .	199
Boîte automatique	203
Boîte manuelle	209
Systèmes d'entraînement	210
Modes d'entraînement	210

Freins	211
Antiblocage de sécurité	211
Frein de stationnement	212
Assistance au freinage	215
Aide au démarrage en côte	215
Freinage régénératif	215
Systèmes de contrôle de conduite	216
Electronic Stability Control et système antipatinage	216
Mode Sport	217
Systèmes d'assistance au conducteur	217
Régulateur de vitesse	217
Limiteur de vitesse	220
Régulateur de vitesse adaptatif	222
Alerte de collision avant	230
Freinage d'urgence actif	232
Protection des piétons à l'avant	236
Aide au stationnement	237
Système avancé d'assistance au stationnement	243
Alerte d'angle mort latéral	249
Système de vue panoramique	251
Caméra arrière	254
Assistant pour les panneaux de signalisation	256

Avertissement de franchissement de ligne	259
Assistance au maintien de trajectoire	260
Alerte du conducteur	262
Chargement	264
Remarques générales	264
Types de chargement	265
Câble de chargement	266
Chargement programmable	272
État de chargement	273
Carburant	274
Carburant pour moteurs à essence	274
Carburant pour moteurs diesel	274
Faire le plein	276
Consommation de carburant - Émissions de CO ₂	277
Attelage de remorque	278
Informations générales	278
Caractéristiques de conduite et conseils pour le remorquage	278
Emploi d'une remorque	278

Conseils de conduite

Contrôle du véhicule

Ne jamais rouler avec le moteur arrêté

De nombreux systèmes ne fonctionneront plus dans ce cas (p. ex. le servofrein, la direction assistée). Conduire de cette façon constitue un danger pour vous et pour les autres.

Tous les systèmes fonctionnent pendant un Autostop.

Système d'arrêt-démarrage ⇨ 191.

Pédales

Afin d'empêcher le blocage de la pédale, la zone sous les pédales ne doit pas être recouverte d'un tapis.

Utiliser uniquement des tapis de sol, correctement posés et fixés par des dispositifs de maintien sur le côté conducteur.

Direction

Si la direction assistée est perdue parce que le moteur s'arrête ou en raison d'un dysfonctionnement du système, le véhicule peut être dirigé mais demande un effort plus important.

Urgences

Attention

Les dommages causés à la batterie ou au système haute tension peuvent présenter un risque de choc électrique, de surchauffe ou d'incendie.

Si le véhicule a été endommagé ou affecté par un accident moyen à grave, il doit être inspecté dès que possible par du personnel qualifié. Tant que le contrôle technique n'a pas été effectué, le véhicule doit être rangé à l'extérieur, à au moins 5 mètres de toute structure ou d'autres objets inflammables.

Si le véhicule a été endommagé ou touché par une inondation ou un incendie, il ne doit pas être déplacé du tout et doit être inspecté par du personnel qualifié dès que possible.

Démarrage et utilisation

Rodage d'un véhicule neuf

Pendant les premiers déplacements, ne pas freiner brusquement si cela n'est pas nécessaire.

Au cours du premier trajet, de la fumée peut se former en raison de la cire et de l'huile qui s'évaporent du système d'échappement. Stationner le véhicule à l'air libre un moment après le premier trajet et éviter de respirer les vapeurs.

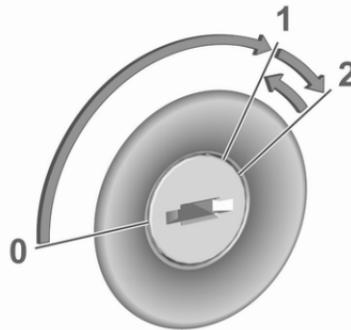
Pendant la période de rodage, la consommation de carburant et d'huile moteur peut être supérieure.

En outre, le processus de nettoyage du filtre d'échappement peut avoir lieu plus souvent.

Filtre d'échappement ⇨ 195.

Positions de la serrure de contact

Faire tourner la clé :



- 0 : contact coupé : certaines fonctions restent actives jusqu'à ce que la clé soit retirée ou que la porte du conducteur soit ouverte, pour autant que le contact ait été mis précédemment.
- 1 : allumage en mode alimentation : le contact est mis, le moteur diesel est préchauffé, des témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont disponibles.
- 2 : démarrage du moteur du véhicule : relâcher la clé une fois que le moteur a été démarré.

Blocage de direction

Selon la version, le véhicule peut être équipé d'un blocage de la direction.

Dans ce cas, retirer la clé du contact et faire tourner le volant jusqu'à ce qu'il s'engage.

⚠ Danger

Ne jamais retirer la clé du contacteur d'allumage en roulant, car ceci provoquerait, selon la version, un blocage de la direction.

Bouton d'alimentation



La clé électronique doit se trouver à l'intérieur du véhicule.

Démarrage du moteur

Actionner la pédale d'embrayage (boîte manuelle), la pédale de frein et presser **Start/Stop**.

Contact mis, mode alimentation sans démarrage du moteur du véhicule

Appuyer sur **Start/Stop** sans actionner aucune pédale. Les témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont opérationnelles.

Moteur du véhicule et contact coupé

Appuyer brièvement sur **Start/Stop** dans chaque mode, ou lorsque le moteur tourne et que le véhicule est immobile. Certaines fonctions restent actives jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur.

Arrêt d'urgence pendant la conduite

Appuyer sur **Start/Stop** pendant 5 secondes ⇨ 189. Selon la version, le volant de direction se bloque dès que le véhicule est immobile.

Blocage de direction

Selon la version, le véhicule peut être équipé d'un blocage de la direction.

Dans ce cas, le blocage de la direction s'active automatiquement lorsque :

- le véhicule est à l'arrêt.
- le contact a été coupé.

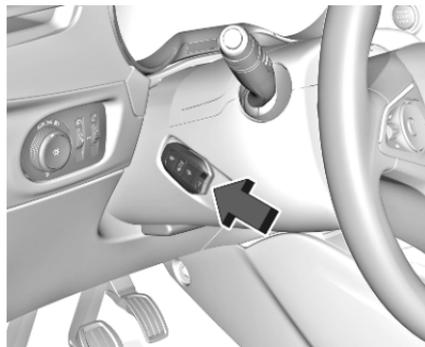
Pour débloquer la direction, ouvrir et fermer la porte du conducteur, mettre le contact en mode alimentation ou faire démarrer directement le moteur du véhicule.

⚠ Attention

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

Fonctionnement en cas de panne

Si la clé électronique est défectueuse ou si la pile de la clé électronique est faible, un message peut s'afficher au centre d'informations du conducteur.



Maintenir la clé électronique à la marque sur le capot de colonne de direction comme illustré.

Sur les véhicules avec boîte manuelle, sélectionner le point mort, actionner la pédale d'embrayage, la pédale de frein et appuyer sur **Start/Stop**.

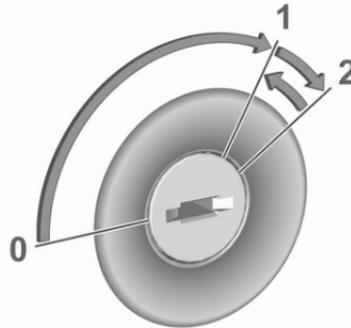
Sur les véhicules équipés d'une boîte automatique, placer le levier sélecteur sur la position **P**, actionner la pédale de frein et appuyer sur **Start/Stop**.

Cette possibilité n'est prévue que pour les cas d'urgence. Remplacer dès que possible la pile de la clé électronique ↪ 8.

Pour le déverrouillage et le verrouillage des portes, se reporter à la description de la défaillance dans l'unité de télécommande radio ou le système à clé électronique ↪ 10.

Démarrage du moteur

Véhicules avec commutateur d'allumage



Selon la version, tourner la clé en position **1** pour déverrouiller le volant.

Boîte manuelle : actionner la pédale d'embrayage et de frein.

Boîte automatique : enfoncer la pédale de frein et déplacer le levier sélecteur sur **P** ou **N**.

Ne pas actionner la pédale d'accélérateur.

Moteurs diesel : attendre que le témoin  s'éteigne.

Tourner brièvement la clé sur la position **2** et la relâcher une fois que le moteur a démarré.

Boîte manuelle : pendant un arrêt automatique, enfoncer la pédale d'embrayage pour démarrer le moteur ↪ 191.

Boîte automatique : pendant un arrêt automatique, relâcher la pédale de frein pour démarrer le moteur ↪ 191.

Véhicules avec bouton d'alimentation



- Boîte manuelle : sélectionner le point mort, actionner les pédales d'embrayage et de frein.
- Boîte automatique : enfoncer la pédale de frein et déplacer le levier sélecteur sur **P** ou **N**.
- Ne pas actionner la pédale d'accélérateur.
- Appuyer sur le bouton **Start/Stop**.

- Relâcher le bouton après le début du démarrage. Le moteur diesel démarre après l'extinction du témoin de préchauffage ∞ .
- Avant un redémarrage ou pour couper le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyer brièvement une fois sur **Start/Stop**.

Boîte manuelle : pendant un arrêt automatique, enfoncer la pédale d'embrayage pour démarrer le moteur ↷ 191.

Boîte automatique : pendant un arrêt automatique, relâcher la pédale de frein pour démarrer le moteur ↷ 191.

Arrêt d'urgence pendant la conduite

Si le moteur du véhicule doit être arrêté en roulant en situation d'urgence, appuyer sur **Start/Stop** pendant 5 secondes.

⚠ Danger

La coupure du moteur en roulant peut causer une perte d'assistance pour les systèmes de freinage et de direction. Les systèmes d'assistance et les systèmes d'airbag sont désactivés. L'éclairage et les feux stop s'éteindront. Ne couper par conséquent le moteur et l'allumage en roulant qu'en cas d'urgence.

Démarrage du véhicule à basses températures

Le démarrage du moteur sans chauffage auxiliaire est possible jusqu'à -25 °C pour les moteurs diesel et -30 °C pour les moteurs essence. Il faut juste choisir une huile moteur de viscosité adaptée, le carburant correct, effectuer les entretiens prescrits et avoir une batterie du véhicule suffisamment chargée.

À des températures inférieures à -30 °C, la boîte automatique a besoin d'un temps de chauffage d'environ 5 minutes. Le levier sélecteur doit se trouver en position **P**.

Réchauffement du moteur turbo

Après le lancement, le couple moteur disponible peut être réduit pendant quelques instants, notamment lorsque le moteur est froid. Cette limitation vise à permettre au système de lubrification d'assurer la protection totale du moteur.

Coupure d'alimentation en décélération

L'alimentation en carburant est automatiquement coupée en décélération, c'est-à-dire quand le véhicule roule et qu'un rapport est engagé, mais que la pédale d'accélérateur est relâchée.

En fonction des conditions de conduite, la coupure d'alimentation en décélération peut être désactivée.

Système d'arrêt-démarrage

Le système d'arrêt-démarrage permet d'économiser du carburant et de réduire les émissions à l'échappement. Lorsque les conditions le permettent, il coupe le moteur dès que le véhicule roule lentement ou est à l'arrêt, par exemple, devant un feu rouge ou dans un bouchon.

Activation

Le système d'arrêt-démarrage est disponible dès que le moteur démarre, le véhicule prend la route et que les conditions décrites dans cette section sont remplies.



Le système est prêt à fonctionner lorsque la LED du bouton  n'est pas allumée. Pour activer le système lorsqu'il est désactivé, appuyer sur .

Si le système d'arrêt-démarrage n'est temporairement pas disponible et que le bouton  est enfoncé, la LED du bouton clignote.

Désactivation

Pour désactiver le système Stop/Start manuellement, appuyer sur . La désactivation est indiquée lorsque la LED dans le bouton s'allume.

Autostop

Véhicules avec boîte manuelle

Activer un arrêt automatique de la manière suivante :

- Placer le levier sélecteur au point mort.
- Relâcher la pédale d'embrayage.

Le moteur sera coupé pendant que le contact reste mis.

Véhicules avec boîte automatique

Si le véhicule est immobile avec la pédale de frein enfoncée, Autostop est automatiquement activé.

Le moteur sera coupé pendant que le contact reste mis.

Le système d'arrêt-démarrage est désactivé sur des fortes pentes.

Indication



Un Autostop est signalé par le témoin **(A)**.

Lors d'un Autostop, les performances de freinage et du chauffage sont conservées.

Conditions pour un Autostop

Le système d'arrêt-démarrage vérifie si toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le système d'arrêt-démarrage n'est pas désactivé manuellement.
 - La porte du conducteur est fermée ou la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
 - La batterie du véhicule est suffisamment chargée et en bon état.
 - Le moteur est chaud.
 - La température de liquide de refroidissement du moteur n'est pas trop élevée.
 - La température de gaz d'échappement n'est pas trop élevée, par exemple après avoir conduit le véhicule avec une charge de moteur élevée.
 - La température ambiante n'est pas trop basse ni trop élevée.
 - Le système de commande de climatisation permet un Autostop.
 - La dépression de frein est suffisante.
- La fonction d'auto-nettoyage du filtre d'échappement n'est pas activée.
 - Le véhicule a été conduit au moins à une vitesse de marche à pied depuis le dernier Autostop.

Sinon, l'Autostop sera inhibé.

Remarque

L'arrêt automatique peut être inhibé pendant plusieurs heures après le remplacement ou le rebranchement d'une batterie.

Certains réglages du système de climatisation peuvent empêcher un Autostop.

Commande de climatisation ⇨ 174.

Immédiatement après avoir roulé à une vitesse plus élevée, un arrêt automatique peut être inhibé.

Rodage d'un véhicule neuf ⇨ 187.

Protection contre le déchargement de la batterie du véhicule

Pour assurer le redémarrage fiable du moteur, le système d'arrêt-démarrage intègre plusieurs fonctions de protection contre la décharge de la batterie du véhicule.

Mesures d'économie d'énergie

Pendant un Autostop, plusieurs équipements électriques tels que le chauffage électrique d'appoint ou le chauffage de lunette arrière sont désactivés ou commutés en mode d'économie d'énergie. La vitesse de soufflerie du système de climatisation est réduite pour économiser de l'énergie.

Redémarrage du moteur par le conducteur

Véhicules avec boîte manuelle

Enfoncer la pédale d'embrayage sans enfoncer la pédale de frein pour redémarrer le moteur.

Véhicules avec boîte automatique

Le moteur redémarre dans les cas suivants :

- pédale de frein relâchée pendant que le levier sélecteur est en position **D** ou **M**
- pédale de frein relâchée ou levier sélecteur en position **N** lorsque le levier sélecteur est déplacé en position **D** ou **M**
- levier sélecteur déplacé en position **R**

Redémarrage du moteur par le système d'arrêt-démarrage

Véhicules avec boîte manuelle : Le levier sélecteur doit être en position neutre pour qu'un redémarrage automatique soit possible.

Si l'une des conditions suivantes se produit pendant un Autostop, le système d'arrêt-démarrage redémarrera automatiquement le moteur :

- système d'arrêt-démarrage désactivé manuellement
- ceinture de sécurité du conducteur détachée et porte du conducteur ouverte

- température du moteur trop basse
- niveau de charge de la batterie du véhicule inférieur à un niveau défini
- dépression de frein insuffisante
- le véhicule est déplacé ou roule au moins à la vitesse d'un piéton
- le système de climatisation demande le démarrage du moteur
- climatisation activée manuellement

Si un accessoire électrique, un lecteur CD portable par ex., est branché sur la prise de courant, une brève chute de tension au redémarrage peut être perçue.

Stationnement

Attention

- Ne pas stationner le véhicule sur une surface aisément inflammable. La température

élevée du système d'échappement pourrait enflammer la surface.

- Toujours serrer le frein de stationnement. Actionner le frein de stationnement sans appuyer sur le bouton de déverrouillage. Dans une pente ou dans une côte, le serrer aussi fort que possible. Enfoncer la pédale de frein en même temps pour réduire l'effort d'actionnement.

- Lorsque le véhicule est sur une route plane ou en côte, engager la première ou mettre le sélecteur en position **P**. Dans une côte, diriger les roues avant à l'opposé de la bordure du trottoir.

Lorsque le véhicule est sur une descente, engager la marche arrière ou mettre le sélecteur en position **P**. Diriger les roues avant vers la bordure du trottoir.

- Fermer les vitres.

- Arrêter le moteur.
- Retirez la clé de contact du contacteur d'allumage ou coupez le contact sur les véhicules équipés d'un bouton d'alimentation. Selon la version, tourner le volant jusqu'à sentir que le blocage est enclenché.

- Verrouiller le véhicule.
- Activer l'alarme antivol.
- Le ventilateur de refroidissement du moteur peut se mettre en marche même si le moteur est arrêté ⇨ 284.

Avertissement

À la suite de régimes élevés ou d'une charge élevée du moteur, il convient, pour ménager le turbo-compresseur, de faire fonctionner brièvement le moteur à faible charge avant de l'arrêter ou de le faire tourner au ralenti pendant environ 30 secondes.

Remarque

En cas d'accident avec déploiement d'airbag, le moteur est automatiquement éteint si le véhicule s'arrête dans un temps prédéterminé.

Dans les pays où les températures sont extrêmement basses, il peut être nécessaire de stationner le véhicule sans serrer le frein de stationnement. Veiller à garer le véhicule sur une surface plane.

Frein de stationnement ⇨ 212.

Gaz d'échappement

Danger

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone incolore et inodore mais néanmoins nocif. Danger de mort en cas d'inhalation.

Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres. Faire remédier à la cause de la défaillance par un atelier.

Éviter de rouler avec le coffre ouvert car des gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

Filtere d'échappement

Processus de nettoyage automatique

Le système de filtre d'échappement filtre les particules de suie dans les gaz d'échappement du moteur.

Le début de saturation du filtre d'échappement est indiqué par l'éclairage temporaire de  ou , avec l'affichage d'un message au centre d'informations du conducteur.

Dès que la circulation le permet, régénérer le filtre en roulant à une vitesse de véhicule d'au moins 60 km/h jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

Remarque

Sur un véhicule neuf, la première régénération du filtre d'échappement peut s'accompagner d'une odeur de brûlé, ce qui est normal. Après le fonctionnement prolongé du véhicule à très petite vitesse ou au ralenti, de la vapeur d'eau peut être émise à l'échappement en accélération. Ceci n'affecte ni le comportement du véhicule ni l'environnement.

Processus de nettoyage impossible

Si  ou  reste allumé, avec un signal sonore et un message, ceci indique que le niveau d'additif du filtre d'échappement est trop bas.

Du produit doit être immédiatement ajouté au réservoir. Prendre contact avec un atelier.

Catalyseur

Le catalyseur réduit la quantité de substances nocives dans les gaz d'échappement.

Avertissement

Des qualités de carburant autres que celles mentionnées aux pages ↗ 274, ↗ 330 pourraient endommager le catalyseur ou les composants électroniques.

L'essence non brûlée surchauffe et endommage le catalyseur. Il faut donc éviter d'utiliser excessivement le démarreur, de rouler jusqu'à ce que le réservoir soit vide et de démarrer le moteur en poussant le véhicule ou en le remorquant.

En cas de ratés, de fonctionnement irrégulier du moteur, de réduction des performances du moteur ou d'autres problèmes inhabituels, faire remédier

à la cause de la défaillance dès que possible. En cas d'urgence, il est possible de continuer à rouler pendant une brève période, à faible régime et à vitesse réduite.

AdBlue

Informations générales

La méthode de réduction catalytique sélective (BlueInjection) consiste à réduire considérablement les oxydes d'azote dans les émissions de gaz d'échappement. Cette méthode est atteinte en injectant un fluide d'échappement diesel (DEF) dans le système d'échappement. L'ammoniac dégagé par le fluide réagit avec les gaz nitreux (NO_x) d'échappement et les transforme en azote et en eau.

La désignation de ce fluide est AdBlue®. Il s'agit d'un fluide non toxique, ininflammable, incolore et inodore composé de 32 % d'urée et de 68 % d'eau.

⚠ Attention

Éviter tout contact d'AdBlue avec les yeux ou la peau.

En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer à l'eau.

Avertissement

Éviter tout contact de la peinture avec l'AdBlue.

En cas de contact, rincer à l'eau.

AdBlue gèle à une température d'environ -11 °C. Étant donné que le véhicule est équipé d'un système de préchauffage d'AdBlue, la réduction des émissions à basses températures est assurée. Le système de préchauffage d'AdBlue fonctionne automatiquement.

Dans certaines circonstances, en dessous de la température indiquée, un message d'erreur s'affiche sur le centre d'informations du conducteur. Dans ce cas, stationner le véhicule

dans un espace où la température ambiante est plus élevée, jusqu'à ce que l'AdBlue soit liquéfié.

Remarque

L'AdBlue gelé et à nouveau liquéfié est utilisable sans perte de qualité.

La consommation habituelle d'AdBlue est d'environ 2 l aux 1 000 km, mais peut aussi être plus importante selon le mode de conduite (par ex. avec de lourdes charges ou en remorquage).

Avertissements de niveau

Selon l'autonomie calculée d'AdBlue, différents messages s'affichent sur le centre d'informations du conducteur. Les messages et les interdictions sont des obligations légales.

1. Le premier niveau d'avertissement se produit lorsque l'autonomie AdBlue estimée est comprise entre 2400 km et 800 km.

Lors de la mise du contact, cet avertissement s'affiche brièvement une fois avec l'autonomie calculée. De surcroît, le témoin  s'allume et un carillon retentit.

La conduite est possible sans restrictions.

2. Le niveau d'avertissement suivant se produit lorsque l'autonomie AdBlue estimée est inférieure à 800 km. Le message avec l'autonomie actuelle est toujours affiché lorsque le contact est mis. De surcroît, le témoin  clignote et un carillon retentit. Faire l'appoint d'AdBlue avant d'entrer le niveau d'avertissement suivant.
3. Le niveau d'avertissement suivant est entré avec une autonomie inférieure à 100 km. Le message avec l'autonomie actuelle est toujours affiché lorsque le contact est mis. De surcroît, le témoin  clignote et un carillon retentit. Remplir d'AdBlue dès que possible avant que le réservoir d'AdBlue ne soit complètement vide. Sinon, le moteur ne pourra plus démarrer.
4. Le dernier niveau d'avertissement est entré lorsque le réservoir d'AdBlue est vide. Il est impossible de redémarrer le moteur.

Un message s'affiche au centre d'informations du conducteur. De surcroît, le témoin  clignote et un carillon retentit.

Remplir le réservoir d'au moins 5 l d'AdBlue, sinon le moteur ne peut redémarrer.

Avertissements concernant un niveau d'émissions élevé

En cas de défaillance du système de contrôle des émissions, différents messages sont affichés dans le centre d'informations du conducteur.

Les messages et les interdictions sont des obligations légales. Les messages d'avertissement sont accompagnés des témoins de commande ,  et . Un signal sonore sera également émis.

Suivre les instructions des messages d'avertissement. Si le moteur ne démarre pas, prendre contact avec un atelier.

Remplissage d'AdBlue

Avertissement

N'utiliser que l'AdBlue conforme aux normes européennes DIN 70 070 et ISO 22241-1.

Ne pas utiliser d'additifs.

Ne pas diluer l'AdBlue.

Autrement, le système de réduction catalytique sélective pourrait être endommagé.

Remarque

Lorsqu'une pompe de remplissage avec un embout pour les voitures de passagers n'est pas disponible dans une station-service, utiliser uniquement des bouteilles ou des bidons AdBlue avec un adaptateur de remplissage étanche pour le remplissage, pour empêcher les éclaboussures et les débordements et afin de s'assurer que les vapeurs du réservoir sont capturées et ne sortent pas. De l'AdBlue en bouteilles ou bidon est disponible dans de nombreuses stations-service et peut

être acheté par exemple chez les concessionnaires Opel ou d'autres points de vente.

Étant donné qu'AdBlue a une longévité limitée, vérifier la date d'expiration avant l'appoint.

Remarque

Ajouter au réservoir d'AdBlue au moins 10 l, pour garantir que le nouveau niveau d'AdBlue est détecté.

Si un remplissage d'AdBlue n'est pas correctement détecté :

1. Rouler sans arrêt pendant dix minutes en veillant à ce que la vitesse du véhicule soit toujours supérieure à 20 km/h.
2. Si le remplissage d'AdBlue est correctement détecté, les avertissements ou limitations générés par l'alimentation en d'AdBlue disparaîtront.

Si le remplissage d'AdBlue n'est toujours pas détecté, prendre contact avec un atelier.

Si l'AdBlue doit être rempli à des températures inférieures à -11 °C, l'appoint d'AdBlue peut ne pas être

détecté par le système. Dans ce cas, garer le véhicule dans un espace où la température ambiante est plus élevée, jusqu'à ce que l'AdBlue soit liquéfié.

Remarque

Lors du dévissage du capuchon de protection du goulot de remplissage, des vapeurs d'ammoniac peuvent s'échapper. Ne pas inhaler car les vapeurs ont une odeur âcre. Les vapeurs ne sont pas nocives par inhalation.

Le réservoir d'AdBlue doit être rempli entièrement. Ceci doit être effectué si le message d'avertissement concernant la prévention d'un redémarrage du moteur est déjà affiché.

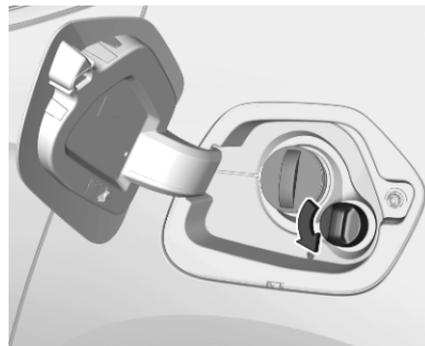
Quantité de remplissage d'AdBlue
⇨ 332.

Le véhicule doit être garé sur une surface plane.

Le goulot de remplissage d'AdBlue est situé derrière la trappe à carburant.

La trappe de réservoir ne peut être ouverte que si le véhicule est déverrouillé.

1. Couper le contact.
2. Fermer toutes les portes pour empêcher les vapeurs d'ammoniac d'entrer dans le véhicule.
3. Ouvrir la trappe à carburant en la poussant ⇨ 276.



4. Dévisser le bouchon du goulot de remplissage.
5. Ouvrir réservoir d'AdBlue.
6. Monter une extrémité du flexible sur réservoir et visser l'autre extrémité sur le goulot de remplissage.

7. Soulever le filtre à charbon jusqu'à ce qu'il soit vide, ou jusqu'à l'arrêt de l'écoulement du filtre à charbon.
8. Placer le filtre à charbon sur le sol pour vider le flexible, attendre 15 secondes.
9. Dévisser le flexible du goulot de remplissage.
10. Monter le capuchon protection et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Remarque

Mettre le réservoir d'AdBlue au rebut conformément aux exigences environnementales. Le flexible peut être réutilisé après vidange à l'eau claire et avant que l'AdBlue ne s'évapore totalement.

Unité d'entraînement électrique

Le véhicule utilise l'unité d'entraînement électrique avec une transmission à 1 vitesse.

Avertissement

Si le véhicule semble accélérer lentement ou ne réagit pas lorsque vous tentez d'accélérer, ne pas poursuivre le trajet. L'unité d'entraînement électrique risquerait des dégâts. Se rendre chez un garagiste le plus rapidement possible.

Avertissement

Faire patiner les pneus ou maintenir le véhicule sur place en côte en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut endommager l'unité d'entraînement électrique. Si le véhicule est calé, ne pas faire

patiner les pneus. En cas d'arrêt en côte, utiliser les freins pour maintenir le véhicule en place.

Il existe deux types différents de sélecteur.

Type A



P : Position de stationnement
R : Marche arrière
N : neutre (point mort)
D : mode automatique
B : mode automatique avec conduite à une pédale

Après avoir sélectionné un mode, le sélecteur revient en position centrale. Le mode sélectionné est indiqué au centre d'informations du conducteur.

Ne pas accélérer pendant l'engagement d'un mode. Ne jamais actionner en même temps la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Lorsque **D** ou **R** est sélectionné, le véhicule démarre lentement quand le frein est desserré.

Position de stationnement P

Attention

Ne pas quitter le véhicule lorsque le système de propulsion est en fonctionnement ; le véhicule peut brusquement se déplacer. Le conducteur ou des tiers peuvent être blessés. Pour être sûr que le véhicule ne bougera pas, même sur terrain plat, le frein de stationnement doit être serré et **P** doit être sélectionné.

Pour passer en **P**, appuyer sur le bouton **P** lorsque le véhicule est immobile. En position **P**, les roues avant du véhicule sont bloquées.

Pour quitter la position **P**, enfoncer la pédale de frein et sélectionner le mode désiré.

Le véhicule passe automatiquement en position **P** lorsque

- le contact est coupé
- la porte du conducteur est ouverte alors que la vitesse du véhicule est inférieure à 2 km/h

Marche arrière R

Pour entrer et sortir de **R**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

Avertissement

Passer en position **R** lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager l'unité d'entraînement électrique. Passer uniquement en **R** après l'arrêt du véhicule.

Point mort N

À cette position, le système de propulsion ne transfère pas le couple aux roues.

Mode Automatique D

Ce mode est celui de la conduite normale.

Mode automatique B avec conduite à une pédale

Dans ce mode, la vitesse du véhicule est fortement réduite en relâchant la pédale d'accélérateur, sans actionner la pédale de frein.

Utiliser **B** dans les fortes pentes, dans la neige profonde, dans la boue ou arrêts/démarrages fréquents.

Attention

En cas de températures extrêmes ou si la batterie haute tension est presque complètement chargée, la force du frein moteur peut être momentanément réduite. Si la force de freinage n'est pas suffisante, le conducteur doit être prêt à utiliser la pédale de frein.

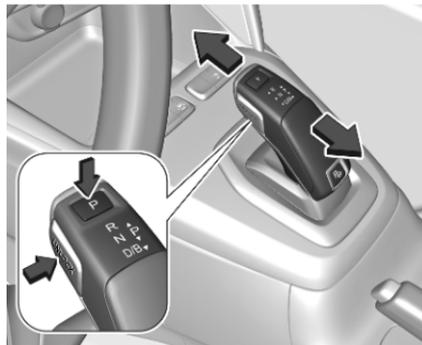


B peut être activé uniquement si **D** est sélectionné. Appuyer sur le bouton **B**.

Pour désactiver **B**, appuyer sur le bouton **B**.

Freinage régénératif ↗ 215.

Type B



- P** : Position de stationnement
- R** : Marche arrière
- N** : neutre (point mort)
- D** : mode automatique
- B** : mode automatique avec conduite à une pédale

Le mode sélectionné est indiqué au centre d'informations du conducteur.

Ne pas accélérer pendant l'engagement d'un mode. Ne jamais actionner en même temps la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Lorsque **D** ou **R** est sélectionné, le véhicule démarre lentement quand le frein est desserré.

Position de stationnement P

Cette position bloque les roues avant. Il s'agit de la position recommandée lors du démarrage du système de propulsion, car le véhicule ne peut se déplacer facilement.

⚠ Attention

Il est dangereux de quitter le véhicule si le levier sélecteur n'est pas complètement en **P** avec le frein de stationnement fermement appliqué. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le système de propulsion est en fonctionnement ; le véhicule peut brusquement se déplacer. Le conducteur ou des tiers peuvent être blessés. Pour être sûr que le véhicule ne se déplace pas, serrer toujours le frein de stationnement et placer le levier sélecteur sur **P**, même sur un sol relativement plat.

Le bouton **UNLOCK** est conçu pour éviter de sortir accidentellement de la position **P** tant que le véhicule n'a pas

démarré, que la pédale de frein est enfoncée et que le bouton de déverrouillage est enfoncé.

Lorsque le véhicule est arrêté, appuyer sur **START/STOP** pour éteindre le véhicule. L'unité d'entraînement électrique passe automatiquement à la position **P**.

Le véhicule ne passe pas à la position **P** si son déplacement est trop rapide. Arrêter le véhicule et sélectionner la position **P**.

Pour passer en **P**, appuyer sur le bouton **P** du levier sélecteur.

Pour quitter la position **P** :

1. Enfoncer la pédale de frein et appuyer sur le bouton **UNLOCK**.
2. Sélectionner le rapport désiré.

Marche arrière R

Pour passer en position **R**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée. Appuyer sur **UNLOCK** si nécessaire et mettre le levier sélecteur sur **R**.

Avertissement

Passer en **R** lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager l'unité d'entraînement électrique. Passer uniquement en **R** après l'arrêt du véhicule.

Point mort N

À cette position, le système de propulsion ne transfère pas le couple aux roues.

Le véhicule n'est pas conçu pour rester en **N** pendant longtemps. Il passe automatiquement en **P**.

Mode Automatique D

Ce mode est celui de la conduite normale.

Mode automatique avec conduite à une pédale B

Dans ce mode, la vitesse du véhicule est fortement réduite en relâchant la pédale d'accélérateur sans actionner la pédale de frein.

Utiliser **B** dans les fortes pentes, dans la neige profonde, dans la boue ou arrêts/démarrages fréquents.

⚠ Attention

En cas de températures extrêmes ou si la batterie haute tension est presque complètement chargée, la force du frein moteur peut être momentanément réduite. Si la force de freinage n'est pas suffisante, le conducteur doit être prêt à utiliser la pédale de frein.

Pour activer la position **B**, sélectionner **D** et pousser le sélecteur vers l'arrière. Pour quitter la position **B**, pousser à nouveau le sélecteur.

Roue libre

Dans certaines situations, par ex. dans une station de lavage automatique, etc., les roues du véhicule doivent pouvoir bouger librement lorsque le moteur est arrêté.

Pour permettre le mouvement des roues, le véhicule doit être à l'arrêt, le moteur doit tourner et la porte du conducteur doit être fermée.

Sélecteur de type A

1. Enfoncer la pédale de frein et sélectionner **N**.
2. Dans les 5 secondes qui suivent, maintenir la pédale de frein enfoncée, couper le contact et déplacer le sélecteur vers l'avant ou vers l'arrière.
3. Relâcher la pédale de frein et mettre le contact.
4. Enfoncer la pédale de frein et la maintenir enfoncée et appuyer sur le commutateur (P).
5. Relâcher la pédale de frein et couper le contact.

Sélecteur de type B

1. Sélectionner **N** et couper le contact.
2. Dans les 5 secondes qui suivent, mettre le contact, maintenir la pédale de frein enfoncée et déplacer le sélecteur vers l'avant ou vers l'arrière.

3. Maintenir encore la pédale de frein enfoncée et appuyer sur le commutateur (P).
4. Relâcher la pédale de frein et couper le contact.

Un message s'affiche dans le centre d'informations du conducteur indiquant que les roues seront débloquées pendant les 15 prochaines minutes.

Pour revenir au fonctionnement normal, appuyer sur la pédale de frein, mettre le moteur en marche et sélectionner **P**.

Frein de stationnement ⇨ 212.

Boîte automatique

La boîte automatique permet un passage de vitesse automatique (mode automatique) ou un passage de vitesse manuel (mode manuel).

Sélecteur de vitesse de type A



- P** : Position de stationnement
R : Marche arrière
N : neutre (point mort)
D : mode automatique
M : mode manuel

Après avoir sélectionné un mode, le sélecteur revient en position centrale. Le mode sélectionné est indiqué au centre d'informations du conducteur.

Ne pas accélérer pendant l'engagement d'un mode. Ne jamais actionner en même temps la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Lorsque **D** ou **R** est sélectionné, le véhicule démarre lentement quand le frein est desserré.

Position de stationnement P

Attention

Ne pas quitter le véhicule lorsque le système de propulsion est en fonctionnement ; le véhicule peut brusquement se déplacer. Le conducteur ou des tiers peuvent être blessés. Pour être sûr que le véhicule ne bougera pas, même sur terrain plat, le frein de stationnement doit être serré et **P** doit être sélectionné.

Pour passer en **P**, appuyer sur le bouton **P** lorsque le véhicule est immobile. En position **P**, les roues avant du véhicule sont bloquées.

Pour quitter la position **P**, enfoncer la pédale de frein et sélectionner le mode désiré.

Le véhicule passe automatiquement en position **P** lorsque

- le contact est coupé
- la porte du conducteur est ouverte alors que la vitesse du véhicule est inférieure à 2 km/h

Le véhicule ne passe pas à la position **P** si son déplacement est trop rapide. Arrêter le véhicule et sélectionner la position **P**.

Marche arrière R

Pour entrer et sortir de **R**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

Avertissement

Passer en position **R** lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager la boîte automatique. Passer uniquement en **R** après l'arrêt du véhicule.

Point mort N

À cette position, le système de propulsion ne transfère pas le couple aux roues.

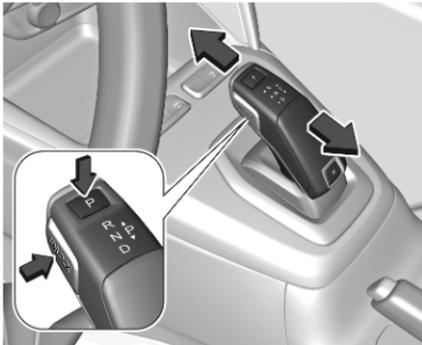
Lorsque **N** est sélectionné et que le contact est coupé, **P** est engagé après un court laps de temps.

Mode Automatique D

Ce mode est celui de la conduite normale.

Pour entrer et sortir de **D**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

Sélecteur de vitesse de type B



Déplacer le levier sélecteur ou appuyer sur les boutons correspondants.

- P** : Position de stationnement
- R** : Marche arrière
- N** : neutre (point mort)
- D** : mode automatique
- M** : mode manuel

Le moteur ne peut démarrer que si le levier sélecteur est sur **P** ou **N**. Quand la position **N** est sélectionnée, enfoncer la pédale de frein ou serrer le frein de stationnement avant de démarrer.

Le mode sélectionné est indiqué au centre d'informations du conducteur.

Ne pas accélérer pendant l'engagement d'un mode. Ne jamais actionner en même temps la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Lorsque **D** ou **R** est sélectionné, le véhicule démarre lentement quand le frein est desserré.

Position de stationnement P

⚠ Attention

Ne pas quitter le véhicule lorsque le système de propulsion est en fonctionnement ; le véhicule peut brusquement se déplacer. Le conducteur ou des tiers peuvent être blessés. Pour être sûr que le véhicule ne bougera pas, même sur terrain plat, le frein de stationnement doit être serré et **P** doit être sélectionné.

Cette position bloque les roues avant. **P** est automatiquement engagé lorsque le contact est coupé.

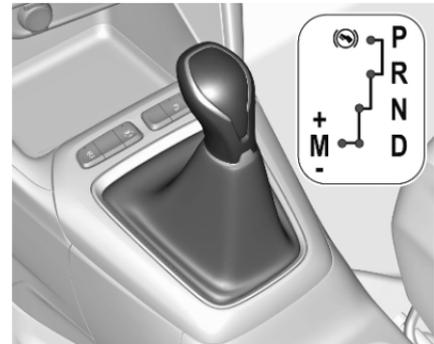
Pour passer en position **P**, serrer le frein de stationnement et appuyer sur le bouton **P**.

Bouton UNLOCK

Le levier sélecteur est bloqué en position **P**. Avant de le déverrouiller, s'assurer que le contact est mis. Enfoncer la pédale de frein, appuyer sur **UNLOCK** si nécessaire et déplacer le levier sélecteur sur le mode désiré.

Avant d'enclencher la marche arrière, s'arrêter complètement. Enfoncer la pédale de frein, appuyer sur **UNLOCK** et déplacer le levier sélecteur sur **R**.

Sélecteur de vitesse de type C



- P** : Position de stationnement
- R** : Marche arrière
- N** : neutre (point mort)

D : mode automatique

M : mode manuel

Avec **P** ou **N** sélectionné, le frein de stationnement et la pédale de frein appliqués, faire démarrer le moteur.

Avec le moteur en marche, enfoncer la pédale de frein, relâcher le frein de stationnement et sélectionner le rapport correspondant pour déplacer le véhicule.

Avertissement

Ne jamais sélectionner la position **N** quand le véhicule roule.

Si la position **N** est sélectionnée involontairement en roulant, laisser le moteur tourner au ralenti, puis sélectionner la position **D** pour accélérer.

Avant de couper le moteur, s'arrêter, serrer le frein de stationnement, sauf s'il est en mode automatique, puis sélectionner **P** ou **N**.

Avertissement

Si le sélecteur n'est pas sur **P** lorsque la porte du conducteur est ouverte ou environ 45 secondes après que le contact a été coupé, un message d'avertissement est affiché sur le centre d'informations du conducteur, accompagné d'un signal sonore.

Mettre le sélecteur sur **P**.

Roue libre / mode station de lavage

Dans certaines situations, par ex. dans une station de lavage automatique, etc., les roues du véhicule doivent pouvoir bouger librement lorsque le moteur est arrêté.

Pour permettre le mouvement des roues, le véhicule doit être à l'arrêt, le moteur doit tourner et la porte du conducteur doit être fermée.

Frein de stationnement ⇨ 212.

Sélecteur de type A

1. Enfoncer la pédale de frein et sélectionner **N**.

2. Dans les 5 secondes qui suivent, maintenir la pédale de frein enfoncée, couper le contact et déplacer le sélecteur vers l'avant ou vers l'arrière.
3. Relâcher la pédale de frein et mettre le contact.
4. Enfoncer la pédale de frein et la maintenir enfoncée et appuyer sur le commutateur (Ⓢ).
5. Relâcher la pédale de frein et couper le contact.

Pour revenir au fonctionnement normal, maintenir la pédale de frein enfoncée, mettre le moteur en marche et appuyer sur **P**.

Sélecteur de type B et frein de stationnement électrique

1. Sélectionner **N** et couper le contact.
2. Dans les 5 secondes qui suivent, mettre le contact, maintenir la pédale de frein enfoncée et déplacer le sélecteur vers l'avant ou vers l'arrière.

3. Maintenir encore la pédale de frein enfoncée et appuyer sur le commutateur (P).
4. Relâcher la pédale de frein et couper le contact.

Pour revenir au fonctionnement normal, maintenir la pédale de frein enfoncée, mettre le moteur en marche et appuyer sur **P**.

Sélecteur de type B et frein de stationnement manuel

1. Sélectionner **N** et couper le contact.
2. Dans les 5 secondes qui suivent, mettre le contact, maintenir la pédale de frein enfoncée et déplacer le sélecteur vers l'avant ou vers l'arrière.
3. Couper le contact.

Pour revenir au fonctionnement normal, appuyer sur **P**.

Sélecteur de type C

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée.
2. Sélectionner **N** et couper le contact.

3. Relâcher la pédale de frein et mettre le contact.
4. Enfoncer la pédale de frein et la maintenir enfoncée et appuyer sur le commutateur (P).
5. Relâcher la pédale de frein et couper le contact.

Pour revenir au fonctionnement normal, enfoncer la pédale de frein, mettre le moteur en marche et serrer le frein de stationnement.

Un message s'affiche dans le centre d'informations du conducteur indiquant que les roues seront débloquées pendant les 15 prochaines minutes.

Désactivation du fonctionnement automatique du frein de stationnement électrique

Pour cette procédure, se reporter à la description du frein de stationnement automatique.

Frein de stationnement ⇨ 212.

Mode manuel

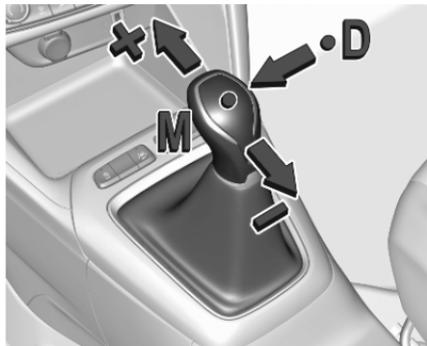
Le mode manuel **M** peut être activé depuis la position **D** dans toutes les situations de conduite et à toutes les vitesses.

Le rapport sélectionné est indiqué au centre d'informations du conducteur.

Si un rapport supérieur est engagé à trop faible régime ou un rapport inférieur à trop haut régime, aucun changement de vitesse n'a lieu. Ceci entraîne l'affichage d'un message au centre d'informations du conducteur.

En mode manuel, la boîte de vitesses ne passe pas automatiquement à un rapport supérieur à régime moteur élevé.

Boîte de vitesses automatique à 6 rapports



Déplacer le levier sélecteur de la position **D** vers la gauche, en position **M**.

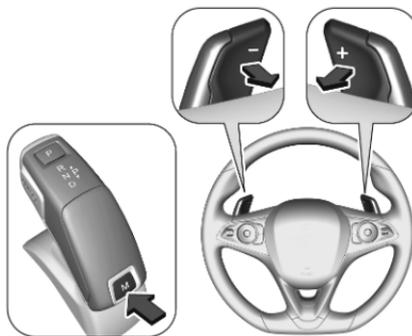
Déplacer le levier sélecteur vers l'avant **+** pour sélectionner un rapport supérieur.

Déplacer le levier sélecteur vers l'arrière **-** pour sélectionner un rapport inférieur.

Boîte de vitesses automatique à 8 rapports



Type A



Type B

Appuyer sur le bouton **M**.

Utiliser les palettes de changement de vitesse au volant pour passer les rapports manuellement.

Appuyer sur la palette droite **+** pour engager le rapport supérieur.

Appuyer sur la palette gauche **-** pour engager le rapport inférieur.

Des pressions multiples permettent de sauter des rapports.

Indication de rapport de vitesse

Le symbole ▲ ou ▼ avec un nombre à côté, indique à quel moment un changement de rapport est recommandé pour des raisons d'économie de carburant.

L'indication de rapport de vitesse ne s'affiche qu'en mode manuel.

Frein moteur

Pour utiliser l'effet du frein moteur, rétrograder à temps en cas de conduite en pente.

Programmes de conduite électroniques

Après un démarrage à froid, le programme de température de service amène rapidement le catalyseur à la température nécessaire en augmentant le régime moteur.

Des programmes spéciaux adaptent automatiquement les points de changement de vitesse en cas de montées ou de descentes.

En conditions de neige ou de glace ou sur d'autres surfaces glissantes, la commande de transmission électronique permet au conducteur de sélectionner manuellement la première, la deuxième ou la troisième vitesse pour prendre la route.

Kickdown

Une pression sur la pédale d'accélérateur au-delà du cran de rétrogradation donne une accélération maximale, indépendamment du mode de conduite sélectionné. La boîte de vitesses passe à un rapport inférieur en fonction du régime moteur.

Défaillance

En cas de défaillance,  éclaire un message qui s'affiche au centre d'informations du conducteur.

Messages du véhicule ↻ 87.

La commande électronique de transmission n'active que la troisième vitesse. La boîte de vitesses ne change plus automatiquement.

Ne pas dépasser 100 km/h.

Demander à un atelier de remédier à la cause de la défaillance.

Coupure d'alimentation électrique

En cas de coupure de courant, il n'est pas possible de sélectionner un autre mode lorsque **P** est sélectionné.

Remorquage du véhicule ↻ 314.

Si la batterie du véhicule est déchargée, effectuer le démarrage par câble ↻ 313.

Si la batterie du véhicule n'est pas à l'origine de la défaillance, adressez-vous à atelier.

Boîte manuelle



Pour engager la marche arrière d'une boîte de vitesses à 5 rapports, le véhicule étant à l'arrêt et le moteur au ralenti, enfoncer la pédale d'embrayage et déplacer le levier sélectionneur vers la droite et l'arrière.



Pour engager la marche arrière d'une boîte de vitesses à 6 rapports, le véhicule étant à l'arrêt et le moteur au ralenti, enfoncer la pédale d'embrayage, tirer sur l'anneau sous le levier sélecteur et déplacer le levier sélecteur complètement vers la gauche et l'avant.

Si le rapport ne s'engage pas, amener le levier sélecteur au point mort, relâcher la pédale d'embrayage puis débrayer à nouveau. Ensuite, répéter la sélection de rapport.

Ne pas laisser patiner l'embrayage inutilement.

Lors de la manœuvre, enfoncer la pédale d'embrayage à fond. Ne pas utiliser la pédale comme repose-pied.

Lorsqu'un glissement de l'embrayage est détecté pendant une durée spécifique, la puissance du moteur est réduite. Un avertissement est affiché dans le centre d'informations du conducteur. Relâcher l'embrayage.

Avertissement

Il n'est pas recommandé de conduire en gardant la main sur le levier sélecteur.

Indication de rapport de vitesse ↻ 77.

Système d'arrêt-démarrage ↻ 191.

Systèmes d'entraînement

Modes d'entraînement

Les modes d'entraînement suivants peuvent être sélectionnés :

- Mode normal
- Mode Sport
- Mode Eco

Chaque mode de conduite correspond à un réglage différent du véhicule.



Pour sélectionner le mode de conduite correspondant, utiliser le commutateur à bascule indiqué.

Mode normal

Dans ce mode, les paramètres sont réglés par défaut. Chaque fois que le contact est mis, ce mode est sélectionné.

BEV : pour optimiser l'autonomie, la puissance du moteur électrique est réduite.

Mode Sport

Ce mode permet une conduite plus dynamique. Les paramètres dynamiques du véhicule peuvent s'afficher au centre d'informations du conducteur.

BEV : ce mode donne un maximum de puissance du moteur électrique.

Mode Eco

Réduit la consommation de carburant en optimisant le fonctionnement du système de climatisation et, en fonction de la version, de la pédale d'ac-

célérateur, de la boîte de vitesses automatique et du témoin de changement de rapport.

Lorsque le véhicule est en roue libre, le moteur est au ralenti avec le frein moteur réduit.

BEV : pour optimiser l'autonomie, la puissance du moteur électrique est réduite et le chauffage est coupé.

Types de propulsion ⇨ 4.

Freins

Antiblocage de sécurité

L'antiblocage de sécurité (ABS) empêche que les roues ne se bloquent.

Dès qu'une roue a tendance à bloquer, l'ABS module la pression de freinage de la roue incriminée. Le véhicule puisse toujours être dirigé, même en cas de freinage d'urgence.

La régulation ABS est identifiable à la pulsation de la pédale de frein et au bruit du processus de régulation.

Afin d'obtenir un freinage optimal, enfoncer la pédale de frein à fond pendant toute la durée du freinage malgré la pulsation de la pédale de frein. Ne pas réduire la pression sur la pédale.

En cas de freinage dans une situation d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement en fonction de l'intensité de la décélération. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.

Après le démarrage, le système procède à un autotest éventuellement audible.



Témoin (ABS) ⇨ 77.

Défaillance

⚠ Attention

En cas de défaillance de l'ABS, les roues peuvent avoir tendance à se bloquer en cas de freinage brutal. Les avantages de l'ABS ne sont plus disponibles. Lors d'un freinage brutal, le véhicule ne peut plus être dirigé et peut déraiper.

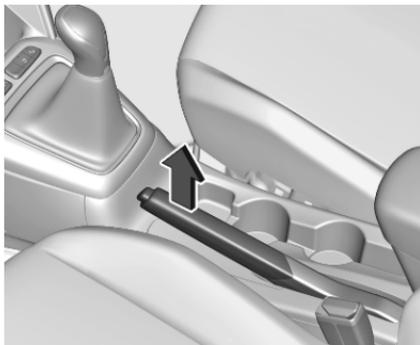
Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Frein de stationnement

⚠ Attention

Avant de quitter le véhicule, vérifiez l'état du frein de stationnement. Le témoin (P) s'allume en permanence lorsque le frein de stationnement électrique est serré.

Frein de stationnement manuel



⚠ Attention

Serrer toujours le frein de stationnement sans actionner le bouton de déverrouillage. Dans une pente ou dans une côte, le serrer aussi fort que possible.

Pour desserrer le frein de stationnement, soulever un peu le levier, appuyer sur le bouton de déverrouillage et abaisser complètement le levier.

Pour réduire les efforts d'actionnement du frein de stationnement, enfoncer en même temps la pédale de frein.

Témoin (P) ⇨ 76.

Frein de stationnement électrique



Serrage quand le véhicule est à l'arrêt

⚠ Attention

Tirer le commutateur (P) pendant 1 seconde au minimum, jusqu'à ce que le témoin de commande (P) s'allume en continu et que le frein de stationnement électrique soit appliqué. Le frein de stationnement électrique fonctionne automatiquement avec une force appropriée.

Avant de quitter le véhicule, vérifiez l'état du frein de stationnement électrique.

Témoin de commande (P) ↗ 76.

Le frein de stationnement électrique peut toujours être actionné, même avec le contact coupé.

Ne pas actionner le frein de stationnement électrique trop souvent sans faire tourner le moteur, car cela déchargera la batterie du véhicule.

Desserrage

Mettre le contact. Garder la pédale de frein enfoncée, puis pousser le commutateur (P).

Aide au démarrage

Véhicules avec boîte manuelle : En enfonçant la pédale d'embrayage, puis en la relâchant légèrement et en enfonçant légèrement la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement électrique se desserre alors automatiquement. Ceci est uniquement possible si le fonctionnement automatique du frein électrique de

stationnement est activé. Ceci n'est pas possible lorsque l'on tire simultanément sur le commutateur (P).

Véhicules avec boîte automatique : L'engagement de **R**, **D** ou **M** et l'enfoncement de la pédale d'accélérateur relâchent automatiquement le frein de stationnement. Ceci est uniquement possible si le fonctionnement automatique du frein électrique de stationnement est activé. Ceci n'est pas possible lorsque l'on tire simultanément sur le commutateur (P).

Freinage en roulant

Quand le véhicule roule et que le commutateur (P) est gardé tiré, le frein de stationnement électrique décélérera le véhicule. Dès que le commutateur (P) est relâché, le freinage s'arrête.

Le système antiblocage de sécurité et la fonction Electronic Stability Control (commande électronique de stabilité) stabilisent le véhicule pendant que le commutateur (P) reste tiré. En cas d'erreur de frein électrique de stationnement, un message d'avertissement

s'affiche au centre d'informations du conducteur. Si le système antiblo-cage de sécurité et la fonction Electronic Stability Control (commande électronique de stabilité) échouent, un ou deux des indicateurs (ABS) et  s'allument au combiné d'instruments. Dans ce cas, la stabilité pendant la décélération du véhicule ne peut être maintenue que grâce à de courtes tractions répétées du commutateur jusqu'à ce que le véhicule soit immobilisé.

Fonctionnement automatique

Le fonctionnement automatique comprend l'application automatique et le relâchement automatique du frein de stationnement électrique.

Le frein de stationnement électrique peut également être appliqué ou relâché manuellement à l'aide du commutateur (P).

Application automatique :

- Le frein de stationnement électrique est appliqué automatiquement lorsque le véhicule est immobile et avec le contact coupé.
- (P) s'allume sur le combiné d'instruments et un message s'affiche pour confirmer l'application.

Déverrouillage automatique:

Remarque

Le relâchement automatique du frein de stationnement électrique est interrompu jusqu'à ce que la porte du conducteur soit ouverte.

- Le frein de stationnement est relâché automatiquement au démarrage.
- (P) s'éteint sur le combiné d'instruments et un message s'affiche pour confirmer le relâchement.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, par ex. par temps très froid, lors d'un remorquage, etc., il peut s'avérer néces-

saire de désactiver le fonctionnement automatique du frein de stationnement électrique.

1. Démarrer le moteur.
2. Si le frein de stationnement est relâché, appliquer le frein de stationnement en tirant le commutateur (P).
3. Relâcher la pédale de frein.
4. Appuyer sur le commutateur (P) pendant au moins 10 secondes et 15 secondes au maximum.
5. Relâcher le commutateur (P).
6. Maintenir la pédale de frein enfoncée.
7. Tirer le commutateur (P) pendant 2 secondes.

La désactivation du fonctionnement automatique du frein de stationnement électrique est confirmée par l'éclairage du  au centre d'informations du conducteur ⇨ 77. Le frein de stationnement électrique ne peut s'appliquer et se relâcher que manuellement.

Pour réactiver le fonctionnement automatique, répéter les étapes décrites plus haut.

Défaillance

Le mode de défaillance du frein de stationnement électrique est signalé par un témoin (P)! et par un message affiché sur le centre d'informations du conducteur.

Messages du véhicule ⇨ 87.

Le témoin (P) clignote : le frein de stationnement électrique n'est pas totalement serré ou desserré. En cas de clignotement permanent, desserrer le frein de stationnement électrique, puis essayer à nouveau de le serrer.

Assistance au freinage

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué.

Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein.

Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

Aide au démarrage en côte

Le système aide à empêcher tout mouvement involontaire lors du démarrage en côte.

Lorsque la pédale de frein est relâchée à l'arrêt dans une pente, les freins restent serrés pendant 2 secondes supplémentaires. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le véhicule commence à accélérer.

Freinage régénératif

⚠ Attention

En cas de températures extrêmes ou si la batterie haute tension est presque complètement chargée, la force du frein moteur peut être momentanément réduite. Si la force de freinage n'est pas suffisante, le conducteur doit être prêt à utiliser la pédale de frein.

⚠ Attention

En fonction de la force du frein moteur, les feux stop sont allumés.

Le freinage régénératif produit de l'énergie électrique à partir du freinage du moteur pour charger la batterie haute tension.

Unité d'entraînement électrique
⇨ 199.

Systèmes de contrôle de conduite

Electronic Stability Control et système antipatinage

L'Electronic Stability Control améliore la stabilité de la conduite lorsque c'est nécessaire, quel que soit le type de surface de la route ou l'adhérence des pneus.

Dès que le véhicule menace de déraiper (sous-virage, survirage), la puissance du moteur est réduite et les roues sont freinées individuellement.

L'Electronic Stability Control fonctionne en combinaison avec le système antipatinage. Il empêche les roues entraînées de patiner.

Le système antipatinage est un composant de l'Electronic Stability Control.

Le système antipatinage améliore la stabilité de conduite lorsque c'est nécessaire, quels que soient le type de surface de la route ou l'adhérence des pneus, empêchant ainsi les roues entraînées de patiner.

Dès que les roues entraînées commencent à patiner, la puissance délivrée par le moteur est réduite et la roue qui patine le plus est freinée individuellement. Ainsi, même sur chaussée glissante, la stabilité du véhicule est considérablement améliorée.



L'Electronic Stability Control et le système antipatinage sont opérationnels après chaque démarrage du moteur, dès que le témoin  s'éteint.

Lorsque l'Electronic Stability Control ou le système antipatinage fonctionnent,  clignote.

Dans certaines conditions, p. ex. après avoir débranché la batterie du véhicule, le témoin  peut s'allumer pendant quelques secondes, avec un message au centre d'informations du conducteur. Ceci peut être dû à la réinitialisation du capteur d'angle de braquage.

Attention

Ce dispositif de sécurité particulier ne doit pas vous pousser à adopter un style de conduite dangereux.

Adapter la vitesse aux conditions de circulation.

Témoin  ⇨ 77.

Désactivation

Le système antipatinage peut être désactivé dans l'affichage d'informations.

Affichage d'informations ⇨ 84.

La désactivation est confirmée par un message affiché au centre d'informations du conducteur.

Le système antipatinage est réactivé chaque fois que le contact a été mis à nouveau, ou lorsque la vitesse du véhicule dépasse 50 km/h. Il peut également être réactivé via l'affichage d'informations.

Défaillance

En cas de défaillance du système, le témoin  s'allume en continu, un message s'affiche au centre d'informations du conducteur, accompagné d'un signal sonore. Le système n'est pas opérationnel.

Demander à un atelier de remédier à la cause de la défaillance.

Mode Sport



Le mode sport adapte les réglages de certains systèmes du véhicule à un style de conduite plus sportive:

- Le moteur réagit plus rapidement aux variations de la pédale d'accélérateur.
- L'assistance de la direction est plus sportive.

Activation

Appuyer sur **SPORT** lorsque le moteur tourne.

La LED du bouton s'allume lorsque le mode sport est activé.

Désactivation

Appuyer brièvement sur **SPORT**. La LED du bouton s'éteint lorsque le mode sport est désactivé.

Systèmes d'assistance au conducteur

⚠ Attention

Les systèmes d'assistance au conducteur ont été conçus pour aider le conducteur et ne remplacent absolument pas sa vigilance.

Le conducteur assume la pleine responsabilité de sa conduite.

En cas d'emploi des systèmes d'assistance au conducteur, toujours rester attentif aux conditions de circulation actuelles.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de support de plaque minéralogique sur le pare-chocs avant pour que l'unité radar fonctionne correctement.

Régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut mémoriser et maintenir des vitesses supérieures à 40 km/h.

De plus, au moins la troisième vitesse doit être engagée sur certaines boîtes manuelles.

Sur une boîte de vitesses automatique, la position **D** ou la seconde, ou un rapport plus élevé en position **M** doit être sélectionné(e).

Descentes et montées peuvent provoquer des écarts par rapport à la vitesse mémorisée.

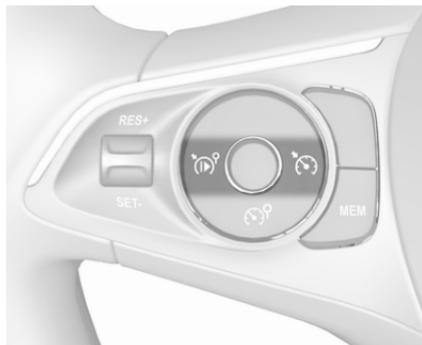
Le système maintient la vitesse du véhicule à la vitesse présélectionnée par le conducteur sans aucune action sur la pédale d'accélérateur.

La vitesse présélectionnée peut être dépassée temporairement en appuyant fermement sur la pédale d'accélérateur.

L'état et la vitesse présélectionnée s'affichent au centre d'informations du conducteur.

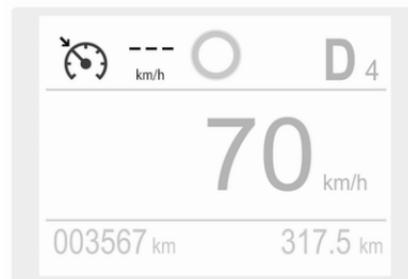
Ne pas activer le régulateur de vitesse lorsqu'une vitesse constante n'est pas conseillée.

Activation du système



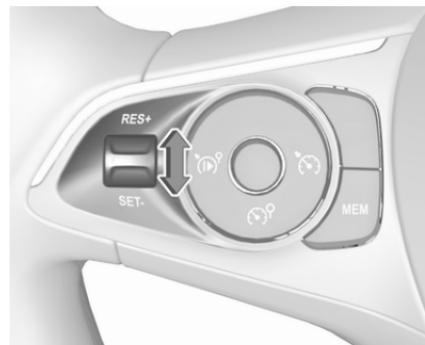
Appuyer sur .

Le symbole  et un message s'affichent au centre d'informations du conducteur. Le système est encore inactif.



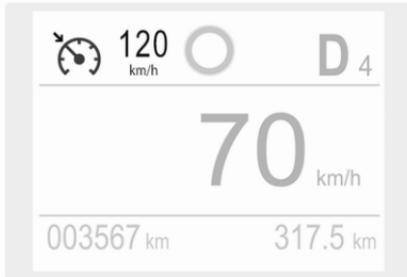
Activation

Réglage de la vitesse par le conducteur



Accélérer jusqu'à la vitesse désirée et déplacer la molette une fois brièvement vers **SET/-**. La vitesse en cours est mémorisée et maintenue. La pédale d'accélérateur peut être relâchée.

La vitesse présélectionnée peut ensuite être modifiée en déplaçant la molette vers **RES/+** pour l'augmenter ou vers **SET/-** pour la diminuer. Déplacer la molette plusieurs fois pour modifier la vitesse peu à peu, et la déplacer en la maintenant pour la modifier plus rapidement.



La valeur de vitesse est indiquée au centre d'informations du conducteur.

Adaptation de la vitesse par reconnaissance de la limite de vitesse

L'adaptation de vitesse intelligente informe le conducteur lorsqu'une limite de vitesse est détectée par reconnaissance de limite de vitesse. La limite de vitesse détectée peut être utilisée comme nouvelle valeur de consigne du régulateur de vitesse.

À l'aide de la caméra montée en haut du pare-brise, ce système détecte et lit les panneaux de limite de vitesse et de fin de limite de vitesse.

Avec le régulateur de vitesse actif, la limite de vitesse reconnue s'affiche au centre d'informations du conducteur et **MEM** s'allume si la différence entre la vitesse sélectionnée et la limite de vitesse dépasse 9 km/h.

Appuyer sur **MEM** au volant pour demander de mémoriser la vitesse suggérée.

Appuyer sur **MEM** au volant une fois de plus pour confirmer et mémoriser la nouvelle valeur de vitesse.

Cette vitesse est la nouvelle valeur du régulateur de vitesse.

La fonction peut être désactivée ou activée dans la personnalisation du véhicule ↷ 88.

Dépassement de la vitesse sélectionnée

Il est possible d'augmenter la vitesse en enfonçant la pédale d'accélérateur. Après relâchement de la pédale d'accélérateur, la vitesse mémorisée est rétablie.

Désactivation

Presser Ⓜ , le régulateur de vitesse est en mode pause et un message s'affiche. Le véhicule est conduit sans régulateur de vitesse.

Le régulateur de vitesse est désactivé, mais n'est pas coupé. La dernière vitesse enregistrée reste en mémoire pour être reprise automatiquement ultérieurement.

Le régulateur de vitesse est désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- La pédale de frein est actionnée.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h.

- Le système antipatinage ou la fonction Electronic Stability Control sont entrés en fonctionnement.
- Le levier sélecteur est en **N** (boîte automatique) ou en première ou en seconde (sur certaines boîtes manuelles).
- La pédale d'embrayage a été enfoncée pendant quelques secondes (selon la boîte manuelle).

Reprise de la vitesse mémorisée

Déplacer la molette sur **RES/+** à une vitesse supérieure à 40 km/h. La vitesse mémorisée sera atteinte.

Désactivation du système

Appuyer sur  : le mode régulateur de vitesse est désélectionné et l'indication de régulateur de vitesse s'éteint au centre d'informations du conducteur.

Une pression sur  pour activer le limiteur de vitesse désactive le régulateur de vitesse.

La coupure du contact annule la valeur de vitesse programmée.

Défaillance

En cas de défaillance de régulateur de vitesse, la vitesse est effacée résultant dans un clignotement de tirets.

La reconnaissance de limite de vitesse peut ne pas fonctionner correctement si des panneaux de circulation ne sont pas conformes à la Convention de Vienne sur les panneaux et signaux routiers.

Limiteur de vitesse

Le limiteur de vitesse empêche le véhicule de dépasser une vitesse maximale prédéfinie.

La vitesse maximale peut être réglée à des vitesses supérieures à 30 km/h.

Le conducteur peut accélérer jusqu'à la vitesse présélectionnée. Les écarts par rapport à la vitesse limite peuvent se produire lors de la conduite du véhicule en descendant une pente.

La vitesse présélectionnée peut être dépassée temporairement en appuyant fermement sur la pédale d'accélérateur.

L'état et la limite de vitesse présélectionnée sont affichés au centre d'informations du conducteur.

Activation du système

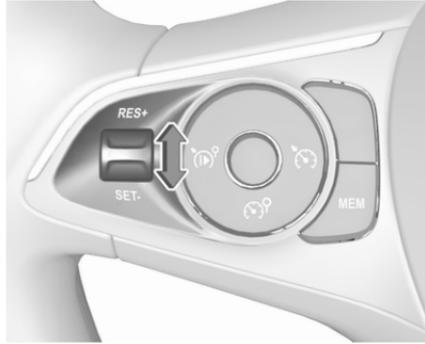


Appuyer sur .

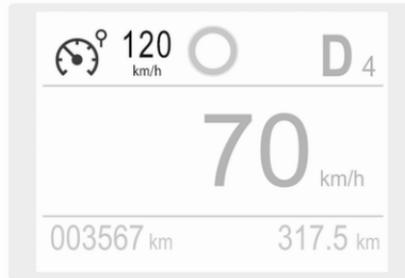
 et un message s'affichent au centre d'informations du conducteur. Le système est encore inactif.

Activation

Réglage de la vitesse par le conducteur



La vitesse maximale présélectionnée peut être réglée en appuyant sur la molette vers **RES/+** pour l'augmenter ou vers **SET/-** pour la diminuer. Déplacer la molette plusieurs fois pour modifier la vitesse peu à peu, et la déplacer en la maintenant pour la modifier plus rapidement.



La valeur de vitesse est indiquée au centre d'informations du conducteur.



Appuyer sur **MEM** pour activer le limiteur de vitesse.

Adaptation de la vitesse par reconnaissance de la limite de vitesse

L'adaptation de vitesse intelligente informe le conducteur lorsqu'une limite de vitesse est détectée par reconnaissance de limite de vitesse. La limite de vitesse détectée peut être utilisée comme nouvelle valeur de consigne du limiteur de vitesse.

À l'aide de la caméra montée en haut du pare-brise, ce système détecte et lit les panneaux de limite de vitesse et de fin de limite de vitesse.

Si le limiteur de vitesse est actif, la limite de vitesse reconnue s'affiche au centre d'informations du conducteur et **MEM** s'allume si la différence entre vitesse de consigne et limite de vitesse dépasse 9 km/h.

Appuyer sur **MEM** au volant pour demander la sauvegarde de la limite de vitesse suggérée.

Appuyer sur **MEM** au volant une fois de plus pour confirmer et mémoriser la nouvelle valeur de vitesse.

Cette vitesse est la nouvelle valeur de limiteur de vitesse.

La fonction peut être activée ou désactivée dans la personnalisation du véhicule ➔ 88.

Dépassement de la limite de vitesse

En cas d'urgence, il est possible de dépasser la limite de vitesse en enfonçant fermement la pédale d'accélérateur jusqu'au bout. Dans ce cas, la valeur de consigne de vitesse clignote.

Relâcher la pédale d'accélérateur et le limiteur de vitesse est réactivé dès que la vitesse redevient inférieure à la vitesse limite.

Désactivation

Appuyer sur  : le limiteur de vitesse est en mode pause et un message s'affiche. Le véhicule est conduit sans limiteur de vitesse.

Le limiteur de vitesse est désactivé, mais n'est pas coupé. La dernière vitesse enregistrée reste en mémoire pour être reprise automatiquement ultérieurement.

Reprise de la vitesse limite

Appuyer sur  : la limite de vitesse enregistrée est récupérée.

Désactivation du système

Appuyer sur  : le mode limiteur de vitesse est désactivé et l'indication de limite de vitesse s'éteint au centre d'informations du conducteur.

Une pression sur  pour activer le régulateur de vitesse désactive le limiteur de vitesse.

La vitesse présélectionnée reste en mémoire après coupure du contact.

Défaillance

En cas de défaillance du limiteur de vitesse, la vitesse est effacée et des tirets clignent.

La reconnaissance de limite de vitesse peut ne pas fonctionner correctement si des panneaux de circulation ne sont pas conformes à la Convention de Vienne sur les panneaux et signaux routiers.

Régulateur de vitesse adaptatif

Le régulateur de vitesse adaptatif est une amélioration du régulateur de vitesse avec une fonction supplémentaire permettant de maintenir une certaine distance de suivi par rapport au véhicule qui précède.



Il utilise des capteurs de radar et de caméra pour détecter le véhicule à l'avant. Si aucun véhicule n'est détecté sur la trajectoire, le régulateur de vitesse adaptatif se comportera comme un régulateur de vitesse conventionnel.

Le régulateur de vitesse adaptatif ralentit automatiquement le véhicule lorsqu'il approche un véhicule se déplaçant plus lentement. Il règle alors la vitesse du véhicule pour suivre le véhicule précédent, en respectant la distance vers l'avant

sélectionnée. La vitesse du véhicule augmente ou diminue pour suivre le véhicule à l'avant, mais ne dépassera pas la vitesse définie. Il peut appliquer un freinage limité avec les feux stop activés.

Si le véhicule précédent accélère ou change de voie, le régulateur de vitesse adaptatif accélère progressivement le véhicule pour revenir à la vitesse enregistrée. Si le conducteur actionne les clignotants pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse adaptatif permet au véhicule d'approcher temporairement le véhicule à l'avant pour le dépasser. Cependant, la vitesse réglée n'est jamais dépassée.

Si le véhicule qui précède se déplace trop lentement et si la distance de suivi sélectionnée ne peut être maintenue davantage, un signal sonore est émis et un message s'affiche dans le centre d'informations du conducteur sur les véhicules équipés d'une boîte manuelle. Le message invite le conducteur à reprendre le contrôle du véhicule.

En cas de boîte automatique, le système peut freiner le véhicule jusqu'à l'arrêt complet.

⚠ Attention

L'attention complète du conducteur est exigée à tout moment pendant la conduite du véhicule avec le régulateur de vitesse adaptatif. Le conducteur doit garder le contrôle constant du véhicule, car la pédale de frein, la pédale de l'accélérateur et le bouton  ont la priorité sur toute opération du régulateur de vitesse adaptatif.

Activation du système



Appuyer sur .

 est indiqué au centre d'informations du conducteur. Le système est encore inactif.

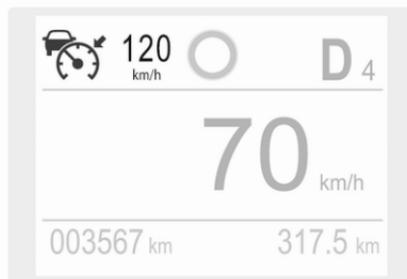


Activation

Réglage de la vitesse par le conducteur

Le régulateur de vitesse adaptatif doit être mis en marche manuellement à une vitesse comprise entre 40 km/h et 180 km/h.

Accélérer jusqu'à la vitesse désirée et déplacer la molette vers **SET/-**. La vitesse en cours est mémorisée et maintenue.



La valeur de vitesse est indiquée au centre d'informations du conducteur.

La vitesse présélectionnée peut ensuite être modifiée en déplaçant la molette vers **RES/+** pour l'augmenter ou vers **SET/-** pour la diminuer. Déplacer la molette plusieurs fois pour modifier la vitesse peu à peu, et la déplacer en la maintenant pour la modifier plus rapidement.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne, le système d'arrêt-démarrage est désactivé automatiquement.

Adaptation de la vitesse par reconnaissance de la limite de vitesse

L'adaptation de vitesse intelligente informe le conducteur lorsqu'une limite de vitesse est détectée par reconnaissance de limite de vitesse. La limite de vitesse détectée peut être adoptée comme nouvelle vitesse de consigne pour le régulateur de vitesse adaptatif.

À l'aide de la caméra montée en haut du pare-brise, ce système détecte et lit les panneaux de limite de vitesse et de fin de limite de vitesse.

Si le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la limite de vitesse reconnue s'affiche au centre d'informations du conducteur et **MEM** s'allume si la différence entre vitesse de consigne et limite de vitesse dépasse 9 km/h.

Appuyer sur **MEM** au volant pour demander de mémoriser la vitesse suggérée.

Appuyer sur **MEM** au volant une fois de plus pour confirmer et mémoriser la nouvelle valeur de vitesse.

Cette limite de vitesse est à présent la nouvelle vitesse de consigne du régulateur de vitesse adaptatif.

La fonction peut être activée ou désactivée dans la personnalisation du véhicule ↪ 88.

Annulation de la vitesse de consigne

Il est toujours possible de conduire à des vitesses plus élevées que la vitesse de consigne sélectionnée en appuyant sur la pédale de l'accélérateur. Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule reprend la vitesse mémorisée. Si le véhicule qui précède se déplace plus lentement, la distance de suivi sélectionnée par le conducteur est restaurée.

Si la vitesse de consigne sélectionnée est dépassée, l'indication de vitesse disparaît et un message d'avertissement s'affiche.

⚠ Attention

Une accélération de la part du conducteur désactive le freinage automatique par le système. Ceci est indiqué par un avertissement apparaissant dans le Centre d'informations du conducteur.

Reprise de la vitesse mémorisée

Déplacer la molette vers **RES/+** à une vitesse supérieure à 40 km/h. Le régulateur de vitesse adaptatif est activé avec la vitesse de consigne sélectionnée.

Régulateur de vitesse adaptatif sur les véhicules équipés d'une boîte automatique

Pour les véhicules équipés d'une boîte automatique, le régulateur de vitesse adaptatif permet de maintenir la distance sélectionnée derrière un véhicule qui freine jusqu'à l'arrêt complet.

Si le système a arrêté votre véhicule derrière un autre véhicule, la vitesse de consigne est ensuite remplacée

par un témoin vert (A). Ce symbole signale que le véhicule est maintenu automatiquement à l'arrêt.

Lorsque le véhicule à l'avant se met en mouvement dans les quelques secondes et que les conditions de circulation permettent un redémarrage du véhicule, le régulateur de vitesse actif reprend automatiquement.

Si le véhicule devant a été arrêté plus longtemps et commence à avancer, le témoin de commande vert (A) clignote et un signal sonore est émis pour rappeler de vérifier la circulation avant de reprendre la conduite.

Lorsque le véhicule qui précède s'éloigne, enfoncer la pédale d'accélérateur ou appuyer sur  pour reprendre le régulateur de vitesse adaptatif.

Si le véhicule reste arrêté pendant plus de 5 minutes ou si la porte du conducteur est ouverte et que la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée, le frein de stationnement électrique est automatiquement serré pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Le

témoin (P) s'allume. Pour relâcher le frein de stationnement électrique, appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Frein de stationnement électrique
 ⇨ 212.

⚠ Attention

Avec le système désactivé ou annulé, le véhicule n'est plus maintenu immobile et peut commencer à se déplacer. Toujours être prêt à serrer manuellement le frein pour maintenir le véhicule immobile.

Ne pas laisser le véhicule sans surveillance s'il est maintenu immobile par le régulateur de vitesse adaptatif. Toujours déplacer le levier sélecteur à la position Stationnement P et couper le contact avant de quitter le véhicule.

Réglage de distance vers l'avant

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule se déplaçant plus lentement dans la

voie, il réglera la vitesse du véhicule pour maintenir la distance vers l'avant sélectionnée par le conducteur.

La distance de suivi peut être réglée sur proche (1 bar), normale (2 bars) ou lointaine (3 bars).

Si le moteur tourne et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé (gris) ou actif (vert), le paramètre de distance de suivi peut être modifié :

Appuyer sur . La valeur actuelle s'affiche au centre d'informations du conducteur.

Appuyer de nouveau sur  pour changer la distance de suivi : Le nouveau réglage s'affiche au centre d'informations du conducteur.

La distance vers l'avant sélectionnée est indiquée par des barres entières sur la page du régulateur de vitesse adaptatif.

⚠ Attention

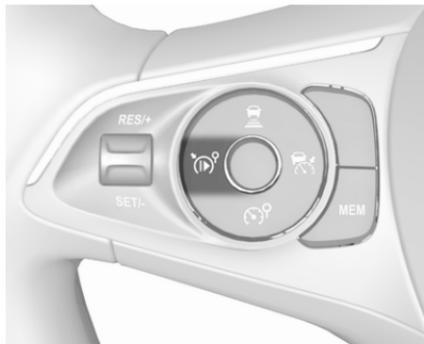
Le conducteur endosse la pleine responsabilité de la distance de suivi en se basant sur les conditions de visibilité, météorologiques

et de circulation. La distance de suivi doit être réglée ou le système doit être désactivé selon les besoins en fonction des conditions existantes.

Détection d'un véhicule à l'avant

Si le système détecte un véhicule sur la trajectoire, le symbole de régulateur de vitesse adaptatif affiché au centre d'informations du conducteur passe de  à .

Désactivation



Appuyer sur  : le régulateur de vitesse adaptatif est en mode pause et un message s'affiche. Le véhicule est conduit sans régulateur de vitesse adaptatif.

Le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé mais n'est pas mis hors fonction. La dernière vitesse de consigne mémorisée reste enregistrée pour usage ultérieur.

Le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- La pédale de frein est actionnée.
- Le véhicule accélère à une vitesse supérieure à 180 km/h.
- Le véhicule avec boîte manuelle ralentit à une vitesse inférieure à 40 km/h.
- Le frein de stationnement électrique est serré.
- Le système antipatinage ou l'Electronic Stability Control sont désactivés ou fonctionnent.
- Le levier sélecteur n'est ni en **D** ni en **M**.

- Une défaillance est détectée dans l'Electronic Stability Control ou le système de radar.
- Immédiatement après avoir enfoncé la pédale d'embrayage ou quelques secondes après avoir enfoncé la pédale d'embrayage (en fonction de la boîte manuelle).

Désactivation du système

Appuyer sur  : le mode régulateur de vitesse adaptatif est désactivé et le voyant correspondant s'éteint au centre d'informations du conducteur.

Une pression sur  pour activer le limiteur de vitesse désactive le régulateur de vitesse adaptatif.

Couper le contact efface la vitesse de consigne mémorisée.

Attention du conducteur

- Utiliser le régulateur de vitesse adaptatif avec précaution sur les routes de montagne ou les routes sinueuses, car il peut perdre le

véhicule à l'avant et a besoin de temps pour le détecter à nouveau.

- Ne pas utiliser le système sur des routes glissantes, car il peut créer des changements rapides d'adhérence de pneu (patinage) et le conducteur peut alors perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif lorsqu'il pleut, neige ou dans des conditions extrêmement poussiéreuses, car le capteur de radar peut être recouvert par un film d'eau, de poussières, gel ou neige. Dans ces conditions, la visibilité peut être réduite ou nulle. Si le capteur est obstrué, nettoyer son couvercle.
- Ne pas utiliser le système avec la roue de secours montée.

Limites du système

⚠ Attention

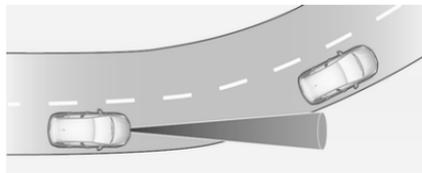
La force de freinage automatique du système peut ne pas permettre un freinage assez fort et une manœuvre suffisante pour éviter une collision.

- Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant. Donc si un nouveau véhicule à l'avant est détecté, le système peut accélérer au lieu de ralentir.
- Le régulateur de vitesse adaptatif ne prend en compte que les véhicules roulant dans la même direction.
- Le régulateur de vitesse adaptatif ne prend pas en compte les piétons et les animaux pour contrôler le freinage et la conduite.
- Le régulateur de vitesse adaptatif ne prend en compte les véhicules à l'arrêt qu'à faible vitesse.

- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif avec une remorque tractée.
- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif sur les routes dont la pente est supérieure à 10 %.

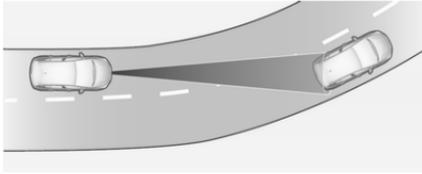
Sachant que le champ de détection du radar est assez étroit, il est possible que le système ne détecte pas :

- véhicules de faible largeur (par exemple des motos, des scooters)
- véhicules ne circulant pas au centre de la voie
- véhicules entrant dans un virage
- véhicules démarrant brusquement

Virages

Le régulateur de vitesse adaptatif calcule une trajectoire prévue, sur la base de la force centrifuge. Cette trajectoire prévue considère la caractéristique du virage en cours, mais pas celle du prochain. Le système peut perdre le véhicule actuellement à l'avant ou considérer un véhicule qui n'est pas dans la voie actuelle. Ceci peut se produire à l'entrée ou à la sortie d'un virage, ou si le virage devient plus serré ou moins serré. Si le système ne détecte plus aucun véhicule à l'avant,  s'éteint.

Si la force centrifuge est trop importante dans le virage, le système ralentit légèrement le véhicule. Ce niveau de freinage n'est pas calculé pour éviter le patinage en sortie de virage. Le conducteur est responsable de la réduction de la vitesse sélectionnée avant d'entrer dans le virage et en général pour adapter la vitesse au type de route et aux limitations de vitesse existantes.



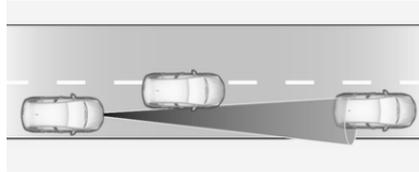
Autoroutes

Sur autoroutes, adapter la vitesse de consigne à la situation et aux conditions météorologiques. Il faut toujours tenir compte de la limite de champ de vision du régulateur de vitesse adaptatif, de la limite du niveau de freinage et du temps de réaction requis pour vérifier l'éventuelle présence d'un véhicule sur la trajectoire. Le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas être capable de freiner le véhicule à temps pour éviter une collision avec un véhicule beaucoup plus lent ou après un changement de file. Ceci est tout particulièrement vrai lorsque le véhicule est conduit à une vitesse élevée ou si la visibilité est réduite en raison des conditions météorologiques.

À l'entrée ou à la sortie d'une autoroute, le régulateur de vitesse adaptatif peut perdre le véhicule se trou-

vant à l'avant et accélérer jusqu'à la vitesse de consigne. C'est pourquoi il faut diminuer la vitesse de consigne avant de quitter ou de prendre l'autoroute.

Changements de file de véhicule



Si un autre véhicule entre dans la même voie de circulation, le régulateur de vitesse adaptatif considérera le véhicule lorsqu'il est complètement sur cette voie. Il faut être prêt à agir et à enfoncer la pédale de frein si un freinage plus rapide est nécessaire.

En montagne



⚠ Attention

Ne pas utiliser de régulateur de vitesse adaptatif sur les routes de montagne escarpées.

La performance du système sur route vallonnée est fonction de la vitesse du véhicule et de sa charge, des conditions de circulation et de la pente de la route. Il peut ne pas détecter un véhicule dans la même voie lors de la conduite sur route vallonnée. Sur des côtes raides, il faudra peut-être utiliser l'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule. En descente, il sera peut-être nécessaire de freiner pour maintenir ou réduire la vitesse. Bien noter que l'application des freins désactive le système.

Radar



Le radar est situé au centre du pare-chocs avant.

⚠ Attention

L'unité de radar a été aligné avec précision en usine. Par conséquent, en cas de choc avant, ne pas utiliser le système. Le pare-chocs avant peut sembler intact, mais le capteur derrière le pare-chocs peut être affecté et ne pas réagir correctement. Après un

accident, se rendre dans un atelier pour vérifier et régler la position du radar.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de support de plaque minéralogique sur le pare-chocs avant pour que l'unité radar fonctionne correctement.

Défaillance

En cas de défaillance du régulateur de vitesse adaptatif, un témoin d'avertissement s'allume sur le combiné d'instruments et un message d'avertissement s'affiche sur le centre d'informations du conducteur, accompagné d'un signal sonore.

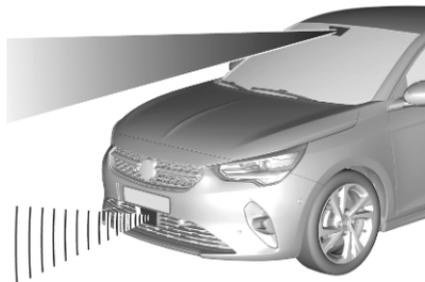
Le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas fonctionner correctement si des signaux de circulation ne sont pas conformes à la convention de Vienne au sujet des panneaux et signaux routiers.

Faire contrôler le système par un concessionnaire ou un réparateur agréé.

Par mesure de sécurité, ne pas utiliser le système si les feux stop sont défectueux. Ne pas utiliser le système si le pare-chocs avant est endommagé.

Alerte de collision avant

L'alerte de collision avant peut aider à éviter ou réduire les dommages causés par des collisions frontales.



L'alerte de collision avant utilise la caméra avant du pare-brise et, selon la configuration du véhicule, un radar

placé derrière le pare-chocs avant pour détecter un véhicule directement à l'avant, sur la trajectoire.

Si le véhicule s'approche trop rapidement du véhicule qui le précède, un signal sonore est émis et un message s'affiche au centre d'informations du conducteur.

Attention

Une alerte de collision avant est simplement un système d'avertissement et n'applique pas les freins. Lors de l'approche trop rapide d'un autre véhicule, il se peut qu'il n'y ait pas assez de temps pour éviter une collision.

Le conducteur endosse la pleine responsabilité de la distance de suivi en se basant sur les conditions de visibilité, météorologiques et de circulation.

L'attention complète du conducteur est exigée à tout moment pendant la conduite du véhicule. Le conducteur devra toujours s'être prêt à agir et appliquer les freins.

Activation

L'alerte de collision avant fonctionne entre 5 km/h et la vitesse maximale du véhicule.

Alerter le conducteur

Le conducteur est averti par les alertes suivantes :

- Un message d'avertissement s'affiche sur le centre d'informations du conducteur, lorsque la distance par rapport au véhicule précédent devient trop courte.
- Un message d'avertissement s'affiche sur le centre d'informations du conducteur et un signal sonore retentit lorsqu'une collision est imminente et qu'une action immédiate du conducteur est requise.
- Dans certains cas, le système effectue un bref freinage, lorsqu'une collision est imminente et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

Sélection de la sensibilité de l'alerte

Trois sensibilités d'alerte peuvent être sélectionnées dans les paramètres de freinage d'urgence actif de la personnalisation du véhicule ↻ 88.

Le réglage choisi est mémorisé lorsque le contact est coupé. La temporisation d'alerte varie en fonction du réglage d'alerte sélectionné.

Désactivation

Le système ne peut être désactivé qu'en désactivant le freinage d'urgence actif dans la personnalisation du véhicule ↻ 88. Lorsque le contact est remis, le système est activé.

Limitations du système

L'alerte de collision avant sert à signaler des véhicules, des piétons et des cyclistes, mais peut réagir aussi à d'autres objets.

Dans les cas suivants, l'alerte de collision avant peut ne pas détecter un véhicule à l'avant ou la performance du capteur est limitée :

- la conduite a lieu sur route sinueuse ou vallonnée
- conduite de nuit
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- le capteur intégré au pare-brise ou au radar derrière le pare-chocs avant est obstrué par de la neige, glace, boue, gadoue, saleté, etc.
- le pare-brise est endommagé ou la visibilité est affectée par des objets étrangers, par ex. des autocollants
- le pare-chocs est endommagé ou affecté par des corps étrangers, tels qu'un support de plaque d'immatriculation

Freinage d'urgence actif

Le freinage d'urgence actif peut aider à réduire les dommages matériels et corporels lors d'une collision directe avant avec des véhicules et des piétons, lorsque le conducteur n'agit pas par freinage manuel ou braquage. Pour les véhicules équipés

d'une caméra et d'un radar, le freinage d'urgence actif permet également de détecter les cyclistes. Avant que le freinage d'urgence actif ne soit appliqué, le conducteur est averti par une alerte de collision avant.

Alerte de collision avant ⇨ 230.

Protection des piétons à l'avant ⇨ 236.

Le freinage d'urgence actif peut être désactivé dans la personnalisation du véhicule ⇨ 88. En fonction de la version, cette opération est uniquement possible à l'arrêt. S'il est désactivé, (Ⓜ) s'allume dans le centre d'informations du conducteur. À la prochaine mise du contact, le système est automatiquement activé.

La fonction utilise diverses entrées (par ex. capteur de caméra, capteur radar) pour calculer la probabilité d'une collision frontale.

⚠ Attention

Ce système n'est pas destiné à remplacer la responsabilité du conducteur pour la conduite du

véhicule et l'observation de la route. Il avertit le conducteur si le véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui précède, un piéton ou un cycliste. Juste avant la collision imminente, il réduit la vitesse du véhicule pour éviter la collision ou pour en limiter la gravité.

Le système peut ne pas détecter des animaux. Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant.

Le conducteur doit toujours être prêt à agir et à freiner et braquer afin d'éviter les collisions.

Fonctionnement

Selon la configuration du véhicule et les objets détectés, il existe plusieurs plages de vitesse opérationnelle.

Le freinage d'urgence actif fonctionne jusqu'à 80 km/h lorsqu'un piéton a été détecté.

Sur les véhicules équipés d'un capteur radar et d'une caméra avant, le freinage d'urgence actif fonctionne jusqu'à 80 km/h lorsqu'un véhicule à l'arrêt ou un cycliste a été détecté.

Sur les véhicules équipés uniquement de la caméra avant, le freinage d'urgence actif fonctionne de 5 km/h à 80 km/h ou 140 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement a été détecté.

Sur les véhicules équipés d'un capteur radar et d'une caméra avant, le freinage d'urgence actif fonctionne de 5 km/h à 140 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement a été détecté.

Le système se compose :

- du système de préparation au freinage
- du freinage automatique d'urgence
- de l'assistance au freinage intelligente
- de l'alerte de collision avant
- de la protection des piétons à l'avant

Système de préparation au freinage

Lorsque l'approche d'un véhicule ou d'un piéton se trouvant devant est tellement rapide qu'une collision est presque inévitable, le système de préparation de frein pressurise légèrement les freins. Ceci réduit le temps de réaction lorsqu'il faut freiner.

La pressurisation des freins peut produire du bruit dans le système de freinage.

Freinage automatique d'urgence

Après l'activation du système de préparation au freinage et juste avant la collision imminente, cette fonction applique automatiquement un freinage pour réduire la vitesse de l'impact de la collision ou empêcher une collision.

Si le freinage d'urgence actif est appliqué,  clignote au centre d'informations du conducteur. Si le freinage d'urgence actif est terminé,  clignote pendant quelques secondes.

Pendant ce temps, le freinage d'urgence actif ne peut pas être appliqué s'il y a un risque de nouvelle collision.

Alerte de collision avant ⇨ 230.

Protection des piétons à l'avant ⇨ 236.

Selon la version, en dessous d'une vitesse de 30 km/h ou 50 km/h, le freinage automatique d'urgence peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Si la vitesse dépasse cette limite, le freinage automatique d'urgence réduit la vitesse. Cependant, le conducteur doit freiner pour pouvoir s'arrêter complètement.

- Boîte automatique : Si le véhicule s'arrête complètement, le freinage automatique est maintenu pendant un certain temps. Maintenir la pédale de frein enfoncée pour éviter un nouveau déplacement du véhicule.
- Boîte manuelle : Si le véhicule s'arrête complètement, le moteur peut caler. Maintenir la pédale de frein enfoncée pour empêcher le véhicule de rouler.

Le régulateur de vitesse et le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé lorsqu'un freinage automatique d'urgence se produit.

Dans certains cas, le système de freinage d'urgence actif peut fournir un freinage automatique dans des situations où il semble inutile. Appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur ou tourner fermement le volant pour neutraliser le freinage automatique si la situation et l'environnement le permettent.

Attention

Ne pas compter sur le système pour freiner le véhicule. Le freinage automatique d'urgence n'est appliqué que juste avant la collision et il ne freine pas en dehors de sa plage de vitesse de fonctionnement. Il ne réagit qu'aux véhicules et aux piétons détectés. Pour les véhicules équipés d'une caméra et d'un radar, il réagit également aux cyclistes détectés.

Antiblocage de sécurité ⇨ 211.

Assistance au freinage intelligente

Si le conducteur freine, mais pas suffisamment pour éviter une collision, ce système renforce le freinage. Cette assistance n'est possible que si le conducteur appuie sur la pédale de frein.

L'assistance au freinage intelligente se désactive automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée.

Alerte de collision avant ⇨ 230.

Protection des piétons à l'avant ⇨ 236.

Conditions de fonctionnement

Le freinage d'urgence actif ne fonctionne que lorsque

- les ceintures de sécurité des sièges avant et, selon la version, des sièges arrière sont bouclées
- le système de freinage est opérationnel
- l'Electronic Stability Control et le système antipatinage sont activés

Le freinage d'urgence actif est automatiquement désactivé dans les cas suivants :

- Une roue de secours de diamètre inférieur est détectée.
- Un défaut du commutateur de la pédale de frein ou du feu stop gauche ou droit est détecté.
- Un défaut du système de freinage d'urgence actif, de l'électronique ou du système de freinage est détecté.
- Un accident grave, par exemple avec déploiement d'un airbag, est détecté.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles dans les cas suivants :

- capteur recouvert de neige, de glace, de neige fondue, de boue ou de saleté
- pare-brise endommagé ou maculé, avec une vue floue ou couvert d'éléments étrangers, par exemple des autocollants,

- pare-chocs avant endommagé ou déformé ou pare-chocs avant recouvert d'éléments étrangers, par exemple d'autocollants
- l'unité de radar n'est pas dans sa position normale suite à un impact sur le pare-chocs avant
- caméra avant hors de sa position normale
- freinage automatique indisponible, par exemple refroidissement des disques de frein en cours
- pédale de frein utilisée de manière continue pendant une longue période, par exemple sur une longue route en descente
- routes sinueuses ou vallonnées
- pendant l'initialisation du système, par exemple après que la batterie du véhicule a été débranchée
- soleil ou lumières qui brillent dans l'objectif de la caméra avant

- des conditions environnementales défavorables, par exemple la pluie, le brouillard ou la neige
- véhicule qui précède créant des projections sur la route

Après un choc ou lorsque les dommages sont visibles, faire contrôler le véhicule par un atelier.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- electronic stability control et système antipatinage en fonctionnement
- tension de fonctionnement de batterie du véhicule anormale
- route mouillée réfléchissant les éclairages
- véhicules proches à l'avant
- tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque
- routes inclinées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements d'éclairage brusques

- modifications sur le véhicule, par exemple les pneus
- véhicule surchargé

Si un capteur est couvert, un message s'affiche indiquant que les capteurs doivent être nettoyés.

Si le système est temporairement affecté et qu'aucune action du conducteur n'est requise, aucun message n'est affiché.

Une grande vigilance est toujours nécessaire en conduisant et il faut être prêt à intervenir pour éviter une collision.

Nous recommandons de désactiver le système dans la personnalisation du véhicule dans les cas suivants :

- si tractage de remorque ou de caravane
- si transport de longs objets sur des barres ou une galerie de toit
- lorsque le véhicule est remorqué
- lors de l'exécution d'un entretien avec le contact mis
- lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige

- lorsqu'une roue de secours plus petite que les autres roues est placée
- avant d'utiliser une station de lavage automatique
- avant de placer le véhicule sur un tapis roulant d'atelier
- si le pare-brise a été endommagé près de la caméra
- si le pare-chocs avant a été endommagé ou déformé
- si le radar n'est pas dans sa position normale à la suite d'un impact sur le pare-chocs avant
- si les feux stop ne fonctionnent pas

Défaillance

Si le système présente un défaut, (ⓘ) s'allume dans le centre d'informations du conducteur, un message est affiché et un signal sonore est émis. Prendre contact avec un atelier.

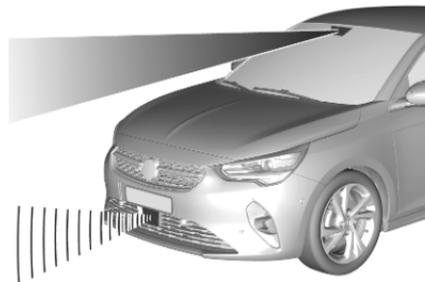
Si le système ne fonctionne pas correctement ou n'est pas disponible, par exemple pendant l'initialisation, (ⓘ) s'allume dans le centre d'informations du conducteur.

Si (ⓘ) et  s'allument dans le centre d'informations du conducteur après que le moteur a été coupé puis a redémarré, consulter un atelier.

Messages du véhicule ⇨ 87.

Protection des piétons à l'avant

La protection des piétons à l'avant peut éviter ou réduire les blessures causées aux piétons par une collision frontale lorsque le véhicule roule en avant.



Le système fait appel à la caméra avant du pare-brise et, selon la configuration du véhicule, à un radar monté dans le pare-chocs avant du véhicule pour détecter un piéton se trouvant directement à l'avant, sur la trajectoire.

Attention

Ne pas utiliser de support de plaque minéralogique sur le pare-chocs avant pour que l'unité radar fonctionne correctement.

La protection des piétons à l'avant peut détecter et prévenir de la présence de piétons lorsque le véhicule avance à une vitesse comprise entre 5 km/h et 60 km/h. En outre, elle peut freiner automatiquement le véhicule.

La performance du système est limitée par conduite de nuit.

Danger

Le freinage en cas de piéton à l'avant n'affiche pas d'alerte et ne freine pas automatiquement, à moins d'avoir détecté un piéton.

Le système peut ne pas détecter des piétons, notamment des enfants, lorsque le piéton n'est pas directement devant, n'est pas complètement visible, n'est pas debout ou fait partie d'un groupe.

Le système ne peut être désactivé qu'en désactivant le freinage d'urgence actif dans la personnalisation du véhicule ↪ 88. Lorsque le contact est remis, le système est activé.

Alerte de sécurité pour piétons

Lors d'une approche trop rapide d'un piéton détecté, un message d'avertissement s'affiche au centre d'informations du conducteur. Un signal sonore est activé.

Le régulateur de vitesse peut être désengagé lorsque l'alerte de piétons à l'avant survient.

Limitations du système

Dans les cas suivants, la protection des piétons à l'avant peut ne pas détecter un piéton ou la performance du capteur est limitée :

- la conduite a lieu sur route sinueuse ou vallonnée
- conduite dans l'obscurité
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- le capteur intégré au pare-brise ou le radar derrière le pare-chocs avant est obstrué par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté ou des

objets étrangers, comme des autocollants ou un support de plaque d'immatriculation

- le pare-brise est endommagé
- le pare-chocs est endommagé

Aide au stationnement

Informations générales

Le système arrière est désactivé quand une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque.

Attention

Le conducteur est pleinement responsable de la manœuvre de stationnement.

Toujours vérifier les environs lors de l'utilisation du système d'aide au stationnement lorsque vous conduisez vers l'avant ou vers l'arrière.

Aide au stationnement arrière

Le système utilise des signaux sonores et une indication d'affichage pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles potentiellement dangereux derrière le véhicule pendant que la marche arrière est engagée.



Le système fonctionne avec des capteurs ultrasoniques de stationnement dans le pare-chocs arrière.

Activation

Après avoir engagé la marche arrière, un signal sonore est émis par les haut-parleurs arrière et une indication est affichée sur l'écran. Si aucun

signal sonore n'est émis, si l'indication n'est pas affichée sur l'écran ou si un message d'avertissement apparaît, le système est en panne.



Selon la version, le système est prêt à fonctionner lorsque la LED du bouton d'aide au stationnement P_{OFF} n'est pas allumée. L'état du système est mémorisé lorsque le contact est coupé.

Désactivation

Le système est désactivé lorsque la marche arrière est désengagée.



Appuyer sur P_{OFF} pour désactiver manuellement le système. La LED du bouton s'allume lorsque le système est désactivé. Si le système a été désactivé manuellement, il n'est pas réactivé automatiquement lorsque le contact est remis.

Indication

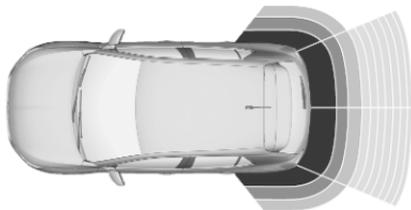
Dès qu'un obstacle se rapproche du véhicule, un signal sonore est émis et le symbole P_{OFF} peut clignoter. L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le

véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu.

Si le véhicule s'arrête pendant plus de trois secondes, si la boîte automatique est en position **P** ou si aucun autre obstacle n'est détecté, aucun signal sonore n'est émis.

Remarque

Un signal sonore n'est pas émis si le son a été coupé ou si l'affichage de la caméra arrière indiqué sur l'écran d'informations a été désactivé.



De plus, la distance aux obstacles situés à l'arrière est indiquée par la modifications des lignes de distance dans l'affichage d'informations ↷ 84. Lorsque l'obstacle est très proche,  pour danger s'affiche.

Coupage du son / fermeture de l'indication de l'écran

Si le signal sonore est coupé ou si l'affichage de la caméra arrière est fermé et qu'un obstacle se rapproche, seul le  clignote.

En engageant la marche avant et en roulant à plus de 10 km/h, le signal sonore et l'affichage reprennent automatiquement.

Aide au stationnement avant-arrière

Selon le nombre de capteurs de stationnement à ultrasons installés, le système fonctionne différemment :

Activation

Lorsqu'un rapport de marche avant a été sélectionné, l'aide au stationnement avant est déclenchée, dès qu'un

obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

Lorsque la marche arrière est engagée, l'aide au stationnement avant est déclenchée en plus de l'aide au stationnement arrière.

Après avoir engagé la marche arrière, un signal sonore est émis par les haut-parleurs arrière et une indication est affichée sur l'écran. Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication n'est pas affichée sur l'écran ou si un message d'avertissement apparaît, le système est en panne.



Selon la version, le système est prêt à fonctionner lorsque la LED du bouton d'aide au stationnement P_{OFF}^{PWA} n'est pas allumée. L'état du système est mémorisé lorsque le contact est coupé.

Désactivation

Le système est désactivé lorsque la marche arrière est désengagée.

Le système est désactivé en appuyant sur le bouton d'aide au stationnement P_{OFF}^{PWA} .

Lorsque le système est désactivé manuellement, la LED du bouton s'allume ou P_{OFF}^{PWA} s'allume dans le centre d'informations du conducteur en même temps que l'affichage d'un message d'avertissement et l'émission d'un signal sonore.

Si le système a été désactivé manuellement, il n'est pas réactivé automatiquement lorsque le contact est remis.

Appuyer sur P_{OFF}^{PWA} ou engager le frein de stationnement électrique pour désactiver le système manuellement. Lorsque le système est désactivé manuellement, la LED du bouton s'allume. Si

le système a été désactivé manuellement, il n'est pas réactivé automatiquement lorsque le contact est remis.

Coupure du son / fermeture de l'indication de l'écran

Si le signal sonore est coupé ou si l'affichage de la caméra arrière est fermé et qu'un obstacle se rapproche, seul le P_{Δ} clignote.

En engageant la marche avant et en roulant à plus de 10 km/h, le signal sonore et l'affichage reprennent automatiquement.

8 capteurs de stationnement à ultrasons



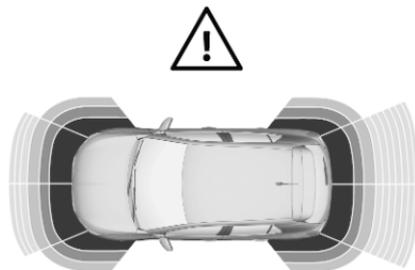
Si le véhicule est équipé de quatre capteurs de stationnement à ultrasons dans le pare-chocs avant et arrière, l'aide au stationnement avant-arrière mesure la distance entre le véhicule et les obstacles

présents devant et derrière le véhicule. Elle informe et avertit le conducteur par des signaux sonores d'alerte et des indications sur l'écran.

Indication

Le système avertit le conducteur au moyen de signaux sonores au sujet d'obstacles potentiellement dangereux à l'avant et à l'arrière du véhicule.

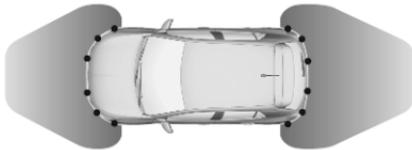
L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu.



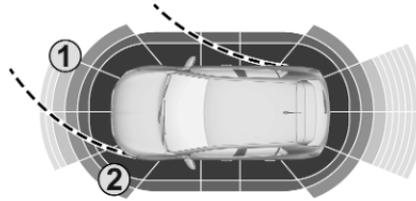
En outre, la distance jusqu'aux obstacles avant et arrière est affichée par les lignes de distance qui changent dans l'affichage d'informations ⇨ 84.

Si le véhicule s'arrête pendant plus de trois secondes en marche avant, si la boîte automatique est en position **P** ou si la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h, aucun signal sonore n'est émis et aucun retour visuel n'est affiché sur l'affichage d'informations.

12 capteurs de stationnement à ultrasons



Si le véhicule est équipé de six capteurs de stationnement à ultrasons à la fois dans le pare-chocs avant et arrière, le système avertit le conducteur par l'affichage d'une indication et par des signaux sonores. Toutefois, l'indication de l'affichage peut varier en fonction de la version.



Si l'obstacle (1) se trouve dans la trajectoire de conduite et qu'il risque d'entraîner une collision, un signal sonore est émis.

Les obstacles (2) qui sont proches du véhicule, mais qui ne se trouvent pas dans la trajectoire de conduite calculée, sont indiqués sur l'affichage d'informations, mais aucun signal sonore n'est émis.

Protection latérale

Si l'obstacle se trouve à côté du véhicule et dans la trajectoire de conduite et qu'il pourrait entraîner une collision, un signal sonore est émis. Les obstacles à côté du véhicule sont

pris en compte uniquement s'ils ont été reconnus précédemment par les capteurs de stationnement et mémorisés par le système.

⚠ Attention

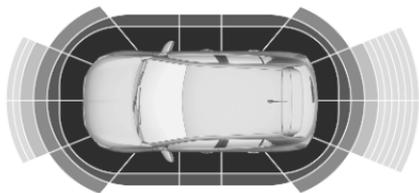
Seuls les obstacles fixes sont indiqués correctement.

Les obstacles mobiles détectés au début d'une manœuvre peuvent être indiqués de manière erronée.

Les obstacles mobiles qui apparaissent le long du véhicule et qui n'étaient pas reconnus auparavant par les capteurs de stationnement ne seront pas indiqués.

Les objets mémorisés pendant la manœuvre ne seront pris en compte que pendant le cycle d'allumage en cours.

Protection latérale sur les véhicules équipés d'un système avancé d'assistance au stationnement



Sur les véhicules équipés d'un système avancé d'assistance au stationnement, cette fonction avertit le conducteur par des signaux sonores et une indication sur l'écran en cas d'obstacles à côté du véhicule.

Limitations du système

En cas de défaillance ou d'interruption momentanée du système, par ex. en cas de niveau de bruit externe élevé ou d'autres interférences,  s'allume au centre d'infor-

mations du conducteur. Un message s'affiche au centre d'informations du conducteur et un signal sonore est émis.

Dans le cas d'un défaut permanent, demander l'assistance d'un atelier.

Attention

Différentes surfaces réfléchissantes d'objets ou de vêtements ainsi que des sources externes de parasites peuvent, dans des conditions particulières, empêcher le système de reconnaître des obstacles.

Une attention particulière doit être accordée aux obstacles bas qui peuvent endommager la partie inférieure du pare-chocs.

Avertissement

Dans le cas d'une panne grave du véhicule avec nécessité d'arrêter le véhicule, le système est désactivé.

Dans le cas d'une panne de la boîte de vitesses, le système d'aide au stationnement n'est pas actif, lorsque la marche arrière est engagée.

En cas de panne du haut-parleur, les signaux sonores peuvent ne pas être émis.

Les performances du système peuvent être dégradées par la présence de glace ou de neige, par ex., sur le capteur.

Si un capteur est couvert, un message s'affiche indiquant que les capteurs doivent être nettoyés.

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être limitées ou la fonctionnalité peut ne pas être disponible du tout si  s'allume ou si l'image affichée sur l'affichage d'informations est gelée ou si l'écran est noir.

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être réduites en raison de la charge élevée.

Des conditions spécifiques s'appliquent si des véhicules de plus grande taille sont à proximité (p. ex. véhicules tout terrain, fourgonnette, camionnette). L'identification d'objet et l'indication de distance correcte dans la partie supérieure de ces véhicules ne peuvent pas être garanties.

Des objets offrant une section transversale de réflexion fort étroite, des objets étroits ou des matériaux souples par exemple, peuvent ne pas être détectés par le système.

Les systèmes d'aide au stationnement ne détectent pas les objets situés en dehors de la plage de détection, par exemple sous le pare-chocs ou sous le véhicule.

Pendant une manœuvre de stationnement en marche arrière, le système ne prend pas en compte une barre à boule d'attelage montée. Le conducteur doit tenir compte de cette longueur supplémentaire.

Remarque

Il se peut que le capteur détecte un objet qui n'existe pas à cause d'un écho parasite dû à un mauvais alignement mécanique ou à un bruit acoustique externe (de tels faux avertissements sont possibles de temps à autre).

S'assurer que la plaque d'immatriculation avant est correctement montée (qu'elle n'est pas pliée ni décalée par rapport au pare-chocs sur la gauche ou la droite) et que les capteurs sont bien en place. Les performances de l'aide au stationnement peuvent être réduites si la plaque d'immatriculation est pliée ou si elle est montée sur un support.

Les faibles courbures et les surfaces irrégulières, par exemple dans les zones de construction, ne sont pas détectées par le système. Le conducteur en accepte la responsabilité.

Système avancé d'assistance au stationnement

⚠ Attention

Le conducteur est pleinement responsable de l'acceptation de l'emplacement de parking suggéré par le système et de la manœuvre de stationnement.

Toujours vérifier les environs dans toutes les directions lors de l'utilisation du système avancé d'assistance au stationnement.

Le système avancé d'assistance au stationnement mesure une place de stationnement adaptée en passant, calcule la trajectoire et dirige automatiquement le véhicule en stationnement.

Le système avancé d'assistance au stationnement apporte de l'aide pour les manœuvres suivantes :

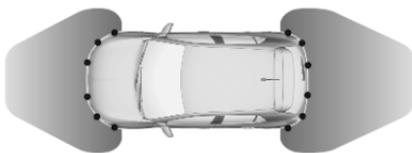
- entrée dans une place de stationnement parallèle
- entrée dans une place de stationnement perpendiculaire
- sortie d'une place de stationnement parallèle

Le conducteur doit contrôler l'accélération, le freinage et le changement de vitesse, tandis que la direction est automatique. Le conducteur peut prendre le contrôle à tout moment en saisissant le volant de direction.

Il peut s'avérer nécessaire de se déplacer d'avant en arrière plus d'une fois.

Des instructions sont données sur l'affichage d'informations ⇨ 84.

Le système avancé d'assistance au stationnement ne peut être activé qu'en marche avant.



Le système avancé d'assistance au stationnement est toujours associé à l'aide au stationnement avant-arrière.

Le système possède six capteurs de stationnement à ultrasons, dans chacun des pare-chocs avant et arrière.

Entrée dans une place de stationnement parallèle

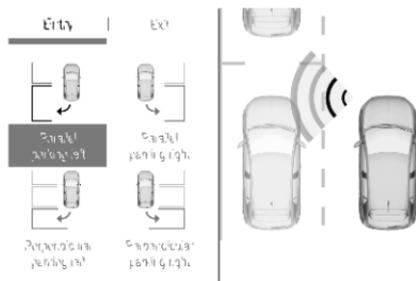
Activation

Ralentir jusqu'à moins de 30 km/h.



Appuyer sur P ou activer le système via l'affichage d'informations.

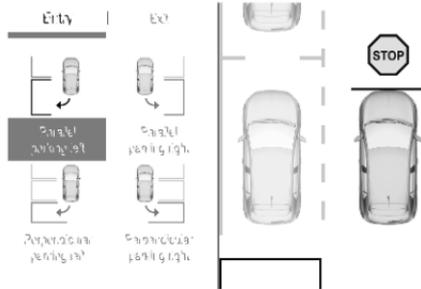
Affichage d'informations ⇨ 84.



Sélectionner le menu place de stationnement en parallèle. La **P** s'allume au combiné d'instruments pour confirmer l'activation du système.

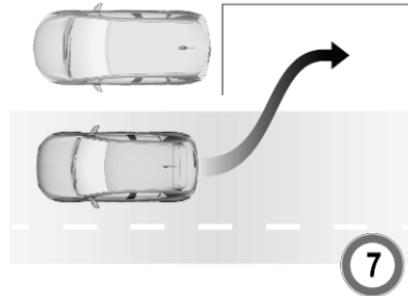
La distance parallèle autorisée entre le véhicule et une rangée de voitures stationnées est comprise entre 0,5 m et 1,5 m.

Le système n'identifie pas les places qui sont clairement trop petites ou trop grandes pour le véhicule.



Lorsqu'une place libre est détectée, une information visuelle apparaît sur l'affichage d'informations et un premier signal sonore est émis.

Rouler lentement en avant. Lorsque le second signal sonore retentit, arrêter le véhicule, sélectionner la marche arrière, lâcher le volant de direction et commencer à se déplacer doucement. Une rétroaction visuelle est transmise dans l'affichage d'informations.



Se déplacer d'avant en arrière tout en observant les avertissements de l'aide au stationnement jusqu'à ce que la fin de la manœuvre soit indiquée.

Entrée dans une place de stationnement perpendiculaire

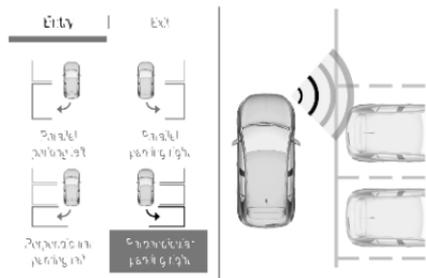
Activation

Ralentir jusqu'à moins de 30 km/h.



Appuyer sur **P** ou activer le système via l'affichage d'informations.

Affichage d'informations ⇨ 84.

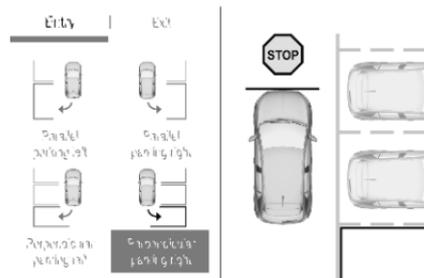


Sélectionner le menu place de stationnement en perpendiculaire. La  s'allume au combiné d'instruments pour confirmer l'activation du système.

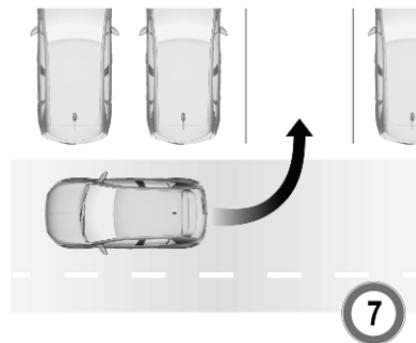
La distance parallèle autorisée entre le véhicule et une rangée de voitures stationnées est comprise entre 0,5 m et 1,5 m.

Lorsque plusieurs emplacements successifs sont trouvés, le véhicule est dirigé vers le dernier.

Le système n'identifie pas les places qui sont clairement trop petites ou trop grandes pour le véhicule.



Lorsqu'un emplacement libre est détecté, une information visuelle en retour apparaît sur l'affichage d'informations et un signal sonore est émis. Arrêter le véhicule, sélectionner la marche arrière, lâcher le volant de direction et commencer à se déplacer sans dépasser 7 km/h.



Se déplacer d'avant en arrière comme demandé en observant les avertissements de l'aide au stationnement et en prêtant attention aux signaux sonores jusqu'à ce que la fin de la manœuvre soit indiquée.

Pendant la manœuvre de stationnement, le système est automatiquement désactivé une fois que l'arrière du véhicule se trouve à 50 cm d'un obstacle.

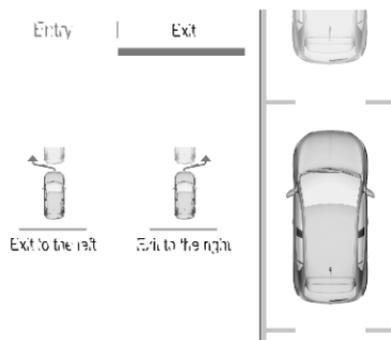
Sortie d'une place de stationnement parallèle

Activation



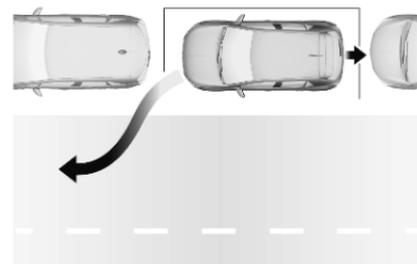
Appuyer sur **P** ou activer le système via l'affichage d'informations.

Affichage d'informations ➔ 84.



Sélectionner le côté de sortie dans le menu. La **P** s'allume au combiné d'instruments pour confirmer l'activation du système.

Engager la marche arrière ou un rapport avant, lâcher le volant et commencer à se déplacer sans dépasser 5 km/h.



Se déplacer d'avant en arrière tout en observant les avertissements de l'aide au stationnement jusqu'à ce que la fin de la manœuvre soit indiquée.

La manœuvre est terminée lorsque les roues avant du véhicule sont hors de l'emplacement de stationnement.

Après la désactivation, veiller à reprendre le contrôle du véhicule.

Indication sur l'affichage

Les instructions à l'écran contiennent les éléments suivants :

- des remarques générales et des messages d'avertissement
- la demande d'arrêter le véhicule quand un emplacement de parking a été détecté
- le sens de la conduite pendant la manœuvre de stationnement
- la demande de passage en marche arrière ou en premier rapport
- la demande d'arrêt ou de conduite lente
- la réussite de la manœuvre de stationnement indiquée par un symbole en surimpression et un signal sonore
- l'annulation d'une manœuvre de stationnement

Désactivation

Ne pas utiliser le système avancé d'assistance au stationnement si une roue de secours temporaire est montée. La caméra arrière peut ne pas fonctionner correctement.

La manœuvre actuelle d'aide au stationnement est annulée au moyen du bouton pour retourner à l'écran précédent de l'affichage d'informations. Pour désactiver complètement le système, presser P_{R} dans la console centrale.

Le système est désactivé automatiquement :

- si le contact est coupé
- si le moteur cale
- si aucune manœuvre n'est lancée dans les 5 minutes de la sélection du type de manœuvre
- après un arrêt prolongé du véhicule pendant une manœuvre
- en activant les feux de direction sur le côté opposé à celui de la manœuvre
- si la fonction Electronic Stability Control est déclenchée

- si la vitesse du véhicule dépasse la limite fixée
- lorsque le conducteur arrête de tourner le volant de direction
- après dix manœuvres pour entrer ou sortir d'une place de stationnement en parallèle ou après sept manœuvres pour entrer dans une place de stationnement perpendiculaire
- en ouvrant la porte du conducteur
- si l'une des roues avant rencontre un obstacle
- en terminant avec succès la manœuvre de stationnement

La désactivation par le conducteur ou par le système pendant la manœuvre s'affiche. De plus, un signal sonore est émis.

Le système est désactivé quand une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque.

S'adresser à votre concessionnaire pour désactiver le système pour une longue période.

Défaillance

En cas de défaillance, un message s'affiche dans l'affichage d'informations en couleurs, accompagné d'un signal sonore.

En cas de défaillance de direction assistée,  s'allume et un message est affiché au centre d'informations du conducteur.

Remarque

Le système avancé d'assistance au stationnement peut ne pas répondre aux changements de l'espace de stationnement disponible une fois la manœuvre de stationnement commencée. Le système peut reconnaître une entrée, un passage, une cour, voire un croisement en tant qu'emplacement de stationnement. S'assurer de vérifier la disponibilité de la place de stationnement suggérée.

Alerte d'angle mort latéral

L'alerte d'angle mort latéral permet d'éviter des accidents dus à des changements de trajectoire involontaires lorsqu'un objet est détecté dans une zone qualifiée d'angle mort.

Le système affiche une alerte visuelle dans chaque rétroviseur extérieur en cas de détection d'objets qui pourraient ne pas être visibles dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.

L'alerte d'angle mort latéral utilise certains des capteurs du système avancé d'assistance au stationnement, situés sur les pare-chocs avant et arrière, des deux côtés du véhicule.

⚠ Attention

L'alerte d'angle mort latéral est uniquement une aide au changement de voie et ne remplace pas l'attention visuelle du conducteur.

L'alerte d'angle mort latéral ne détecte pas :

- Les véhicules hors de la zone d'angle mort qui approchent rapidement.
- Les piétons, ni les animaux.
- Les objets fixes tels que les véhicules arrêtés, les lampadaires urbains, les panneaux routiers, etc.

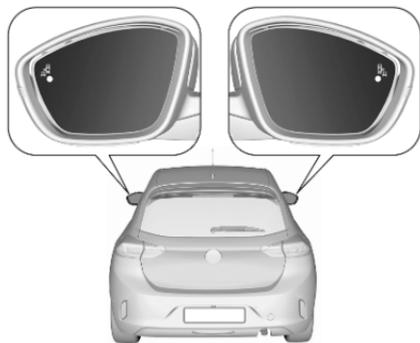
Changer de voie sans faire convenablement attention risque d'endommager le véhicule ou de provoquer un accident corporel éventuellement fatal. Toujours vérifier les rétroviseurs extérieurs et intérieur, regarder par-dessus l'épaule et utiliser le clignotant avant de changer de voie.

Activation

Le système peut être activé via le menu des réglages du véhicule, dans l'affichage d'informations.

Affichage d'informations ⇨ 84.

Fonctionnement



Lorsque le système détecte un véhicule dans la zone d'angle mort en marche avant, une LED s'allume dans le rétroviseur concerné. Si les feux de direction du côté approprié sont activés, la LED clignote.

La LED s'allume immédiatement pendant que votre véhicule est dépassé.

La LED s'allume avec un délai lorsque votre véhicule dépasse lentement un autre véhicule.

Conditions de fonctionnement

Le fonctionnement exige les conditions suivantes :

- tous les véhicules se déplacent dans le même sens et dans des voies adjacentes
- selon la configuration du véhicule, la vitesse de votre véhicule est comprise entre 12 ou 33 et 140 km/h
- dépassement d'un véhicule avec une différence de vitesse de moins de 10 km/h
- un autre véhicule dépasse avec une différence de vitesse inférieure à 25 km/h
- la circulation est normale
- conduite en ligne droite ou dans de grandes courbes
- aucune fiche n'est branchée à la prise de courant de l'attelage de remorque.
- les capteurs ne sont pas couverts de boue, de glace ou de neige
- les zones d'avertissement des rétroviseurs extérieurs ou les zones de détection de pare-

chocs avant et arrière ne sont pas couverts d'étiquettes adhésives ou d'autres objets

Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- en présence d'objets immobiles (par exemple des véhicules arrêtés, des barrières, l'éclairage public, des panneaux routiers)
- dans le cas d'une circulation très dense, quand les véhicules en mouvement peuvent être confondus avec un objet immobile
- si des véhicules se déplacent dans le sens opposé
- sur une route sinueuse ou à angle droit
- en dépassant ou en étant dépassé par un très long véhicule (par exemple camion, autocar) qui est détecté simultanément à l'arrière dans la zone d'angle mort et dans le champ de vision du conducteur
- en dépassant trop rapidement

Désactivation

Le système peut être activé via le menu des réglages du véhicule, dans l'affichage d'informations.

Affichage d'informations ↗ 84.

L'état du système est mémorisé après avoir coupé le contact.

Le système est désactivé quand une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque.

En présence de conditions météorologiques défavorables telles que de fortes pluies, de fausses détections peuvent survenir.

Défaillance

En cas de défaillance,  s'allume au tableau de bord, avec un message. S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Système de vue panoramique

Ce système permet d'afficher les abords du véhicule sur l'affichage d'informations, à presque 180°, comme dans une vue de dessus.

⚠ Attention

Le système de vue panoramique ne remplace pas la vision du conducteur. Il n'affiche pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux ou tout autre objet se trouvant hors de vue de la caméra, par ex. en dessous du pare-chocs ou sous le véhicule.

Ne pas conduire ou stationner le véhicule en s'aidant uniquement du système de vue panoramique.

Toujours vérifier les alentours du véhicule avant et pendant la conduite.

Les images affichées peuvent être plus éloignées ou plus proches qu'elles n'y paraissent. La zone

affichée est limitée et les objets proches de l'un des bords du pare-chocs ou sous le pare-chocs ne sont pas affichés à l'écran.

En fonction de la charge du véhicule, l'inclinaison du véhicule peut varier, ce qui inclut la vue de la caméra.

Le système peut utiliser :

- la caméra arrière, installée dans le pare-chocs arrière
- des capteurs ultrasoniques de stationnement dans le pare-chocs arrière



L'écran d'affichage est divisé en deux parties. Celle de droite affiche une vue depuis le haut du véhicule et celle gauche, une vue depuis l'arrière. Si le véhicule est équipé de capteurs de stationnement à ultrasons, ils complètent les informations sur la vue depuis le dessus du véhicule.

Activation

Le système de vue panoramique est activé lorsque la marche arrière est enclenchée.

Fonctionnement

Différentes vues peuvent être sélectionnées dans la partie gauche de l'affichage. Le type de vue peut être modifié à tout moment pendant une manœuvre en appuyant sur le champ tactile dans la zone inférieure gauche de l'écran et en sélectionnant dans le menu l'une des vues suivantes :

- Vue normale
- Mode automatique
- Vue avec zoom
- Vue à 180°

L'affichage est immédiatement mis à jour avec le type de vue sélectionné.

Le mode automatique est activé par défaut. Dans ce mode, le système sélectionne la meilleure vue, normale ou zoom, selon les informations provenant des capteurs de stationnement.

L'état du système n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Vue normale



La zone derrière le véhicule s'affiche à l'écran. Les lignes verticales représentent la largeur du véhicule avec

les rétroviseurs dépliés. La direction des lignes change avec la position du volant de direction.

La première ligne horizontale représente une distance au bord du pare-chocs arrière du véhicule d'environ 30 cm. Les lignes horizontales supérieures représentent des distances d'environ 1 m et 2 m.

Cette vue est disponible en mode automatique ou au menu de sélection de vue.

Mode automatique

Ce mode est activé par défaut. Si le véhicule est équipé de capteurs de stationnement à ultrasons, la vue automatique passe d'une vue arrière à une vue du dessus, lors de l'approche d'un obstacle pendant une manœuvre.

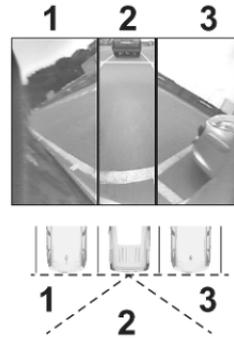
Si le véhicule n'est pas équipé de capteurs de stationnement à ultrasons, la vue doit être modifiée manuellement dans l'affichage d'informations.

Vue avec zoom



La caméra enregistre les environs du véhicule pendant la manœuvre pour reconstruire une vue depuis le haut du véhicule dans son environnement proche. Le véhicule peut alors être manœuvré en évitant les obstacles à proximité. Cette vue est disponible avec le mode automatique ou dans le menu de sélection de vue.

Vue à 180°



La vue à 180° facilite le recul hors d'un emplacement de stationnement, rendant visibles les véhicules, les piétons et les cyclistes qui s'approchent. Cette vue n'est pas recommandée pour une manœuvre complète. Elle est constituée de trois zones : gauche 1, centre 2 et droite 3. Cette vue est disponible uniquement depuis le menu de sélection de vue.

Désactivation

Le système de vue panoramique est désactivé dans les cas suivants :

- une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque
- si une vitesse de marche avant définie est dépassée ou si la marche arrière n'est pas engagée pendant 7 secondes
- en appuyant sur l'icône  dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile

Limitations du système

Avertissement

Pour un fonctionnement optimal du système, il est important de garder l'objectif de toutes les caméras toujours propre. Pour la caméra arrière, un gicleur de

lavage est activé lorsque le lave-glace de lunette arrière fonctionne.

Si les objectifs des caméras sont nettoyés à la main, les rincer à l'eau et les essuyer avec un chiffon doux.

Ne pas nettoyer les objectifs avec un jet de vapeur ou d'eau sous haute pression.

Le système de vue panoramique peut ne pas fonctionner correctement si :

- La zone alentour est sombre.
- Le soleil ou le faisceau des phares se reflète directement dans les lentilles de la caméra.
- Les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité.
- Les lentilles de la caméra sont aveuglées par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté.
- Le véhicule tire une remorque connectée électriquement, un porte-vélo, etc.

- Le véhicule a été accidenté. Prendre contact avec un atelier.
- Il y a des changements de température extrêmes.

Avertissement

Il est très important que toute réparation du système de vue panoramique soit effectuée en respectant précisément les spécifications Opel. Faute de quoi, ce système peut ne pas fonctionner correctement et il existe un risque de comportement et/ou de messages inattendus de ce système.

Caméra arrière

La caméra arrière aide le conducteur à reculer en affichant une vue de la zone derrière le véhicule.

La vue de la caméra s'affiche dans l'affichage d'informations.

⚠ Attention

La caméra arrière ne remplace pas la vision conducteur. Il est à noter que les objets se trouvant à l'extérieur du champ de vision de la caméra et des capteurs du système d'assistance au stationnement, par ex. sous le pare-chocs ou sous le véhicule ne sont pas affichés.

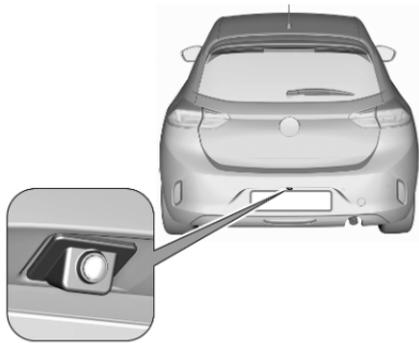
Ne pas reculer ou stationner le véhicule en s'aidant uniquement de la caméra arrière.

Toujours vérifier les alentours du véhicule avant et pendant la conduite.

Activation

La caméra arrière est activée lorsque la marche arrière est enclenchée.

Fonctionnement



La caméra est montée dans le pare-chocs arrière au-dessus de la plaque d'immatriculation.

La zone affichée par la caméra est limitée. La distance affichée à l'écran est différente de la distance réelle.

Lignes de guidage

La première ligne horizontale représente une distance au bord du pare-chocs arrière du véhicule d'environ 30 cm. Les lignes horizontales supérieures représentent des distances d'environ 1 m et 2 m.

La trajectoire du véhicule est affichée en fonction de l'angle de braquage.

Désactivation

La caméra est désactivée :

- une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque
- si une vitesse de marche avant définie est dépassée ou si la marche arrière n'est pas engagée pendant 7 secondes
- en appuyant sur l'icône ☒ dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile

Limitations du système

Avertissement

Pour un fonctionnement optimal du système, il est important de veiller à la propreté de la caméra située dans le hayon, entre les lampes éclairant la plaque minéralogique. Rincer les objectifs à l'eau et les essuyer avec un chiffon doux.

Ne pas nettoyer les objectifs avec un jet de vapeur ou d'eau sous haute pression.

La caméra arrière peut ne pas fonctionner correctement si :

- les alentours sont dans l'obscurité
- le soleil ou le faisceau des phares se reflètent directement sur l'objectif de la caméra
- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- l'objectif de la caméra est obstrué par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté. Nettoyer l'objectif, le rincer à l'eau et l'essuyer avec un chiffon doux.
- l'arrière du véhicule est accidenté
- la température varie de façon extrême

Assistant pour les panneaux de signalisation

⚠ Attention

Le panneau routier réel a toujours priorité sur le panneau routier affiché au centre d'informations du conducteur.

Selon la version, deux systèmes différents sont disponibles.

Limiteur de vitesse 1

En utilisant la caméra située en haut du pare-brise et le système de navigation intégré au véhicule, ce système fournit les limites de vitesse et la fin des limites de vitesse dans le centre d'informations du conducteur.

Le système peut être activé ou désactivé dans la personnalisation du véhicule ↗ 88.

Si le système est activé, mais ne détecte pas de panneau de limitation de vitesse, le panneau suivant est affiché :



Si le véhicule dépasse la limite de vitesse d'au moins 5 km/h, la limite de vitesse affichée clignote pendant une dizaine de secondes.

Limiteur de vitesse ↗ 220.

Régulateur de vitesse ↗ 217.

Régulateur de vitesse adaptatif ↗ 222.

Mise à jour des données cartographiques de navigation

Pour maintenir les performances du système, la carte de navigation doit être mise à jour à des intervalles périodiques. Une mise à jour de la carte de navigation est disponible deux fois par an.

De plus amples informations sont disponibles dans la section Infotainment System.

Limiteur de vitesse 2

Ce système affiche en permanence les informations relatives aux limitations de vitesse dans le centre d'informations du conducteur.

La fourniture de l'information sur les limites de vitesse implique les systèmes suivants :

- la caméra montée en haut du pare-brise
- le système de navigation intégré du véhicule
- le service de télématique

En cas de déplacements sur une route sans limitation de vitesse, par exemple sur les autoroutes allemandes, le panneau suivant est affiché :



Si aucune information de limite de vitesse ne peut être obtenue, le panneau suivant est affiché :



Si une nouvelle limite de vitesse est fournie, un signal sonore de confirmation est émis. Le signal sonore de confirmation peut être activé / désactivé dans la personnalisation du véhicule ↗ 88.

Si le véhicule dépasse la limite de vitesse, la limite de vitesse affichée après un certain temps dans le centre d'informations du conducteur clignote et un signal sonore est émis après un certain temps. La durée de l'événement varie. Le clignotement et le signal sonore s'arrêtent tous deux après quelques secondes. En raison des exigences légales, le signal sonore ne peut être désactivé dans la personnalisation du véhicule que jusqu'à la prochaine mise du contact. Si le signal sonore est désactivé,  s'allume pendant quelques secondes.

En cas de panne,  s'allume en permanence. Prendre contact avec un atelier.

Limiteur de vitesse ↗ 220.

Régulateur de vitesse ↗ 217.

Régulateur de vitesse adaptatif ↗ 222.

Conditions de fonctionnement

Pour fournir des informations sur les limites de vitesse spécifiques au pays, le véhicule doit identifier le pays dans lequel il se trouve actuellement. Si une liste de pays correspondante est disponible dans l'affichage d'informations, le pays respectif doit être sélectionné manuellement. Sinon, le pays est sélectionné automatiquement.

Pour obtenir des informations valables sur les limitations de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée par l'unité télématique et est immédiatement effacée après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est pas possible à tout moment.

Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité d'Opel Connect.

Remarque

Il est possible de signaler une information erronée permanente sur les limites de vitesse sur notre site Internet.

Mise à jour des données

Pour maintenir les performances du système, le logiciel du véhicule et la carte de navigation doivent être mis à jour à intervalles réguliers.

Une mise à jour de la carte de navigation est disponible au moins une fois par an. De plus amples informations sont disponibles dans la section Infotainment System.

Pour la mise à jour du logiciel du véhicule, consulter un atelier.

Autres panneaux routiers

Le système détecte les panneaux de signalisation et les affiche sur une page spécifique du centre d'informations du conducteur.



Ce système peut être activé ou désactivé dans la personnalisation du véhicule ↻ 88.

Centre d'informations du conducteur ↻ 81.

Limitations du système

L'assistant de détection des panneaux routiers peut ne pas fonctionner correctement lorsque :

- La conduite se fait sur route venteuse ou sur route vallonnée.
- Rouler de nuit.
- Conduite avec des chaînes à neige.
- En tirant une remorque.
- La zone de l'écran dans laquelle est située la caméra avant, n'est pas propre ou est obstruée par des objets étrangers, par exemple des autocollants.

- La visibilité est limitée à cause des intempéries, comme le brouillard, la pluie ou la neige.
- Le soleil se reflète directement dans la lentille de la caméra.
- Les panneaux routiers sont totalement ou partiellement recouverts ou sont difficilement identifiables.
- Les panneaux routiers sont mal installés ou sont endommagés.
- Les panneaux routiers ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur la signalisation routière.
- Les données cartographiques de navigation sont obsolètes.

Avertissement

Le système est conçu pour aider le conducteur à reconnaître certains signaux routiers dans une plage de vitesse donnée. Ne pas ignorer les signaux routiers qui ne sont pas affichés par le système.

Ce dispositif particulier ne doit pas vous pousser à adopter un style de conduite dangereux.

Adapter toujours la vitesse aux conditions de la route, de la circulation et aux conditions météorologiques.

Les systèmes d'aide à la conduite ne relèvent pas le conducteur de la pleine responsabilité du fonctionnement du véhicule.

En cas de conduite à l'étranger, s'assurer que le véhicule utilise l'unité de vitesse du pays correspondant. Si nécessaire, sélectionner les unités correctes dans l'affichage d'informations.

Avertissement de franchissement de ligne



Le système d'avertissement de franchissement de ligne aide le conducteur à éviter une sortie de voie involontaire. Le caméra avant observe les bords de la chaussée, ainsi que les marquages de voie entre lesquels le véhicule circule. Si le véhicule s'approche du bord d'une route ou d'un marquage de voie, le système avertit le conducteur.

Une sortie de voie accidentelle n'est pas supposée par le système lorsque les feux de direction sont actionnés et

pendant les quelques secondes suivant la désactivation des feux de direction.

Aucun avertissement n'est émis en cas de conduite dynamique, c'est-à-dire en cas de pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.

Lorsque le système reconnaît une sortie de voie non intentionnelle, le témoin  clignote en jaune.

Attention

Ce système est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

Activation



Si le système est activé, la LED du bouton  ne s'allume pas. Pour activer le système lorsqu'il est désactivé, appuyer sur .

Le système ne peut fonctionner qu'à des vitesses du véhicule supérieures à 65 km/h.

Désactivation

Pour désactiver le système, appuyer sur  jusqu'à ce que la LED du bouton soit allumée.

Défaillance

En cas de défaillance,  et  s'affichent au centre d'informations du conducteur, avec un message à l'écran et un signal sonore. Prendre contact avec un atelier.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- la caméra masquée par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté, ou en cas de dégâts ou d'éléments étrangers présents sur le pare-brise, par exemple des autocollants
- véhicules proches à l'avant
- routes inclinées
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements d'éclairage brusques
- lumière du soleil directement dans l'objectif de la caméra

- conditions environnementales défavorables, par exemple forte pluie, brouillard ou neige
- modifications sur le véhicule, par exemple les pneus
- des routes avec des marquages de voies peu visibles.

Assistance au maintien de trajectoire

L'assistance au maintien de trajectoire aide le conducteur à éviter une sortie de voie accidentelle. Le caméra avant observe les bords de la chaussée, ainsi que les marquages de voie entre lesquels le véhicule circule. Si le véhicule approche d'un bord de la chaussée ou d'un marquage de voie, le volant tourne doucement pour remettre le véhicule dans la voie. Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant. Tourner le volant dans le même sens, si le système ne le fait pas suffisamment. Tourner doucement le volant dans la direction opposée, si vous souhaitez changer de voie.

Lorsque le système contrôle la direction pour corriger la trajectoire du véhicule,  clignote en jaune au centre d'informations du conducteur. L'assistance au maintien de trajectoire ne dirige pas en permanence le véhicule.

Une sortie de voie accidentelle n'est pas supposée par le système lorsque les feux de direction sont actionnés et pendant les quelques secondes suivant la désactivation des feux de direction.

Si le système détecte que le volant n'est pas maintenu en permanence, il interrompt une correction après un court instant.

Lorsque la conduite sans les mains est détectée pendant une correction, un message d'avertissement apparaît dans le centre d'informations du conducteur, accompagné d'un signal sonore. Chaque nouvelle détection de conduite sans les mains prolonge la durée du signal sonore.

Un avertissement de franchissement de ligne avertit lorsque le système ne peut pas maintenir le véhicule dans la voie et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

Si le véhicule est équipé d'une détection active d'angle mort latéral, l'interruption de la correction de voie peut être annulée.

Alerte d'angle mort latéral ↗ 249.

Remarque

Le système peut être désactivé s'il détecte des voies trop étroites, trop larges ou trop courbées.

Les conditions préalables suivantes doivent être remplies pour que le système corrige :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 et 180 km/h.
- les feux de direction ne sont pas activés.
- la fonction Electronic Stability Control est activée et ne fonctionne pas.
- aucune fiche n'est branchée à la prise de courant de l'attelage de remorque.

- aucune conduite dynamique, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- des chaussées avec des marquages de voie visibles.
- aucune roue de secours temporaire n'est utilisée
- le véhicule n'est pas dans un virage serré.
- aucun système de défaillance n'empêche les corrections

Selon la version, seul le système d'avertissement de franchissement de ligne est actif, lorsqu'un défaut du système est présent, lorsqu'une roue de secours est utilisée, ou par exemple lorsqu'une remorque est attelée.

Avertissement de franchissement de ligne ↗ 259.

Activation



Selon la version, le système est automatiquement activé lorsque le contact est mis. Si le système est activé, la LED du bouton  ne s'allume pas. Pour activer le système lorsqu'il est désactivé, appuyer sur



Désactivation

Pour désactiver le système, appuyer sur  jusqu'à ce que la LED du bouton soit allumée.

Défaillance

En cas de défaillance,  et  s'affichent au centre d'informations du conducteur, avec un message à l'écran et un signal sonore. Prendre contact avec un atelier.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- la caméra masquée par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté, ou en cas de dégâts ou d'éléments étrangers présents sur le pare-brise, par exemple des autocollants
- véhicules proches à l'avant
- routes inclinées
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements d'éclairage brusques
- lumière du soleil directement dans l'objectif de la caméra

- conditions environnementales défavorables, par exemple forte pluie, brouillard ou neige
- modifications sur le véhicule, par exemple les pneus
- des routes avec des marquages de voies peu visibles.

Un message d'avertissement peut s'afficher lorsque le véhicule roule sur une longue ligne droite sur une chaussée lisse, même si le conducteur tient le volant correctement.

Désactiver le système s'il est perturbé par des traces de goudron, des ombres, des fissures sur la chaussée, des marquages de voie temporaires ou de chantier, ou d'autres imperfections de la route.

Attention

Toujours maintenir son attention sur la route et son véhicule en bonne position sur la voie, pour éviter tout dommage matériel au véhicule ou des accidents corporels graves ou mortels.

Le système peut ne pas maintenir le véhicule dans la voie ou produire une alerte, même si un marquage au sol est détecté.

La direction du système peut ne pas être suffisante pour éviter une sortie de voie.

Le système peut ne pas détecter que le volant a été lâché pour des causes externes (état de la route ou du revêtement, conditions météorologiques, etc.). Le conducteur est pleinement responsable du contrôle de son véhicule et doit toujours garder ses mains sur le volant en roulant.

L'utilisation du système en tractant une remorque ou sur des routes glissantes peut faire perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident. Désactiver le système.

Alerte du conducteur

Le système d'alerte du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. La surveillance de la vigilance du conducteur

consiste à analyser les écarts de trajectoire du véhicule par rapport aux marquages de voie.

Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur. Il est recommandé de faire une pause dès que la fatigue se fait sentir ou au moins toutes les deux heures. Ne pas conduire si l'on se sent fatigué.

Activation ou désactivation

Le système peut être activé ou désactivé dans la personnalisation du véhicule ↪ 88.

Lorsque le système est désactivé,  peut s'allumer dans le centre d'informations du conducteur.

Le système est automatiquement activé lorsque le contact est mis.

Alerte de durée de conduite

Le conducteur est avisé par un symbole de rappel instantané  dans le centre d'informations du conducteur et simultanément par une alerte sonore si le conducteur n'a pas fait une pause après deux heures de

conduite à une vitesse supérieure à 65 km/h. L'alerte se répète toutes les heures jusqu'à l'arrêt du véhicule, quelle que soit l'évolution de la vitesse du véhicule.

Le décompte de l'alerte de temps de conduite est remis à zéro lorsque le contact a été coupé pendant quelques minutes ou que la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et que la porte du conducteur a été ouverte.

Détection de somnolence du conducteur

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 65 km/h. Une caméra placée en haut du pare-brise détecte les variations de la trajectoire par rapport aux marquages de voie.

Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage pendant un maximum de 30 minutes après le début de la surveillance. Pendant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est donnée.

Si la trajectoire du véhicule laisse supposer un certain niveau de somnolence ou d'inattention du conducteur, le système déclenche le premier niveau d'alerte. Le conducteur est avisé par un message et un signal sonore retentit.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte associée à un message, accompagnée d'un signal sonore plus accentué.

Dans certaines conditions routières (revêtement de chaussée dégradé ou vents forts, etc.), le système peut déclencher des alertes indépendamment du niveau de vigilance du conducteur.

La détection de somnolence du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- l'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- la vitesse reste inférieure à 65 km/h pendant quelques minutes
- la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte du conducteur a été ouverte

Limitations du système

Le système peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes pluies, du brouillard dense, etc.
- éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, lever/coucher de soleil, réflexions lumineuses

les routes humides, sortie de tunnel, alternances d'ombre et de lumière, etc.

- aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers
- véhicules proches à l'avant
- routes sinueuses ou routes étroites
- l'assistance au maintien de trajectoire avancée est active
- caméra recouverte de neige, de glace, de neige fondue, de boue, de saleté, ou affectée par des dégâts ou des éléments étrangers présents sur le pare-brise, par exemple des autocollants,  peut apparaître dans le centre d'informations du conducteur, accompagné d'un message
- en cas de défaillance du système,  peut apparaître dans le centre d'informations du conducteur, accompagné d'un message et d'un signal sonore

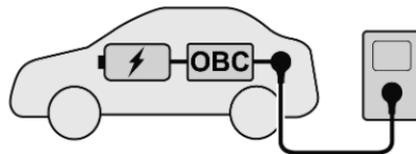
Chargement

Remarques générales

Attention

Les personnes avec un stimulateur cardiaque doivent consulter un médecin par précaution.

Le chargement de la batterie haute tension du véhicule dépend de plusieurs facteurs :



- batterie haute tension du véhicule
- chargeur embarqué interne (OBC)
- câble de chargement
- dispositif de chargement externe

Le câble de chargement permet de raccorder le véhicule à un chargeur externe fournissant une alimentation électrique. Ce peut être une prise électrique domestique, une prise Green'Up, un coffret mural ou une station publique de chargement.

La batterie haute tension est chargée uniquement en courant continu (c.c.). Lors du chargement du véhicule avec du courant alternatif (CA), le CA doit être converti en CC. Cette opération est effectuée par le chargeur embarqué du véhicule. Le chargeur embarqué est disponible en 7,4 kW (monophasé) et 11 kW (triphase).

Si le véhicule est chargé dans une station de chargement publique en c.c., la conversion en c.c. n'est pas nécessaire. La batterie haute tension peut être directement chargée avec du c.c. fourni par la station de chargement en c.c.

La vitesse de chargement de la batterie haute tension du véhicule dépend de l'élément le plus faible de la chaîne de chargement. Pour obtenir la

vitesse maximale de chargement, un câble de chargement et un chargeur doivent être coordonnés.

Remarque

S'assurer que le câble de chargement utilisé correspond au chargeur embarqué du véhicule.

Types de chargement ⇨ 265.

Câble de chargement ⇨ 273.

Consommation d'énergie électrique et autonomie

La consommation d'énergie électrique (combinée) se situe dans une plage comprise entre 17,6 et 15,9 kWh/100 km.

L'autonomie peut atteindre 350 km. Pour les valeurs spécifiques à votre véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

La détermination de la consommation d'énergie électrique est régie par la directive R (CE) n° 715/2007 et n° 2017/1151 (dans sa dernière version en vigueur).

Types de chargement

Il existe différents types de chargement de la batterie haute tension du véhicule.

Chargement sur des coffrets



Un coffret est une unité de chargement pour foyers privés. Il contient un câble de chargement qui doit être connecté au port de chargement du véhicule. Certains coffrets ne disposent pas de câble de chargement. Dans ce cas, un câble de chargement est nécessaire et doit être connecté au coffret et au port de chargement du véhicule.

Le temps de chargement peut être d'environ 5 heures avec une puissance de chargement de 11 kW ou 7,5 heures avec une puissance de chargement de 7,4 kW.

Chargement sur des stations de chargement

Des stations de chargement peuvent du courant alternatif (c.a.) ou du courant continu (c.c.). Le temps de chargement peut varier selon la station de chargement, les stations de chargement en c.c. permettent le chargement le plus rapide. Pour charger la batterie du véhicule, le câble de chargement de la station doit être connecté au port de chargement du véhicule.



- Station de chargement en c.a. : Le temps de chargement peut être d'environ 5 heures avec une puissance de chargement de 11 kW ou 7,5 heures avec une puissance de chargement de 7,4 kW.



- Station de chargement en c.c. : La batterie peut être chargée jusqu'à environ 80 % de sa capacité en environ 30 minutes, à une puissance de chargement de 100 kW.

Chargement sur des prises électriques domestiques



La batterie haute tension du véhicule peut être chargée sur une prise électrique domestique. Brancher le câble de chargement au port de chargement du véhicule et à la prise électrique domestique.

Le temps de chargement peut prendre environ 30 heures avec une puissance de chargement de 1,8 kW.

Câble de chargement

En fonction du type de chargement, différents câbles de chargement sont utilisés.

⚠ Attention

Une utilisation incorrecte des câbles de chargement portatifs peut provoquer un incendie, un choc électrique ou des brûlures, pouvant entraîner des dommages matériels, des blessures graves ou la mort.

- Ne pas utiliser de câbles de rallonge, de multi-prises, de répartiteurs, d'adaptateurs de mise à la masse, de protections contre les surcharges ou d'autres dispositifs similaires.

- Ne pas utiliser une prise de courant usée ou endommagée, ou une prise qui ne maintient pas fermement la fiche en place.
- Ne pas immerger le câble de chargement dans un liquide.
- Ne pas utiliser une prise électrique qui n'est pas correctement mise à la masse.
- Ne pas utiliser une prise électrique reliée à un circuit supportant d'autres charges électriques.

⚠ Attention

Lire tous les avertissements de sécurité et les consignes avant d'utiliser ce produit. Ne pas respecter les avertissements et les consignes expose au risque de choc électrique, d'incendie ou de blessure grave.

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance près du véhicule pendant qu'il est en charge et ne jamais les laisser jouer avec le câble de chargement.

Si la fiche fournie ne correspond pas à la prise électrique, ne pas la modifier. Demander à un électricien qualifié d'examiner la prise électrique.

Ne pas placer les doigts dans le connecteur du véhicule électrique.

⚠ Danger

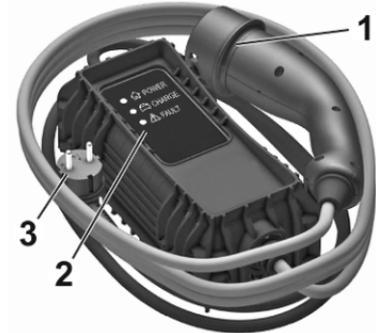
Il existe un risque de choc électrique pouvant provoquer des accidents corporels ou la mort.

Ne pas utiliser le câble de chargement s'il est endommagé, même en partie.

Ne pas ouvrir ou retirer le cache du câble de chargement.

Ne faire réparer que par un personnel qualifié. Connecter le câble de chargement à une prise correctement reliée à la terre avec des câbles en bon état.

Câble domestique de base (mode 2) / câble domestique amélioré (mode 2)



1. Fiche véhicule
2. Témoins d'état
3. Fiche murale

Les câbles domestiques de base (mode 2) sont utilisés pour le chargement sur des prises électriques

domestiques. Un câble domestique de base (mode 2) se compose d'une fiche côté véhicule, d'un boîtier de commande et d'une fiche pour la prise électrique domestique. Le boîtier de commande possède un contrôleur de charge intégré et plusieurs diodes indiquant l'état de chargement.

Les câbles domestiques améliorés (mode 2) sont similaires aux câbles domestiques de base (mode 2). Toutefois, les performances de chargement des câbles domestiques améliorés (chargement en mode 2) sont meilleures que celles des câbles domestiques de base (mode 2). Les câbles domestiques améliorés (mode 2) sont utilisés sur des prises Green'Up qui doivent être installées par un électricien certifié chez le client.

Indicateurs d'état du câble de charge

Après avoir branché le câble de chargement, un auto-diagnostic rapide est réalisé et tous les indicateurs d'état s'allument pendant un moment. Pour les fonctions des indicateurs d'état, se reporter au manuel du fabricant du câble de chargement.

Informations importantes sur la recharge portable des BEV

- La recharge d'un BEV peut solliciter le système électrique d'un bâtiment plus qu'un appareil ménager typique.
- Avant tout branchement à une prise électrique, demander à un électricien qualifié de procéder à une inspection et de vérifier si le circuit électrique (prise électrique, câblage, jonctions et dispositifs de protection) peut supporter un service intensif à une charge continue de 10 A.
- Les prises électriques peuvent s'user avec l'usage normal ou être endommagées avec le temps, ce qui les rend inadaptées à la recharge des BEV.
- Contrôler la prise/fiche électrique lors du chargement et interrompre leur utilisation si la prise/fiche électrique est chaude, puis faire réparer la prise électrique par un électricien qualifié.

- À l'extérieur, effectuer le branchement à une prise électrique étanche.
- Monter le câble de charge de manière à réduire les tensions sur la prise / fiche.

Types de propulsion ↷ 4.

Câble de chargement en mode 3



1. Fiche véhicule
2. Fiche pour coffret mural / station de chargement en c.a.

Les câbles de chargement en mode 3 sont utilisés pour le chargement sur des coffrets muraux et sur les stations de chargement en c.a. Un câble de

chargement en mode 3 dispose d'une fiche côté véhicule et d'une fiche côté coffret mural / station de chargement en c.a. Les coffrets muraux / stations de chargement en c.a. peuvent disposer d'un câble de chargement en mode 3 intégré. Pour plus d'informations sur le câble de chargement en mode 3, se reporter au manuel du fabricant du câble de chargement.

Câble de chargement en mode 4

Remarque

Utiliser uniquement des câbles de chargement en c.c. d'une longueur inférieure à 30 mètres.

Les câbles de chargement en mode 4 sont utilisés pour le chargement en c.c. Si des câbles de chargement en mode 4 sont intégrés aux stations de chargement en c.c., ils ne présentent qu'une fiche côté véhicule.

Chargement

⚠ Attention

Les personnes avec un stimulateur cardiaque ou un dispositif similaire doivent consulter un médecin par précaution.

En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ou à proximité du véhicule, près du câble de charge ou de l'unité de charge.

Afin d'assurer la compatibilité de la fiche et de la prise, des étiquettes différentes sont utilisées. Les étiquettes se trouvent à l'intérieur du volet du port de chargement du véhicule. Veiller à connecter uniquement un câble du même type.



Fiche ou prise de type 2 utilisée pour la recharge en courant alternatif



FF fiche ou prise utilisée pour la recharge en courant continu

⚠ Attention

Éviter de laisser entrer du liquide dans le port de chargement du véhicule, la fiche côté véhicule du câble de chargement et la prise électrique domestique.

Pour charger sur une station de chargement publique en c.a. / station de chargement publique en c.c., suivre les instructions d'utilisation de la station de chargement correspondante. Les stations de chargement publiques en c.a. risquent de ne pas disposer d'un câble de chargement

intégré. Dans ce cas, un câble de chargement en mode 3 portable est nécessaire.

⚠ Attention

Lors du chargement sur une prise électrique domestique, utiliser uniquement une prise correctement reliée à la terre et protégée par un commutateur différentiel de 30 mA.

Utiliser uniquement une prise électrique domestique protégée par un disjoncteur adapté à l'amperage du circuit électrique.

Faire vérifier par un électricien qualifié l'installation électrique à utiliser. L'installation doit être conforme aux normes nationales et doit être compatible avec le véhicule.

Pour utiliser une prise électrique domestique spécifique, la faire installer par un électricien qualifié.

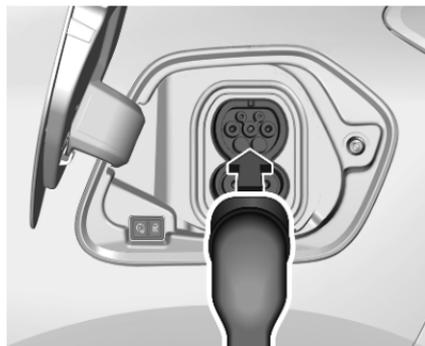
S'assurer que la prise électrique, la fiche et le câble ne supportent pas le poids du boîtier de commande.

1. Sélectionner **P** et couper le contact.



2. Appuyer sur le volet du port de chargement pour le dégager.
3. Si nécessaire, sortir le câble de chargement du coffre.
4. Si nécessaire, brancher la fiche du câble de chargement dans le port correspondant de la source d'alimentation externe.

Câble de chargement ↪ 273.



5. Brancher la fiche côté véhicule du câble de chargement dans le port de chargement du véhicule.

État du chargement ↪ 273.



Le début du chargement est indiqué par le clignotement en vert de l'indicateur d'état sur le port de chargement et sur son boîtier de commande, le cas échéant.



Pendant le chargement, la fiche du véhicule est verrouillée sur le port de chargement et ne peut être débranchée en cours de chargement. L'indicateur  s'allume.

Types de chargement ⇨ 265.

Annulation du processus de chargement

Remarque

Dans les stations de chargement publiques, l'annulation et la reprise du processus de chargement peuvent entraîner des coûts supplémentaires.

Une fois le processus de chargement commencé, seule la porte du conducteur peut être déverrouillée sans annuler le processus de chargement. Par conséquent, il faut activer la fonction porte du conducteur uniquement dans la personnalisation du véhicule.

Appuyer sur  de la commande à distance pour annuler le processus de chargement à tout moment.

Appuyer sur  à deux reprises pour annuler le processus de chargement à tout moment si la fonction **porte conducteur uniquement** est activée dans la personnalisation du véhicule.

Verrouillage central ⇨ 10.

Personnalisation du véhicule ⇨ 88.

Arrêt du chargement

La batterie haute tension est complètement chargée si l'indicateur d'état sur le port de chargement s'allume de façon permanente en vert.

1. Déverrouiller le véhicule avant de retirer la fiche du véhicule du port de chargement.

Si le véhicule est déjà déverrouillé, le verrouiller et le déverrouiller à nouveau.



2. Débrancher du port de chargement la fiche côté véhicule du câble de chargement dans les 30 secondes suivant le déverrouillage.

3. Fermer le volet du port de chargement en appuyant fermement au centre pour le verrouiller correctement.
4. Débrancher le câble de chargement de la source d'alimentation externe.
5. Si nécessaire, ranger le câble de chargement dans le coffre.

Lorsque le câble de chargement est branché dans le véhicule, il est impossible de conduire le véhicule.

Chargement programmable

Par défaut, le chargement commence dès que le câble de chargement est raccordé au port de chargement du véhicule.

Le chargement programmable n'est possible qu'en chargeant sur une prise électrique domestique / prise Green'Up ou sur un coffret mural.

Le chargement programmable est également disponible via la MyOpel App.

Remarque

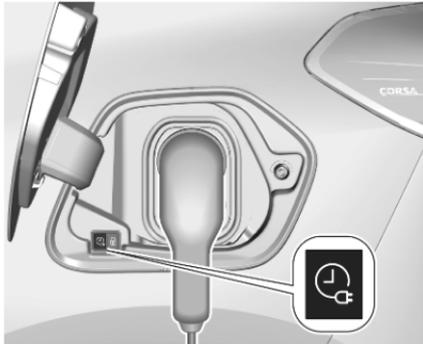
Sur les véhicules sans système de navigation intégré, le chargement programmable ne peut être utilisé que via l'application MyOpel App.



1. Appuyer sur .
2. Sélectionner **Charge**.



3. Appuyer sur .
4. Définir le nombre d'heures et de minutes après lesquelles le processus de charge débute.
5. Appuyer sur **OK**.
6. Brancher le véhicule.



7. En moins de 1 minute, appuyer sur  pour activer le chargement programmable.

8. En fonction de la version, verrouiller le véhicule.

L'indicateur d'état s'allume en bleu pour indiquer que la programmation de charge est active.

Chargement ⇨ 269.

État du chargement ⇨ 273.

État de chargement



Si le véhicule est branché et désactivé, l'indicateur d'état de charge se présente comme suit :

- S'allume en blanc : éclairage d'accueil quand le volet du port de charge est ouvert
- S'allume en vert : chargement terminé
- Clignote en vert : chargement en cours
- S'allume en rouge : défaillance de chargement
- S'allume en bleu : programmation de chargement active

Une défaillance de chargement s'est produite si le véhicule est branché et que l'indicateur d'état de chargement est éteint.

D'autres indicateurs d'état de chargement se trouvent sur le boîtier de commande du câble domestique de base (mode 2) / câble domestique amélioré (mode 2).

Câble de chargement ⇨ 266.

Chargement programmable ⇨ 272.

Carburant

Carburant pour moteurs à essence



N'utiliser que des carburants se confirmant à la norme européenne EN 228 ou E DIN 51626-1 ou toute autre norme équivalente.

Le moteur est capable de tourner avec du carburant contenant jusqu'à 10 % d'éthanol (par exemple du E10).

Utiliser du carburant avec l'indice d'octane recommandé. Un indice d'octane inférieur peut réduire la puissance du moteur et le couple et diminuer légèrement la consommation de carburant.

Avertissement

Ne pas utiliser de carburant ou d'additifs pour carburant contenant des composés métalliques tels que des additifs à base de manganèse. Ceci peut endommager le moteur.

Avertissement

L'utilisation d'un carburant à l'indice d'octane inférieur à l'indice le plus bas possible peut provoquer une combustion non contrôlée et des dégâts au moteur.

Les exigences spécifiques au moteur relatives à l'indice d'octane sont indiquées dans la vue d'ensemble sur les données de moteur ↗ 330. Une étiquette spécifique au pays apposée sur la trappe à carburant peut annuler et remplacer l'exigence. Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier, par ex. avec une teneur spécifique en octane, peut être nécessaire pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Carburant pour moteurs diesel

Les moteurs diesel sont compatibles avec les biocarburants conformes aux normes européennes actuelles et futures, disponibles dans les stations-services :



Carburant diesel conforme à la norme EN590 mélangé à un biocarburant conforme à la norme EN14214 (pouvant contenir jusqu'à 7 % d'ester méthylique d'acide gras).



Carburant diesel conforme à la norme EN16734 mélangé à un biocarburant conforme à la norme EN14214 (pouvant contenir jusqu'à 10 % d'ester méthylique d'acide gras).



Carburant diesel paraffiné conforme à la norme EN15940 mélangé à un biocarburant conforme à la norme EN14214 (pouvant contenir jusqu'à 7 % d'ester méthylique d'acide gras).



L'utilisation d'un carburant B20 ou B30 conforme à la norme EB16709 est possible dans nos moteurs diesel. Toutefois, cette utilisation, même occasionnelle, exige une application

stricte des conditions d'entretien spéciales décrites comme « conditions difficiles ».

Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Avertissement

L'utilisation de tout autre type de (bio)carburant (huiles végétales ou animales, pur ou dilué, carburant domestique, etc.) est strictement interdite (risque de dommages pour le moteur et le circuit d'alimentation).

Remarque

Les seuls additifs diesel autorisés sont ceux respectant la norme B715000.

Fonctionnement à basse température

À des températures inférieures à 0 °C, certains produits diesel avec des mélanges de biodiesel peuvent se colmater, geler ou se gélifier, ce qui peut nuire au circuit d'alimentation

en carburant. Le démarrage et le fonctionnement du moteur peuvent ne pas être corrects. Veiller à utiliser du carburant diesel d'hiver à des températures ambiantes inférieures à 0 °C.

Du carburant diesel de qualité arctique peut être utilisé pour des températures extrêmement basses, inférieures à -20 °C. L'utilisation de cette qualité de carburant par temps chaud ou pour des climats chauds n'est pas recommandée et peut faire caler le moteur, rendre le démarrage difficile ou endommager le circuit d'injection du carburant.

Faire le plein

⚠ Danger

Avant de faire le plein, couper le contact ainsi que les chauffages externes avec chambres de combustion.

Lors du remplissage du réservoir, respecter les prescriptions d'utilisation et de sécurité de la station-service.

⚠ Danger

Le carburant est inflammable et explosif. Ne pas fumer. Pas de flamme nue ou de formation d'étincelles.

Si une odeur de carburant se dégage dans le véhicule, faire immédiatement remédier au problème par un atelier.

Une étiquette comportant des symboles de la trappe de remplissage de carburant indique les carburants autorisés. En Europe, les pistolets

des pompes de remplissage sont marqués au moyen de ces symboles. N'utiliser que le type de carburant autorisé.

Avertissement

En cas d'erreur de carburant, ne pas mettre le contact.

La trappe à carburant se trouve sur le côté arrière gauche du véhicule.



La trappe de réservoir ne peut être ouverte que si le véhicule est déverrouillé. Ouvrir la trappe à carburant en la poussant.

Appoint d'essence et de gazole

Pour ouvrir, tourner lentement le capuchon dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



Le bouchon de remplissage de carburant peut être fixé au crochet sur la trappe à carburant.

Placer l'absorbeur en position verticale sur le goulot de remplissage et presser légèrement pour l'insérer.

Pour l'appoint, mettre en marche le pistolet de la pompe.

Après une coupure automatique, l'apoint peut être fait en opérant la buse de pompe deux fois de plus au maximum.

Avertissement

Nettoyer aussitôt le carburant qui a débordé.

Pour fermer, tourner le bouchon de remplissage dans le sens horaire jusqu'au déclic.

Fermer la trappe et laisser s'engager.

Bouchon de remplissage

Utiliser uniquement des bouchons de remplissage d'origine.

Les véhicules avec moteur diesel sont équipés d'un bouchon de remplissage spécifique.

Consommation de carburant - Émissions de CO₂

La consommation de carburant (combinée) se situe dans une plage de 6,4 à 3,8 l/100 km.

Les émissions de CO₂ se situent dans une plage de 144 à 101 g/km.

Informations générales

Pour les valeurs spécifiques à votre véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

La détermination de la consommation de carburant est régie par la directive R (CE) n° 715/2007 et n° 2017/1151 (dans sa dernière version en vigueur).

Un autre élément de la directive est l'indication de l'émission de CO₂.

Les indications ne doivent pas être comprises comme une garantie quant à la consommation de carburant réelle du véhicule. La consommation

de carburant dépend dans une large mesure du style de conduite ainsi que des conditions routières et du trafic.

Toutes les valeurs se rapportent au modèle de base européen avec équipement de série.

Le calcul de la consommation de carburant tient compte du poids à vide du véhicule, déterminé selon la réglementation. La présence d'équipements optionnels peut entraîner une légère augmentation de la consommation de carburant et des niveaux d'émission de CO₂ ainsi qu'une vitesse maximale un peu plus basse.

Attelage de remorque

Informations générales

Avertissement
Lorsqu'elle n'est pas utilisée, retirer la barre d'attelage.

Lorsqu'elle n'est pas utilisée, retirer la barre d'attelage.

Utiliser uniquement un dispositif d'attelage homologué pour le véhicule.

Nous vous recommandons de confier tout montage ultérieur à un atelier.

Faire effectuer toute modification du véhicule qui concerne le système de refroidissement, les plaques de protection thermiques ou d'autres organes du véhicule.

La fonction de détection d'ampoule grillée pour les feux stop de la remorque ne détecte pas une indisponibilité partielle des ampoules, par ex., avec quatre ampoules de 5 W chacune, la fonction détecte uniquement l'ampoule grillée si une seule ampoule 5 W fonctionne ou si aucune ne fonctionne.

Les remorques équipées de feux à LED ne sont pas compatibles avec le faisceau de câblage de cet attelage de remorque.

La pose d'un dispositif d'attelage peut cacher l'ouverture de l'œillet de remorquage. Dans ce cas, utiliser la barre d'attelage pour le remorquage. Toujours conserver dans le véhicule la barre à boule d'accouplement pour pouvoir en disposer au besoin.

Caractéristiques de conduite et conseils pour le remorquage

Avant d'accrocher une remorque, lubrifier la boule d'attelage. Toutefois, il ne faut pas la lubrifier si un stabilisateur qui agit sur la boule est utilisé pour réduire les mouvements de lacet.

En cas d'emploi d'une remorque, ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h. Une vitesse maximale de 100 km/h ne convient que si vous utilisez un amortisseur d'oscillation et que le

poids autorisé en charge de la remorque ne dépasse pas le poids à vide du véhicule.

Pour les remorques de faible stabilité et les caravanes, il est fortement recommandé d'utiliser un amortisseur d'oscillation.

Si la remorque commence à balancer, ralentir, ne pas contre-braquer, freiner à fond si nécessaire.

En descente, engager le même rapport que pour monter la pente et rouler à plus ou moins la même vitesse.

Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge ↷ 333.

Emploi d'une remorque

Charges remorquables

Les charges admissibles remorquables sont des valeurs maximales qui dépendent du moteur et qui ne doivent pas être dépassées. La charge remorquable réelle est la différence entre le poids total en

charge réel de la remorque et le poids à la flèche réel avec la remorque accrochée.

Les charges remorquables admissibles sont spécifiées dans les papiers du véhicule. En général, ces valeurs sont valides pour des pentes jusqu'à 12 %.

La charge autorisée pour les remorques s'applique à la pente spécifiée et au niveau de la mer. Comme la puissance du moteur décroît quand l'altitude augmente en raison de la raréfaction de l'air, les performances en montagne sont réduites ; le poids total roulant autorisé est également réduit de 10 % par 1 000 m d'altitude. Le poids total roulant ne doit pas être réduit quand le véhicule roule sur des routes à faible déclivité (moins de 8 %, par exemple des autoroutes).

Le poids total roulant autorisé ne doit pas être dépassé. Ce poids est mentionné sur la plaquette signalétique ⇨ 326.

Charge verticale à l'attelage

La charge verticale à l'attelage est la charge exercée par la remorque sur la boule d'attelage. Elle peut varier en modifiant la répartition du poids lors du chargement de la remorque.

La charge verticale à l'attelage maximale admissible (55 kg) est spécifiée sur la plaquette signalétique du dispositif d'attelage et dans les papiers du véhicule.

Toujours essayer d'être proche de la charge maximale d'accouplement vertical, en particulier dans le cas de lourdes remorques. La charge verticale à l'attelage ne doit jamais descendre sous 25 kg.

Charge sur l'essieu arrière

Quand la remorque est accrochée et que le véhicule tracteur est chargé au maximum, la charge admissible sur l'essieu arrière (voir plaquette d'identification ou papiers du véhicule) peut être dépassée de 60 kg, le poids total autorisé en charge ne doit pas être dépassé. Si la charge admissible sur l'essieu arrière est dépassée, la vitesse maximale est de 100 km/h.

Soins du véhicule

Informations générales 281

Accessoires et modifications du véhicule	281
Stockage du véhicule	282
Reprise des véhicules hors d'usage	284

Contrôles du véhicule 284

Exécution du travail	284
Capot	285
Huile moteur	286
Liquide de refroidissement du moteur	287
Liquide de lave-glace	289
Freins	289
Liquide de frein	289
Batterie du véhicule	289
Batterie haute tension	292
Purge du système d'alimentation en carburant diesel	292
Remplacement des balais d'essuie-glace	293

Remplacement des ampoules ... 294

Phares halogènes	294
Phares à LED	295

Phares antibrouillard	295
Cliquotants avant	296
Feux arrière	296
Éclairage de plaque d'immatriculation	298
Éclairage intérieur	298

Circuit électrique 298

Fusibles	298
----------------	-----

Outillage du véhicule 299

Outillage	299
-----------------	-----

Jantes et pneus 299

Pneus d'hiver	299
Désignations des pneus	300
Pression des pneus	300
Système de détection de dégonflage des pneus	301
Profondeur de sculptures	302
Changement de taille de pneus et de jantes	303
Enjoliveurs	303
Chaînes à neige	303
Kit de réparation des pneus ...	304
Changement d'une roue	307
Roue de secours	309

Démarrage par câbles auxiliaires 313

Remorquage 314

Remorquage du véhicule	314
Remorquage d'un autre véhicule	316

Soins extérieurs et intérieurs 317

Entretien extérieur	317
Entretien intérieur	318
Tapis de sol	319

Informations générales

Accessoires et modifications du véhicule

Nous vous recommandons d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement à votre type de véhicule. Nous ne pouvons porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même si un agrément officiel ou autre devait exister, et nous ne pouvons pas non plus en répondre.

Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des unités de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par Opel. En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'assistance au conducteur, la consommation de carburant ou d'énergie électrique, les émissions de CO₂ et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme

à l'homologation et remettre en question la validité de l'immatriculation du véhicule.

Avertissement

L'accès à la prise de diagnostic associée à l'électronique embarquée est réservé aux techniciens qualifiés et aux outils agréés.

Avertissement

Les bavettes garde-boue peuvent être endommagées lors du transport du véhicule sur un train ou sur une dépanneuse.

Téléphones mobiles et appareils radio CB

Lors du montage et de l'utilisation d'un téléphone mobile, il est impératif de respecter les instructions de montage spécifiques au véhicule ainsi que les instructions d'utilisation du fabricant du téléphone et du dispositif mains libres. Sinon, l'homologation du véhicule peut être annulée (directive européenne 95/54/CE).

Recommandations pour un fonctionnement sans problèmes :

- Antenne extérieure montée correctement, ce qui assure une portée maximale.
- Puissance d'émission maximale de 10 W.
- Installation du téléphone à un endroit approprié, en tenant compte de la zone dans laquelle l'airbag se gonfle ⇨ 38.

Demander conseil sur les endroits de montage prévus pour l'antenne extérieure et le support ainsi que sur l'utilisation d'appareils dont la puissance d'émission est supérieure à 10 W.

L'utilisation d'un dispositif mains libres sans antenne extérieure pour des téléphones aux standards GSM 900/1800/1900 et UMTS est uniquement permise quand la puissance d'émission maximale du téléphone mobile ne dépasse pas 2 W pour les GSM 900 et 1 W pour les autres.

Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons de ne pas téléphoner en conduisant. Même l'usage de dispositifs mains-libres peut vous distraire du trafic.

Attention

L'utilisation d'appareils radio et de téléphones mobiles qui ne correspondent pas aux standards de téléphones mobiles mentionnés ci-dessus n'est autorisée qu'avec une antenne appliquée à l'extérieur du véhicule.

Avertissement

Si les instructions mentionnées ci-dessus ne sont pas respectées, les téléphones mobiles et appareils radio peuvent entraîner, en cas de fonctionnement à l'intérieur de l'habitacle sans antenne extérieure, des défaillances de l'électronique du véhicule.

Stockage du véhicule

Stockage pendant une période prolongée

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

- Laver le véhicule.
- Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
- Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
- Faire le plein de carburant.
- Remplacer l'huile moteur.
- Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
- Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement.
- Régler la pression de gonflage des pneus à la valeur de pleine charge.
- Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Engager la 1^{re} ou la marche arrière ou

placer le sélecteur sur **P**. Empêcher tout déplacement du véhicule.

- Ne pas serrer le frein de stationnement.
- Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.
- Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule. Noter que l'ensemble des systèmes ne fonctionne plus (verrouillage central, par exemple).

Système antivol ⇨ 19.

Stockage pendant une période prolongée (BEV)

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

- Laver le véhicule.
- Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
- Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
- Vider le réservoir de liquide de lave-glace.

- Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement.
- Régler la pression de gonflage des pneus à la valeur de pleine charge.
- Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Engager la 1^{ère} ou la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**. Empêcher tout déplacement du véhicule grâce à des cales.
- Ne pas serrer le frein de stationnement.
- Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

Jusqu'à quatre semaines

Brancher le câble de chargement.

Quatre semaines à douze mois

- Décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30% sur le témoin d'autonomie de batterie (symbole de batterie) du combiné d'instruments.
- Ne pas brancher le câble de chargement.

- Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre -10 °C et 30 °C .
- Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
- Déposer le câble noir négatif (-) de la batterie 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (-) dans le compartiment moteur.
- Tous les trois mois, vérifier l'état de chargement de la batterie. Si l'état de chargement est inférieur à 30 pour cent, recharger la batterie à 30 pour cent.

Remise en service

Quand le véhicule est remis en circulation :

- Rebrancher la borne négative de la batterie. Initialiser les lève-vitres électriques ↻ 24.
- Vérifier la pression des pneus.
- Remplir le réservoir de lave-glace.
- Vérifier le niveau d'huile du moteur.
- Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
- Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

Remise en service (BEV)

Quand le véhicule est remis en circulation :

- Rebrancher la borne négative de la batterie. Initialiser les lève-vitres électriques ↻ 24.
- Vérifier la pression des pneus.
- Remplir le réservoir de lave-glace.

- Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
- Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

Types de propulsion ⇨ 4.

Reprise des véhicules hors d'usage

Vous trouverez des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sur notre site Web, selon les exigences légales. Ne confier ce travail qu'à un centre de recyclage agréé.



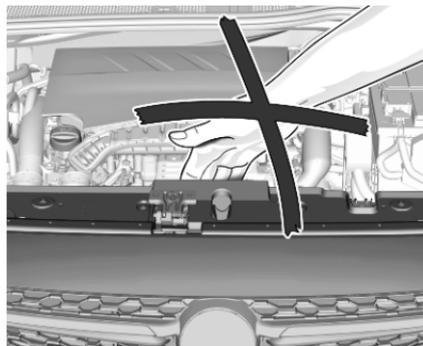
Batterie haute tension

La batterie haute tension est conçue pour la durée de vie du véhicule si les recommandations sont suivies. S'il est nécessaire de remplacer la batterie haute tension, prendre contact avec un atelier pour des instructions sur sa mise au rebut. Une mise au rebut inappropriée comporte des risques de brûlures graves, de chocs électriques et de dommages à l'environnement.

Recommandations ⇨ 292.

Contrôles du véhicule

Exécution du travail



⚠ Attention

N'effectuer des contrôles dans le compartiment moteur que lorsque le contact est coupé.

Le ventilateur de refroidissement peut également fonctionner lorsque le contact est coupé.

⚠ Danger

Le système d'allumage utilise une tension extrêmement élevée. Ne pas toucher.

**⚠ Danger**

Version électrique :

Ne jamais tenter d'effectuer soi-même la maintenance de composants sous haute tension. Ceci pourrait provoquer des blessures ou endommager le véhicule. L'entretien et la réparation de ces composants sous haute tension ne doivent être exécutés que par un technicien formé, possédant les connaissances nécessaires et les outils adéquats. L'exposition à une haute tension peut causer un

choc électrique, des brûlures, voire la mort. Les composants haute tension du véhicule ne peuvent être entretenus que par des techniciens ayant suivi une formation spéciale.

Les composants haute tension sont identifiés par des étiquettes. Ne pas déposer, ouvrir, séparer ou modifier ces composants. Les câbles et fils haute tension sont recouverts de gaines orange. Ne pas mesurer, altérer, couper ou modifier le câblage haute tension.

⚠ Attention

Version électrique :

N'effectuer des contrôles dans le compartiment moteur que lorsque le contact est coupé.

Le ventilateur de refroidissement peut se mettre à fonctionner, même lorsque le contact est coupé.

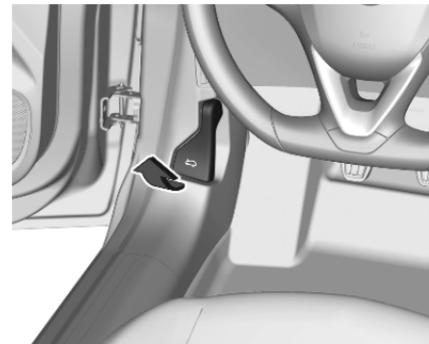
Avertissement

Version électrique :

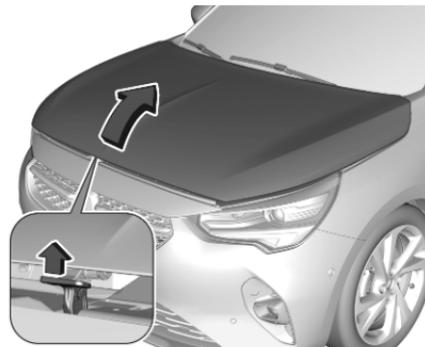
Même une contamination de faible importance des liquides peut endommager les systèmes du véhicule. Ne pas laisser des contaminants entrer en contact avec les liquides, les bouchons de réservoir ou les jauges.

Capot**Ouverture**

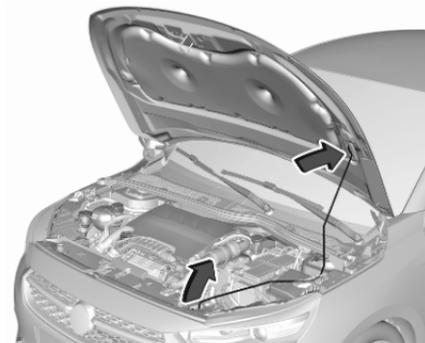
Ouvrir la porte avant gauche.



Tirer le levier de déverrouillage et le ramener dans sa position de départ.



Pousser le verrou de sécurité vers le haut et ouvrir le capot moteur.



Fixer la béquille de capot.

Fermeture

Avant de refermer le capot, enfoncer la béquille dans son support.

Abaisser le capot et le laisser tomber dans le verrou depuis une faible hauteur (20-25 cm). Vérifier le verrouillage.

Avertissement

Ne pas enfoncer le capot dans la serrure pour éviter les bosses.

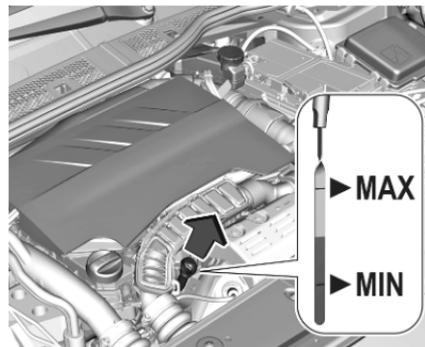
Huile moteur

Contrôler régulièrement le niveau d'huile moteur pour le protéger contre toute détérioration. Veiller à ce que les spécifications de l'huile moteur utilisée soient correctes.

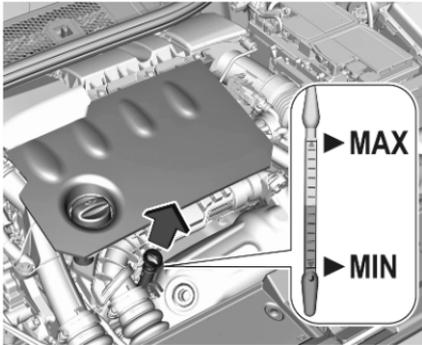
Fluides et lubrifiants recommandés
 ⇨ 324.

La consommation maximale d'huile moteur est de 0,6 l par 1 000 km.

Contrôle à effectuer avec le véhicule sur une surface plane. Le moteur doit avoir atteint sa température de fonctionnement et être arrêté depuis au moins 5 min.



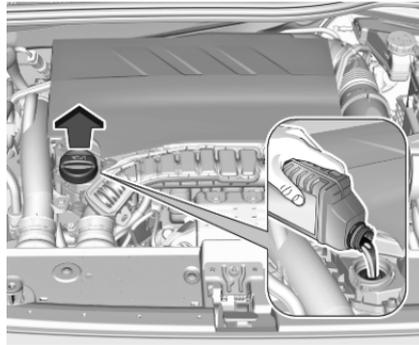
En fonction du moteur, différentes jauges d'huile sont utilisées.



Retirer la jauge d'huile, la nettoyer, la réinsérer entièrement, la retirer et lire le niveau d'huile moteur.

Lorsque le niveau d'huile moteur est descendu sous le repère **MIN**, faire l'appoint d'huile moteur.

Nous vous recommandons d'utiliser la même qualité d'huile moteur que celle utilisée lors de la dernière vidange.



Le niveau d'huile moteur ne doit pas dépasser le repère **MAX** de la jauge.

Avertissement

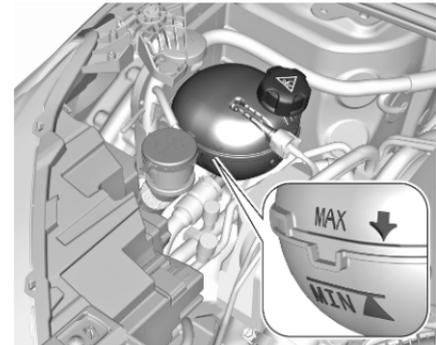
Un excès d'huile moteur doit être vidangé ou aspiré. Si l'huile dépasse le niveau maximum, ne pas faire démarrer le véhicule et s'adresser à un atelier.

Capacités de remplissage ⇨ 332.

Remettre le bouchon droit et le serrer.

Liquide de refroidissement du moteur

Niveau de liquide de refroidissement BEV



Si le niveau du liquide de refroidissement est au niveau du repère **MIN** ou en dessous, demander l'assistance d'un atelier pour faire l'appoint de liquide de refroidissement du moteur.

Avertissement

L'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur inadéquat peut causer de graves dommages à la batterie haute tension. Seuls des mécaniciens expérimentés sont autorisés à ouvrir le réservoir de liquide de refroidissement et à faire l'appoint de liquide de refroidissement.

Types de propulsion ⇨ 4.

Niveau de liquide de refroidissement ICE

Le liquide de refroidissement rempli à l'usine offre une protection contre le gel allant jusqu'à environ -37 °C.

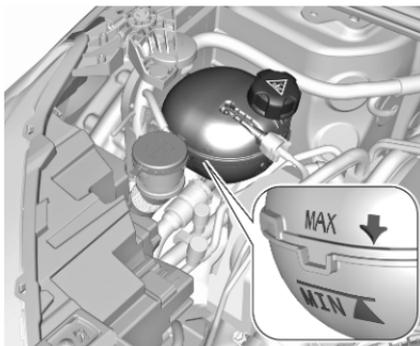
Avertissement

N'employer que du produit antigel homologué.

Liquide de refroidissement et antigel
⇨ 324.

Avertissement

Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement peut provoquer des dommages au moteur.



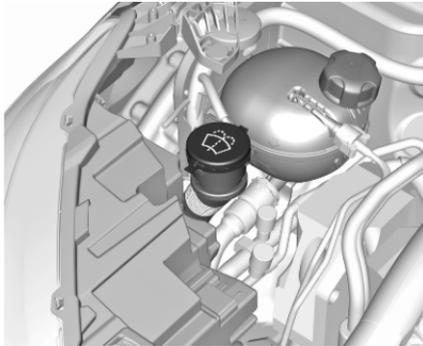
Si le système de refroidissement est froid, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver au-dessus du repère **MIN**. Faire l'appoint si le niveau est bas.

⚠ Attention

Laisser refroidir le moteur avant d'ouvrir le bouchon. Ouvrir le bouchon avec précaution, en laissant la pression s'évacuer lentement.

Pour faire l'appoint, utiliser un mélange 1:1 de concentré de liquide de refroidissement recommandé et d'eau de ville propre. Si du concentré de liquide de refroidissement n'est pas disponible, utiliser de l'eau de ville propre. Serrer fermement le bouchon. Faire contrôler la concentration de liquide de refroidissement et faire remédier à la cause de la perte de liquide de refroidissement par un atelier.

Liquide de lave-glace



Remplir d'eau propre mélangée à une quantité adéquate de produit de lave-glace agréé contenant de l'antigel.

Avertissement

Seule une concentration d'antigel adéquate dans le produit de lave-glace garantit la protection nécessaire à basses températures ou en cas de baisses soudaines de température.

Produit de lave-glace ⇨ 324.

Freins

Selon le style de conduite, l'usure des freins peut varier de façon importante. L'usure des freins peut augmenter lorsque le véhicule parcourt de petites distances, par exemple en ville.

Il peut être nécessaire de faire vérifier l'état des freins, même entre les entretiens du véhicule.

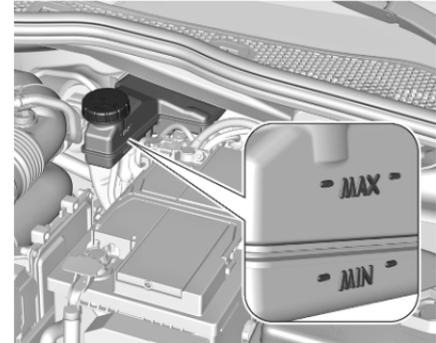
À moins qu'il y ait une fuite dans le circuit, une baisse du niveau de liquide de frein indique que les plaquettes de frein sont usées.

Une fois que des garnitures de frein neuves ont été montées, ne pas effectuer de freinage d'urgence inutile pendant les premiers déplacements.

Liquide de frein

⚠ Attention

Le liquide de frein est nocif et corrosif. Éviter les contacts avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes.



Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères **MIN** et **MAX**.

Si le niveau de liquide est en dessous du niveau **MIN**, contacter un atelier.

Liquide de frein/d'embrayage ⇨ 324.

Batterie du véhicule

La batterie du véhicule est sans maintenance pour autant que le profil de conduite permet un rechargement suffisant de la batterie. Des trajets sur courtes distances et des démarrages fréquents du moteur peuvent décharger la batterie. Éviter l'utilisation de consommateurs électriques non nécessaires.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées par les centres de collecte appropriés.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre semaines, la batterie peut se décharger. Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule.

Ne brancher et débrancher la batterie que quand le contact est coupé.

Protection contre la décharge de la batterie ↻ 100.

Remplacement de la batterie du véhicule

Remarque

Toute dérogation aux instructions données dans cette section peut entraîner une désactivation ou une perturbation du système d'arrêt/démarrage.

Quand la batterie du véhicule est remplacée, s'assurer qu'il n'y a pas de trous de ventilation ouverts à proximité de la borne positive. Si un trou de ventilation est ouvert dans cette zone, il doit être obturé par un capuchon borgne et la ventilation à proximité de la borne négative doit être ouverte.

Veiller à ce que la batterie soit toujours remplacée par le même type de batterie.

La batterie du véhicule doit être remplacée par un atelier.

Système d'arrêt-démarrage ↻ 191.

Charge de la batterie du véhicule

⚠ Attention

Sur les véhicules dotés du système d'arrêt-démarrage, s'assurer que le potentiel de charge ne dépasse pas 14,6 V si un chargeur de batterie est utilisé. Dans le cas contraire, la batterie du véhicule peut être endommagée.

Démarrage par câbles auxiliaires
↻ 313.

Protection contre le déchargement

Tension de batterie

Lorsque la tension de la batterie du véhicule est faible, un message d'avertissement s'affiche sur le centre d'informations du conducteur.

Pendant le trajet, la fonction de réduction de charge désactive temporairement certaines fonctions telles que la climatisation, la lunette arrière chauffée, le volant chauffé, etc.

Les fonctions désactivées sont réactivées automatiquement dès que la situation le permet.

Augmentation du ralenti

Si un chargement de batterie du véhicule est nécessaire en raison de la condition de la batterie, la puissance délivrée par l'alternateur doit être augmentée. Ceci est effectué par une augmentation du ralenti qui peut être entendue.

Un message s'affiche au centre d'informations du conducteur.

Prise de courant

Les prises de courant sont désactivées si la tension de la batterie du véhicule est faible.

Étiquette d'avertissement



Signification des symboles :

- Pas d'étincelle ou de flamme nue, interdit de fumer.
- Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent causer une cécité ou des blessures.
- La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou causer de graves brûlures.

- Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.
- Consulter le manuel d'utilisation pour de plus amples informations.
- Du gaz explosif peut être présent aux alentours de la batterie du véhicule.

Mode économie d'énergie

Ce mode désactive les consommateurs électriques afin d'éviter une décharge excessive de la batterie du véhicule. Ces consommateurs, comme l'Infotainment System, les essuie-glace, les feux de croisement, les lampes de courtoisie, etc., peuvent être utilisés pour une durée maximale totale d'environ 40 minutes une fois le contact coupé.

Passage en mode économie d'énergie

Lorsque le mode économie d'énergie est activé, un message apparaît sur le centre d'informations du conducteur.

Un appel téléphonique actif à l'aide de l'option mains libres sera maintenu pendant 10 minutes supplémentaires.

Désactivation du mode économie d'énergie

Le mode économie d'énergie est désactivé automatiquement lorsque le moteur est redémarré. Faire tourner le moteur pour disposer d'une charge suffisante :

- pendant moins de 10 minutes afin d'utiliser les consommateurs pendant environ 5 minutes ;
- pendant plus de 10 minutes afin d'utiliser les consommateurs pendant un maximum de 30 minutes.

Fonctionnalités de réchauffage

Remarque

Les fonctionnalités de chauffage individuelles, telles que les sièges chauffants ou le volant chauffé, peuvent être temporairement indisponibles en cas d'insuffisance de

charge électrique. Les fonctionnalités sont alors rétablies après quelques minutes.

Batterie haute tension

Pour préserver l'autonomie et la durée de vie de la batterie haute tension, il est recommandé ce qui suit :

- Dans la mesure du possible, ne pas charger la batterie haute tension à plus de 80 %.
- Ne pas décharger complètement la batterie haute tension.
- Ne pas laisser le véhicule pendant une période prolongée sans l'utiliser (plus de 12 heures) lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension est faible ou élevé. Un niveau de charge entre 20 et 40 % est préférable.
- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à 60 °C pendant plus de 24 heures.

- Éviter de charger le véhicule à basse température (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou à plus de 30 °C.
- Ne pas utiliser la batterie haute tension comme générateur d'énergie.
- Ne pas utiliser un générateur pour recharger la batterie haute tension.

Stockage du véhicule ⇨ 282.

Fuite

Une batterie haute tension endommagée peut entraîner la fuite immédiate ou ultérieure de gaz ou de liquides toxiques. Ce qui suit est recommandé :

- En cas d'incident, toujours informer les services d'incendie et d'urgence que le véhicule est équipé d'une batterie haute tension.
- Ne jamais toucher des liquides qui s'échappent de la batterie haute tension.

- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie haute tension ; ils sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident, car les gaz émis sont inflammables et peuvent provoquer un incendie.
- Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement doit être complété et la cause de la perte de liquide de refroidissement doit être réparée par un atelier.

Purge du système d'alimentation en carburant diesel

Si le réservoir a été vidé, le circuit de carburant diesel doit être purgé de son air. Ajouter au moins cinq litres de carburant diesel. Mettre le contact pendant environ 60 secondes et couper le contact. Ensuite, lancer le moteur du véhicule. Si le moteur ne démarre pas directement, répéter cette procédure quelques fois. Si le moteur ne démarre toujours pas, prendre contact avec un atelier.

Remplacement des balais d'essuie-glace

Pare-brise



Couper le contact.

Moins d'une minute après avoir coupé le contact, actionner la manette d'essuie-glace afin de positionner les balais d'essuie-glace à la verticale sur le pare-brise.

Soulever le bras d'essuie-glace jusqu'il reste en position soulevée, enfoncer le bouton pour libérer le balai d'essuie-glace et l'enlever.

Fixer le balai d'essuie-glace neuf sur le bras de l'essuie-glace et le pousser jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Abaisser le bras d'essuie-glace avec précaution.

Pour replacer les bras d'essuie-glace à leur position d'origine, mettre le contact et faire fonctionner le levier d'essuie-glace.

Lunette arrière



Soulever le bras d'essuie-glace. Dégager le balai d'essuie-glace comme illustré et l'enlever.

Fixer le balai de l'essuie-glace légèrement à un angle par rapport au bras de l'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'enclique.

Abaisser le bras d'essuie-glace avec précaution.

Remplacement des ampoules

Avant de remplacer une ampoule, s'assurer que tout l'éclairage extérieur et intérieur est coupé ainsi que le contact.

Maintenir une ampoule uniquement par son culot. Ne pas toucher le verre de l'ampoule avec les doigts nus.

Ne remplacer les ampoules que par des ampoules du même type.

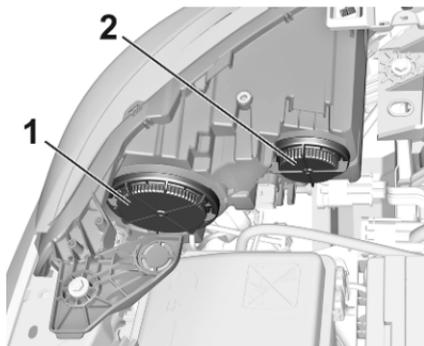
Remplacer les ampoules de phare depuis l'intérieur du compartiment moteur.

Vérification d'ampoule

Après le remplacement d'une ampoule, mettre le contact, opérer et vérifier les feux.

Phares halogènes

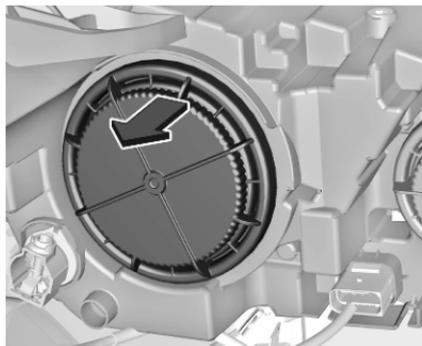
Phares halogènes avec ampoules séparées pour les feux de route et les feux de croisement / les feux de jour



Ampoule extérieure de feu de croisement (1).

Ampoule intérieure de feux de route / feux de jour (2)

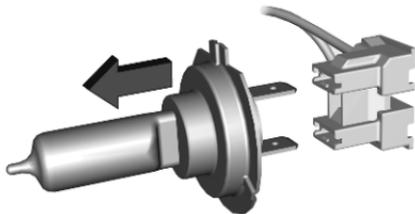
Feux de croisement (1)



1. Extraire le cache de protection en le tirant.

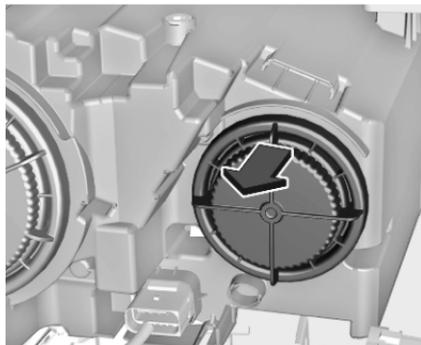


- Retirer la douille de l'ampoule du boîtier de réflecteur.

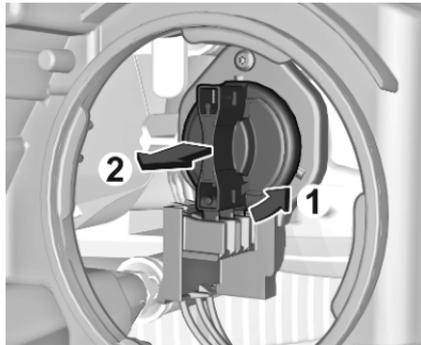


- Séparer l'ampoule de la douille d'ampoule et remplacer l'ampoule.
- Introduire la douille d'ampoule dans le boîtier du réflecteur.
- Remettre le couvercle de protection.

Feux de route / feux de jour (2)



- Extraire le cache de protection en le tirant.



- Faire tourner la douille dans le sens anti-horaire pour la dégager et la retirer du réflecteur.
- Introduire la douille d'ampoule neuve dans le boîtier du réflecteur.
- Remettre le couvercle de protection.

Phares à LED

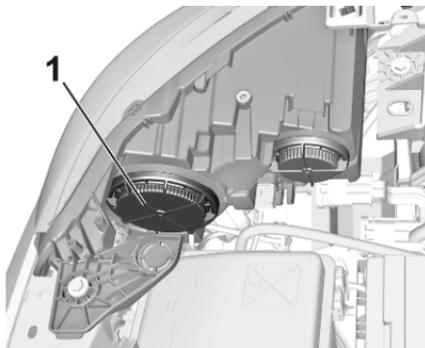
Les phares pour les feux de croisement et de route, les feux de jour et les clignotants sont conçus de façon que les LED ne peuvent pas être changées.

En cas de défaillance, faire réparer les éclairages par un atelier.

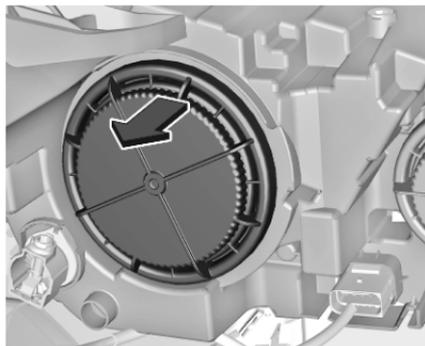
Phares antibrouillard

En cas de défaillance, faire réparer les éclairages par un atelier.

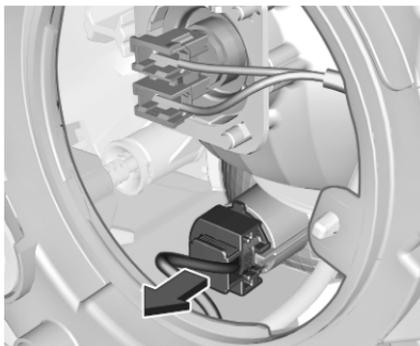
Clignotants avant



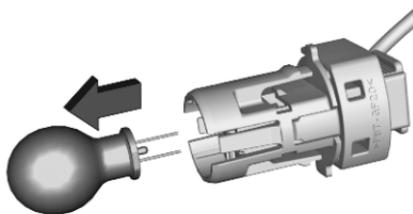
Faire tourner l'ampoule extérieure du feu (1).



1. Extraire le cache de protection en le tirant.



2. Retirer la douille de l'ampoule du boîtier de réflecteur.



3. Séparer l'ampoule de la douille d'ampoule et remplacer l'ampoule.

4. Introduire la douille d'ampoule dans le boîtier du réflecteur.

5. Remettre le couvercle de protection.

Feux arrière

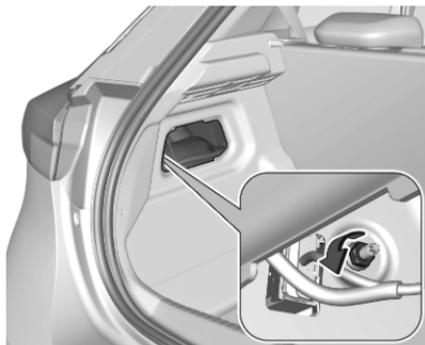
Feux arrière à LED

En cas de défaillance, faire réparer les éclairages par un atelier.

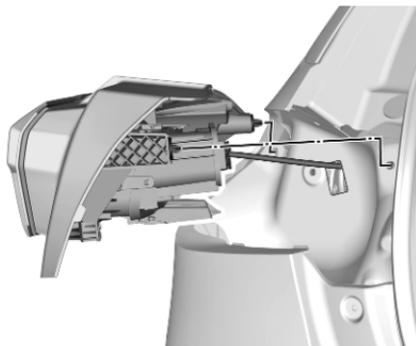
Bloc optique dans la carrosserie



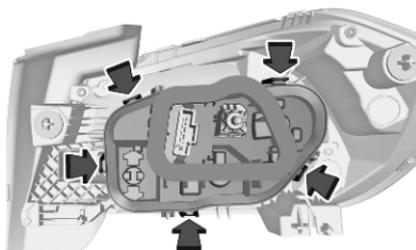
1. Ouvrir le hayon puis déposer le couvercle d'accès du côté correspondant.



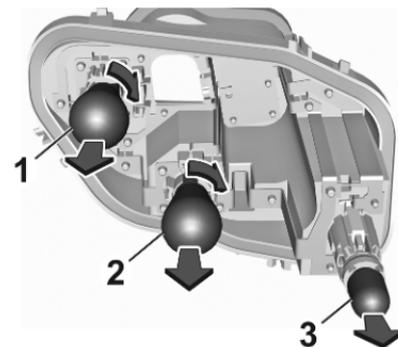
2. Desserrer l'écrou de fixation du bloc optique à l'aide d'une clé à douille ou d'une douille.
Pour éviter de perdre l'écrou s'il tombait dans la garniture d'aile, placer d'abord un chiffon sous l'écrou.
3. Dévisser manuellement et extraire l'écrou de fixation du bloc optique.



4. Retirer avec précaution l'ensemble feu arrière du renforcement et le déposer.
5. Détacher le câble du support.

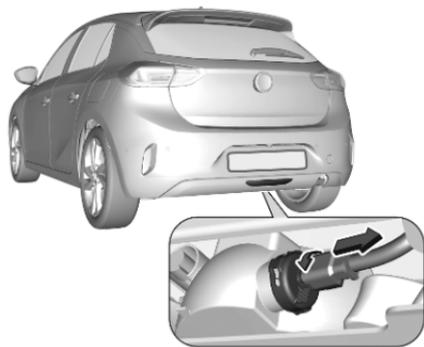


6. Presser les cinq pattes de retenue et déposer le support d'ampoule de l'ensemble de feu.



7. Enlever et remplacer les ampoules :
Feu arrière/feu stop (1)
Feu de direction (2)
Feu de recul (3)
8. Insérer le support d'ampoule dans l'ensemble de feu. Brancher la fiche à l'ensemble de feu. Monter le bloc optique dans l'évidement et serrer l'écrou de fixation du bloc optique depuis l'intérieur. Fixer le couvercle.

Feu antibrouillard arrière



1. Tourner le support d'ampoule dans le sens antihoraire et l'enlever du boîtier du réflecteur.



2. Enfoncer légèrement l'ampoule, la faire tourner dans le sens antihoraire et la retirer de la douille.
3. Remplacer et insérer la nouvelle ampoule dans la douille en tournant dans le sens horaire.
4. Introduire la douille dans le réflecteur et la tourner dans le sens horaire.

Troisième feu stop

En cas de défaillance, faire réparer les éclairages par un atelier.

Éclairage de plaque d'immatriculation

En cas de défaillance, faire réparer les éclairages par un atelier.

Éclairage intérieur

Faire remplacer les ampoules suivantes par un atelier :

- éclairage de courtoisie, spots de lecture
- éclairage du coffre
- éclairage du tableau de bord

Circuit électrique

Fusibles

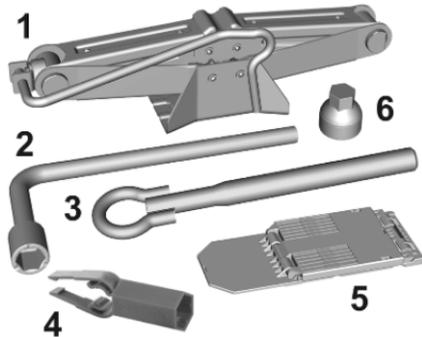
Un fusible défectueux doit être remplacé par un atelier.

Outillage du véhicule

Outillage

Véhicules avec roue de secours

Ouvrir le coffre.

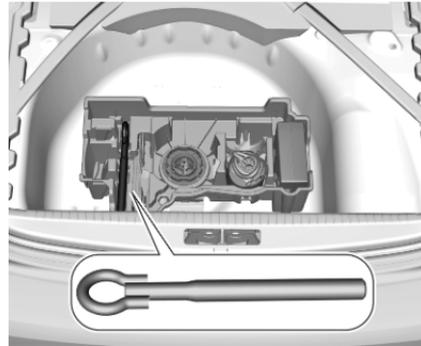


Les outils se trouvent dans le sac à outils :

- Cric (1)
- Clé de roue (2)
- Œillet de remorquage (3)
- Outil de dépose de cache de boulon de roue (4)

- Cale (5)
- Adaptateur pour écrous de blocage de roue (6)

Véhicules sans roue de secours



L'œillet de remorquage se trouve dans une boîte, sous le couvercle du plancher du coffre.

Kit de réparation des pneus ⇨ 304.

Jantes et pneus

État des pneus, état des jantes

Franchir les arêtes vives lentement et si possible à angle droit. Rouler sur des arêtes vives peut endommager les pneus et les jantes. Ne pas écraser un pneu contre une bordure de trottoir lors du stationnement.

Contrôler régulièrement l'état des pneus. En cas de dégâts ou d'usure anormale, prendre contact avec un atelier.

Pneus d'hiver

Les pneus d'hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7 °C et devraient donc être montés sur toutes les roues.

Conformément à la réglementation du pays, apposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur, si le code de vitesse des pneus est inférieur à la vitesse maximale du véhicule.

Toutes les tailles de pneus sont permises comme pneus d'hiver
↳ 333.

Désignations des pneus

Par exemple **225/55 R 18 98 V**

225 : largeur des pneus, mm

55 : rapport de la section (hauteur du pneu sur largeur du pneu), en %

R : type de carcasse : Radiale

RF : type : RunFlat

18 : diamètre des jantes, en pouces

98 : indice de capacité de charge par exemple : 98 correspond à 750 kg

V : indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse :

Q : jusqu'à 160 km/h

S : jusqu'à 180 km/h

T : jusqu'à 190 km/h

H : jusqu'à 210 km/h

V : jusqu'à 240 km/h

W : jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur (75 kg) plus une charge utile de 125 kg. Des équipements optionnels peuvent réduire la vitesse maximale du véhicule.

Pneus à sens de roulement imposé

Les pneus directionnels doivent être montés de telle sorte qu'ils tournent dans le bon sens de rotation. Le sens de rotation correct est reconnaissable au symbole (p.ex. une flèche) placé sur le flanc du pneu.

Pression des pneus

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage. Ne pas oublier la roue de secours. Ceci s'applique également aux véhicules équipés du système de détection de dégonflage des pneus.



L'étiquette d'informations sur la pression des pneus apposée indique l'équipement pneumatique d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus d'hiver.

Toujours gonfler la roue de secours de taille normale à la pression de gonflage indiquée pour pleine charge.

Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement

la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles ⇨ 333.

Pour les pneus homologués pour votre véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

1. Identifier l'appellation du moteur.
Caractéristiques du moteur
⇨ 330.
2. Identifier les pneus correspondants.

⚠ Attention

Un gonflage insuffisant peut provoquer un échauffement considérable du pneu ainsi que des dommages internes entraînant le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à grande vitesse.

⚠ Attention

En cas de pneus spécifiques, la pression des pneus recommandée indiquée sur le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression des pneus maximale indiquée sur le pneu. Ne jamais dépasser la pression des pneus indiquée sur le pneu.

Importance de la température

La pression des pneus dépend de la température du pneu. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'informations

et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20 °C.

La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10 °C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.

Système de détection de dégonflage des pneus

Le système de détection de dégonflage des pneus vérifie en permanence le régime de rotation des quatre roues et avertit en cas de basse pression de pneu pendant le trajet. Ceci s'obtient en comparant la circonférence de roulement du pneu à des valeurs de référence et des signaux ultérieurs.

Si un pneu perd de la pression, le témoin (⚠) s'allume et un message d'avertissement s'affiche au centre d'informations du conducteur.

Témoin (⚠) ⇨ 78.

Dans ce cas, réduire la vitesse, éviter les virages serrés et un freinage brutal. Arrêter dès que possible et vérifier la pression des pneus.

Après avoir réglé la pression des pneus, initialiser le système pour éteindre le témoin et relancer le système.

Si une défaillance continue à s'afficher, consulter un atelier. Le système ne fonctionne pas en cas de défaillance de l'ABS ou de l'Electronic Stability Control (contrôle de stabilité électronique), ou d'utilisation d'une roue de secours temporaire. Une fois le pneu remis en place, vérifier la pression de pneu à froid et initialiser le système.

Avertissement

Le système de détection de dégonflage des pneus se contente d'avertir au sujet de l'état de pression des pneus et ne remplace pas l'entretien régulier des pneus par le conducteur.

Initialisation du système

Après la correction de la pression de pneu ou le changement de roue, le système doit être initialisé pour apprendre les nouvelles valeurs de référence de circonférence :

1. Toujours confirmer que les quatre pneus présentent la pression correcte ⇨ 333.
2. Serrer le frein de stationnement.
3. Initialiser le système via l'affichage d'informations ⇨ 84.
4. La réinitialisation est confirmée par une indication instantanée.

Après l'initialisation, le système s'établit automatiquement pour les nouvelles pressions de pneu en roulant. Ensuite le système adopte et surveille les nouvelles pressions.

Les pneus doivent être froids pour vérifier leur pression.

Le système doit être réinitialisé dans les cas suivants :

- La pression des pneus a été modifiée
- La condition de charge a été modifiée
- Les roues ont été permutées ou échangées

Le système n'avertit pas instantanément en cas d'éclatement ou de dégonflage rapide de pneu. Ceci est dû à la durée du calcul.

Profondeur de sculptures

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.

Pour des raisons de sécurité, les pneus doivent être remplacés à partir d'une profondeur de 2-3 mm (4 mm pour les pneus d'hiver).

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneu d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière. S'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.

Les pneus vieillissent même s'ils ne roulent pas. Nous recommandons de remplacer les pneus tous les 6 ans.

Changement de taille de pneus et de jantes

En cas d'utilisation d'une taille de pneus autre que celle montée d'origine, il peut être nécessaire de reprogrammer le système et d'effectuer d'autres modifications sur le véhicule.

Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.

⚠ Attention

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

Enjoliveurs

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à toutes les exigences concernant chaque combinaison roue et pneu.

Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les pneus ne peuvent pas présenter de bourrelet de protection de jante.

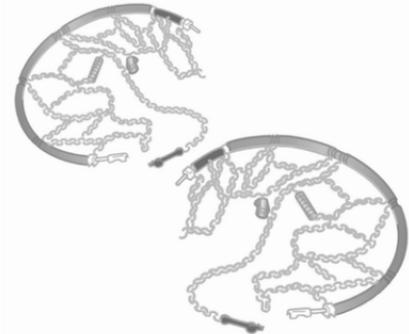
Les enjoliveurs ne doivent pas entraver le refroidissement des freins.

⚠ Attention

Des pneus ou des enjoliveurs non adéquats peuvent conduire à un dégonflage soudain des pneus et donc à des accidents.

Véhicules avec roues en acier : Si des écrous de blocage de roue sont utilisés, ne pas poser d'enjoliveurs.

Chaînes à neige



Des chaînes à neige ne sont autorisées que sur les roues avant.

Utiliser des chaînes à neige à mailles fins qui ne dépassent pas la bande de roulement et les flancs intérieurs des pneus de plus de 9 mm, fermoir de chaîne compris.

⚠ Attention

Un pneu endommagé est un pneu qui peut éclater.

Les chaînes à neige sont autorisées sur les pneus de taille 185/65R15 et 195/55R16.

Roue de dépannage temporaire

L'utilisation de chaînes à neige sur la roue de dépannage n'est pas autorisée.

Kit de réparation des pneus

De petits dégâts sur la bande de roulement peuvent être réparés avec le kit de réparation de pneus.

Ne pas enlever les corps étrangers du pneu.

Les dégâts au pneu d'une taille supérieure à 4 mm ou se situant dans le flanc du pneu ne peuvent pas être réparés à l'aide du kit de réparation des pneus.

En fonction de la version, il existe deux différents kits de réparation des pneus (type A et type B).

⚠ Attention

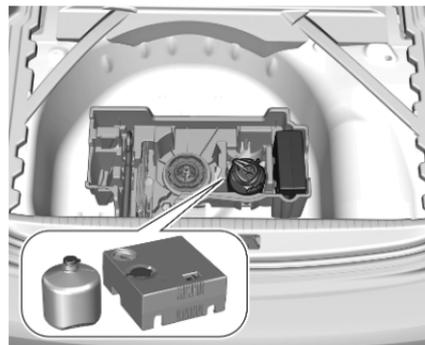
Ne pas dépasser 80 km/h.

Ne pas utiliser pendant une longue période.

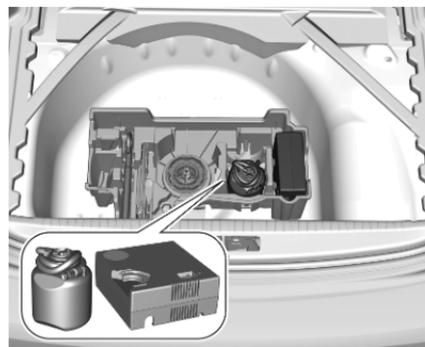
Cela risque d'affecter la direction et la manœuvrabilité.

En cas de pneu à plat :

Serrer le frein de stationnement, engager la 1^{ère}, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.



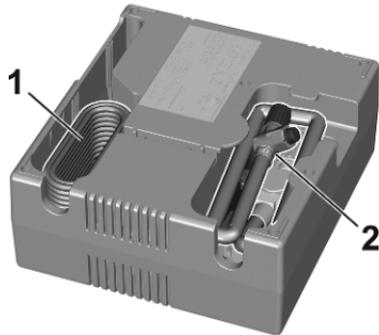
Type A



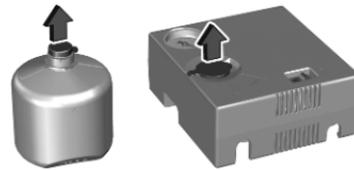
Type B

Le kit de réparation des pneus se trouve dans le coffre sous le couvercle de plancher.

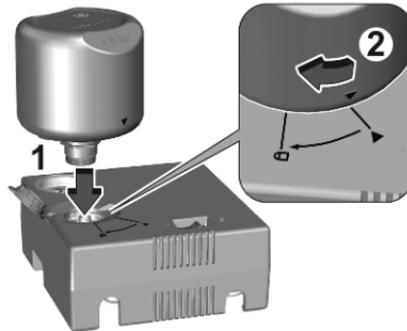
1. Déposer le flacon de produit d'étanchéité et le compresseur.
2. Extraire l'étiquette de limite de vitesse du flacon de produit d'étanchéité et le placer dans le champ de vision du conducteur.



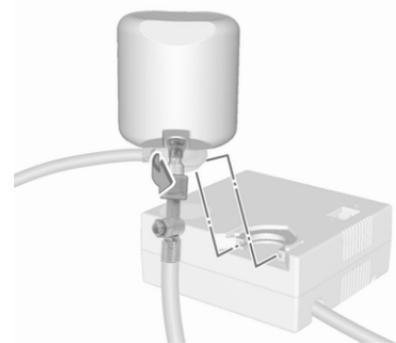
3. Enlever le câble de raccordement électrique (1) et le flexible d'air (2) de leur espace de rangement sur la face inférieure du compresseur.



4. Type A : ouvrir la bouteille de produit d'étanchéité et lever le couvercle.

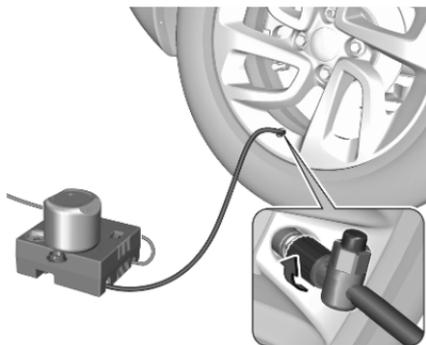


5. Type A : en premier lieu, insérer la bouteille de produit d'étanchéité dans le compresseur et aligner les symboles triangulaires. Ensuite, abaisser la bouteille de produit d'étanchéité et la tourner dans la position de verrouillage.



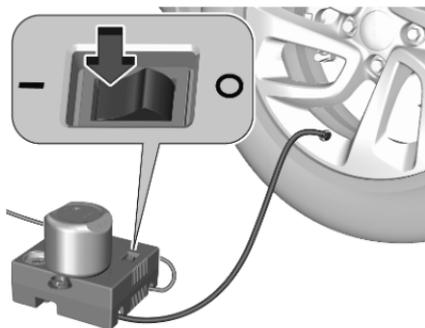
Type B : visser le flexible d'air du compresseur sur le raccord sur la bouteille de produit d'étanchéité.

6. Type B : placer le flacon de produit d'étanchéité dans le support du compresseur.
7. Placer le compresseur près du pneu, de sorte que la bouteille de produit d'étanchéité soit verticale.
8. Dévisser le capuchon de valve de la roue défectueuse.



9. Visser le flexible de remplissage sur la valve de pneu.
10. Le commutateur du compresseur doit être placé sur O.
11. Brancher la fiche du compresseur sur la prise pour accessoires 12 V ou sur la prise d'allume-cigares ↗ 63.

Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé d'utiliser le kit de réparation des pneus uniquement lorsque le moteur à combustion tourne ou lorsque le moteur électrique est prêt.

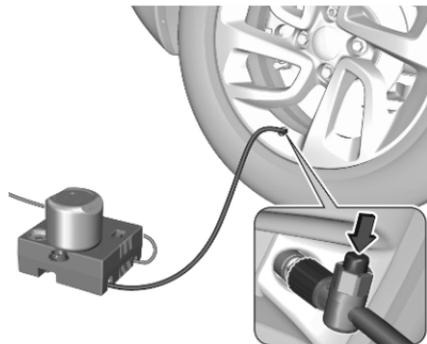


12. Placer le commutateur à bascule du compresseur sur I. Le pneu est rempli de produit d'étanchéité.
13. Le manomètre du compresseur indique brièvement une pression jusqu'à 600 kPa (6 bars) pendant que la bouteille de produit d'étanchéité se vide (environ 30 secondes). Puis la pression commence à chuter.
14. Le produit d'étanchéité a été complètement pompé dans le pneu. Le pneu est gonflé.
15. La pression des pneus prescrite devrait être atteinte dans les dix minutes.

Pression des pneus ↗ 333.

Quand la pression correcte est atteinte, éteindre le compresseur.

Si la pression des pneus prescrite n'est pas atteinte dans les dix minutes, démonter le kit de réparation de pneus. Avancer ou reculer le véhicule d'un tour de roue. Brancher à nouveau le kit de réparation des pneus et poursuivre la procédure de remplissage pendant dix minutes. Si la pression de gonflage prescrite n'est toujours pas atteinte, c'est que le pneu est trop fortement endommagé. Prendre contact avec un atelier.



Réduire l'excédent de pression de pneu au moyen du bouton du flexible pneumatique.

Ne pas faire fonctionner le compresseur pendant plus de dix minutes.

16. Détacher le kit de réparation des pneus. Retirer le flacon de produit d'étanchéité du compresseur. Visser le flexible de remplissage sur le raccord libre du flacon de produit d'étanchéité. Ceci empêche que le produit d'étanchéité ne s'échappe pas. Ranger le kit de réparation des pneus dans le coffre.
17. Essuyer avec un chiffon le produit d'étanchéité excédentaire.
18. Reprendre la route sans délai afin que le produit d'étanchéité se répartisse uniformément dans le pneu. Conduire entre 20 km/h et 60 km/h. Après un trajet d'environ 5 km mais de moins de dix minutes, s'arrêter et contrôler la pression des pneus. À cet effet, visser directement le flexible d'air sur la valve du pneu. Remplir le pneu comme décrit plus haut. Réduire

l'excédent de pression de pneu au moyen du bouton du flexible pneumatique.

Si la pression des pneus n'est pas tombée sous 200 kPa (2 bar), la régler à la pression correcte. Sinon, le véhicule ne peut être utilisé. Prendre contact avec un atelier.

Répéter la vérification une fois de plus après avoir roulé 10 km sans dépasser dix minutes pour vérifier que la pression n'a plus baissé.

Si la pression des pneus est descendue au-dessous de 200 kPa (2 bar), il ne faut plus utiliser le véhicule. Prendre contact avec un atelier.

19. Ranger le kit de réparation des pneus dans le coffre.

Remarque

Les caractéristiques de conduite du pneu réparé sont fortement dégradées, c'est pourquoi il convient de remplacer ce pneu.

En cas de bruits anormaux ou de fort échauffement du compresseur, l'arrêter pendant au moins 30 min.

La valve de sécurité intégrée s'ouvre à une pression de 700 kPa (7 bars).

Être attentif à la date d'expiration du kit. Au-delà de cette date, sa capacité d'étanchéité n'est plus garantie. Tenir compte des consignes de stockage mentionnées sur la bouteille du produit d'étanchéité.

Remplacer le flacon de produit de colmatage. Mettre la bouteille au rebut conformément aux prescriptions légales.

Le compresseur et le produit d'étanchéité peuvent être utilisés jusqu'à environ -30 °C.

Changement d'une roue

Effectuer les préparatifs suivants et suivre les conseils ci-après :

- Garer le véhicule sur un sol ferme, plat et non glissant. Mettre les roues avant en position droite.
- Si nécessaire, placer une cale sous la roue diagonalement opposée à la roue à changer.

- Serrer le frein de stationnement, engager la 1^{ère}, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.
- Si le sol n'est pas ferme, placer une planche solide d'une épaisseur maximale de 1 cm sous le cric.
- Sortir les objets lourds du véhicule avant de le monter sur cric.
- Aucune personne ni aucun animal ne doivent se trouver à l'intérieur du véhicule soulevé par un cric.
- Ne pas se glisser sous un véhicule soulevé par un cric.
- Ne pas démarrer un véhicule soulevé par un cric.
- Avant de serrer les vis de roue, les nettoyer.

⚠ Attention

Ne pas graisser les vis de roue.

Couples de serrage

Avertissement

Si le véhicule est équipé de jantes en alliage, serrer les boulons de roue à la main pour les cinq premiers tours au minimum.

Selon le matériau des jantes, deux boulons différents sont disponibles.



Le couple de serrage des jantes en alliage est de 115 Nm.



Le couple de serrage des jantes en acier est de 115 Nm.

⚠ Attention

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.

Positions de mise sur cric

Les positions de mise sur cric affichées concernent l'utilisation de bras de levage et de crics accessoires utilisés pour remplacer des pneus hiver / été.



La position de bras arrière de la plateforme de levage est centrale sous le point concerné de levage du véhicule.



La position de bras avant de la plateforme de levage est centrale sous le point concerné de levage du véhicule.

Roue de secours

La roue de secours peut être qualifiée de roue de dépannage en raison de sa taille par rapport aux autres roues du véhicule et selon les réglementations nationales. Dans ce cas, une vitesse maximale autorisée s'applique, même si aucune étiquette ne l'indique sur la roue de secours.

Si une étiquette est apposée sur la roue de secours, la vitesse autorisée dépend de la réglementation du pays.

Ne monter qu'une seule roue de dépannage temporaire. Prendre les virages à vitesse modérée. Ne pas utiliser pendant une période prolongée.

Avertissement

L'utilisation d'une roue de secours plus petite que les autres roues ou conjointement avec des pneus d'hiver peut altérer la tenue de route. Faire remplacer le pneu défectueux dès que possible.



La roue de secours se trouve dans le coffre, sous le recouvrement de plancher.

Pour la retirer :

1. Ouvrir le tapis de sol ⇨ 51.
2. La roue de secours temporaire est fixée avec un écrou papillon. Dévisser l'écrou pour sortir la roue de secours.
3. Si après le changement de roue, aucune roue n'est placée dans le cuvelage de roue de secours, resserrer l'écrou papillon et fermer le recouvrement de plancher.
4. Après avoir remonté la roue de taille normale, placer la roue de secours temporaire dans le cuvelage de roue avec l'extérieur de jante vers le haut et la fixer avec l'écrou papillon.

Placer la roue de secours

Effectuer les préparatifs suivants et suivre les conseils ci-après :

- Garer le véhicule sur un sol ferme, plat et non glissant. Mettre les roues avant en position droite.
- Si nécessaire, placer une cale sous la roue diagonalement opposée à la roue à changer.
- Serrer le frein de stationnement, engager la 1^{ère}, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.
- Sortir la roue de secours.
- Ne jamais changer simultanément plusieurs roues.
- N'utiliser le cric que pour remplacer les pneus crevés, pas pour monter des pneus d'hiver ou d'été au changement de saison.
- Le cric ne nécessite aucune maintenance.
- Si le sol n'est pas ferme, placer une planche solide d'une épaisseur maximale de 1 cm sous le cric.

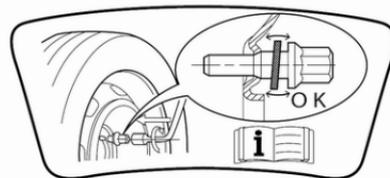
- Sortir les objets lourds du véhicule avant de le monter sur cric.
- Aucune personne ni aucun animal ne doivent se trouver à l'intérieur du véhicule soulevé par un cric.
- Ne pas se glisser sous un véhicule soulevé par un cric.
- Ne pas démarrer un véhicule soulevé par un cric.
- Avant de serrer les vis de roue, les nettoyer.

⚠ Attention

Ne pas graisser les vis de roue.

⚠ Attention

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.



- Noter que la roue de secours est fixée par le contact conique de chaque boulon si des boulons de roue sont utilisés pour les jantes en alliage. Dans ce cas, les rondelles ne viennent pas en contact avec la jante de roue de secours.
1. Extraire les caches vis de roue à l'aide de l'extracteur de caches vis de roue.
Outillage de bord ⇨ 299.
Jantes en acier avec enjoliveur :
Sortir l'enjoliveur.

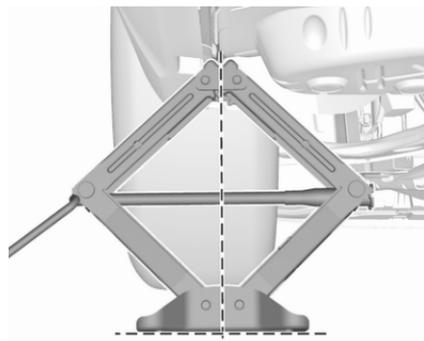


2. Placer la clé de roue et desserrer chaque boulon de roue d'un demi-tour.

Il se peut que les roues soient protégées par des écrous de blocage. Pour desserrer ces écrous spécifiques, commencer par placer l'adaptateur sur la tête de l'écrou avant de poser la clé de roue. L'adaptateur se trouve dans le sac d'outils. ↪ 299.

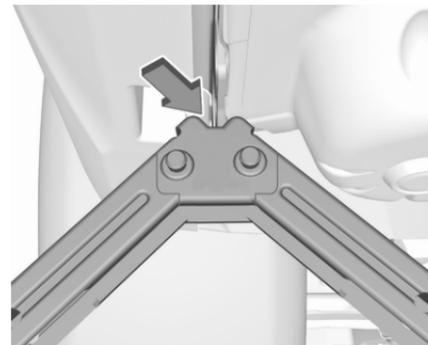


3. Vérifier que le cric est bien positionné sous le point de levage adéquat.



4. Régler le cric à la hauteur requise. Le positionner directement sous

le point de levage de manière telle qu'il ne glisse pas.



S'assurer que le bord de la carrosserie soit adapté à l'encoche dans le cric.



Quand le cric est correctement aligné, soulever le véhicule jusqu'à ce que la roue ne touche plus le sol.

5. Dévisser les écrous de roue.
6. Changer la roue.
7. Visser les écrous de roue.
8. Abaisser le véhicule et retirer le cric.
9. Poser la clé de roue en s'assurant qu'elle est bien logée sur la tête de vis et serrer chaque vis en quin-conce.

Le couple de serrage pour 15 po est 100 Nm et 115 Nm pour 16 po.

Si le véhicule est équipé de jantes en alliage, noter que les boulons de roue peuvent également être utilisés pour la roue de secours avec jante en acier. Dans ce cas, le serrage de la roue de secours est assuré par le contact conique de chaque tête de vis.

10. Véhicules avec enjoliveur : Aligner le trou de valve de l'enjoliveur avec la valve de pneu avant de l'installer.

Placer les capuchons des écrous de roue.

11. Ranger la roue changée ainsi que les outils du véhicule.
12. Vérifier la pression de gonflage du pneu et le couple de serrage des écrous de roue dès que possible.

Rangement d'une roue endommagée dans le coffre

La roue endommagée peut être rangée dans le cuvelage de roue de secours. Pour fixer la roue :



1. Déposer le capuchon central portant l'emblème la marque en appuyant depuis l'intérieur.
2. Placer la roue face externe vers le bas dans le cuvelage de roue.
3. Fixer la roue défectueuse avec la vis papillon.
4. Selon la taille de pneu, le tapis de sol peut être posé sur la roue en saillie.

Démarrage par câbles auxiliaires

Ne jamais démarrer à l'aide d'un chargeur rapide.

Lorsque la batterie d'un véhicule est déchargée, démarrer le moteur à l'aide de câbles auxiliaires de démarrage et de la batterie d'un autre véhicule.

Avertissement

Ne jamais faire démarrer un autre véhicule par câbles auxiliaires avec un véhicule électrique.

⚠ Attention

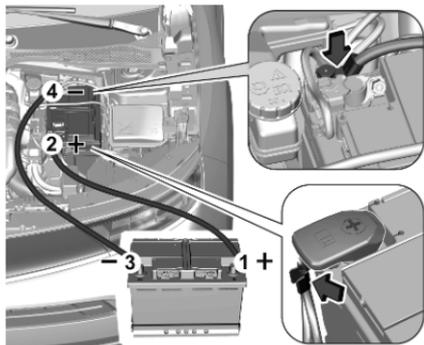
Le démarrage avec des câbles auxiliaires de démarrage doit être effectué avec la plus grande prudence. Tout non-respect des instructions suivantes peut entraîner des accidents ou des dégâts par explosion des batteries, ainsi que des dommages aux circuits électriques des deux véhicules.

⚠ Attention

Éviter les contacts avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes. Le liquide de batterie contient de l'acide sulfurique qui peut provoquer des blessures et des dégâts en cas de contact direct.

- Pas de flamme nue ni d'étincelles à proximité de la batterie du véhicule.
- Une batterie déchargée peut commencer à geler à une température de 0 °C. Dégeler la batterie gelée avant de raccorder les câbles de démarrage.
- Pour travailler à proximité de la batterie, porter des lunettes et des vêtements de protection.
- Utiliser une batterie de démarrage de même tension (12 V). Sa capacité (Ah) ne peut pas être trop inférieure à celle de la batterie déchargée.

- Utiliser des câbles auxiliaires de démarrage avec pinces-crocodiles isolées et présentant une section d'au moins 16 mm² et de 25 mm² pour les moteurs diesel.
- Ne pas débrancher la batterie déchargée du véhicule.
- Arrêter les appareils électriques non indispensables.
- Pendant le démarrage par câbles auxiliaires, ne pas se pencher sur la batterie du véhicule.
- Veiller à ce que les pinces-crocodiles des câbles auxiliaires de démarrage ne se touchent pas.
- Les véhicules ne doivent pas se toucher pendant le démarrage à l'aide des câbles auxiliaires.
- Serrer le frein de stationnement, placer la boîte manuelle au point mort ou la boîte automatique en position **P**.



Séquence de raccordement des câbles :

1. Raccorder le câble rouge à la borne positive de la batterie de démarrage.
2. Raccorder l'autre extrémité du câble rouge à la borne positive de la batterie déchargée.
3. Raccorder le câble noir à la borne négative de la batterie de démarrage.
4. Brancher l'autre extrémité du câble noir au point de masse de votre véhicule dans le compartiment moteur.

Placer les câbles de sorte qu'ils ne puissent pas être happés par des pièces en mouvement dans le compartiment moteur.

Démarrage du moteur :

1. Mettre en marche le moteur du véhicule procurant le courant.
2. Au bout de 5 minutes, démarrer l'autre moteur. Les tentatives de démarrages ne doivent pas dépasser 15 secondes avec un intervalle de 1 minute entre elles.
3. Faire tourner les deux moteurs pendant environ 3 minutes au ralenti avec les câbles branchés.
4. Activer des appareils consommateurs d'électricité, par ex. les phares, la lunette arrière chauffante.
5. Le retrait des câbles se fait exactement dans l'ordre inverse de l'installation.

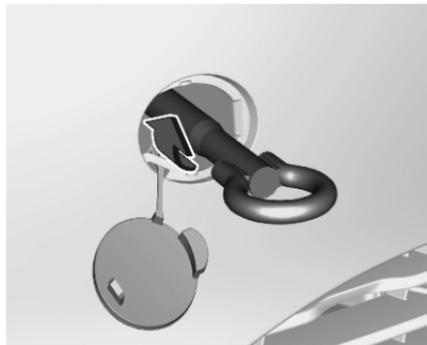
Remorquage

Remorquage du véhicule



Enlever le bouchon.

L'œillet de remorquage se trouve dans l'outillage du véhicule ↗ 299.



Visser l'œillet de remorquage au maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale.

Fixer la barre de remorquage à l'œillet de remorquage.

L'œillet de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer le véhicule enlisé.

Mettre le contact pour faire fonctionner les feux stop, l'avertisseur sonore, l'essuie-glace avant et, selon la version, pour débloquer le volant.

Avertissement

Désactiver les systèmes d'assistance au conducteur comme le freinage d'urgence actif ↗ 232, sans quoi le véhicule est susceptible de freiner automatiquement pendant le remorquage.

Déplacer le levier sélecteur sur le point mort.

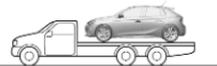
Desserrer le frein de stationnement.

Avertissement

Démarrer lentement. Ne pas conduire par à-coups. Des forces de traction trop importantes peuvent endommager les véhicules.

Quand le moteur est arrêté, le freinage et la direction nécessitent beaucoup plus efforts.

Mettre en marche le système de recyclage de l'air et fermer les fenêtres pour éviter que des gaz d'échappement du véhicule tracteur entrent dans l'habitacle.



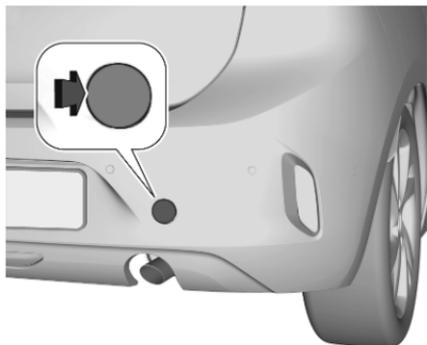
Lors du remorquage d'un BEV ou d'un véhicule équipé d'une boîte automatique, transporter le véhicule sur une plate-forme ou le remorquer avec les roues avant soulevées.

Après le remorquage, dévisser l'œillet de remorquage.

Introduire le capuchon avec le bord dans la rainure et le fixer en poussant.

Types de propulsion ↗ 4.

Remorquage d'un autre véhicule



Enlever le bouchon.

L'œillet de remorquage se trouve dans l'outillage du véhicule ↗ 299.



Visser l'œillet de remorquage au maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale.

Fixer un câble de remorquage ou mieux une barre de remorquage à l'œillet de remorquage.

L'œillet de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer un véhicule enlisé.

Avertissement

Démarrer lentement. Ne pas conduire par à-coups. Des forces de traction trop importantes peuvent endommager les véhicules.

Après le remorquage, dévisser l'œillet de remorquage.

Introduire le capuchon avec le bord supérieur dans la rainure et fixer le capuchon en poussant.

Soins extérieurs et intérieurs

Entretien extérieur

Serrures

Les serrures sont lubrifiées en usine en utilisant une graisse pour barillettes de haute qualité. N'utiliser des produits dégivrants que si cela est absolument nécessaire car leur effet dégraissant entrave le fonctionnement des barillettes. Après avoir utilisé un produit dégivrant, faire regraisser les barillettes par un atelier.

Lavage

La peinture du véhicule est soumise à des agressions extérieures.

Éliminer immédiatement les fientes, les insectes morts, les résines, le pollen, etc. car ils contiennent des composants corrosifs qui peuvent endommager la peinture.

En cas de passage à la station de lavage, suivre les instructions du fabricant. Les essuie-glaces avant et

arrière doivent être arrêtés. Enlever l'antenne et les accessoires externes tels que galerie de toit, etc.

En cas de lavage à la main, rincer abondamment les parties intérieures des passages de roue.

Nettoyer à fond les rebords et replis intérieurs des portes, le capot ainsi que les parties de la carrosserie qu'ils recouvrent.

Nettoyer les moulures en métal brillant avec une solution de nettoyage homologuée pour l'aluminium afin d'éviter tout dommage.

Avertissement

Toujours utiliser un produit de nettoyage dont le pH est compris entre 4 et 9.

Ne pas utiliser de produits de nettoyage sur des surfaces brûlantes.

Ne pas nettoyer le compartiment moteur avec un jet de vapeur ou haute pression.

Rincer abondamment le véhicule et l'essuyer à la peau de chamois. Rincer la peau de chamois. Utiliser des peaux de chamois différentes pour les surfaces peintes et pour les surfaces vitrées : des résidus de cire sur les vitres altèrent la vision.

Faire graisser les charnières de toutes les portes par un atelier.

Ne pas éliminer les taches de goudron avec des objets durs. Utiliser un spray éliminant le goudron sur les surfaces peintes.

Éclairage extérieur

Les lentilles des phares et des autres lampes sont en plastique. Ne pas utiliser de produits abrasifs ou corrosifs ni de grattoirs et ne pas effectuer de nettoyage à sec.

Polissage et lustrage

Un polissage n'est rendu nécessaire que lorsque la peinture est souillée par des substances solides ou a pris un aspect mat et perdu son éclat.

Les parties de la carrosserie en plastique ne doivent pas être traités avec des produits de lustrage ou de polissage.

Vitres et balais d'essuie-glace

Arrêter l'essuie-glace avant d'intervenir dans leurs zones.

Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux non pelucheux ou d'une peau de chamois avec du produit de nettoyage pour vitres et du produit d'élimination des insectes.

Lors du nettoyage de la vitre arrière depuis l'intérieur, toujours passer le chiffon parallèlement à l'élément de chauffage pour éviter tout dommage.

Utiliser un grattoir à arêtes vives pour éliminer le givre (la glace) de façon mécanique. Appuyer le grattoir fermement sur la vitre afin que la crasse ne puisse pas passer en dessous et rayer ainsi la vitre.

Nettoyer les balais d'essuie-glaces gras avec un chiffon doux et un produit de nettoyage pour vitres. S'assurer également de bien retirer tous les résidus de cire, insectes et autres de la vitre.

Les résidus de glace, la pollution et les balayages répétés sur des vitres sèches peuvent endommager, voire casser les balais d'essuie-glace.

Roues et pneus

Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

Nettoyer des jantes avec un nettoyant pour jantes à pH neutre.

Les jantes sont peintes et peuvent être nettoyées avec les mêmes produits que la carrosserie.

Dégâts à la peinture

Corriger les petits dégâts de peinture avec un crayon de retouche avant que la rouille ne se forme. Les grands dégâts de peinture ou la rouille doivent être réparés par un atelier.

Soubassement

Le soubassement est partiellement revêtu de PVC ou d'une couche de cire de protection permanente dans les zones les plus critiques.

Vérifier le soubassement après son lavage et le faire cirer le cas échéant.

Les matériaux en bitume caoutchouc peuvent abîmer la couche de PVC. Faire effectuer les travaux au soubassement par un atelier.

De préférence, laver le soubassement au début et à la fin de l'hiver et faire vérifier la couche de cire de protection.

Dispositif d'attelage

Ne pas nettoyer la barre d'attelage avec un jet de vapeur ou haute pression.

Entretien intérieur

Intérieur et garnitures

Ne nettoyer l'habitacle, y compris le revêtement de tableau de bord et les revêtements qu'à l'aide d'un chiffon sec ou de produit de nettoyage intérieur.

Nettoyer les garnitures en cuir à l'eau propre et avec un chiffon doux. Pour les taches tenaces, utiliser un produit d'entretien pour cuir.

Nettoyer le combiné d'instruments et les afficheurs uniquement avec un chiffon doux humide. Le cas échéant, utiliser une solution savonneuse douce.

Les garnitures en tissu se nettoient le mieux à l'aspirateur et à la brosse. Pour éliminer les taches, utiliser un produit de nettoyage pour tissu.

Il se peut que les tissus ne soient pas grand teint. Cela peut provoquer des décolorations visibles, notamment sur les garnitures de couleur claire. Éliminer les taches et les décolorations dès que possible.

Nettoyer les ceintures de sécurité à l'eau tiède ou avec un produit de nettoyage pour intérieur.

Avertissement

Attacher les fermetures Velcro des vêtements car elles peuvent abîmer le garnissage du siège si elles restent ouvertes.

La même chose s'applique aux vêtements avec des objets aux bords tranchants, tels que fermetures éclair, ceintures ou jeans cloutés.

Éléments en matière plastique et en caoutchouc

Les pièces en plastique et en caoutchouc peuvent être entretenues avec les mêmes produits que la carrosserie. Le cas échéant, utiliser un produit de nettoyage pour intérieur. Ne pas utiliser d'autres produits. Éviter notamment les solvants et l'essence. Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

Tapis de sol

⚠ Attention

Si un tapis de sol n'est pas de la bonne taille ou n'est pas positionné correctement, il peut interférer avec la pédale d'accélérateur et/ou de frein, ce qui peut entraîner une accélération non désirée

et/ou un allongement de la distance de freinage qui peut causer une collision et des blessures.

Se baser sur les recommandations suivantes pour une utilisation correcte des tapis de sol.

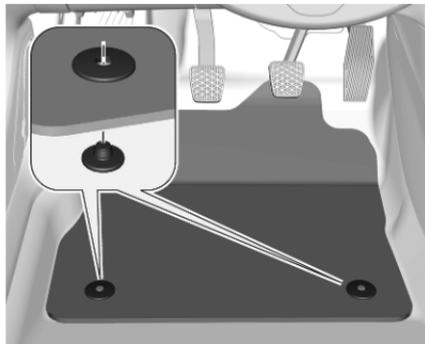
- Les tapis de sol d'origine ont été conçus pour ce véhicule. Si les tapis de sol doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés qui s'adaptent correctement et qui sont fixés par des dispositifs de maintien du côté conducteur. Toujours veiller à ce que les tapis de sol n'interfèrent pas avec les pédales.
- Utiliser le tapis de sol en l'orientant du bon côté. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis de sol du côté du conducteur.
- N'utiliser qu'un seul tapis de sol du côté du conducteur.

Insertion des tapis de sol

Le tapis de sol du côté du conducteur est maintenu en place par deux fixations.

Pour mettre en place :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible.



2. Aligner les fentes dans le tapis avec les fixations comme indiqué.
3. Pousser le tapis sur le sol.

Dépose des tapis de sol

Pour la retirer :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible.
2. Retirer le tapis.

Service et maintenance

Informations générales	321
Informations sur l'entretien	321
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés	324
Fluides et lubrifiants recommandés	324

Informations générales

Informations sur l'entretien

Il est important pour la sécurité, la fiabilité ainsi que pour le maintien de la valeur de votre véhicule que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles prévus.

Le dernier plan d'entretien détaillé pour votre véhicule est disponible auprès de votre atelier.

Les conditions de fonctionnement sont considérées comme extrêmes si l'une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, arrêts / démarrages fréquents, comme pour les taxis et véhicules de police, remorquage, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, pollution de l'air accrue, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température.

Dans ces conditions d'utilisation extrêmes, il peut être nécessaire d'augmenter la fréquence de certai-

nes interventions d'entretien par rapport aux intervalles normaux indiqués dans l'affichage de service. Contacter un atelier pour établir un plan d'entretien personnalisé.

Affichage de service ⇨ 71.

Intervalles d'entretien

Code du moteur	EB2FAD, EB2FAMD	EB2ADTD, EB2ADTS, EB2ADTSM, EB2ADTMD	DV5RCf	Véhicule électrique
Groupe 1 de pays	20 000 km / 1 an	20 000 km / 1 an	30 000 km / 1 an ¹⁾	25 000 km / 2 ans ²⁾
Groupe 2 de pays	20 000 km / 1 an	15 000 km / 1 an	30 000 km / 1 an ¹⁾	25 000 km / 2 ans ²⁾
Groupe 3 de pays	20 000 km / 1 an	15 000 km / 1 an	15 000 km / 1 an	25 000 km / 2 ans ²⁾
Groupe 4 de pays	15 000 km / 1 an	15 000 km / 1 an	15 000 km / 1 an	25 000 km / 1 an
Groupe 5, 6 de pays	10 000 km / 1 an	10 000 km / 1 an	10 000 km / 1 an	25 000 km / 1 an

1) Sauf indication contraire dans l'affichage de service.

2) Le premier intervalle d'entretien est de 12 500 km / 1 an

Groupe 1 de pays :

Andorre, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays-Bas, Norvège, Portugal, République d'Irlande, Saint-Marin, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni.

Groupe 2 de pays :

Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie.

Groupe 3 de pays :

Albanie, Kosovo, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Serbie.

Groupe 4 de pays :

Israël, Lesotho, Afrique du Sud, Swaziland, Turquie.

Groupe 5 de pays :

Russie.

Groupe 6 de pays :

Tous les autres pays qui ne figurent pas dans les groupes de pays susmentionnés.

Confirmations

La confirmation de réalisation de l'entretien est enregistrée dans le carnet d'entretien et de garantie. La date et le kilométrage sont ajoutés ainsi que la signature et le cachet de l'atelier ayant effectué l'entretien.

S'assurer que le carnet d'entretien et de garantie est correctement rempli car la preuve d'un entretien suivi est essentielle en cas de recours à la garantie ou de demande de geste commercial. C'est également un bon argument au moment de la revente éventuelle du véhicule.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

Fluides et lubrifiants recommandés

Utiliser uniquement les produits conformes aux spécifications recommandées.

⚠ Attention

Les produits nécessaires au fonctionnement du véhicule sont dangereux et peuvent être nocifs. Manipuler avec prudence. Respecter les consignes figurant sur les récipients.

Huile moteur

L'huile moteur est identifiée par sa qualité et sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité. La qualité de l'huile garantit par exemple la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, tandis que

le degré de viscosité indique la fluidité de l'huile sur une plage de température donnée.

Choisir l'huile moteur correcte en se basant sur sa qualité et sa température ambiante minimale ↗ 328.

Appoint d'huile moteur

Avertissement

Si de l'huile se répand, l'éponger et la mettre au rebut correctement.

Les huiles moteur de différentes marques et différents producteurs peuvent être mélangées pour autant que vous respectiez les critères d'huile moteur spécifiés qualité et viscosité.

L'utilisation d'huiles moteur classées uniquement ECA pour tous les moteurs à essence est interdite, car le moteur risquerait d'être endommagé dans certaines conditions de fonctionnement.

Additifs d'huile moteur supplémentaires

L'utilisation d'additifs d'huile moteur supplémentaires peut entraîner des dégâts et rendre la garantie caduque.

Degrés de viscosité d'huile moteur

Le degré de viscosité SAE indique la fluidité de l'huile.

L'huile multigrade est représentée par deux chiffres, par ex.

SAE 5W-30. Le premier chiffre, suivi d'un W, indique la viscosité à basse température et le second chiffre, la viscosité à haute température.

Sélectionner le degré de viscosité adapté en fonction de la température ambiante minimale ↗ 328.

Toutes les classes de viscosité recommandées sont adaptées pour une utilisation à des températures ambiantes élevées.

Liquide de refroidissement et antigel

Utiliser uniquement un antigel approuvé pour le véhicule. Prendre contact avec un atelier.

Le système est rempli en usine par un liquide de refroidissement conçu pour offrir une excellente protection contre la corrosion ainsi que le gel à des températures allant approximativement jusqu'à -28 °C. Dans les régions froides à très basses températures, le liquide de refroidissement rempli en usine offre une protection contre le gel à des températures allant jusqu'à -37 °C. Cette concentration doit être maintenue toute l'année. L'utilisation d'additif pour liquide de refroidissement dont le but est de procurer une protection supplémentaire contre la corrosion ou d'assurer l'étanchéité en cas de petites fuites peut provoquer des problèmes de fonctionnement. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation d'additifs pour liquide de refroidissement.

Liquide de lave-glace

Utiliser uniquement du liquide de lave-glace agréé pour le véhicule pour éviter d'endommager les balais d'essuie-glace, la peinture, les pièces en plastique et en caoutchouc. Prendre contact avec un atelier.

Liquide de frein/ d'embrayage

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage. Le liquide de frein doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.

Utiliser uniquement du liquide de frein approuvé pour le véhicule. Prendre contact avec un atelier.

AdBlue

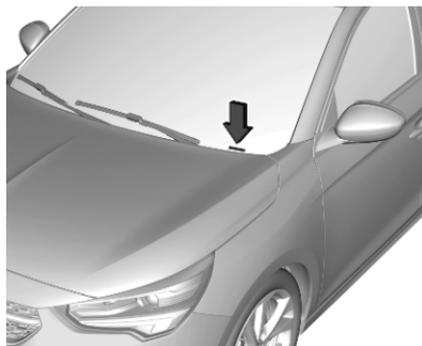
Utiliser uniquement AdBlue pour réduire les oxydes d'azote dans les émissions de gaz d'échappement
⇨ 196.

Caractéristiques techniques

Identification du véhicule	326
Numéro d'identification du véhicule	326
Plaque d'identification	326
Identification du moteur	327
Données du véhicule	328
Liquides et lubrifiants recommandés	328
Données du moteur	330
Dimensions du véhicule	331
Capacités	332
Pressions des pneus	333

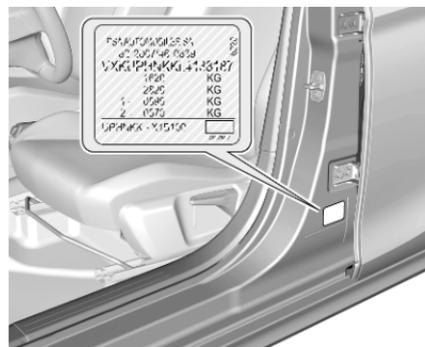
Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule

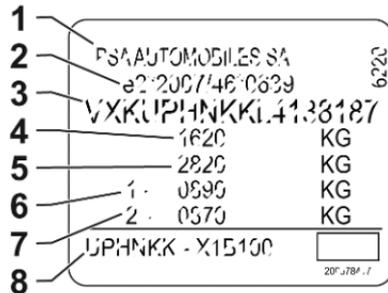


Le numéro d'identification du véhicule peut être estampé sur le tableau de bord, visible à travers le pare-brise ou dans le compartiment moteur sur le panneau de carrosserie de droite.

Plaque d'identification



La plaque signalétique se trouve sur l'encadrement de la porte avant gauche ou droite. La disposition et la position diffèrent pour certains pays d'exportation.



Données de la plaque signalétique :

- 1 : constructeur
- 2 : numéro d'homologation
- 3 : numéro d'identification du véhicule
- 4 : poids nominal brut autorisé du véhicule en kg
- 5 : poids total roulant autorisé en kg
- 6 : charge maximale autorisée sur l'essieu avant en kg
- 7 : charge maximale autorisée sur l'essieu arrière en kg
- 8 : adresse du fabricant, données spécifiques au véhicule ou au pays

La charge sur essieu avant et la charge sur essieu arrière ne doivent pas dépasser ensemble le poids total autorisé en charge.

Le poids en ordre de marche du véhicule dépend des caractéristiques du véhicule, par ex. des équipements et accessoires en option. Voir le certificat de conformité CEE fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Les caractéristiques techniques ont été établies selon les normes de la Communauté Européenne. Tous droits de modification réservés. Les indications figurant sur les papiers du véhicule ont toujours priorité sur celles du présent manuel.

Identification du moteur

Les tableaux de caractéristiques techniques présentent l'appellation du moteur.

Caractéristiques du moteur ⇨ 330.

Pour identifier le moteur adéquat, voir la puissance du moteur dans le certificat de conformité CEE fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Données du véhicule

Liquides et lubrifiants recommandés

Qualité de l'huile moteur recommandée

Groupes de pays ⇨ 321

Pays des groupes de pays 1 à 3 et 5

EB2FAD
EB2FAMD
EB2ADTD
EB2ADTS
EB2ADTSM
EB2ADTMD
DV5RCf

Huile moteur Opel d'origine

B71 2010 / B71 2312

Pays inclus dans le groupe de pays 4

tous moteurs

Huile moteur Opel d'origine

B71 2302 / B71 2297

Pays inclus dans le groupe de pays 6

tous moteurs

Huile moteur Opel d'origine

B71 2297

Degrés de viscosité d'huile moteur

	B71 2010	B71 2312	B71 2302	B71 2297
Classe de viscosité d'huile moteur	SAE 0W-20	SAE 0W-30	SAE 0W-30	SAE 5W-30

Données du moteur

Code du moteur	EB2FAD, EB2FAMD	EB2ADTD, EB2ADTMD	EB2ADTS, EB2ADTSM	DV5RCf	Véhicule électrique
Désignation de vente	1.2	1.2 T	1.2 T	1.5 D	–
Cylindrée [cm ³]	1199	1199	1199	1499	–
Puissance du moteur [kW]	55	74	96	74	97 / 100 / 115
à un régime de	5750	5500	5500	3500	–
Couple [Nm]	110 / 116	205	230	240 / 250	260
à un régime de	2750	1750	1750	1750	–
Type de carburant	Essence	Essence	Essence	Gazole (carburant diesel)	–
Indice d'octane RON ¹⁾²⁾					
recommandé	95	95	95	–	–
autorisé	98	98	98	–	–
autorisé	91	91	91	–	–
Type de carburant supplémen- taire	–	–	–	–	–

1) Une étiquette spécifique au pays apposée sur la trappe à carburant peut annuler et remplacer l'exigence spécifique au moteur.

2) Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier, par ex. avec une teneur spécifique en octane, peut être nécessaire pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Dimensions du véhicule

Longueur [mm]	4060
Largeur sans rétroviseurs [mm]	1745
Largeur, les deux rétroviseurs extérieurs rabattus [mm]	1791
Largeur, les deux rétroviseurs compris [mm]	1960
Hauteur (sans antenne) [mm]	1432
Longueur du coffre au niveau du plancher [mm]	680
Longueur du coffre avec les sièges de seconde rangée rabattus [mm]	1385
Largeur du coffre entre les passages de roue [mm]	1018
Largeur du coffre à la hauteur de la ceinture de sécurité [mm]	833
Empattement [mm]	2538
Diamètre de braquage [m]	10,32

Capacités**Huile moteur**

Moteur	EB2FAD, EB2FAMD	EB2ADTD, EB2ADTMD	EB2ADTS, EB2ADTSM,	DV5RCf
filtre inclus [l]	3,25	3,5	3,5	4,0
entre MIN et MAX [l]	1,0	1,0	1,0	1,5

Réservoir de carburant

Essence, quantité de remplissage [l]	44
Diesel, quantité de remplissage [l]	41

Réservoir d'AdBlue

AdBlue, quantité de remplissage [l]	13
-------------------------------------	----

Batterie haute tension

Capacité de batterie [kWh]	50
----------------------------	----

Pressions des pneus

Moteur	Pneus	Véhicule avec jusqu'à 3 personnes À pleine charge			
		avant [kPa/bar] ([psi])	arrière [kPa/bar] ([psi])	avant [kPa/bar] ([psi])	arrière [kPa/bar] ([psi])
EB2FAD, EB2FAMD	185/65 R15, 195/55 R16,	220/2,2 (32)	210/2,1 (30)	270/2,7 (39)	290/2,9 (42)
EB2ADTD, EB2ADTS, EB2ADTSM, DV5RD, DV5RCf	195/55 R16, 205/45 R17	220/2,2 (32)	210/2,1 (30)	270/2,7 (39)	290/2,9 (42)
Véhicule électrique	205/45 R17	250/2,5 (36)	250/2,5 (36)	250/2,5 (36)	300/3,0 (45)
Tous	Roue de dépannage temporaire	420/4,2 (60)	420/4,2 (60)	420/4,2 (60)	420/4,2 (60)

Informations au client

Informations au client	334
Déclaration de conformité	334
REACH	336
Mise à jour logicielle	336
Marques commerciales déposées	338
Enregistrement des données du véhicule et vie privée	338
Enregistrement des données des appels d'urgence et protection de la vie privée	338
Enregistrements des données d'événements	339
Identification de fréquence radio (RFID)	343

Informations au client

Déclaration de conformité

Systèmes de transmission radio

Ce véhicule comporte des systèmes qui transmettent et / ou reçoivent des ondes radioélectriques soumises à la Directive 2014/53/UE et The Radio Equipment Regulations 2017 du Royaume-Uni. Les fabricants des systèmes énumérés ci-dessous déclarent la conformité avec la Directive 2014/53/UE et The Radio Equipment Regulations 2017. Le texte intégral de la déclaration de conformité de l'UE pour chaque système est disponible à l'adresse internet suivante : www.opel.com/conformity.

L'importateur est
Opel / Vauxhall, Bahnhofplatz,
65423 Ruesselsheim am Main,
Germany.

Infotainment System Multimedia Navi Pro / Multimedia Navi

Continental Automotive Czech Republic s.r.o

Prumyslová 1851, 250 01 Brandys nad Labem, Czech Republic

	Fréquence de fonctionnement (MHz)	Puissance maximale (dBm)
BT	2402,0 - 2480,0	4,1
Wi-Fi	2412,0 - 2462,0	16,7

Radio de l'Infotainment System

Hangsheng France Front Office

Cœur Défense, 110 Espl. du Général de Gaulle, Paris 9231 La Défense, France

Fréquence d'utilisation :
2402,0 - 2480,0 MHz

Puissance maximale : 4 dBm

Infotainment System Multimedia

Robert Bosch Car Multimedia GmbH

Robert-Bosch-Strasse 200, 31139
Hildesheim, Germany

Fréquence d'utilisation :
2400,0 - 2483,5 MHz

Puissance maximale : 4 dBm

Chargeur sans fil

Continental Automotive GmbH
Siemensstrasse 12, 93055 Regens-
burg, Germany

Fréquence de fonctionnement :
90,0 - 119,0 kHz

Puissance maximale :
39,24 dB μ A/m à 3 m

Module d'antenne

Hirschmann Car Communication
GmbH

Stuttgarter Strasse 45-51, 72654
Neckartenzlingen, Germany

Fréquence de fonctionnement : s.o.

Puissance maximale : s.o.

ASK Industrie SpA

C.P. 110 c / o U.P. RE2, 42121
Reggio Emilia, Italie

Fréquence de fonctionnement : s.o.

Puissance maximale : s.o.

Fiamm France - RCA Spa

12 rue Augustin Fresnel, 78420
Aubergenville, France

Fréquence de fonctionnement : s.o.

Puissance maximale : s.o.

Émetteur de clé électronique

Valeo Comfort and Driving Assis-
tance

76, rue Auguste Perret 94046 Créteil
- CEDEX France

Fréquence d'utilisation :
433,05 – 434,79 MHz

Puissance maximale : -6,85 dBm

Récepteur de clé électronique

Valeo Comfort and Driving Assis-
tance

76, rue Auguste Perret 94046 Créteil
- CEDEX France

	Fréquence d'uti- lisation	Puissance maximale (dBm)
--	------------------------------	--------------------------------

BT	2402,0 - 2480,0	5,0
----	-----------------	-----

Radio	125 kHz	- 7,3
-------	---------	-------

Transmetteur de la télécommande radio

Huf Hülsbeck & Fürst GmbH & Co.
KG

Steeger Str. 17, 42551 Velbert,
Germany

Fréquence d'utilisation :
433,05 – 434,79 MHz

Puissance maximale de sortie :
-14 dBm

Récepteur de la télécommande radio

Aptiv Services France SAS

22 Avenue des Nations ZAC Paris
Nord II 93420 Villepinte France

Fréquence de fonctionnement :
125 kHz

Puissance maximale :
66 dB μ A/m à 10m

Blocage du démarrage

Kostal Bulgaria Automotive Pazardz-
hik

ul. "Sinitevska" 4, 4400 Southern
Industrial Zone, Bulgaria

Fréquence de fonctionnement :
119 - 134 kHz

Puissance maximale :
72 dB μ A/m à 10 m

Radar

ZF TRW Autocruise SAS

Secteur de la Pointe du Diable,
Avenue du technopôle, 29280 Plou-
zane, France

Fréquence de fonctionnement :
76,0 - 77,0 GHz

Puissance maximale : 28 dBm

Module BTA

Marelli S.p.A.

Viale A. Borletti 61/63, 20011
Corbetta, Italy

	Fréquence de fonctionne- ment (MHz)	Puis- sance maximale (dBm)
GSM 900	880 -960	33
GSM 1800	1710 - 1880	30
UMTS	880 -960	24
	1920 - 2170	24

Numéros d'homologation de type de l'ICASA

Liste de tous les numéros d'homolo-
gation de type de l'Independent
Communications Authority of South
Africa (ICASA) :

TA-2018/5025, TA-2018/5031,
TA-2017/2387, TA-2018/1848,
TA-2018/208, TA-2017/1106,
TA-2017/3180

REACH

Registration, Evaluation, Authorisa-
tion and Restriction of Chemicals
(REACH) est un règlement de l'Union
européenne adopté pour améliorer la
protection de la santé humaine et de
l'environnement contre les risques
liés aux substances chimiques. Visi-
ter le site www.opel.com pour de plus
amples renseignements et pour accé-
der aux informations communiquées
en application de l'article 33.

Mise à jour logicielle

L'Infotainment System peut téléchar-
ger et installer des mises à jour logi-
cielles sélectionnées grâce à une
connexion sans fil.

Remarque

La disponibilité de ces mises à jour
logicielles sans fil pour le véhicule
dépend du véhicule et du pays. Vous
trouverez de plus amples informa-
tions sur notre site Web.

Gestion à distance de l'appareil et mises à jour à distance du logiciel et du micrologiciel

En tant que partie intégrante du
service se rapportant à l'exécution
des contrats de service connectés
souscrits, la gestion nécessaire de
l'appareil et les mises à jour logicielles
et micrologicielles nécessaires relati-
ves au logiciel et au micrologiciel pour
le service connecté désigné seront
effectuées à distance, en particulier
en utilisant la technologie sans fil.

Pour cela, une connexion réseau
radio sécurisée entre le véhicule et le
serveur de gestion de l'appareil sera

établie lorsque le contact est mis et qu'un réseau mobile est disponible. En fonction de l'équipement du véhicule, une connexion doit être paramétrée sur le **Connected vehicle** pour permettre l'établissement de la connexion au réseau radio.

Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à la sécurité des produits ou à la sûreté des produits et les mises à jour logicielles et micrologicielles sont effectuées lorsque le traitement est nécessaire pour le respect d'une obligation légale à laquelle le fabricant est soumis (par ex. loi applicable sur la responsabilité du fait du produit, réglementation d'appel d'urgence) ou lorsque le traitement est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux des utilisateurs et passagers respectifs du véhicule.

L'établissement d'une connexion réseau radio sécurisée et les mises à jour à distance relatives ne sont pas affectées par les paramètres de confidentialité et seront effectués en prin-

cipe après une activation par l'utilisateur du véhicule suite à une notification spécifique.

Le système est en mesure de notifier la réception d'une mise à jour dès qu'il est raccordé à un réseau Wi-Fi extérieur ou à un réseau mobile. Les mises à jour volumineuses sont téléchargées uniquement via le réseau Wi-Fi.

La disponibilité d'une mise à jour est notifiée sur l'affichage d'informations à la fin d'un trajet avec un choix d'installation immédiate ou d'installation reportée.

La durée de l'installation est variable et peut prendre quelques minutes avec un maximum de 30 minutes environ. Une notification fournira une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

Les mises à jour peuvent être vérifiées manuellement via l'affichage d'informations. Suivre les invites à l'écran dans le menu correspondant.

Affichage d'informations ⇨ 84.

Remarque

Les étapes de téléchargement et d'installation des mises à jour varient en fonction du véhicule.

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle requiert l'attention soutenue du conducteur, l'installation doit être effectuée avec le contact mis sans démarrer le moteur. L'installation ne peut pas être effectuées dans les cas suivants :

- moteur tournant
- appel d'urgence en cours
- charge insuffisante de la batterie du véhicule
- chargement de la batterie haute tension du véhicule en cours

Remarque

Pendant le processus d'installation, le véhicule peut ne pas fonctionner correctement.

Si la mise à jour a échoué, prendre contact avec un atelier.

Marques commerciales déposées

Apple Inc.

Apple CarPlay™ est une marque commerciale d'Apple Inc.

App Store® et iTunes Store® sont des marques déposées d'Apple inc.

iPhone®, iPod®, iPod touch®, iPod nano®, iPad® et Siri® sont des marques déposées d'Apple inc.

Bluetooth SIG, Inc.

Bluetooth® est une marque commerciale déposée de Bluetooth SIG, Inc.

DivX, LLC

DivX® et DivX Certified® sont des marques déposées de DivX, LLC.

Google Inc.

Android™ et Google Play™ Store sont des marques déposées de Google Inc.

Velcro Companies

Velcro® est une marque commerciale déposée de Velcro Companies.

Verband der Automobilindustrie e.V.

AdBlue® est une marque commerciale déposée de VDA.

Enregistrement des données du véhicule et vie privée

Enregistrement des données des appels d'urgence et protection de la vie privée

Traitement des données

Tout traitement d'informations personnelles par la fonction d'appel d'urgence respecte le cadre de protection des informations personnelles établi par le règlement 2016/679 (RGPD) et la directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, cherche à protéger les intérêts vitaux de la personne concernée, conformément à l'article 6.1, paragraphe d) du règlement 2016/679.

Le traitement des informations personnelles est strictement limité aux exigences de la fonction d'appel d'urgence utilisée avec le numéro d'appel d'urgence européen.

La fonction d'appel d'urgence est uniquement en mesure de collecter et de traiter les données suivantes relatives au véhicule : numéro de châssis, type (véhicule de tourisme ou véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois derniers lieux et sens de déplacement, nombre de passagers et un fichier journal horodaté enregistrant les données techniques liées au fonctionnement du système.

Les destinataires des données traitées sont les centres de traitement des appels d'urgence désignés par les autorités nationales compétentes sur le territoire où ils sont situés, permettant l'acheminement et le traitement prioritaires des appels au numéro d'urgence.

Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles de l'extérieur du système tant qu'un appel n'est pas effectué. Le système n'est pas traçable et n'est pas surveillé en permanence dans son mode de fonctionnement normal.

Les données contenues dans la mémoire interne du système sont automatiquement et continuellement effacées. Seuls les trois emplacements les plus récents du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont mémorisés.

Lorsqu'un appel d'urgence est déclenché, le journal des données est conservé pendant 13 heures au maximum.

Accès aux données

Le conducteur a le droit d'accéder aux données et, si nécessaire, de soumettre une demande de rectification, d'effacement ou de restriction du traitement de toute information personnelle non traitée conformément aux dispositions du règlement 2016/679 (RGPD). Les tiers auxquels des données ont été communiquées sont informés de toute rectification, tout effacement ou toute restriction effectués conformément à la directive susmentionnée, à moins que cela ne soit impossible ou n'exige un effort disproportionné.

Le conducteur a également le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir ces droits, nous contacter par e-mail à l'adresse privacyrights@mpsa.com.

Pour plus d'informations concernant nos coordonnées, prière de consulter notre politique de confidentialité et de cookies sur notre site web.

Enregistrements des données d'événements

Des unités de commande électronique sont installées dans votre véhicule. Les unités de commande traitent les données qui sont reçues par les capteurs du véhicule, par exemple, ou qui sont générées d'elles-mêmes ou encore qui s'échangent entre les unités. Certaines commandes sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant

(Systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou de l'Infotainment System.

Ce qui suit contient des informations générales au sujet du traitement des données dans le véhicule. Vous trouverez des informations supplémentaires sur les données spécifiques qui sont téléchargées, stockées et transmises à des tiers et à quelles fins dans votre véhicule sous le mot-clé Protection des données, étroitement liées aux références des caractéristiques fonctionnelles concernées dans le manuel du propriétaire concerné ou dans les conditions générales de vente. Elles sont également disponibles en ligne.

Données de fonctionnement dans le véhicule

Les unités de commande traitent les données de fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- l'information sur l'état du véhicule (par exemple la vitesse, le délai de déplacement, l'accélération

latérale, le taux de rotation de roue, l'affichage de bouclage de ceinture de sécurité)

- conditions ambiantes (par exemple la température, le capteur de pluie, le capteur de distance)

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les unités de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Selon les niveaux de l'équipement technique, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement de composants de système (par exemple niveau de remplissage, pression des pneus, état de la batterie)

- défaillances et défauts dans d'importants composants de système (par exemple les feux, les freins)
- réactions de système dans des situations de conduite spéciales (par exemple le déclenchement d'un coussin gonflable, la commande des systèmes de commande de stabilité)
- information sur des événements qui endommagent le véhicule
- pour les véhicules électriques, la quantité de charge de la batterie haute tension, d'autonomie estimée

Dans des cas particuliers (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Lorsque vous utilisez des services (par ex. réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau de service (par exemple les garages, les

fabricants) ou des tiers (par exemple un service de dépannage) peut lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance de qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation document l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des défauts, le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres défauts, sont transmises au constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du fabricant est également engagée. Le fabricant peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.

Les mémoires de défauts dans le véhicule peuvent être mises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Fonctions de confort et de l'Infotainment System

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- réglages de position de siège et de volant
- réglages de châssis et de climatisation
- réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur

Vous pouvez saisir vos propres données dans les fonctions de l'Infotainment System pour votre véhicule dans le cadre des caractéristiques sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré
- données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains libres intégré ou un système de navigation intégré
- saisie des destinations
- données sur l'utilisation des services en ligne

Ces données pour les fonctions de confort et de l'Infotainment System peuvent être mémorisées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil que vous avez connecté au véhicule (par exemple un smartphone, une clé USB ou un lecteur MP3). Les données que vous avez saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration smartphone, par exemple Android Auto ou Apple CarPlay

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système multimédia. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que les données de position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'information, veuillez consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou de l'Infotainment System.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres et si oui lesquels, dépend de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services en ligne

Si votre véhicule est relié à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre votre véhicule et d'autres systèmes. La connexion réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans votre véhicule ou à un appareil mobile que vous fournissez (par exemple un smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournies par le fabricant ou d'autres fournisseurs.

Services exclusifs

Dans le cas des services en ligne du fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par le fabricant dans un lieu adéquat (par exemple le manuel d'utilisation, le site web du fabricant) et les informations relatives à la protection des données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du fabricant prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données à caractère personnel aux fins de l'élaboration des services sont effectués uniquement sur la base d'une autorisation légale, par exemple dans le cas du système de communication d'urgence légal ou d'un accord contractuel ou encore en vertu du consentement.

Vous pouvez activer ou désactiver les services et fonctions (qui sont facturés dans une certaine mesure) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion au réseau radio du

véhicule. Ceci n'inclut pas les fonctions statutaires et services telles que le système de communication d'urgence.

Services tiers

Si vous utilisez des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le fabricant n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.

Veuillez donc noter la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Identification de fréquence radio (RFID)

La technologie RFID est utilisée sur certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et le blocage de démarrage. Il est également utilisé en association avec des fonctions de confort comme les télécommandes radio pour le verrouillage/déverrouillage des portes et le démarrage. La technologie RFID des véhicules Opel n'utilise pas et n'enregistre pas d'informations personnelles, pas plus qu'elle n'établit de liens vers d'autres systèmes Opel contenant des informations personnelles.

Index alphabétique

A

Accessoires et modifications du véhicule 281
 Accoudoir..... 31
 AdBlue..... 78, 196
 Affichage d'informations..... 84
 Affichage de service 71
 Aide au démarrage en côte 215
 Aide au stationnement 77, 237
 Aide au stationnement à ultrasons..... 237
 Airbags et rétracteurs de ceinture 74
 Alarme antivol 19
 Alerte d'angle mort latéral..... 249
 Alerte de collision avant..... 230
 Alerte de sécurité pour piétons..... 60
 Alerte du conducteur..... 262
 Anneaux d'arrimage 52
 Annonces sur la circulation 117, 153, 168
 Antiblocage de sécurité 211
 Antiblocage de sécurité (ABS) 77
 Aperçu du tableau de bord 57
 Appel d'urgence..... 90
 Appel de phares 93
 Appuis-tête 27
 Arrêt automatique..... 80
 Arrêter le moteur..... 76
 Assistance au freinage 215

Assistance au maintien de trajectoire..... 77, 260
 Assistance routière..... 89
 Assistant de détection des panneaux routiers..... 81
 Assistant pour les panneaux de signalisation..... 256
 Attelage d'une remorque..... 278
 Audio..... 117, 153, 168
 Audio en streaming Bluetooth... .. 120, 156, 168
 Autonomie électrique..... 264
 Autostop..... 191
 Avertissement de franchissement de ligne..... 259
 Avertisseur sonore 60

B

Barre de remorquage..... 278
 Batterie du véhicule 289
 Batterie haute tension..... 284, 292
 Blocage du démarrage 20
 BlueInjection..... 196
 Boîte à gants 48
 Boîte automatique 203
 Boîte manuelle 209
 Bouches d'aération..... 182
 Bouches d'aération fixes 183
 Bouches d'aération réglables 182
 Bouton d'alimentation..... 187

Éclairage intérieur.....	98, 298
Éclairage pour entrer dans le véhicule	99
Éclairage pour quitter le véhicule	99
Electronic Stability Control et système antipatinage.....	77, 216
Éléments de commande.....	59
Emplacements de montage d'un système de sécurité pour enfant	45
Emploi d'une remorque	278
En cas de panne.....	314
Enjoliveurs	303
Enregistrement des données des appels d'urgence et protection de la vie privée.....	338
Enregistrement des données du véhicule et vie privée.....	339
Enregistrements des données d'événements.....	339
Entretien.....	321
Entretien extérieur	317
Entretien intérieur	318
Équipement électrique.....	298
Espaces de rangement.....	48
Essuie-glace et lave-glace avant .	60
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière	62
État de chargement.....	273
Étiquette d'airbag.....	35
Exécution du travail	284

F

Faire le plein	276
Feu antibrouillard arrière	80, 97, 296
Feux arrière	296
Feux de croisement.....	80
Feux de détresse.....	72, 96
Feux de direction	73
Feux de jour	94
Feux de position.....	91
Feux de recul	98
Feux de route	80, 92
Feux de route automatiques..	80, 92
Feux de stationnement	97
Filtre à particules.....	195
Filtre d'échappement.....	78, 195
Fluide d'échappement diesel.....	196
Fluides et lubrifiants recommandés	324
Fonctionnement automatique du frein de stationnement désactivé.....	77
Fonctionnement normal de la climatisation	184
Forme convexe	21
Frein à main.....	212
Freinage d'urgence actif.....	80, 232
Freinage régénératif.....	215
Frein de stationnement.....	76, 212
Frein de stationnement électrique.....	212

Freins.....	289
Fusibles	298

G

Galerie de toit	52
Garnitures.....	318
Gaz d'échappement	195

H

Hayon.....	17
Horloge.....	63
Huile moteur	286, 324, 328

I

Identification de fréquence radio (RFID).....	343
Identification du moteur.....	327
Indicateur d'alimentation.....	69
Indicateur de batterie haute tension.....	69
Informations générales	278
Informations sur l'entretien	321
Informations sur le chargement ...	53
Introduction	3

J

Jantes et pneus	299
Jauge à carburant	68
Jauge de température de liquide de refroidissement du moteur .	70
Jauges et cadrans.....	66

K			
Kit de réparation des pneus	304		
L			
Lampes de lecture	99		
Lentilles de feu embuées	98		
Lève-vitres électriques	24		
Limiteur de vitesse.....	220		
Liquide de frein	289		
Liquide de frein/ d'embrayage....	324		
Liquide de lave-glace	289		
Liquide de refroidissement du moteur	287		
Liquide de refroidissement et antigel.....	324		
Liquides et lubrifiants recommandés.....	328		
Lunette arrière chauffante	25		
M			
Marques commerciales déposées.....	338		
Massage.....	32		
Messages du véhicule	87		
Mise à jour logicielle.....	336		
Modes d'entraînement.....	210		
Mode Sport	217		
Mode station de lavage 199, 203, 212			
Multimedia.....	143		
Multimedia Navi Pro.....	101		
N			
Navigation.....	124		
Niveau bas de carburant	79		
Notification automatique d'accident.....	90		
Numéro d'identification du véhicule	326		
O			
Opel Connect.....	89		
Outillage	299		
Outillage de bord.....	299		
P			
Panneau vitré	26		
Pare-brise.....	23		
Pare-soleil	25		
Périphériques externes.....	120, 156		
Périphériques USB.....	120, 156, 168		
Personnalisation du véhicule	88		
Phares.....	91		
Phares à DEL-matrice.....	94		
Phares à LED.....	295		
Phares antibrouillard	80, 97, 295		
Phares halogènes	294		
Phares pour conduite à l'étranger	94		
Plaquette d'identification	326		
Pneus d'hiver	299		
Porte-gobelets	48		
Porte ouverte	81		
Portes.....	17		
			Port USB.....
			63
			Position de siège
			28
			Position nuit automatique
			23
			Position nuit manuelle
			23
			Positions de la serrure de contact
			187
			Préchauffage
			78
			Préconditionnement de la température.....
			181
			Pression d'huile moteur
			79
			Pression des pneus
			300
			Pressions des pneus
			333
			Prise d'air
			183
			Prises de courant
			63
			Prochain entretien du véhicule
			75
			Profondeur de sculptures
			302
			Projection de téléphone.....
			120, 156
			Protection contre la décharge de la batterie
			100
			Protection des piétons à l'avant..
			236
			Puissance réduite du moteur.....
			79
			Purge du système d'alimentation en carburant diesel
			292
			Q
			Quickheat.....
			181
			R
			Rabattement
			21
			Radio.....
			163

Rangement.....	48	Remplacement des balais d'essuie-glace	293	Système d'airbag latéral	39
Rangement dans la console centrale	49	Reprise des véhicules hors d'usage	284	Système d'airbag rideau	39
Rangement dans le panneau de porte.....	49	Rétroviseur intérieur.....	23	Système d'arrêt-démarrage.....	191
Rappel de ceinture de sécurité	74	Rétroviseurs chauffés	22	Système de charge	75
RDS.....	117, 153, 168	Rétroviseurs extérieurs.....	21	Système de détection de dégonflage.....	78
REACH.....	336	Rétroviseurs intérieurs.....	22	Système de détection de dégonflage des pneus	301
Recommandations pour la conduite.....	186	Rodage d'un véhicule neuf	187	Système de freinage et d'embrayage	76
Reconnaissance des limitations de vitesse.....	217, 220, 222	Roue de secours	309	Système de vue panoramique....	251
Reconnaissance vocale.....	136, 158, 170	S		Systèmes d'assistance au conducteur.....	217
Recouvrement des rangements dans le plancher arrière	51	Sécurité du véhicule.....	18	Systèmes de climatisation.....	173
Réduction catalytique sélective. .	196	Sécurité enfants	16	Systèmes de contrôle de conduite.....	216
Réglage de la portée des phares	93	Sélecteur.....	203	Systèmes de détection d'objets..	237
Réglage du volant	59	Service	184	Systèmes de sécurité pour enfant	41
Réglage électrique	21	Sièges avant.....	28	T	
Réglage électrique des sièges	30	Signaux sonores	87	Tapis de sol.....	319
Réglage manuel des sièges.....	29	Soin à la carrosserie.....	317	Télécommande radio	7
Régulateur de vitesse	217	SOS.....	90	Téléphone.....	138, 160, 170
Régulateur de vitesse adaptatif .	222	Stationnement	193	Témoin de dysfonctionnement	75
Remarques générales.....	264	Stockage du véhicule.....	282	Témoins.....	72
Remorquage.....	278, 314	Surveillance du niveau d'huile moteur.....	70	Température de liquide de refroidissement du moteur	78
Remorquage d'un autre véhicule	316	Symboles	4	Température extérieure	63
Remorquage du véhicule	314	Système à clé électronique.....	8	Toit.....	26
Remplacement des ampoules ...	294	Système avancé d'assistance au stationnement.....	243	Toit panoramique.....	26
		Système d'airbag	35		
		Système d'airbag frontal	38		

Types de chargement.....	265
Types de propulsion.....	4

U

Unité d'entraînement électrique..	199
Urgences.....	186
Utilisation de ce manuel	3

V

Véhicule prêt.....	79
Ventilation.....	173
Verrouillage automatique	15
Verrouillage central	10
Vide-poches.....	48
Vitres.....	23
Volant chauffé	59



www.opel.com

Copyright by Opel Automobile GmbH, Rüsselsheim, Germany.

Les données mentionnées dans cette publication correspondent à la situation indiquée. Opel Automobile GmbH se réserve le droit d'apporter des modifications techniques, de l'équipement et de la forme du véhicule par rapport aux indications reprises dans cette publication ainsi que des modifications de cette publication proprement dite.

Situation : février 2023, Opel Automobile GmbH, Rüsselsheim.

Imprimé sur papier blanchi sans chlore.

ID-OCRFOLSE2302-fr

